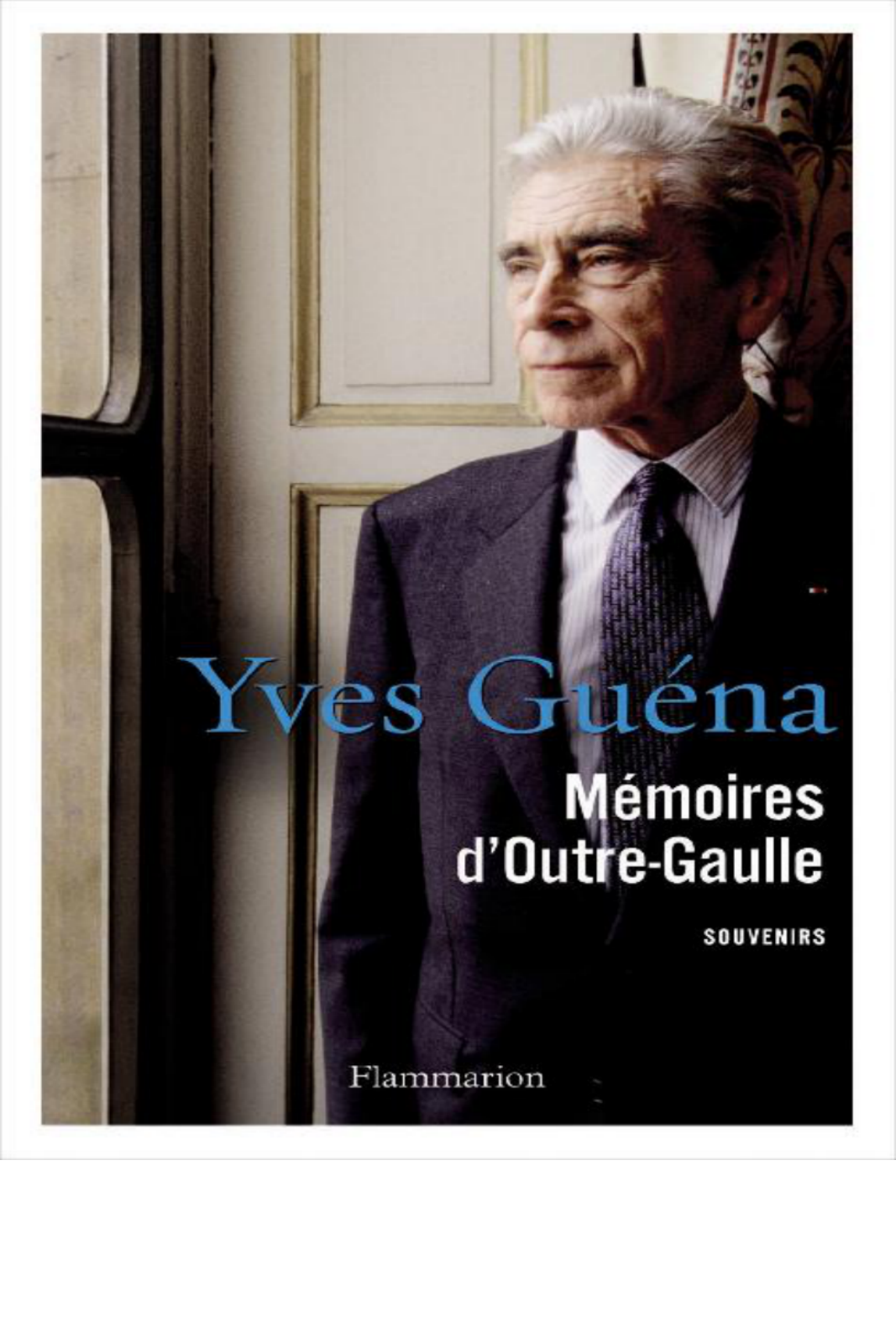


Mémoires d'Outre- Gaulle

Yves Guéna

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.com

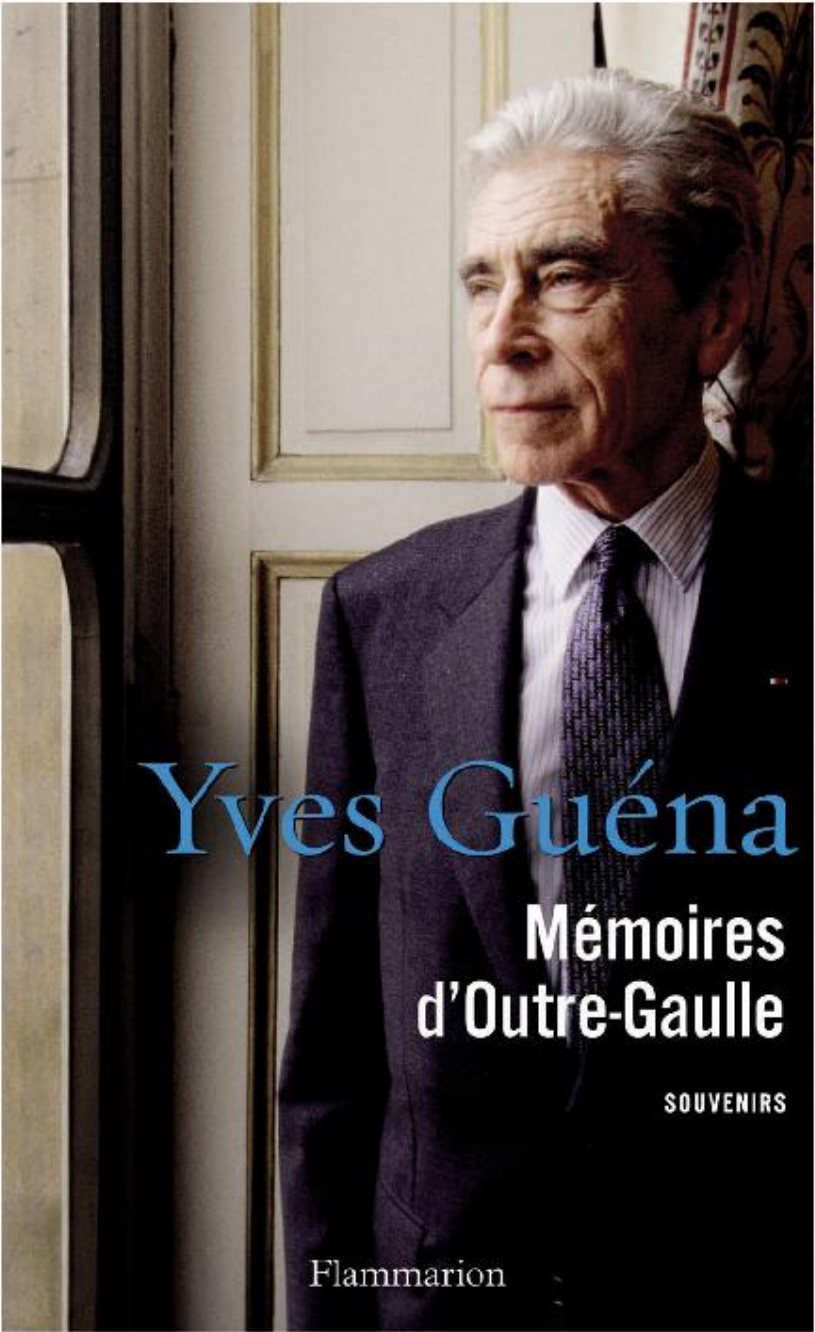
A portrait of Yves Guéna, an elderly man with white hair, wearing a dark suit, a light-colored striped shirt, and a dark patterned tie. He is looking slightly to his left. The background shows a white door with gold-colored panels and a portion of a patterned curtain on the right.

Yves Guéna

Mémoires
d'Outre-Gaulle

SOUVENIRS

Flammarion

A portrait of Yves Guéna, an elderly man with white hair, wearing a dark suit, a light-colored striped shirt, and a dark patterned tie. He is looking slightly to his left. The background shows a white door with gold-colored trim and a patterned curtain on the right.

Yves Guéna

Mémoires
d'Outre-Gaulle

SOUVENIRS

Flammarion

Yves Guéna

Mémoires d'Outre-Gaulle

Flammarion

Guéna Yves

Mémoires d'Outre-Gaulle

Flammarion

Maison d'édition : Flammarion

© Flammarion, 2010

Dépôt légal : avril 2010

ISBN numérique : 978-2-0812-4638-6

N° d'édition numérique : N.01ELKN000147.N001

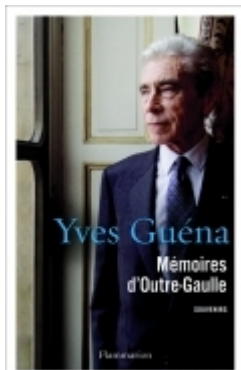
Le livre a été imprimé sous les références :

ISBN : 978-2-0812-3816-9

N° d'édition : L.01ELKN000282.N001

76 252 mots

Ouvrage composé et converti par [Nord Compo](#)



Jacques Chirac, les actuels de gauche, que la suite des présidences du Conseil constitutionnel et de l'Institut du monde arabe.

Autant de fonctions qu'il a exercées dans le souvenir du général de Gaulle, comme l'illustre le titre du présent ouvrage où il cisele d'une plume alerte le récit de quarante ans d'engagement au service de la France. Un témoignage pour l'Histoire.

gures de la Ve République, l'un de ces grands du gaullisme engagés dès mbat pour une France qui ne plie pas.

9 juin 1940, à 18 ans, engagé dans les Forces françaises libres, ce vec la 2e DB et se voit grièvement blessé en Normandie. Devenu requêtes au Conseil d'État, c'est l'un des hommes qui a travaillé, avec ous le contrôle du général de Gaulle à la rédaction de la Constitution de irecteur adjoint de cabinet de Michel Debré, lui-même Premier sse par des missions en Afrique et de nombreuses fonctions et à la Télécommunication, à l'Information, aux Transports... ctivités au sein de l'UDR et du RPR. Élu de Périgueux, député et e politique livre donc ici ses Mémoires. Il raconte avec esprit et ailles électorales, sa passion pour l'oeuvre du général de Gaulle, les Georges Pompidou, le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, les années

Du même auteur

CHEZ FLAMMARION

Le Temps des certitudes, Flammarion, 1982.

Catilina ou la Gloire dérobée, Flammarion, 1984 (Atlantica, 2003).

Moi duc de Lauzun, citoyen Biron, Flammarion, 1997.

CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS

Historique de la Communauté, Fayard, 1963.

Maintenir l'État, Fayard, 1970.

Chantérac, le Château, les Liens familiaux (H.C.), Pierre Fanlac, 1980.

Les Cent Premiers Jours (2 avril-14 juillet 1986), Albatros, 1985.

Écrits et Discours I (1967/1987), La Dordogne de demain, 1987.

Écrits et Discours II (1987/1997), La Dordogne de demain, 1987.

Le Baron Louis (1755-1837), (couronné par l'Académie française), Perrin, 1999.

Phèdre 2000 (théâtre), Atlantica, 2000.

Les Wendel, Perrin, 2004.

L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants (2 volumes), éditions Pascal, 2005.

De Gaulle, Gründ, 2007.

Écrits et Discours III (1997/2007), éditions La Lauze, 2008.

*« Grand âge, nous voici. Fraîcheur du soir sur les hauteurs,
souffle du large sur tous les seuils (...) »*

*« Grand âge, vous mentiez : route de braise et non de
cendres... La face ardente et l'âme haute, à quelle outrance
encore courons-nous là ? (...) »*

« Grand âge, nous voici sur nos routes sans bornes... »

Saint-John Perse,

Chronique

(Gallimard, 1960)

Préambule

Lorsqu'en 1981, avec l'élection de François Mitterrand à l'Élysée, il fut clair que le message gaulliste n'animerait plus nos nouveaux gouvernants, j'entrepris d'écrire mes mémoires sur la grande époque que la France avait vécue de 1940 à 1969, pour toujours inscrite dans son Histoire. En plus j'en avais, si j'ose dire, le loisir car la vague rose qui suivit l'élection présidentielle m'avait été fatale ; j'avais perdu mon siège à l'Assemblée.

Pour traiter de ces vingt-neuf années, l'on pouvait revendiquer l'unité d'action, première règle des tragédies classiques. Du 18 juin 1940 au 20 janvier 1946, de Gaulle appelle à poursuivre la guerre, il s'affirme comme le chef de la France combattante, France libre et Résistance, puis il exerce le gouvernement de la France à compter du débarquement de 1944. S'il démissionne le 20 janvier 1946, il n'en demeure pas moins présent sur la scène politique, dans le souvenir de nos compatriotes et, pour beaucoup d'entre eux, dans l'espérance de son retour. Puis, rappelé en juin 1958, jusqu'à son départ le 28 avril 1969, il domine de toute sa stature notre vie nationale et la scène internationale.

J'apportai pour ces vingt-neuf années de notre Histoire, mon témoignage sous le titre *Le Temps des certitudes*. J'en avais en effet été l'un des acteurs, à des niveaux divers. Pour l'épopée gaulliste, comme combattant dans les rangs des FFL, que j'avais ralliées à compter du 1^{er} juillet 1940, au sein de la 1^{re} Division française libre de Kœnig, puis de la division Leclerc. Plus tard, après le retour de De Gaulle au pouvoir, j'avais tenu des postes d'un certain intérêt : en 1958, directeur de cabinet de Michel Debré (alors ministre de la Justice) et, à ce titre, je fus associé de très près à la rédaction de la Constitution de la V^e République ; haut-commissaire en Côte d'Ivoire où je demurai durant près d'une année après l'indépendance comme ambassadeur, ayant ainsi vécu en direct la décolonisation de nos territoires d'Afrique noire et de Madagascar, période à laquelle j'ai consacré un ouvrage, *Historique de la Communauté*. En 1962, élu député UNR de la Dordogne, j'apporterai mon suffrage et mon discours à la politique du général de Gaulle. Réélu en 1967, j'entraî au gouvernement où je détins les portefeuilles des PTT et de l'Information jusqu'au départ du Général.

Je m'estimais donc en état de présenter un témoignage direct sur nombre d'événements décisifs qui avaient marqué cette période.

Aujourd'hui qu'une retraite assumée dans ma quatre-vingt-cinquième année me laisse quelques loisirs, je me suis demandé si je devais poursuivre la rédaction de mes souvenirs.

J'hésitai d'abord, en raison même de la dernière phrase de mon précédent ouvrage. Je la cite : « Voici que se referment les Portes de la Gloire. Demain j'entrerai dans les temps ordinaires. »

Quitter *Le Temps des certitudes* pour les temps ordinaires m'apparaissait comme une gageure. Tout d'abord la période couverte, presque quarante années – autant qu'entre les débuts de la Révolution française et l'accession au pouvoir de Louis-Philippe, autant qu'entre l'institution de la République en 1875 et la guerre de 1914 – cela me semblait bien long.

Certes *Le Temps des certitudes* couvrait presque trente années, mais, je viens de le souligner, avec « l'unité d'action », alors que ces dernières quarante années auront vu se succéder quatre présidents, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chirac, aux tempéraments différents et aux politiques souvent dissemblables. D'autre part, même si je fus actif dans la politique ou du moins proche des événements de 1969 à 2007, je ne me suis pas toujours trouvé au centre des décisions ni même en position de témoin privilégié. Je pouvais donc hésiter. Toutefois, j'appartins au gouvernement durant la présidence de Pompidou en 1973 et 1974, je fus associé à la direction du parti gaulliste – et un moment son chef – entre 1972 et 1979, et je siégeai à l'Assemblée nationale jusqu'en 1981, puis de 1986 à 1988, ensuite au Sénat de 1989 à 1997. J'entrai à cette date au Conseil constitutionnel, sorte de miroir des événements, dont je devins le président en 1999 jusqu'en 2004. Je devais terminer ma vie active dans un poste sans doute marginal, mais non dépourvu d'intérêt, la présidence de l'Institut du monde arabe, de 2004 à 2007. Enfin, comme en écho de la période du *Temps des certitudes*, j'avais été appelé à la présidence de la Fondation Charles de Gaulle en 1998 et j'y demeurai jusqu'à l'expiration statutaire de mon mandat, à la fin de l'année 2006.

Je me suis donc senti en mesure d'apporter mon témoignage et mon sentiment sur les temps qui ont suivi la période gaullienne, témoignage évidemment fractionnel puisque je n'ai pas participé à tous les événements et, je ne puis le voiler, imprégné d'une certaine nostalgie des trente années précédentes.

Le titre que j'ai choisi, *Mémoires d'outre-Gaulle*, montre ce qui demeure ma référence dans la vision que je me fais de cette période et de notre Histoire puisque je tiens de Gaulle pour l'une des figures dominantes de ces mille années qui façonnèrent notre Patrie.

Chapitre I

De Gaulle et l'« outre-Gaulle »

Disons « outre-Gaulle » parce que de Gaulle, de 1940 à 1969, a marqué de son sceau l'Histoire de France et que naturellement les temps qui ont suivi ne vont pas sans référence à cette période, à son action, à son empreinte.

Je dis « Mémoires » parce que j'ai eu la chance et le privilège de participer aux deux grands moments du gaullisme, 1940-1945 où j'ai appartenu à « ceux qui n'ont jamais posé leurs armes », puis 1958-1969 où j'ai participé à la vie politique, alors que de Gaulle présidait aux destinées de la République. Je me sens donc en état, m'y référant, d'évoquer les lendemains de la période gaullienne, en en rappelant d'abord sommairement l'essentiel.

*

Juin 1940. La France subit la plus honteuse défaite de son Histoire. Après à peine cinq semaines de combats, l'armée allemande défile sur les Champs-Élysées, l'arme à la bretelle. Le 17 juin, Pétain demande l'armistice. Mais le 18 juin, de Gaulle s'exprime à la radio de Londres pour appeler la France, son Empire, sa flotte à poursuivre le combat aux côtés de notre alliée, la Grande-Bretagne, et pour demander à tous ceux qui le pourront de le rejoindre en Angleterre.

Ce 18 juin, je me trouve dans le Finistère, à vingt kilomètres de Brest. Un voisin vient m'informer de l'appel de ce général et m'annonce que les troupes anglaises embarquent à Brest, ainsi que des jeunes gens qui ont choisi de rallier l'Angleterre. Je voudrais me joindre à eux, mais je suis sans moyen de transport pour parcourir en temps utile la distance qui me sépare de Brest. Le lendemain matin, 19 juin, je franchis les quelques kilomètres qui me conduiront au port du Conquet à l'extrême pointe du Finistère. Je saute dans un remorqueur de la marine qui appareillait pour Ouessant où, dans la nuit, nous apprenons que des bateaux sont en partance pour l'Angleterre. Avec quelques autres jeunes garçons, nous embarquons sur un chalutier belge, et nous voici à Plymouth, en cette fin d'après-midi du 20 juin.

Nous débarquons, et, par la presse anglaise, j'apprends le nom du général de Gaulle et découvre la photographie du personnage. Dans les jours

suivants, un groupe de jeunes Français qui ont pu également rejoindre les côtes de l'Angleterre a été acheminé à Annerley School, dans la banlieue de Londres. J'y retrouve des camarades du lycée de Brest et nombre d'apprentis de l'Arsenal. Qu'allons-nous devenir ? Où est ce général de Gaulle ? Quelques jours plus tard, un officier vient à notre rencontre. Il parle au nom du général de Gaulle. Des forces françaises seront constituées où nous pouvons nous engager. D'un seul élan, nous répondons oui.

Nous sommes regroupés à Londres, dans Olympia Hall, salle d'exposition où nous rejoignons les premiers ralliés de l'armée, pour l'essentiel l'effectif de deux bataillons de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère qui a combattu à Narvik avec son chef, le lieutenant-colonel Magrin-Verneret. Quelle troupe ! Quelle fierté pour nous ! On compte aussi quelques officiers et des hommes de troupe – mais fort peu nombreux – des bataillons de chasseurs du corps expéditionnaire de Norvège.

Pour s'engager, il faut en principe être âgé de dix-huit ans. Je ne les aurai que le 6 juillet, c'est évidemment sans problème. Et ce 6 juillet le général de Gaulle vient à nous. Il est là, avec son képi à feuilles de chêne, Magrin-Verneret auprès de lui. Je le vois pour la première fois : il marquera ma vie. J'ai essayé dans *Le Temps des certitudes* de décrire ce moment, mais je n'ai pas trouvé les mots justes. Rien de plus difficile que de traduire ce premier contact avec de Gaulle dans une situation aussi bouleversante. À ma connaissance, seul mon camarade François Jacob, qui était présent, a usé d'un mot à la hauteur du personnage et des circonstances, en le qualifiant de « gothique ». Oui, il avait tout d'une cathédrale avec sa noblesse et son rayonnement.

Les premiers volontaires se sont ralliés à lui. Les Forces françaises libres existent. Quelques jours plus tard, nous partons pour l'entraînement au camp d'Aldershot, d'où nous reviendrons à Londres célébrer le 14 Juillet. Encore en tenue civile, nous défilerons sous les vivats des Anglais que la France officielle vient d'abandonner.

Que représentaient ces modestes effectifs aux yeux de De Gaulle ? Un témoignage de René Cassin qui venait de le rejoindre et qui en avait reçu mission de négocier notre statut avec le gouvernement anglais, nous éclaire sur la volonté et les objectifs du Général. Cassin lui demande : « Serons-nous une légion française dans l'armée britannique, ou bien puis-je négocier au nom de l'armée française ? » « Mais, monsieur le professeur, réplique le Général, vous négociez au nom de la France. » Dans l'esprit de De Gaulle, depuis l'Appel du 18 juin, il est la France. Devant l'effondrement de tous les responsables civils et militaires de notre pays, il a relevé l'honneur de la patrie et il entend prendre en main les destinées de la France jusqu'à la victoire. Certes il ne peut encore le clamer : il n'a pas assez de moyens à sa disposition. De plus au cours de ces premiers jours après la demande d'armistice, il s'efforce, mais en vain, de rallier à cette cause les principaux résidents et gouverneurs généraux qui tiennent notre Empire. Dès qu'il aura quelques

mois plus tard sous son autorité nos colonies d'Afrique équatoriale, le Cameroun, nos territoires du Pacifique, il affichera sa détermination. Le 27 octobre 1940, avec son manifeste de Brazzaville, il proclame qu'il est en charge du destin de la France jusqu'à la victoire, au lendemain de laquelle les Français choisiront leurs gouvernants. Oui, il est la France, et c'est lui qui, sans jamais transiger, la mènera par les armes, dans l'honneur et l'unité, jusqu'à l'écrasement de l'ennemi.

Quel était l'état d'esprit des combattants des Forces françaises libres ? Dès le premier jour et jusqu'à la victoire, nous ne changerons pas, nous n'hésiterons pas. Nous sommes derrière de Gaulle. Aux Forces françaises libres, nous n'avons jamais douté de lui. Il était notre chef et il était la France. Jamais nous ne nous sommes interrogés sur Pétain, sa politique, ses motivations. La page était tournée, au point que nous n'avons dans notre esprit pas établi de différence – et nous avons bien raison – entre la zone occupée et la prétendue zone libre.

Nous n'avons pas eu besoin d'attendre Montoire, le 24 octobre 1940, avec la poignée de main à Hitler et l'annonce de la politique de collaboration avec l'ennemi, pour honnir Pétain. Le 3 juillet, lorsque la flotte britannique a coulé l'escadre française de Mers el-Kébir, alors que nous étions en train de signer notre engagement dans les FFL, nous n'avons pas hésité un instant. Pourquoi nos amiraux refusaient-ils de poursuivre la guerre contre l'ennemi qui occupait le sol de la patrie ? Nous, nous étions avec de Gaulle, sur le chemin de l'honneur. Et nous serons portés par la même certitude lors de la triste affaire de Dakar à la fin de septembre.

Et quel bonheur lorsque la gloire a de nouveau caressé nos drapeaux, à Bir Hakeim. Plus tard nous avons eu connaissance de l'hommage que Rommel dans ses *Carnets* avait rendu à nos camarades : « Voilà ce que l'on peut attendre d'une troupe qui est résolue à ne pas jeter le fusil après la mire. » Mais dès le lendemain, nous comprenons que nous en avons imposé à l'ennemi. Radio-Berlin annonce que les soldats français faits prisonniers lors de la sortie de Bir Hakeim seront traités comme des francs-tireurs, donc fusillés. Aussitôt de Gaulle fait passer le message suivant à la BBC : « Si l'armée allemande se déshonorait au point de fusiller des soldats français qui se battent pour leur patrie, alors à notre grand regret, mais nous le pourrions car nous détenons des prisonniers allemands, pour un soldat français exécuté, nous fusillerons deux Allemands. » Et Radio-Berlin de se rétracter : « Naturellement ces prisonniers français seront traités comme des combattants. »

Quelques mois après Bir Hakeim, je connaîtrai à El-Alamein mon baptême du feu. Quelle exaltation ! La traversée d'un champ de mines où les sapeurs de la Légion étrangère ont dégagé un passage, l'artillerie ennemie se déchaînant contre nous. Et le lendemain matin, le combat de nos blindés et des canons de 75 de la Légion face à la contre-attaque des chars allemands qui devront battre en retraite.

Et voici, que deux semaines plus tard, alors que nous nous engageons dans la poursuite de l'Afrikakorps qui se replie, nous apprenons que les Américains ont débarqué en Afrique du Nord. Oui, de Gaulle avait vu juste le 18 juin en prédisant que la guerre n'était pas perdue – seulement une bataille – et, qu'avec nos alliés, nous retrouverions le chemin de la victoire.

Mais nous comprenons bientôt la réalité des choses. Les Américains ont été « accompagnés » dans leur débarquement par le général Giraud. Or ni celui-ci ni nos alliés n'ont songé et ne songent à de Gaulle. Pis encore, quelques jours plus tard, on apprend que l'amiral Darlan se trouvant par hasard en Afrique du Nord, les Américains s'appuient désormais sur lui, oui, sur le numéro deux du gouvernement de Vichy qui quelques mois plus tôt était à Berchtesgaden pour prendre les ordres de Hitler !

Mais de Gaulle qui décidément ne cède jamais quand il s'agit de l'honneur de la France, n'accepte pas cette espèce de protectorat américain sur l'Afrique du Nord et la compromission avec Vichy. Dès le 11 novembre, à l'Albert Hall à Londres – quelle merveilleuse rapidité dans la réaction – il exprime sa détermination d'une France rentrant dans la guerre, en rejetant Vichy et tous ceux qui ont accepté la capitulation, en concluant par une de ces formules dont il a le secret : « Un seul combat pour une seule patrie. »

C'est bien ce que nous pensons dans les rangs des Forces françaises libres. Et quand, sur nos radios de bord, nous avons entendu une déclaration de Giraud évoquant pour bientôt son « entrée à Metz sur son cheval blanc », nous avons rigolé pour n'en point pleurer.

Au printemps de 1943, nous avons atteint la Tunisie où nous retrouvons Leclerc qui remontait du Tchad à travers le Fezzan. Nous découvrons l'armée d'Afrique qui, après bien des tergiversations, a enfin accepté de rejoindre le combat contre l'ennemi. Qu'ils sont démodés avec leurs bandes molletières, leurs casques modèle 1915, leurs fusils Lebel et leurs mitrailleuses Hotchkiss ! Et ne nous gêne pas la distance qu'ils affectent de garder par rapport à nous. Au contraire.

De Gaulle a lancé magistralement sa grande contre-offensive politique. Il en appelle à tous ceux qui rejettent l'ennemi et ses valets pour les regrouper sous son autorité, au sein de la France combattante, en vue de la bataille suprême, tous, les réseaux de résistance et les partis politiques demeurés fidèles à la République. Il a échangé des correspondances avec Blum, et le Parti communiste a dépêché auprès de lui, à Londres, Fernand Grenier.

Ce regroupement dans la « France combattante », il le confie à Jean Moulin. Celui-ci, secondé par Daniel Cordier qui avait comme moi-même rallié de Gaulle en juin 1940, parvient à tout risque à créer le Conseil national de la Résistance qui a tenu sa première réunion le 27 mai 1943. Quelques semaines plus tard, Jean Moulin tombera aux mains des Allemands et mourra « sous la torture sans avoir livré aucun secret, lui qui les savait tous », comme le proclamera Malraux lors de la bouleversante cérémonie de l'entrée des cendres de ce héros au Panthéon. La partie est gagnée.

Giraud – car Darlan avait dès le mois de décembre, été assassiné (« Non, exécuté », dira de Gaulle) par un jeune résistant que Giraud fera fusiller sur l'heure... – doit céder. Il accueillera de Gaulle à Alger dans les derniers jours de mai. De Gaulle partage avec Giraud la présidence du Comité national qui siège à Alger. Giraud n'est pas de taille face à son coprésident. Quelques mois plus tard, de Gaulle lui fait valoir que selon la tradition républicaine, l'on ne peut cumuler la présidence du gouvernement et le commandement des armées ; qu'il choisisse. Giraud, ayant préféré la fonction de général en chef, se trouve ainsi sous les ordres de De Gaulle qui, à la première erreur, un dérapage lors de la libération de la Corse, le limogera. De Gaulle au début de 1944 tient entre ses seules mains le gouvernement de notre Empire tout entier rallié et la responsabilité de la Libération prochaine du territoire. Son comité national a toutes les allures d'un gouvernement, composé de résistants et d'hommes politiques qui n'avaient jamais pactisé avec l'ennemi. De plus, il institue une assemblée consultative. Le rebelle de juin 1940 est désormais le détenteur du pouvoir, dans un contexte de légitimité républicaine.

Et ses compagnons des Forces Françaises libres ? Ils savent qu'il va l'emporter. Après la Libye, nous avons participé depuis le sud tunisien jusqu'aux abords de Tunis aux combats contre les forces allemandes de l'Afrikakorps qui rendent bientôt les armes. Un défilé est organisé par Giraud à Tunis pour marquer cette victoire. Nous y détachons quelques unités qui passeront devant la tribune officielle sans saluer. Et voici qu'arrivent vers nos cantonnements des soldats de l'armée d'Afrique qui ont choisi de nous rallier, par petits groupes, puis des officiers avec leurs troupes, que nous accueillons à bras ouverts. C'en est trop pour Giraud qui obtient d'Eisenhower le renvoi en Tripolitaine des unités des Forces françaises libres, avec le général Leclerc.

De Gaulle, coprésident à Alger depuis juin, nous fait faire mouvement à la fin de l'été 1943 vers le Maroc où les unités aux ordres de Leclerc vont constituer la 2^e Division blindée, entièrement équipée par les Américains. Oui, tout a changé par rapport à l'année précédente où Roosevelt bafouait de Gaulle. Nous nous entraînons pour les combats futurs. En avril, nous sommes acheminés vers l'Angleterre. Auparavant, les officiers réunis ont été harangués par de Gaulle qui a confirmé que nous allions participer à la libération de la France. Quel chemin parcouru depuis ce 6 juillet 1940 à Olympia Hall !

Mais où et quand débarqueront en France nos alliés anglais et américains, et quel sera, dans les combats qui vont se livrer et, nous n'en doutons pas, conduire à la victoire, le rôle des Forces françaises, armée régulière et mouvements de résistance ? Aux premiers jours de juin 1944, de Gaulle est appelé à Londres par Churchill qui le met en contact avec Eisenhower. Celui-ci annonce à de Gaulle le débarquement imminent en Normandie et lui donne connaissance de l'allocution qu'il prononcera dès que ses troupes auront pris pied sur le sol français. Il y invite les populations à s'en remettre à l'armée américaine, qui prendra tout en charge, et il demande à

l'administration, pour aider les libérateurs, de demeurer en place, sous le contrôle, cela va de soi, même s'il ne l'explique pas, de *political officers* américains. Eisenhower dit à de Gaulle qu'à la suite de son discours, s'exprimeront le roi de Norvège, la reine des Pays-Bas, la grande-duchesse du Luxembourg et le Premier ministre belge. Et il invite de Gaulle à parler à ce moment-là, dans le même sens. De Gaulle refuse poliment. Lui s'exprimera quand il en jugera le moment venu.

Au soir du 6 juin, il lance son bouleversant appel qui s'ouvre par « La bataille suprême est engagée » et se clôt par « C'est la bataille de France et c'est la bataille de la France ! » Par là, il engage toutes les forces de notre pays susceptibles de combattre l'ennemi à entrer dans la bataille ; et en même temps il ordonnera au Conseil national de la Résistance de mettre en place, à mesure que le territoire se libère, dans les préfectures, les « commissaires de la République » désignés d'avance avec son accord.

Le peuple de France est-il vraiment gaulliste, disposé à le suivre ? Comment de Gaulle sera-t-il accueilli ? Qu'est-il aux yeux de nos compatriotes ? Le 14 juin, huit jours après le débarquement, de Gaulle transporté par le navire *La Combattante* des Forces navales françaises libres, prend pied sur le sol de France et fait son entrée à Bayeux qui vient d'être libérée. Et tout le monde s'aperçoit, notamment les officiers américains et anglais qui l'accompagnent, que Bayeux, d'un seul élan, acclame de Gaulle comme le libérateur et le chef de la France. Habileté politique depuis le 8 novembre 1942. Et maintenant stature de héros national. C'est gagné !

La résistance française pèse sur les arrières de l'ennemi. Elle représente, dira plus tard Eisenhower, l'équivalent de quatorze divisions. En Normandie, le temps des divisions blindées est venu. La division Leclerc aux premiers jours d'août entre en lice, et la première armée de De Lattre débarque le 15 août en Provence. Leclerc lance sa division sur les arrières de l'ennemi en remontant vers le nord à partir du Mans. J'en suis, dans l'enthousiasme ; devant Alençon, le 11 août, frappé par une balle en pleine poitrine, je me retrouverai terrassé au fond de ma tourelle, me sentant glisser dans ce que j'ai cru être la mort, sans regret ni tristesse puisque je tombais sur un champ de bataille, pour la plus grande des causes, la libération du territoire de la Patrie. Quelques heures plus tard j'aurai repris conscience, et quelques mois après, les armes.

Puis Eisenhower accepte – de Gaulle pèse lourd désormais – de lancer la division Leclerc pour soutenir Paris en insurrection. Deux images me frappent lorsque je pense à la Libération de Paris que je n'ai hélas pas vécue, cloué sur mon lit d'hôpital. De Gaulle, descendant les Champs-Élysées le 26 août, consacré par les acclamations d'un million de Parisiens, c'est-à-dire par toute la France. Mais aussi, la veille à la gare Montparnasse, de Gaulle entre Leclerc, commandant d'une division des Forces françaises libres et Rol Tanguy, chef FTP de l'insurrection. Oui, de Gaulle avait réussi à forger l'unité de tous ceux qui voulaient sauver la France. Grâce à lui, nous n'aurons pas

connu les *political officers*, et nous ne subirons pas, ainsi que cela se produira en Grèce, une guerre civile après la Libération. Comme toujours, il a su l'exprimer dans les termes les plus émouvants, à l'Hôtel de Ville, dès le 25 août : « Paris martyrisé, mais Paris libéré, par lui-même et avec le concours des armées de la France ! »

Voici Strasbourg, autre symbole, libéré aussi par la division Leclerc. Quelques jours plus tard, rétabli, j'ai donc rejoint mon unité et j'aurai la joie d'entrer en Allemagne, d'atteindre Berchtesgaden, et la tristesse de découvrir avec le camp de Dachau l'horreur et l'ignominie du nazisme.

Où en est la France dont de Gaulle s'était donné comme mission de la faire rentrer dans la guerre contre l'ennemi afin qu'elle retrouve la victoire et l'honneur ? Nous sommes cosignataires de la capitulation de l'Allemagne – on se rappelle l'interjection du maréchal Keitel apercevant aux côtés des généraux américains et anglais l'uniforme de De Lattre : « Quoi ! Les Français aussi ! » Oui, la France reçoit la capitulation de l'Allemagne. Oui, la France dispose d'une zone d'occupation outre-Rhin, au même titre que les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS. Et lorsque, à la fin de l'année 1945, l'ONU est instituée, la France est reconnue comme l'une des cinq premières puissances du monde, membre permanent du Conseil de sécurité ; et la langue française y est consacrée comme langue de travail au même titre que l'anglais.

Oui, nous le devons à celui qui, le 18 juin 1940, était seul devant son micro, le seul à appeler au combat : « La flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas », et qui, les jours suivants, ne comptait auprès de lui pas plus de deux mille volontaires.

Dans l'Allemagne vaincue et occupée, j'étais sur les rangs lorsqu'il est venu saluer la glorieuse division Leclerc. Aux officiers rassemblés, il devait dire : « Il y aura beaucoup à faire, dans le monde qui s'annonce, pour les militaires. Je demande à ceux qui m'ont suivi depuis le début, de rester dans l'armée. » C'est la seule fois où je n'ai pas inconditionnellement suivi de Gaulle. Je pensais que je ne retrouverais jamais dans l'armée de demain cette gloire et cette ferveur que j'avais connues dans les Forces françaises libres. (L'un de mes camarades demeuré dans l'armée s'étant fait tancer par son colonel : « Vous êtes maintenant dans une vraie armée », démissionnera aussitôt).

Le 18 juin 1945, la division Leclerc a défilé sur les Champs-Élysées, saluant avec fierté et émotion de Gaulle qui se tenait à la Concorde, le sultan du Maroc Mohammed V à ses côtés. J'étais un peu ému ce soir-là lorsque je retrouvai une charmante jeune fille que j'avais rencontrée durant ma convalescence après ma blessure, et qui venait d'apprendre que, membre du réseau Cohors, elle était distinguée par la médaille de la Résistance. Nous avons décidé de nous fiancer sans que nous sachions de quoi j'allais vivre et quelques semaines plus tard nous étions mariés. L'École nationale d'administration devait être fondée avec un premier concours réservé à ceux

qui, du fait de la guerre, n'avaient pu poursuivre leurs études. Une note civique nous était attribuée, ce qui me permit de compenser mes lacunes. Une carrière administrative honorable s'ouvrait devant moi : les services du Protectorat au Maroc, le Conseil d'État, le poste de haut-commissaire puis d'ambassadeur en Côte d'Ivoire avant que, avec de Gaulle revenu au pouvoir, je m'oriente vers la politique.

*

Mai 1958. Après douze ans de IV^e République et une vingtaine de gouvernements, le régime, en pleine guerre d'Algérie, traverse la plus longue de ses crises ministérielles. Le président de la République, René Coty, a désigné Pierre Pflimlin pour tenter de dénouer l'imbroglio. Le 13 mai, celui-ci, dans son discours d'investiture à l'Assemblée, laisse percer comme une intention de négocier le problème algérien. Sur place, l'armée s'y refuse et amorce une rébellion. Que va-t-il se passer ? Le 15 mai, de Gaulle, de sa retraite de Colombey, annonce qu'il est prêt à « assumer les pouvoirs de la République » puis s'en explique avec talent dans une conférence de presse au palais d'Orsay, le 19 mai.

La question présente à tous les esprits est : sommes-nous à la veille d'un putsch militaire ? De Gaulle a fait passer le message à l'armée : non, il ne l'accepterait pas. S'engagent des conversations avec les principaux partis et les présidents des assemblées. De Gaulle, grand négociateur, leur dit en substance : « Non, je ne reviendrai pas au pouvoir à l'occasion d'un putsch, mais la menace est réelle. Si vous voulez l'éviter, appelez-moi au gouvernement par les voies légales. »

Après deux semaines de tractations, le président Coty désigne de Gaulle comme président du Conseil. Se présentant devant l'Assemblée nationale, il demande les pleins pouvoirs, annonce son intention d'établir une nouvelle Constitution qui sera soumise au peuple par référendum, et obtient que le Parlement suspende la session en cours jusqu'à la rentrée d'octobre. Il a tout en main et trois mois pour agir. Il a composé un gouvernement d'union nationale comportant des ministres de tous les partis, sauf le Parti communiste, avec Guy Mollet et Pierre Pflimlin, ministres d'État.

En principe, c'est pour le problème algérien qu'il a été rappelé au pouvoir. Il en mesure le caractère inextricable. N'a-t-il pas, quelques mois plus tôt, répondu à Christian Pineau qui l'interrogeait sur l'issue de ce drame : « Ce sera l'indépendance. » Il ne peut pas, et ne souhaite pas l'annoncer, bien évidemment, et il va, durant quatre longues années, combattre et négocier. Puisque c'est le problème brûlant, quelques jours après son investiture, il se rend à Alger et – c'est son génie – il est acclamé par une foule de Français et d'Algériens lorsque, du haut du balcon du gouvernement général, il s'écrit « Je vous ai compris. » Il annonce qu'il va intensifier les opérations de maintien de l'ordre et, quelques semaines plus tard, lance le plan de

Constantine pour renforcer l'économie de l'Algérie.

Un apparent apaisement ainsi obtenu, et l'armée rentrée dans l'ordre républicain, la tâche la plus urgente consistait à réformer les institutions avant l'échéance d'octobre. Michel Debré, nommé garde des Sceaux, en aura la charge. Il m'avait demandé d'être son directeur de cabinet. Je connaissais de longue date Michel Debré, qui durant tout son parcours politique était resté fidèle au Général, et dont les compétences en droit constitutionnel étaient avérées. Il a dirigé la rédaction de la nouvelle Constitution, animant tous les matins, au ministère place Vendôme, ce que le Général dans ses Mémoires qualifiera de « jeune équipe issue du Conseil d'État ». Nos travaux du matin étaient revus le soir au cours d'une réunion où, autour du Général, siégeaient Michel Debré, les ministres d'État et Georges Pompidou, alors directeur de cabinet à Matignon.

Se mettait ainsi au point la nouvelle Constitution qui visait à rétablir la solidité de nos institutions. Un gouvernement ayant l'initiative de la gouvernance avec un Premier ministre nommé par le président de la République, ce dernier étant élu non plus par le Parlement, mais par un collège plus large comptant des élus locaux. Le domaine réservé à la loi, laquelle exige le vote du Parlement, est réduit aux sujets essentiels. Le gouvernement peut agir par ordonnance et par décret. Quant à la responsabilité du gouvernement, la censure est bien encadrée. Il faut pour que le gouvernement soit renversé, la majorité absolue des membres composant l'Assemblée.

Nous avons travaillé tout l'été. Grâce à l'autorité du Général et au savoir-faire de Michel Debré, en trois mois, le texte était prêt. Le 4 septembre, place de la République, le Général a présenté au peuple la nouvelle Constitution. Le référendum du 28 septembre l'a ratifiée avec 80 % des suffrages. Les élections d'octobre ont donné à de Gaulle une majorité avec le plus grand nombre de sièges au parti qui se réclamait du gaullisme, l'Union pour la Nouvelle République (UNR). En décembre le général de Gaulle, élu président de la République, s'installe à l'Élysée pour sept ans en janvier 1959 et nomme Michel Debré Premier ministre. En six mois, la V^e République a été mise en place. La stabilité des institutions est assurée, prélude indispensable à l'action.

Entre-temps, il avait fallu établir le budget de 1959. On pouvait penser que de Gaulle n'était pas un spécialiste des finances publiques. Mais il était résolu à les redresser. Il constitue autour de lui un comité dirigé par l'économiste Jacques Rueff, entouré de quelques membres de son cabinet. Le budget établi en équilibre, le franc dévalué de façon judicieuse, on crée le nouveau franc égal à cent anciens francs. Voici les finances et l'économie françaises d'aplomb. De Gaulle a tout en main pour aller de l'avant et pour redonner à la France sa place dans le monde. Et moi, au cabinet de Michel Debré, Premier ministre, je participe à mon niveau à ce grand redressement de la France. Ainsi, de nouveau souffle sur la Patrie le vent brûlant du gaullisme.

Je vais me trouver associé au processus d'évolution fixé par la Constitution de ces territoires qui, après avoir fait partie de l'Empire, avaient déjà un peu évolué depuis la fin de la guerre sous le vocable d'« Union française ».

Le Général sait que le temps de la colonisation est révolu. Dans la Constitution, il a fait inscrire la création de la Communauté. Nos colonies pourront, si elles le souhaitent, obtenir l'autonomie interne, c'est-à-dire se gérer elles-mêmes dans un ensemble où la France gardera la responsabilité de la Défense et de la politique étrangère. Toutes nos colonies, à l'exception de la Guinée, ont voté oui à la Constitution. Certaines demeurent dans la République, il en va ainsi de nos possessions de l'Océanie. Nos possessions d'Afrique occidentale, d'Afrique équatoriale, ainsi que Madagascar, entrent dans la Communauté.

Cette évolution appelait des changements dans le personnel français qui jusqu'alors avait dirigé ces territoires, les gouverneurs qui prennent le titre de « haut-commissaire ». C'est ainsi qu'en juin 1959, Michel Debré me proposa le poste d'Abidjan, assez prestigieux puisque le gouvernement de la Côte d'Ivoire était aux mains d'Houphouët-Boigny qui avait été ministre du gouvernement français. C'était pour moi une promotion. C'est à cette occasion que j'eus pour la première fois un entretien avec le général de Gaulle qui m'a donné directement ses instructions. « Houphouët, me dit-il, veut tout régenter. Qu'il le fasse pour son territoire puisqu'il a maintenant l'autonomie. Mais je ne veux pas qu'il régent le haut-commissariat. » Et comme je quittais son bureau il m'adouba en quelque sorte avec un « Au revoir, monsieur le haut-commissaire. » Son idée était la décolonisation dans le calme et par étapes. C'est bien ainsi que le comprenaient les chefs d'État africains et malgache. Le tournant a été pris dès la fin de 1959 lors de la réunion à Saint-Louis du Sénégal du Conseil exécutif de la Communauté sous la présidence du Général. À la demande du Sénégal et du Mali, la tendance à l'indépendance a prévalu. Elle a été effective dans les mois qui suivirent. Au milieu de l'année 1960, nos colonies d'Afrique noire et Madagascar étaient passées – en l'espace de deux ans et sans qu'une goutte de sang ait coulé – du statut de colonie à celui d'État indépendant. Vraiment, la sûreté de main du Général était miraculeuse. J'avais à Abidjan connu ce passage et j'y ai été maintenu comme ambassadeur jusqu'au printemps 1961. Durant les négociations de l'année 1960, j'avais reçu directement mes instructions du Général qui avait conclu l'entretien par : « Vous m'avez bien compris, Guéna ? » et moi de lui répondre : « Oui, mon général ». Ma mission accomplie, le Général m'a reçu de nouveau, il m'a interrogé sur l'avenir de la Côte d'Ivoire, et, me reconduisant jusqu'à la porte de son bureau, m'a dit : « Vous avez bien agi en Côte d'Ivoire, Guéna, vous avez fait ce qu'il fallait faire. » Je pensais que c'était vraiment un honneur et un bonheur de servir un tel chef. Ajoutons que l'amitié entre la France et ses anciennes colonies aura duré de longues années dans la ligne de la France-Afrique fixée par le Général et mise en œuvre par Jacques Foccart.

Mais l'Algérie ? En avril 1961, alors que je venais de rentrer à Paris, a éclaté à Alger la rébellion des généraux Salan, Challe, Jouhaud et Zeller. De Gaulle condamne cette tentative de putsch. À Paris, on appelle à toutes fins utiles, des volontaires pour faire face à une éventuelle opération en métropole. J'en suis. On nous regroupe au ministère de l'Intérieur où, en dégraissant les mitraillettes dont on nous a pourvus, nous attendons le pire, qui ne se produira pas, la fronde des généraux ayant fait fiasco en quelques jours.

Restait à négocier l'indépendance de l'Algérie. L'opinion en France y était prête. Le Général se résolut à ce qu'il savait, depuis le début, inéluctable. Les négociations engagées à Évian allaient vers une solution où les intérêts de la France et des Français d'Algérie semblaient pouvoir être, dans une certaine mesure, préservés. Mais sur place, le pire se profilait à la fois du fait des extrémistes algériens, et aussi de l'OAS qui, du côté français et sous l'influence du général Salan réfugié à l'étranger, mettait tout en œuvre pour aggraver la situation. Le sang coulait. Le Général lui-même dans l'attentat du Petit-Clamart le 22 août 1962 faillit perdre la vie. Les colons français fuyaient. Il ne pouvait en être autrement, dans une Algérie en état de semi-anarchie. Les tragédies finissent toujours dans le sang. L'Algérie n'y a rien gagné. Je pense parfois à ce qu'elle aurait pu devenir si les accords d'Évian s'étaient appliqués : les terres exploitées par nos colons seraient revenues aux Algériens, mais on pouvait imaginer quelques villes comme Oran avec un maire français, notre université maintenue, et, pourquoi pas, la population juive, qui apportait tant de choses positives en Afrique du Nord, demeurant sur place. Mais sans doute, la montée de l'islamisme à travers le monde n'aurait-elle pu s'accommoder de ce compromis.

Depuis son retour au pouvoir, l'objectif primordial de De Gaulle avait été de rendre à la France sa place de grande puissance parmi les Nations. Être l'un des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité, ce qu'il avait obtenu en 1945, c'était bien. Mais depuis lors avec l'Alliance atlantique et l'OTAN, nous étions devenus des vassaux des États-Unis. Et encore, en 1954 le Général, quoique hors de l'action politique, avait fait campagne contre le traité sur l'armée européenne, nous évitant le pire, la fin de notre Défense nationale, la fin de l'armée française.

Le Général, en huit ans d'efforts et de manœuvres conduites de main de maître, allait nous rendre notre indépendance. L'OTAN était aux ordres de Washington qui consultait parfois Londres, mais Paris jamais. Dès septembre 1958, de Gaulle demande officiellement qu'à toutes les décisions soit associée la France, et que le commandement devienne un triumvirat. Ni Eisenhower ni Macmillan n'ont daigné répondre à sa demande officielle. Simplement, le secrétaire d'État américain dans une conférence de presse, au détour d'une phrase, a réfuté cette suggestion. Le Général a aussitôt retiré la flotte française de Méditerranée du commandement de l'OTAN, au motif que nous menions des opérations en Algérie.

Quel est son raisonnement dans cette affaire fondamentale pour notre souveraineté, et qui le conduira à créer notre force de frappe militaire et à quitter l'OTAN ? Il s'en est souvent expliqué en public ou en petit comité. Nous sommes, face à ce que représente alors la menace soviétique potentielle, soumis aux décisions de Washington. Mais peut-on vraiment compter sur les États-Unis ? Peut-on s'en remettre à une autre puissance, même alliée, du destin de son pays ? De Gaulle rappelait qu'à la Première Guerre mondiale, nous avons dû attendre 1917 pour que les Américains se décident à entrer en guerre à nos côtés, et encore avait-il fallu contribuer à les armer. Et en 1940, ils nous avaient, avec commisération, regardés nous effondrer. Ils n'étaient entrés dans cette guerre qu'en décembre 1941, lorsque le Japon les avait attaqués. Certes, les États-Unis, en principe, ne laisseraient pas l'URSS s'étendre en Europe. Mais tout était possible, même une négociation dont leurs alliés auraient fait les frais. Il nous fallait donc disposer de notre propre force atomique. Autre hypothèse, une guerre préventive des États-Unis contre l'URSS. L'évoquant devant les écoles de guerre en 1959, le Général avait déclaré : « Si la France doit faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre. »

La ligne étant définie, il nous a dotés de sous-marins nucléaires et des armes qui les équipent. À mesure qu'il dispose des moyens, il relâche les liens avec l'OTAN et, en avril 1966, il quitte l'organisation intégrée qui ne conservera plus aucune base en France, mais en marquant bien que la France demeure dans l'Alliance atlantique. Le président Johnson pestera, mais son successeur, Nixon, pour son premier déplacement à l'étranger en 1969, choisira Paris et exprimera sa considération à de Gaulle.

L'armement nucléaire français allait-il dresser contre nous l'Union soviétique ? Non, car le Général, fort habilement, n'a jamais évoqué en parallèle la menace russe. Il a déclaré que nous disposions d'une force de frappe « tous azimuts ». Relations cordiales avec l'URSS, autour de la formule « détente, entente et coopération », reconnaissance de la Chine populaire, et distanciation par rapport aux États-Unis donneront à de Gaulle une image exceptionnelle dans le monde : accueil de l'Amérique latine, discours de Phnom Penh.

Oui, le rayonnement de la France sur toute la planète était assuré. Quelle merveille !

Quant à l'Europe, de Gaulle n'y a jamais cru. Il a écarté toute formule fédérale et même confédérale. L'Europe devait être orientée, autant que faire se peut, par la France et l'Allemagne agissant côte à côte, comme l'avait marqué l'accueil d'Adenauer à Colombey dès septembre 1958.

*

Depuis la fin de ma mission en Côte d'Ivoire, en 1961, j'ai repris rang au Conseil d'État. Évidemment je souhaitais retrouver une activité plus engagée. Pourquoi pas en politique ? L'échéance électorale était bien lointaine, la fin de

l'année 1963. Mais le général de Gaulle, après l'attentat du Petit-Clamart, a décidé de hâter l'indispensable réforme de l'élection présidentielle, en estimant que la stature du président de la République dans notre Constitution impliquait l'élection au suffrage universel. À la rentrée d'octobre 1962, une fronde se déclare à l'Assemblée contre cette réforme, et le gouvernement Pompidou, celui-ci ayant succédé à Michel Debré au mois d'avril, est censuré. De Gaulle maintient sa réforme et dissout l'Assemblée. Je décide de me présenter en Dordogne. La campagne du référendum me permet de m'y faire connaître. Je mène ensuite avec vigueur la campagne des législatives et, en novembre 1962, je deviens député de la Dordogne. Durant les cinq ans de ce premier mandat j'apporterai mon suffrage aux lois proposées par le gouvernement et aux initiatives du Général, parfois même mon discours. Je ne prétends pas m'être affirmé d'emblée à la tribune de l'Assemblée. Mes interventions ne furent ni nombreuses ni notoires. Je m'efforçais de parler sans notes. Je fus très flatté lorsque dans un débat de censure, le groupe me confia la charge de m'exprimer en son nom.

J'avais aussi l'occasion d'être invité à des réceptions à l'Élysée et d'observer le Général. Je me rappelle, lors d'un dîner en l'honneur d'un chef d'État étranger, le bruit courant soudain que Salan n'avait pas été condamné à mort par le Haut Tribunal militaire, le visage ravagé du Général. Faute de pouvoir faire exécuter Salan, refuserait-il la grâce au général Jouhaud ?¹ J'ai mesuré le poids écrasant du pouvoir suprême quand la raison d'État se heurte aux sentiments d'humanité.

En 1966, j'ai participé à une mission aux États-Unis avec une délégation parlementaire de l'OTAN. Avant notre retour, nous avons été reçus à déjeuner par le secrétaire d'État Dean Rusk. À la fin du déjeuner il prit la parole et critiqua assez vivement la sortie de la France de l'OTAN et aussi le discours prononcé par le Général à Phnom Penh incitant Washington à retirer son armée du Vietnam. Je me permis de répondre à Dean Rusk en justifiant les initiatives du général de Gaulle. Dean Rusk, dans sa réplique, atténua ses critiques. Rentré à Paris, je reconstituai ce dialogue dans une note que je transmis à l'Élysée. Le directeur de cabinet, Galichon, me dit que le Général l'avait lue et appréciée.

La vie politique continuait. De Gaulle l'avait emporté à la présidentielle de novembre 1965 face à François Mitterrand et à Jean Lecanuet, mais après avoir subi l'épreuve du ballottage. Et en mars 1967, la majorité n'avait gagné que de justesse, avec un seul siège d'avance. Il se trouve que j'étais réélu ; et le Général, me rapporta-t-on, scrutant les résultats, avait dit : « Tiens, Guéna l'a emporté de mille voix ! » Quelques jours plus tard, Pompidou, qui remaniait le gouvernement, m'appela pour me confier le portefeuille des Postes et Télécommunications.

Je verrai donc, et j'entendrai le Général au moins une fois par semaine, lors du Conseil des ministres. Je l'entendrai exposer sa politique étrangère vis-à-vis des États-Unis, de l'Union soviétique, du Moyen-Orient où s'affrontent

Israël et les Arabes. Je le verrai gouverner. Je vivrai en direct ce que jusqu'alors j'avais perçu indirectement.

Et voici Mai-1968. On a cherché à expliquer l'inexplicable. Pourquoi cette révolte des étudiants, et d'une telle ampleur, dans un pays qui ne souffre de rien ? Il n'y a pas de chômage, pas de pauvreté, pas d'inégalités flagrantes, pas d'atteintes aux libertés. Les trop nombreuses évocations, on pourrait presque dire célébrations, dans les médias pour le quarantième anniversaire, m'auront vraiment exaspéré. J'étais du côté de l'ordre républicain et de la responsabilité, face à un désordre injustifié.

On a, après coup, souligné que de Gaulle et son Premier ministre Pompidou avaient divergé dans le traitement de cette crise et qu'il en était résulté une faille entre eux. C'est vrai. De Gaulle mettra fin aux fonctions du Premier ministre, qui ensuite prendra parfois des attitudes réservées vis-à-vis du Président, au point que lors de la présidentielle de 1969, de Gaulle certes ratifiera la candidature à l'Élysée de son ancien Premier ministre, mais par une lettre personnelle non publiée.

Voici mon sentiment. Mai-1968 a été une explosion inattendue et incompréhensible. Que faire ? De Gaulle sait qu'on ne la surmontera pas de façon classique. Dès lors qu'il n'est pas question d'ouvrir le feu sur les manifestants, il faut trouver une réplique éclatante. Le Général a accompli le voyage qu'il avait de longue date programmé en Roumanie et, à son retour, a dénoncé la « chienlit ». Rien ! Puis il annonce un référendum sur la participation. Rien ! Quand il a reçu ses ministres un à un, je lui ai suggéré de recourir aux pleins pouvoirs de l'article 16. Il m'a répondu « Pas encore. »

Pompidou, lui, s'attache à faire face aux troubles de l'ordre public et cherche la voie d'une négociation. Chaque matin, il réunit autour de lui, à Matignon, les autorités responsables de l'ordre public, ministre de l'Intérieur, directeur de la Sécurité publique, préfet de police, ministre des Armées, ainsi que les ministres en charge de services publics paralysés par les grèves, Chamant pour les Transports, Guichard pour EDF, moi-même pour le courrier et le téléphone. Et il donne des instructions judicieuses, même si elles n'ont eu qu'un effet limité. Pour négocier, il a dès le premier jour, lorsqu'il est rentré de son voyage au Népal, autorisé la réouverture de la Sorbonne. En vain. Il se tourne alors vers les syndicats puisque la classe ouvrière, dans le sillage des étudiants, est entrée en grève. Et ce sera la négociation de Grenelle les 25 et 26 mai, qui semble aboutir, au prix de lourdes concessions du pouvoir. Également en vain. Le lundi 27 mai, se tient un Conseil des ministres alors qu'on vient d'apprendre que Séguy, le secrétaire général de la CGT, a été désavoué par les ouvriers de Renault pour avoir ratifié les accords de Grenelle. Deux jours plus tard, Mitterrand annonce sa candidature à l'Élysée, et le Parti communiste organise une grande manifestation de rue à Paris.

La contre-attaque du général de Gaulle va triompher. On a brodé autour de son départ pour Baden, le mercredi 29 mai, en oubliant que c'est faute de moyens de transmission qu'il avait dû modifier son rendez-vous avec Massu,

d'abord envisagé en Alsace au mont Sainte-Odile. J'ai déjà apporté, dans un autre ouvrage², un témoignage sur la manœuvre de De Gaulle. Je le renouvelle. Nous devions tenir un Conseil des ministres le mercredi 29 mai, (comme tous les mercredis), à 10 heures. J'arrive de bonne heure ce jour-là à mon ministère. Ma secrétaire me fait passer une note à la suite d'un appel téléphonique de l'Élysée, ainsi rédigée : « Le Conseil des ministres prévu pour ce matin 10 heures est annulé. Il est reporté à demain 15 heures. »

Le lendemain à 15 heures, nous entrons dans la salle du Conseil. Le Général s'assoit et dit d'une voix forte : « J'ai un mandat du peuple. Je ne me retirerai pas ! » Nous comprenons qu'il a gagné. La France entière ne s'y méprendra pas lorsque, une demi-heure plus tard, il lancera, en l'ouvrant par cette même phrase, son appel à la radio. Les grands généraux sont ceux qui savent lancer des contre-attaques foudroyantes. Il est vrai que le parti gaulliste se mobilisait depuis quelques jours et avait prévu une manifestation aux Champs-Élysées pour cet après-midi du jeudi 30 mai. Elle a été triomphale.

Une fois de plus, de Gaulle avait gagné ! Mais je maintiens que Pompidou n'avait point failli.

Ce 30 mai, le président de la République avait prononcé la dissolution de l'Assemblée. Les élections législatives en fin juin ont été triomphales pour le parti gaulliste. Le 13 juillet, Couve de Murville remplaçait Pompidou au poste de Premier ministre.

Nous pouvions repartir de l'avant. Mais le Général portait en lui les blessures de Mai-1968. À peine à mi-mandat, il lui fallait reprendre la main pour maintenir sa marque sur la gouvernance de la France, pendant les quatre années à venir. Il s'interrogeait. Un référendum sur la participation le tentait, celui qu'il avait envisagé pour mettre fin à la crise de mai. Les échos du projet dans l'opinion n'étaient pas significatifs. Il se fixa sur une réforme régionale, judicieuse sans doute, mais qui n'intéressait pas l'opinion, accompagnée d'une réforme du Sénat, lequel aurait fusionné avec le Conseil économique et social, idée qui ne faisait pas son chemin dans les esprits. Le texte qui s'annonçait, rapiécage de plusieurs lois, n'avait pas la simplicité souhaitable pour un référendum. On s'y est tenu cependant, et la campagne a commencé. J'ai été inquiet, lors des premières réunions que je tenais en Dordogne, devant des auditoires peu nombreux et sans ardeur.

Une dizaine de jours avant le vote du 27 avril, sont apparus les premiers sondages négatifs. L'inquiétude s'est installée dans notre camp et chez les ministres. Le mercredi 23 avril, a eu lieu le Conseil des ministres avec un ordre du jour banal. En levant la séance, le Général s'est exprimé ainsi : « Notre ordre du jour est épuisé. Nous allons lever la séance. À mercredi prochain... » Les ministres se sont figés : serions-nous encore là mercredi prochain ? Le Général qui a ressenti notre trouble, a dit alors : « Oui, à mercredi prochain. Je le crois, je l'espère. Sinon un chapitre de l'Histoire de France serait terminé. »

Le dimanche 27 avril, dans la soirée, la défaite était consommée. Juste

après minuit, dans un communiqué, le Général annonçait qu'il quittait ses fonctions de président de la République le 28 avril à 12 heures.

Nous étions entrés dans l'outre-Gaulle.

1- Suite au putsch des Généraux en 1961.

2- *De Gaulle*, Gründ, 2007.

Chapitre II

La campagne présidentielle de 1969

Ce lundi 28 avril à midi, conformément à la Constitution, le président du Sénat, Alain Poher, prendra à titre intérimaire les fonctions de président.

Au gouvernement, même si nous nous attendions à cette issue, nous sommes atterrés. Couve de Murville, Premier ministre, a convoqué les ministres, ce jour, à 11 heures, à l'hôtel Matignon. Manque René Capitant qui a démissionné dès ce matin, n'envisageant pas de siéger sous la présidence de Poher qu'il tient pour responsable de l'échec du référendum. « Vous avez joué, lui a-t-il écrit, un rôle trop déterminant dans la campagne qui a réussi à obtenir du peuple français qu'il désavoue la politique menée par le général de Gaulle, et je suis moi-même trop étroitement lié à celle-ci pour que je puisse concevoir la possibilité d'une collaboration, même provisoire, avec vous. » Je me demandais si Malraux aurait une réaction comparable. Non, il est là, présent, attentif, l'œil vif, alors que nous sommes tous comme abattus par l'événement. Il observe ce tournant historique. Mais son émotion, il la traduira plus tard dans *Les Chênes qu'on abat*.

Quant à Couve de Murville, pourtant imperturbable de nature, il semble décontenancé. En ouvrant la séance, il croit devoir préciser qu'il ne s'agit pas d'un Conseil de cabinet mais d'une réunion des membres du gouvernement. Il lit la lettre que lui a adressée le Général en lui faisant tenir le communiqué annonçant sa démission. Il précise qu'il s'abstient de citer les passages le concernant personnellement où le Général lui renouvelle sa confiance et son amitié. Puis il annonce qu'il a transmis l'acte de démission du Général au Conseil constitutionnel afin qu'il en soit pris acte. Couve ajoute : « J'ai eu une communication téléphonique avec Poher : il s'installera à l'Élysée en début d'après-midi. J'ai rendez-vous avec lui à seize heures. »

Dans cette conjoncture sans précédent, Couve va donner son sentiment sur le rôle du gouvernement : « Quant au gouvernement, il assure la continuité des pouvoirs publics pendant la période intérimaire, au titre de l'expédition des affaires courantes, sauf s'il y avait de grandes décisions politiques à prendre d'urgence, mais ce n'est pas le cas. Sa mission essentielle est d'assurer l'élection du nouveau président. » Toutefois il ajoute que Capitant n'est pas d'accord avec cette interprétation et il donne connaissance de la lettre de celui-ci à Poher. Aussitôt les objections fusent. Nous sommes

nombreux à contester l'interprétation minimaliste du Premier ministre sur le rôle du gouvernement. Nous plaillons que nous avons la charge de l'exécutif et que, malgré la présence d'un intérimaire, c'est le gouvernement qui doit gouverner. J'interviens pour rappeler que l'intérimaire voit ses pouvoirs limités par la Constitution puisqu'il ne peut ni dissoudre l'Assemblée, ni accepter la démission du gouvernement. Il est clair que, dans l'ensemble, les ministres jugent que c'est le gouvernement qui détient la réalité du pouvoir et que nous devons bannir le terme d'« affaires courantes ». Roger Frey demande même que nous fixions un ordre du jour au Parlement.

Couve de Murville se reprend aussitôt. Il est d'accord pour que le gouvernement conserve la plénitude de ses pouvoirs. Nous sommes donc réunis en « Conseil de cabinet », réunion de tous les ministres sous la présidence du chef du gouvernement, avec la capacité de trancher tous problèmes politiques. Ainsi fonctionnait la IV^e République – et la III^e –, le Conseil des ministres sous ces régimes siégeant sous la présidence du chef de l'État, pour valider solennellement les décisions du conseil de cabinet. Michel Debré, Premier ministre, avait convoqué à diverses reprises, durant l'année 1959, des Conseils de cabinet jusqu'à ce que l'Élysée lui laisse entendre que cette pratique n'était plus de mise sous la V^e République. Mais un président intérimaire n'a pas la légitimité d'un président élu.

La réunion de ce 28 avril se termine par la diffusion d'un communiqué sans équivoque : « Le gouvernement assumera les responsabilités qu'il tient de la Constitution », ce qui renvoie à l'article 20 : « Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. »

*

Le soir, à la télévision, toute la France verra l'intérimaire prendre possession du palais de l'Élysée qu'ont quitté à midi les proches collaborateurs du Général. Un gros homme, mal à l'aise, descend d'une voiture officielle, suivi du général commandant le palais du Luxembourg, boudiné dans son uniforme. L'irréversible est accompli. Reste à éviter l'irréparable.

Mardi 29 avril, Georges Pompidou monte sur la scène. Avant d'avoir pris aucun contact officiel avec son parti, afin que sa candidature soit celle de l'homme d'État et non du partisan, il annonce dans la matinée qu'il se présente à l'Élysée. « Dans l'incertitude que connaît actuellement le pays, j'ai résolu de me présenter aux suffrages des Français. En le faisant, j'ai le sentiment d'obéir à mon devoir, la volonté de maintenir une continuité et une stabilité nécessaires, l'espoir de préparer l'avenir. » La veille, il a écrit au général de Gaulle qui lui répond le 30 en lui ouvrant la barrière : « Après ce que je vous ai dit maintes fois naguère et ce que j'ai déclaré publiquement à votre sujet, vous êtes certainement fondé à croire que j'approuve votre candidature. Je l'approuve en effet. Sans doute eût-il mieux valu que vous ne

l'avez pas annoncée plusieurs semaines à l'avance, ce qui a fait perdre certaines voix au "oui", vous en fera perdre quelques-unes à vous-même et surtout pourra vous gêner un peu dans votre personnage, si vous êtes élu. Mais dans les circonstances présentes, il est archinaturel et tout à fait indiqué que vous vous présentiez... » Cette lettre, Pompidou ne peut la publier, mais il sait qu'il n'essuiera de De Gaulle aucun désaveu durant sa campagne.

Son communiqué à la presse diffusé, Pompidou réunit le bureau du groupe UDR¹ de l'Assemblée nationale où il dévoile l'idée-force de sa campagne : « Continuité en même temps qu'ouverture ». À 3 heures de l'après-midi, ce 29 avril, il se tient devant le groupe au complet, avec les ministres UDR, dans la salle Colbert. Chaleureusement accueilli, il rend hommage au général de Gaulle et réprime un bref sanglot. De l'échec du Général, il donne son explication : « J'ai toujours pensé qu'en France, deux septennats, c'était trop. » Il se fait modeste : « De toute façon, historiquement, je suis perdant. On ne succède pas au général de Gaulle. » Puis il fixe quelques directives pour sa campagne. Il ne souhaite pas multiplier les grands meetings, surtout en dehors de sa présence. Que chaque député fasse dans son département « une campagne de conseiller général ». Il apparaît que Pompidou compte être élu dès le premier tour.

Il lui faut, pour y parvenir, le soutien des républicains indépendants. Les députés de ce groupe lui sont en majorité acquis, mais pas encore Valéry Giscard d'Estaing qui y compte un certain nombre d'inconditionnels. Et à ses yeux, pour l'avenir, le rival est Pompidou qui pourrait lui barrer le chemin de l'Élysée pendant quatorze ans. Durant deux jours, il va s'agiter en cherchant à convaincre Antoine Pinay de se présenter, dans l'espoir que celui-ci lui passerait le flambeau avant la fin du septennat. Comme ministre des PTT, je suis un peu au courant de ces tractations. Naguère, Pompidou avait fait mettre Giscard sur écoutes. Une mise sur écoutes exigeait la signature des ministres des Armées, de l'Intérieur et des PTT. Pour Giscard, les choses s'étaient passées avant que je ne sois ministre et, de plus, je n'avais pas connaissance des enregistrements sauf dans les cas où l'officier compétent du SDECE jugeait devoir m'en communiquer la teneur, ce qu'il a fait en l'espèce. Le 28 et le 29, Giscard insiste vivement auprès de Pinay, mais celui-ci persiste dans son refus. Et le mercredi 30, Giscard annonce son ralliement à Pompidou. Et il ne le fera pas à demi. À travers le pays, une affiche représentant son visage en tramé, annonce : « Libéral, centriste, européen, Valéry Giscard d'Estaing vote Pompidou. » C'est un ralliement très important, dont il faudra payer le prix.

*

Le vendredi 2 mai, le Conseil des ministres se réunit pour la première fois sous la présidence de Poher. L'affrontement est prévisible. Poher, à peine installé à l'Élysée, a laissé entendre qu'il compte aller vers le changement, notamment pour l'ORTF qu'il voudrait plus indépendant de l'exécutif, c'est-

à-dire du gouvernement. Et il a déjà convoqué le président du conseil d'administration pour le lui signifier. Il essaie de lancer l'idée du changement à laquelle il arrimera sa propre campagne. Et on ne doute plus qu'il sera candidat. Ses amis politiques commencent à distiller les propos les plus malveillants sur de Gaulle ou du moins sur son entourage. Ils raconteront que Poher est arrivé dans un palais d'où tous les dossiers avaient été enlevés : la politique de la terre brûlée ! Lorsque Jacques Foccart, secrétaire général de la Communauté, sera remplacé à la fin de la semaine, on inventera que l'on aurait découvert dans son bureau une commode bourrée de matériels d'écoutes. Poher dévoilera le chiffre des fonds secrets de la Présidence et annoncera qu'il en fait don à des œuvres charitables, comme si de Gaulle avait l'habitude de se les mettre dans la poche. Un environnement misérable qui fait que Poher, pénétrant ce vendredi matin 2 mai dans la salle du Conseil, ne peut que ressentir l'hostilité opaque qui l'entoure. À son entrée, l'huissier commence par s'embrouiller dans une annonce compliquée : « Monsieur le président du Sénat... (*Silence*) assurant l'intérim (*Silence*)... de la République... » Nous sommes debout, figés contre la table du Conseil, ce qui ne permettra pas à Poher de nous saluer individuellement. Il hésite un instant puis se glisse à son fauteuil, entre Malraux et Debré, face à Couve de Murville.

Celui-ci, depuis lundi, a jugé le personnage et ne le ménagera pas. Le premier incident est suscité par deux projets de loi qui, approuvés sans problème par le Conseil, doivent être transmis au Parlement. Poher suggère, d'une voix mielleuse, au Premier ministre, que l'un des deux textes soit soumis au Sénat avant son examen par l'Assemblée. Couve répond sèchement qu'il ne saurait en être question. Poher reste sans voix, puis se tournant vers Michel Debré : « Monsieur le ministre des Affaires étrangères, vous avez la parole pour le tour d'horizon diplomatique, communication habituelle, je crois. » « Ma communication sera brève », répond Debré qui, à mesure qu'il lit la note d'une page qu'il a préparée, va devenir véhément tandis que le visage de Poher se décompose. « Le seul fait notable en ce domaine, déclare Debré, est le départ du général de Gaulle. Partout a régné la stupéfaction. On s'étonne partout dans le monde que des causes circonstanciennes bien connues aient produit un tel résultat » et il poursuit sur ce ton, crescendo. Poher, timidement : « Dans cette période, il vaut mieux éviter de manquer à l'objectivité. » Debré, vivement : « Ce que j'ai dit est strictement objectif. » Couve de Murville : « Il est difficile de dire qu'on manque d'objectivité en déclarant que le départ du général de Gaulle est un événement mondial. » Poher, conciliant : « C'est vrai dans la forme où vous le dites... » puis soudain inquiet : « En ce qui concerne le communiqué, que dirons-nous ? Je pense qu'il ne faut pas faire état de controverses ? » Couve, implacable : « Jusqu'ici nous n'avions jamais de controverses. Mais les choses ont changé. »

Dernier point à l'ordre du jour, l'ouverture de la campagne électorale. Poher : « Il faut aussi penser pour l'ORTF... à prendre les dispositions pour

veiller à l'objectivité. » Couve répond que c'est l'affaire du gouvernement : « Je m'en entretiendrai avec le président du conseil d'administration de l'ORTF... » Et il ajoute, regardant fixement Poher... « ...Que vous connaissez, je crois. » Poher accuse le coup avec un sourire gêné. La séance est levée.

*

Le 12 mai, Poher annonce sa candidature. Étrange élection d'où la gauche sera comme absente, une gauche qui ne s'est pas relevée de la bévée de Mitterrand du 29 mai 1968, annonçant sa candidature à l'Élysée ! Pour le Parti socialiste, Gaston Defferre se met sur les rangs, flanqué de Mendès France dont il ferait son Premier ministre, campagne en duo où les deux complices semblent jouer une saynète. Sur leur gauche, Michel Rocard, encore peu connu, lance une campagne dans le style logomachique dont il a le secret. Poher devient donc le candidat de tous ceux qui rejettent le gaullisme. Il n'est jusqu'aux électeurs communistes qui ne soient sensibles à cette tentation. Mais le PC ne peut laisser ainsi glisser son électorat. Il présente Jacques Duclos qui, au premier tour, mobilisera son monde avec une prestation habile, populaire et cordiale. Il est donc clair que l'élection se joue entre Pompidou qui a besoin, outre les votes gaullistes, de séduire les centristes, et Poher qui en appelle aux antigauillistes. À ce stade, Poher est inquiétant. Michel Debré me rassure : « Poher s'effondrera, me prédit-il, dès qu'on le verra à la télévision. » Juste pronostic.

Nous sommes à un stade où Pompidou doit donner des gages à l'électorat centriste et infléchir ses thèmes de campagne, en mettant l'accent sur l'ouverture et la réconciliation « qu'on aurait dû faire dès juillet 1968 », précise-t-il. Il ira jusqu'à dire qu'il faut certes sauvegarder les institutions et d'abord le président de la République mais que celui-ci ne doit avoir ni tous les pouvoirs, ni même un domaine réservé. Il obtiendra le ralliement de Jacques Duhamel, chef des centristes.

Je pensais que ce n'était là qu'une manœuvre électorale et qu'une fois élu, le président reprendrait tout en main. Il en a été ainsi, mais je comprends bientôt que Pompidou se doit de donner quelques gages concrets, ce qui était dans l'ordre des choses, et que je serai, j'ose dire, de ceux qui en paieront le prix. En effet, exposant ses projets devant le Comité central de l'UDR, il évoque certains équipements défectueux dans notre pays : « Les autoroutes qui s'améliorent grâce aux efforts d'Albin Chalandon et le téléphone qui est tout à fait insuffisant... », m'apercevant au premier rang : « ... malgré ce que fait notre ami Guéna. » Je vacille sous le coup. Quelques politiques avisés autour de moi me regardent soudain d'un autre air. Le lendemain, 15 mai, à Europe 1, Pompidou en rajoute : « Le téléphone est une misère en France et pourtant les crédits ont été augmentés considérablement... J'en suis venu à l'idée qu'une compagnie nationale du téléphone qui pourrait emprunter, donc

avoir d'autres recettes immédiates, serait une heureuse formule. » Avait-il oublié tout ce que durant l'année où j'avais été son ministre des PTT, nous avions fait d'un commun accord pour le téléphone, et les premiers résultats acquis ? Le programme d'automatisation générale et sa mise en œuvre, Pompidou m'incitant à conclure un emprunt dans le privé (« Où, lui demandai-je ? » « — Chez Rothschild »), ma querelle avec Debré qui voulait déduire le montant de cet emprunt de ma dotation budgétaire, l'arbitrage, évidemment en ma faveur, de Pompidou. J'avais présente à l'esprit la proposition au débotté de Giscard pour la création d'une compagnie du téléphone, sans préciser s'il la voyait privée, publique ou mixte et mon entretien alors sur le sujet avec Pompidou qui a tranché contre cette innovation. J'étais sans rancœur, ayant déjà quelque expérience de la politique, mais sans illusion pour la suite.

Peu à peu, Pompidou avait redressé la courbe des sondages à son profit, à mesure que la médiocrité de Poher éclatait, comme l'avait prédit Debré.

J'assiste le soir du 22 mai à la réunion publique de Pompidou à Bordeaux, dans cette triste salle poussiéreuse où nous avons tenu, un mois plus tôt, le meeting pour le « oui » au référendum, avec Chaban. Sur la scène, outre Pompidou, siègent Chaban et le président du comité de soutien. Les ministres présents, tous ceux de la région, sont dans la salle, Pompidou prenant soin de ne pas s'identifier avec l'actuel gouvernement qui ne symbolise pas l'ouverture. Debout devant le micro, sans notes, il s'exprime, se répète parfois et termine sur un : « Votez pour moi ! » Durant son discours, quelques agitateurs dans le public lui reprochent sa responsabilité dans le départ du Général, exilé en Irlande. Pompidou fait mine de ne pas comprendre et réplique, aux applaudissements de l'assistance : « D'où il est, d'Irlande, il nous domine tous de toute sa stature. »

Pour ma part, avec constance, je tiens des réunions dans les principales communes de ma circonscription, en menant la campagne de type « conseil général » qu'a souhaitée Pompidou. Et je sens en Dordogne passer un bon courant. J'ai confiance.

Dimanche 1^{er} juin, premier tour. La veille, j'ai appris que le cabinet de Poher, s'adressant, sans m'en informer, à la direction des télécommunications de Paris, avait demandé la mise à sa disposition de lignes supplémentaires pour le dimanche soir. Le directeur avait acheminé un petit central sur camion devant la permanence du candidat. Comment ? Le candidat Poher se permettait de donner des ordres directement à mes services ? Je les ai annulés. Le camion a quitté la permanence de Poher qui tempêtera contre moi. Qu'aurait-il eu de si important à dire, ce dimanche 1^{er} juin au soir ? Rien. Pompidou, au-delà de toutes les prévisions des sondages, frôle les 44 % tandis que Poher avec 23 % ne dépasse Jacques Duclos que d'à peine deux points. C'est pour lui une défaite cuisante. La dignité eût été pour Poher de se retirer et de laisser Pompidou au second tour, face au communiste. Mais Poher rêvait encore d'un vaste cartel des voix antigaulistes en sa faveur. Les communistes

ne lui laissaient guère d'illusion qui, dès l'ouverture de la campagne, avaient clamé que Pompidou et Poher, c'était « bonnet blanc et blanc bonnet ». Au second tour, le PC a lancé la consigne de l'abstention, favorable à Pompidou, en raison du maintien assuré, si celui-ci était élu, de la politique de rupture d'avec l'OTAN. Fort habilement Pompidou a dénoncé cette abstention et les piquets de surveillants que le PC envisage de placer devant les bureaux de vote, mais il n'en pensait pas moins.

Le Conseil des ministres du 6 juin se déroule dans l'indifférence. Poher n'existe plus. Au moment de lever la séance, soit naïveté de sa part, soit simple courtoisie, il conclut : « Puisque nous n'aurons plus d'autre rencontre durant la période intérimaire, je vous remercie du concours que vous m'avez accordé pendant cette période difficile. »

Le dimanche 15 juin, Pompidou l'emporte avec plus de 57 % des voix. On compte quelque 3 600 000 suffrages exprimés de moins qu'au premier tour, et Pompidou n'a progressé que d'un million de voix d'un tour à l'autre. Mais il est élu.

*

Une semaine plus tard, le nouveau gouvernement est constitué. Nous savions, dès avant le premier tour, que Jacques Chaban-Delmas deviendrait le Premier ministre. Mais quels seront les principaux ministres ? Pompidou fait pressentir Pinay pour les Finances. Consternation – j'en suis informé – chez Giscard, d'autant qu'il n'est sollicité pour aucun portefeuille. Ses amis lui suggèrent de demander la Défense, ce qui serait à ses yeux un pis-aller. Pinay qui, depuis dix ans, préfère jouer au patriarce, infailible dès lors qu'il n'exerce aucune responsabilité, écarte la proposition de Pompidou. Les Finances reviendront donc à Giscard. Dans les listes qui commencent à circuler, mon nom n'apparaît guère. Il faut faire place aux nouveaux ralliés. Mais j'ai le sentiment qu'on me porte un mauvais coup.

Le 19 juin, le gouvernement sortant se retrouve une dernière fois sous la présidence de Couve de Murville qui nous remercie : « Je vous ai réunis pour prendre officiellement congé du gouvernement et je vous renouvelle mes remerciements. Depuis le 12 juillet dernier (date de sa prise de fonction), nous avons fait tous un certain nombre de choses. Ce n'est sans doute pas le lieu de prononcer un panégyrique, ce n'est d'ailleurs jamais le lieu, mais en un peu moins d'un an, nous avons dû remettre la France en route et rétablir la situation dans tous les domaines. » Et il rappelle ce qui fut accompli, après les désordres de 1968, dans l'enseignement, le social ainsi que pour les affaires économiques, financières et monétaires... « Demain, conclut-il, j'écirai au général de Gaulle pour lui exprimer mon attachement, ma reconnaissance et mes sentiments, et aussi les vôtres, pour l'élan unanime qui continuera à nous attacher à lui. » Tout est dit, et nous allons nous séparer, mais Michel Debré tient, comme le plus ancien des ministres du Général, à répondre au Premier

ministre et il le fait de façon très émouvante, traduisant la considération particulière que nous avons éprouvée pour Couve, au fil de ce long intérim, concluant ainsi : « L'autre sentiment concerne le Général. Il aura été pour nous tous un moment considérable de notre vie. Avec la démission de ce gouvernement demain, s'achève une période de notre existence. »

La scène ne manque pas de grandeur.

Le vendredi 20 juin, Pompidou est installé à l'Élysée. En habit, portant les insignes de Grand-Croix de la Légion d'honneur, il reçoit des mains du grand chancelier le collier de grand maître de l'Ordre.

Le samedi et le dimanche, Chaban-Delmas, nommé Premier ministre, affine ses dosages entre la continuité et l'ouverture. Edgar Faure est écarté tandis qu'outre Giscard, entrent au gouvernement les centristes Pleven, Duhamel, Fontanet. Un instant oublié, Michel Debré obtient in extremis la Défense.

Lorsque le dimanche en fin d'après-midi, Chaban m'a appelé au téléphone, je savais qu'il allait m'exprimer ses regrets de ne pouvoir me faire une place dans son gouvernement. Vais-je repartir de l'avant ? Mais comment ?

Chapitre III

La reconquête

En ce dimanche 22 juin 1969, je prends conscience que je ne suis plus rien. J'ai perdu ma position de ministre. Je pourrais et je devrais me représenter à la députation, à condition que mon suppléant démissionne. Il m'apparaît que, sans vergogne, il ne le fera pas et je comprends bien vite que pour justifier l'injustifiable, il ne me ménagera pas. Passons.

Que faire ? Se battre.

J'y suis vivement poussé par tous mes militants qui se déchaînent contre l'attitude du suppléant et je sens chez mes électeurs un courant de sympathie. Bon. Je vais, dans l'attente des prochaines législatives, m'attacher à conquérir ces mandats territoriaux que j'avais manqués d'assez peu quelques années plus tôt, le canton et la ville de Périgueux.

Il me faut d'abord apurer ma situation vis-à-vis du Conseil d'État où je devrais – sauf à perdre toute rémunération – reprendre rang comme maître des requêtes. Heureusement, j'avais gardé le souvenir d'un texte passé inaperçu, adopté deux ou trois ans plus tôt. Le général de Gaulle, irrité contre des membres du Conseil d'État, anciens députés d'opposition, qui, de retour au Conseil, semblaient ne pas répondre aux obligations de réserve et de rigueur qu'on exige de cette haute juridiction, avait envisagé de poser en principe la non-réintégration des anciens parlementaires. Le texte retenu finalement était moins abrupt : les membres du Conseil pourraient être réintégrés mais à condition d'être chargés de mission hors du Conseil. J'évoquai cette solution auprès du cabinet du Premier ministre. Chaban me convoqua aussitôt et avec beaucoup d'amitié me dit qu'évidemment il me nommait pour la forme chargé de mission auprès du Premier ministre, sans mission, sans bureau, sans rémunération. Mais je retrouvais mon traitement de maître des requêtes, mon rang au Conseil, et toute disponibilité pour mener mon action publique.

La première bataille était proche : les élections cantonales en mars 1970. J'ai choisi le canton de Périgueux qui, à l'époque représentait la moitié de ma circonscription, avec, outre la ville de Périgueux, les six communes de l'agglomération, alors en voie d'urbanisation. J'ai mené une campagne active – il le fallait – n'oubliant aucun hameau ni aucun quartier. J'ai l'heureuse surprise d'être élu dès le premier tour avec 54 % des voix, marque de l'attachement des électeurs, à la fois au président de la République, au

gouvernement et à ma personne.

C'était un signe, mais guère plus qu'un signe car, à l'époque, avant toutes les mesures de décentralisation qui allaient se suivre durant trente années, le conseil général était une assemblée quasi-symbolique. En Dordogne, il était présidé par le socialiste Robert Lacoste qui, bien qu'ancien ministre, mais profondément jacobin, laissait sans hésitation les rênes du département au préfet. Nous siégeons normalement deux fois par an, chaque session durant deux semaines. On votait le budget sans trop entrer dans les détails. D'ailleurs, les journées étaient courtes avec une sérieuse pause pour le déjeuner, et la séance levée assez tôt dans l'après-midi lors de la session d'hiver, afin que les conseillers puissent rejoindre leur canton avant la nuit. Pour le déjeuner offert à l'une des sessions par le préfet, on levait la séance à 11 h 30, le temps de se préparer à cette manifestation solennelle. Il n'était pas question de délibérer dans l'après-midi, ce qui aurait été faire offense au préfet, comme si son déjeuner nous avait laissés en état de reprendre le harnais ! À l'autre session, c'est le conseil qui invitait le préfet, évidemment dans un restaurant, chaque conseiller payant son écot. Les indemnités que nous percevions étaient fort modestes, loin de ce qu'elles allaient devenir plus tard, et de même niveau pour le président et les membres. Après l'élection de 1970, alors que jusqu'en 1967 le conseil général de la Dordogne ne comptait aucun membre qui ne se soit réclamé de la gauche, nous nous sommes trouvés cinq ou six favorables au gouvernement en place. Dans les débats politiques qui ouvraient traditionnellement les sessions, durant une demi-journée, j'intervenais régulièrement. En maintes circonstances, je réclamaï le scrutin secret qui faisait apparaître une douzaine, voire une quinzaine de voix en faveur de la motion que je soutenais. Quelque chose était en train de changer dans cette assemblée.

Après mon élection de mars 1970, je me suis enquis auprès de Michel Jobert, secrétaire général de l'Élysée, si je pouvais solliciter l'audience du président de la République. Lorsque j'avais été écarté du gouvernement, je m'étais permis de formuler une telle demande, l'usage voulant, me semblait-il, que le président reçoive les ministres non maintenus. Il m'avait été répondu que Pompidou ne recevrait pas les ministres sortants d'un gouvernement auquel il n'avait pas lui-même appartenu. Cette fois, la réponse fut immédiate, j'étais convoqué à l'audience du président le 23 avril.

À l'heure précise, j'ai été introduit dans le bureau de Georges Pompidou, celui du Général, où rien, au premier coup d'œil, ne m'a semblé changé, ni dans l'ameublement, ni dans la décoration. L'entretien a duré une demi-heure, sur le ton de la conversation à bâtons rompus. Pompidou voulait marquer en me recevant qu'il me conservait sa confiance. « Je vous félicite pour les élections cantonales en Dordogne, me dit-il en m'accueillant, alors que, dans le Lot, les résultats n'ont pas été brillants. » J'aborde ensuite la question de mon siège de député, pour moi le seul vrai problème, et je lui dis que dans le maintien abusif de mon suppléant, je vois la main de Giscard d'Estaing.

Pompidou n'en marque pas d'étonnement et me demande seulement : « Pourquoi ? » Je lui réponds : « Pour renforcer son implantation dans le Sud-Ouest où il compte peu de députés. » Puis, comme depuis quelques semaines il a été question au ministère de la Coopération de me donner la présidence d'une de ces nombreuses sociétés d'État qui en dépendent, Pompidou me dit : « Alors, on parle du Bureau de développement de la production agricole pour vous. J'en suis d'accord. Cela se fera. » Cela ne s'est pas fait, à la fois en raison des viscosités de l'administration, parfois insurmontables, et aussi parce que je ne m'en suis guère occupé. J'avais d'ailleurs répondu à Pompidou que j'en étais moi aussi d'accord, que je l'en remerciais, mais que ce qui m'intéressait, c'était de retrouver une position politique nationale. « On verra cela plus tard », m'a-t-il répondu avec amabilité. Et de s'enquérir de ce que je faisais en dehors de mes activités en Dordogne : « Comme tous les hommes politiques en disponibilité, j'écris un ouvrage. » Lueur d'interrogation dans le regard de Pompidou... « Sur le mois de Mai 1968 ». L'œil de Pompidou devient noir. « Oh ! Je reste dans la droite ligne de l'orthodoxie et je ne manque en rien à mon devoir de discrétion, il n'y a pas de ragots. » Le regard noir s'adoucit. C'est le président qui relance la conversation sur mon avenir : « Pourquoi ne travaillez-vous pas à l'UNR ? » « Je m'y suis proposé, mais il n'y a pas eu de suite. » « C'est vrai qu'il y a de ce côté-là un certain désarroi. » Je me fais conciliant : les choses ne vont pas si mal, les élections cantonales ont confirmé notre implantation, nous pouvons gagner les législatives, sans même conclure d'alliances nouvelles, à les supposer possibles. « Nous pouvons y aller sous notre drapeau, me confirme le président. N'allons pas faire se débâter la vieille garde pour courir après quelques escadrons de reconnaissance. » J'y vois une pierre dans le jardin de son Premier ministre qui ne cesse de lancer des œillades du côté du centre gauche. Pompidou est satisfait d'entendre des propos optimistes au lieu des lamentations habituelles : « Enfin, cela me fait plaisir de trouver quelqu'un qui a confiance : tout le monde n'est pas comme vous, malheureusement. » Nous parlons un peu de l'université. Le tempérament optimiste de Pompidou a repris le dessus : « On ne sait qu'y faire. Mais, pour parler comme Marcuse, je dirai que nous passons du stade de la libération – depuis vingt ans, il y a relâchement sur tout, notamment dans les mœurs – à celui de la répression – je ne veux évidemment pas parler de répression policière, mais d'un retour vers le sérieux et la morale. » Même confiance enfin pour l'économie. Comme je me demande si le Parti communiste ne cherche pas à nous ruiner par d'incessantes revendications de salaires, le président réplique qu'il n'en croit rien : « Ce n'est pas grave à l'heure actuelle. Je viens de lire dans *Le Monde* d'aujourd'hui que les salaires en Allemagne ont augmenté de 14 % en 1969. Il est vrai que les Allemands ont une progression formidable de la productivité ; mais leurs prix ont quand même augmenté de 3,7 % en un an. Aux États-Unis, c'est 6 %. Non, cela ne va pas si mal chez nous. » Et l'entretien terminé, le président, comme au temps du Général, me

raccompagne jusqu'à la porte de son cabinet.

En traversant le bureau des aides de camp, par la porte entrouverte du salon voisin où siégeait naguère le Conseil des ministres, j'aperçois deux personnages qui se trouvent, par leur installation, les plus proches conseillers du président, Pierre Juillet et Marie-France Garaud qui seront ou se croiront, pendant près de dix ans, les tireurs de ficelles des hommes en charge du pouvoir.

*

Comme je l'avais indiqué au président, je préparais alors un ouvrage – assez sommaire – sur mon expérience personnelle de 1968, sous le titre *Maintenir l'État*. Il a été publié chez Fayard au début d'octobre 1970 et j'en ai fait déposer un exemplaire à l'Élysée. Pompidou était alors en voyage officiel en Union soviétique dont il est revenu le 14 octobre. Dès le 16 octobre est remise à mon domicile une lettre de sa main de deux pages d'une écriture serrée, prouvant qu'il ne cessait de s'interroger sur les événements de Mai qui l'avaient écarté durant une année du pouvoir.

Après un compliment banal mais aimable, il s'exprimait ainsi : « Deux points m'ont étonné : que vous ayez pu croire un instant que la censure [le 14 mai 1968] serait votée. Il n'y avait à mes yeux jamais eu le moindre risque. Que vous disiez que la manifestation communiste du 29 mai a été un échec. Elle a réuni beaucoup plus de 100 000 personnes, elle a rappelé à l'opposition que le PC disposait de gros bataillons et non pas de manifestants occasionnels, elle a montré aussi que le PC ne cherchait pas la prise du pouvoir par l'émeute. » Et il termine par cette analyse surprenante : « Par là elle permettait notre succès, mais elle rappelait que le PC est le seul successeur possible du gaullisme, à moins que la France ne choisisse d'être un protectorat américain, ce qui selon moi ne pourrait pas durer longtemps. » Traduction. Premièrement, moi Pompidou, je n'ai jamais cessé de tenir en main ma majorité parlementaire. Deuxièmement, le déplacement du Général à Baden n'était pas indispensable, la crise allait de toute façon s'apaiser dans la ligne tracée à Grenelle. Enfin, la déclaration sur l'espèce de complicité tacite entre communistes et gaullistes, concernant l'indépendance nationale, résonnait comme un écho de la tactique d'abstention du Parti communiste lors de son élection en 1969.

*

L'année suivante, en mars 1971, j'ai gravi une nouvelle marche dans la reconquête en devenant maire de Périgueux. Mais, comme si l'électeur, à la façon de la Némésis antique, voulait équilibrer le destin, j'ai rencontré sur ma route une petite difficulté. On a contesté, ce qui était en somme normal, quelques candidats de ma liste – on ne peut réunir trente colistiers sans

reproches. De plus, on a fait mine de découvrir que je serais, de mémoire de Périgourdin, le premier maire de Périgueux à n'être pas natif de la ville ! J'avais en face de moi une liste communiste homogène et, ce que je redoutais le plus, une autre liste de type « 3^e force », avec des centristes, des socialistes apaisants, le tout saupoudré de bons bourgeois de droite. Au premier tour, malgré la campagne acharnée contre moi, je suis arrivé à une cinquantaine de voix de la majorité absolue. Le ballottage tenait à ce que, à une époque où la supériorité communiste sur les autres partis d'opposition était patente, nombre d'électeurs communistes découragés des échecs répétés de leurs couleurs avaient voté pour l'autre liste qui se plaçait ainsi en seconde position. J'ai affronté le scrutin de ballottage face à cette liste de centre droit qui bénéficiait en principe du transfert des voix communistes. L'excès de zèle du PC – peut-être intentionnel – a été fatal à mes concurrents. Les communistes ont exigé la constitution de commissions extra-municipales où ils seraient présents, et ont imposé une réunion publique commune où, à côté de l'organisation du PC, nos centristes ont fait pâle figure. Ma liste fut élue sans difficulté. Le dimanche suivant j'étais maire de Périgueux.

Sans doute, à l'heure du bilan, est-ce la charge qui m'aura apporté le plus de satisfactions. Six ans plus tard, en 1977, je serai confirmé dès le premier tour, malgré de nouveau une liste centriste, menée par mon ancien suppléant, et qui n'a pas dépassé 5 % des voix. En 1983, 1989 puis 1995, j'ai obtenu au premier tour à chaque fois plus de 60 % des voix. C'est après vingt-six ans de mandat, record de longévité des maires de Périgueux depuis le temps de Philippe-Auguste, que j'ai dû me retirer comme me l'imposait ma nomination au Conseil constitutionnel.

Périgueux n'a que 30 000 habitants, mais une longue histoire qui s'inscrit dans ce que l'on appelle la « vieille ville » avec ses ruelles étroites, ses vestiges de remparts, ses immeubles datant du Moyen Âge et de la Renaissance, sa mairie du XVII^e siècle, le tout surplombé par la cathédrale Saint-Front, de style byzantin mais qui avait été entièrement restaurée – car elle menaçait ruine – de 1860 à 1905 sous l'impulsion du sénateur Magne (ministre de Napoléon III) et sous la direction d'Abadie. Ce quartier fut, au titre de la loi Malraux, classé en secteur sauvegardé. J'ai fait pousser les feux afin que l'inventaire du secteur, maison par maison, soit établi au plus tôt et que les volumineux dossiers d'exécution aboutissent sans délai. Les travaux de voirie ont commencé avec le pavage de toutes les rues et l'enfouissement des câbles. Parallèlement, particuliers et commerçants, grâce aux subventions et prêts de l'État, rendaient aux maisons leur éclat architectural originel, en même temps que les intérieurs recevaient tout le confort moderne. Lorsque, pour parfaire la rénovation, j'ai décidé que les principales rues du secteur sauvegardé seraient « piétonnes », je n'ai pas eu grand-peine à convaincre les commerçants du bien-fondé de cette mesure. La ville de son côté a pris à sa charge la remise en état des anciens hôtels nobles que, restaurés, nous avons aménagés en HLM. En même temps, j'ai mis un terme aux programmes de

HLM concentrés dans quelques quartiers. Je me suis attaché à les répartir à travers toute la ville, sans pour autant en réduire le nombre, au contraire. Ainsi lorsque, bien des années plus tard, a été votée la loi qui imposait pour toutes les villes un pourcentage de 20 % de logements sociaux, je me suis aperçu que nous avions à Périgueux déjà franchi ce seuil. Ajoutons que l'Imprimerie du timbre, dont j'avais décidé dès 1967 le transfert dans l'agglomération de Périgueux, y était désormais implantée.

J'ai trouvé dans le personnel municipal une grande ardeur au travail, leur ayant montré dès mon arrivée la confiance que je leur portais en instaurant la semaine de 40 heures. Il existait, lors de mon élection, un syndicat CGT qui me demandait régulièrement audience, tous les deux ou trois mois. Deux années ne s'étaient pas écoulées que la pratique a cessé. Je me suis enquis auprès du secrétaire général de la mairie qui me répondit que ce syndicat s'était dissous considérant qu'il n'avait plus de revendication à présenter. En vingt-six ans de mandat, je n'ai pas connu un seul jour de grève. Quant aux habitants, j'étais au milieu d'eux ; je sillonnais les marchés et les rues, me rendant sur place dès que je pressentais un problème. Dans une ville de 30 000 habitants, tout le monde connaît le maire et le maire a le sentiment de connaître tous ses administrés. Je garde de mes vingt-six années de maire un souvenir sans aucune ombre.

Grâce à mon action sur la ville, j'avais repris pied dans l'ensemble de ma circonscription que je parcourais de nouveau. Dès 1971, j'ai présenté chaque année, commune par commune, un « compte rendu de mandat » devant des auditoires nombreux et chaleureux où personne ne m'a jamais demandé au titre de quel mandat je venais m'exprimer sur la politique nationale.

*

En même temps que je me consacrais à la vie locale, je m'étais attaché à renforcer le mouvement gaulliste, l'UNR¹ bientôt dénommé UDR². La section de la Dordogne allait se développer jusqu'à devenir l'une des premières sections départementales du parti. René Tomasini, le secrétaire général, qui avait accompli dans son département de l'Eure un travail exceptionnel (il envoyait même ses félicitations à chaque élève reçu au certificat d'études), choisit Périgueux en cette fin d'année 1971 pour tenir la réunion des secrétaires fédéraux du parti. À cette occasion, j'ai convoqué une réunion générale des militants périgourdiens qui sont venus très nombreux et enthousiastes. Tomasini a été impressionné par leur nombre et par la qualité des personnalités appartenant à tous les milieux que je lui ai présentées.

Quelques semaines plus tard, il me demandait de prendre un poste de responsabilité au siège central du mouvement, rue de Lille. Je devais en principe suivre les problèmes économiques tels qu'ils se présentaient dans le pays. Je me suis acquitté de cette mission à compter de janvier 1972. Sans

doute n'avais-je pas à prendre d'initiative exceptionnelle, mais je suivais l'évolution dans ce secteur et me retrouvais au contact de la vie politique et de ses soubresauts. J'étais de nouveau dans la politique nationale. Et je mesurais la fragilité de la position de Chaban-Delmas. Tomasini avait déjà lancé l'offensive contre lui en contestant la libéralisation de l'ORTF. Il n'avait pas été désavoué par Pompidou qui n'hésitait pas à affirmer que l'ORTF était « la voix de la France ». Une confuse histoire fiscale avait entamé le crédit du Premier ministre. La « nouvelle société », chère à Chaban, ne trouvait aucun écho à l'Élysée. Et le vote de confiance demandé et obtenu par le Premier ministre à l'Assemblée nationale au début de la session de printemps avait exaspéré le président de la République. Tomasini m'en parlait souvent. Dans les derniers jours de juin, il me dit, en tête à tête, que Chaban allait être remercié, qu'on avait envisagé d'appeler à l'hôtel Matignon Jacques Chirac, alors ministre chargé des Relations avec le Parlement, mais qu'il était un peu jeune. Donc, dans l'immédiat, mais sans écarter à terme cette promotion, Pierre Messmer serait choisi. Ce qui intervint... Et Chirac lui succéda, mais sous un autre président.

Chaban, avant d'être écarté, m'avait fait obtenir la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. (J'étais officier de cet ordre depuis dix ans). Je me suis enquis à l'Élysée de savoir si le président de la République accepterait de me décorer de ses mains. La réponse a été aussitôt positive. Pompidou, non plus que le Général, n'avait instauré, ce qui fut la pratique avec leurs successeurs, la cérémonie de remise après chaque promotion, dans le grand salon de l'Élysée, d'une quinzaine de décorations. L'affaire se passa de la façon la plus intime, dans le bureau même du président. Seuls y assistèrent, outre quelques membres du cabinet du président, ma femme et mon ancien chef de cabinet, Christian Dabanc, dont la brillante carrière préfectorale se poursuivait. Après la remise, nous nous sommes retrouvés au petit couvert avec Michel Debré et son épouse dans les salons que Georges Pompidou venait de réaménager de façon très moderne. Le président, absolument charmant, ne marqua aucune hâte à mettre un terme à cette rencontre.

En me remettant la cravate, il avait prononcé une courte allocution improvisée, dont j'ai aussitôt reconstitué le texte :

« Je ne vais pas faire un discours. Je n'en ai pas l'habitude dans les très rares occasions où j'accepte de remettre les insignes de la Légion d'honneur, mais je veux dire quelques mots.

« On a dit beaucoup de bêtises sur mon attitude et mes sentiments à l'égard de la Résistance et de la France libre ; mais à l'égard de ceux qui, comme vous, sont partis à dix-huit ans, qui ont été la France, et qui n'ont pas passé leur temps dans les bureaux ou dans les ambassades³, mais qui se sont battus du premier jour au dernier, j'éprouve non seulement un sentiment de gratitude mais d'admiration.

« Dans le sens du combat que vous aviez mené, vous vous êtes engagé

plus tard dans la vie politique. Vous avez d'abord conquis des positions locales, car, en politique comme à la guerre, il faut occuper le terrain. Vous êtes entré ensuite au gouvernement ; c'était pour la première fois dans mon gouvernement, et vous y avez remarquablement réussi. Les circonstances et les changements ont fait que vous n'y êtes plus, mais vous y reviendrez certainement.

« Puisque vous n'occupiez plus de fonction gouvernementale ni parlementaire, moi-même et les membres du gouvernement avons voulu par votre promotion dans la Légion d'honneur, vous marquer notre estime.

« Yves Guéna, nous vous faisons commandeur de la Légion d'honneur. »

Quelques mois plus tard, René Tomasini, pour des raisons obscures – des dérapages verbaux – s'est trouvé écarté du secrétariat général de l'UDR. Il fut remplacé par Alain Peyrefitte, mon camarade de promotion à l'Éna, avec qui j'avais siégé au Conseil des ministres d'avril 1967 jusqu'aux événements de Mai-1968, qui lui avaient été néfastes. Apparemment et à juste titre, il remontait la pente. Je suis demeuré auprès de lui, avec les mêmes responsabilités qu'auparavant.

*

Il me fallait me concentrer de nouveau sur la Dordogne pour les élections législatives de mars 1973.

Je n'ai éprouvé aucune difficulté à défendre l'action que Pompidou avait conduite depuis son accession à la présidence. Il m'apparaissait tout à fait dans la ligne du général de Gaulle. Entré à l'Élysée un an après les désordres de 1968, il avait, par une judicieuse dévaluation en août 1969, relancé sur des bases saines l'économie française qui se retrouvait au quatrième rang mondial. Sa politique étrangère demeurait fidèle à l'exigence d'indépendance nationale dans ses rapports avec les Américains et sa cordialité à l'égard de Moscou. Sur l'Europe, il avait réagi contre toute dérive. Il avait fait le choix de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Mais le Général n'avait-il pas ouvert la voie, quelques semaines avant son départ, lors de son entretien avec l'ambassadeur Christopher Soames ? Le résultat du référendum en juin 1972 n'avait pas été éclatant, mais le oui l'avait emporté.

Quant à ma position personnelle en Dordogne, elle avait été renforcée par mes deux succès aux cantonales puis à la mairie de Périgueux. Je ne cessais de sillonner ma circonscription où je trouvais un accueil chaleureux. Les « réformateurs » à la Servan-Schreiber n'intéressaient guère les Périgourdiens. Comme à chaque élection législative dans la circonscription de Périgueux, il y eut au second tour un duel gaulliste contre communiste. Je l'ai emporté avec un score flatteur de 55 %. En 1968, nous avions gagné les quatre sièges du département. Cinq ans plus tard, nous en perdrons deux. Pour l'un des battus, cela a été tragique. Pierre Beylot, ancien résistant, avait échoué dans la circonscription de Nontron. Il traîna sa tristesse durant

quelques années puis se suicida d'un coup de pistolet dans la tête. J'aurai connu, dans le département de la Dordogne, au total quatre suicides après des échecs électoraux. Je le mentionne pour que ceux qui dénigrent les politiques ou les politiciens comprennent la force de leur engagement au service du peuple et de la Nation.

Sur l'ensemble du pays, nous avons obtenu une solide majorité. Messmer demeurait à Matignon, évidemment avec un gouvernement qui serait remanié. Je pensais, compte tenu du propos – peut-être de circonstance – du président Pompidou lors de la remise de ma cravate de la Légion d'honneur, que je pourrais réapparaître sur la scène nationale. Le bruit courait avec insistance que Peyrefitte entrerait au gouvernement, ce qui libérerait le poste de secrétaire général du parti. J'ai appelé le directeur de cabinet du Premier ministre, Philippe Mestre, pour lui dire que je ne me sentirais pas inférieur à cette tâche. Il m'a répondu que la question ne se posait pas car il était prévu de me donner un portefeuille.

De fait, j'ai été convoqué par Messmer qui m'a annoncé que je prendrais le ministère des Transports, ajoutant – ce qui n'était qu'une demi-vérité : « De tous ceux qui vont entrer au gouvernement, vous êtes le seul à ne me l'avoir pas demandé. »

1- Union pour la nouvelle République.

2- Union pour la défense de la République (à partir de 1971, « Union des Démocrates pour la République »).

3- Qui visait-il ?

Chapitre IV

Ministre du président Pompidou

J'allais retrouver Pompidou, et l'observer désormais dans la fonction suprême. J'évoquerai d'abord son comportement durant les Conseils des ministres et ses prises de position sur les grands problèmes.

Le bruit courait qu'il était malade, mais la discrétion régnait autour de ce qui devenait une affaire d'État. Quelques mois plus tôt, à l'occasion d'un dîner auquel j'avais été convié à l'Élysée en l'honneur des corps constitués, dans le toast qu'il a prononcé, il y avait fait allusion avec humour, souhaitant à tous les convives d'être en excellente santé, ce qui, disait-il, était son cas malgré les rumeurs à ce sujet. Les premiers signes allaient s'aggraver et devenir patents, même si Joseph Comiti, ministre de l'Information et éminent chirurgien des hôpitaux, ira jusqu'à déclarer que le président avait été malade mais qu'il était guéri.

Pompidou conduisait les débats du Conseil avec autorité, intervenant sur tous les sujets, notamment pour ce qui touchait aux Affaires étrangères et à la situation de l'économie. Il pouvait parfois se montrer moins courtois que son illustre prédécesseur. Dans le courant de l'année 1973, au stade de la ratification par le Conseil du projet de budget avant sa présentation au Parlement, il interpelle soudain Robert Galley : « Monsieur le ministre des Armées, êtes-vous satisfait de votre budget ? » Et comme Galley répond évidemment par l'affirmative puisque son budget était déjà passé par tous les arbitrages, Pompidou lui réplique rudement en soulignant les insuffisances du projet et la nécessité de relever le montant des crédits. Galley ne peut que dire qu'il en est d'accord. Giscard intervient alors pour rappeler les nécessités de l'équilibre budgétaire, et Pompidou lui répond sur un ton sans réplique : « Monsieur le ministre des Finances, c'est moi qui suis le chef des Armées ! » Et Giscard de se borner à un « Bien, monsieur le président de la République. »

Autre exemple de son attitude tranchante. On venait de terminer le périphérique de Paris. Un article de presse avait formulé quelques critiques. Pompidou rappelle que c'est lui qui a pris la décision, qu'il s'agit d'un équipement important pour la circulation automobile dans la région parisienne et dont la mise en service aurait mérité d'être soulignée. Il reproche sans aménité au Premier ministre de ne l'avoir pas inauguré avec éclat. Messmer se l'est tenu pour dit. Dès le lendemain eut lieu l'inauguration officielle.

Autre aspect du personnage : durant un Conseil des ministres au mois de mai, il demeure silencieux, replié sur lui-même. Ayant levé la séance, il nous quitte, l'air préoccupé. Quelques heures plus tard, on apprenait qu'un condamné à mort avait été guillotiné à l'aube de ce jour. J'avais été quelque peu étonné de la tension du visage de Pompidou, sans me dissimuler qu'il s'agissait d'une responsabilité que de décider si l'on tranchera ou non la tête d'un homme. Giscard, devenu président, a longuement décrit son tourment en une telle circonstance. Si je n'ai pas eu à prendre une telle décision, j'y ai été associé. On ne peut y rester indifférent. J'étais alors directeur de cabinet de Michel Debré, ministre de la Justice, et je m'étais rendu à la prison de la Santé. J'avais traversé le quartier des condamnés à mort et pu les observer à travers la petite ouverture de la porte de leurs cellules. M'avait frappé un Algérien qui allait et venait dans ce réduit, le visage crispé. Lorsque son dossier de recours en grâce a été soumis au garde des Sceaux, avant la décision finale du président, en tant que directeur de cabinet, je devais statutairement donner mon avis – qui n'était qu'un avis – et j'avais signé pour l'exécution. À la veille de celle-ci, conformément aux usages, le directeur des Affaires criminelles et des Grâces m'en avait prévenu. Au petit matin, je me suis réveillé en pensant à cette tête qui allait tomber.

*

Sur les comportements de Pompidou face aux grands problèmes, je dirais qu'il était clair, soucieux des intérêts supérieurs du pays, et je me suis trouvé conforté, devenu membre du gouvernement, dans l'idée qu'il suivait la ligne de l'indépendance nationale imprimée par le général de Gaulle.

Ainsi lors de son déplacement à Reykjavik, en Islande, pour rencontrer Nixon, prit-il résolument parti contre la manœuvre américaine, en déclarant textuellement : « On veut nous conduire à rentrer dans l'OTAN par la petite porte. Qu'on ne compte pas sur nous pour cela. Ça sera ferme. » À l'occasion de la visite de Brejnev à Paris en juin 1973, il s'exprime ainsi devant le Conseil : « Brejnev voulait marquer vis-à-vis des Américains que la France a pour lui la première importance en Europe. Cela tient à ce que nous avons une politique. » Sur Israël, il aura l'occasion, lors de l'attaque égyptienne dans le Sinaï en octobre 1973, de rappeler les propos tenus en 1967 par le général de Gaulle au ministre israélien des Affaires étrangères, Abba Eban. Et il ajoute : « À aucun moment la France n'a souhaité la disparition d'Israël. Mais nous ne pouvons pas ne pas avoir une politique arabe. Ce pétrole pour nous est une affaire de survie. » Sur l'attaque égyptienne, il précise : « Un moment ou l'autre, cela devait craquer. J'avais dit au nouvel ambassadeur d'Israël qui m'exposait la politique – très gaullienne – de son pays : “Au bout de votre politique, c'est le suicide.” » Il allait encore plus loin que naguère de Gaulle face à Abba Eban.

Concernant la crise du pétrole, il est résolument pour le nucléaire civil.

Ainsi s'exprimait-il en septembre 1973 : « C'est une affaire politique. Les pays arabes sentent que leurs richesses ne sont pas inépuisables, mais c'est surtout une attitude politique. Il faut s'orienter avec ces pays, non pas vers la menace mais vers la participation. Quel est le point de vue français ? Premièrement, nous n'avons pas de ressources propres. Deuxièmement, dans le Marché commun, nous sommes mal placés par rapport à l'Allemagne qui a beaucoup de charbon, et par rapport à la Grande-Bretagne qui a en plus des droits importants sur le pétrole de la mer du Nord. Nous devons donc développer notre effort nucléaire. »

S'agissant de la révision constitutionnelle qu'il avait envisagée, réduction à cinq ans du mandat présidentiel, elle ne remettait pas en cause à ses yeux l'esprit de la Constitution de 1958. Pensait-il à sa santé ? Je l'ignore. Lorsqu'il lança la réforme en septembre 1973, il déclara en Conseil : « Deux mandats, c'est normal, quatorze ans, c'est trop. Mais nous n'annonçons pas la limitation à deux mandats, ce qui déclencherait la campagne électorale dès le milieu du second mandat. » L'Assemblée nationale puis le Sénat ont voté la réforme à la majorité mais il était probable qu'on n'obtiendrait pas les trois cinquièmes des voix au Congrès. Pompidou décide, sans se lancer dans des marchandages, dès octobre, de renoncer à ce projet : « Nous avons obtenu une très large majorité dans les deux Assemblées, mais pas assez peut-être pour atteindre les trois cinquièmes au Congrès, sauf au prix de maquignonnages auxquels nous ne sommes pas disposés. J'écarte pour le moment le Congrès et aussi le référendum. »

*

Au ministère des Transports, j'avais succédé à Robert Galley, mon camarade des FFL, qui passait au ministère des Armées.

Le ministère des Transports occupait alors quai de Passy, en bordure de la Seine, un immeuble construit dans les années cinquante par Claudius-Petit, alors ministre du Logement. Il s'agissait d'un ensemble assez banal, sans les ors des palais nationaux, mais tout à fait acceptable. Il n'existe plus aujourd'hui, ayant fait place à des logements privés. Je m'y suis établi au début du mois d'avril, en compagnie de Pierre Billecocq qui avait été nommé secrétaire d'État à mes côtés. J'ai choisi comme directeur de cabinet Jacques Boyon dont je connaissais les capacités. Membre de la Cour des comptes, de la même promotion que Jacques Chirac, il était au fait de la politique. Conseiller général de l'Ain, il accédera à la présidence de cette assemblée puis sera élu député et nommé dans le gouvernement Chirac de 1986 secrétaire d'État aux Armées. Il a été pour moi un précieux collaborateur dans ce ministère.

Le ministère des Transports couvre les transports terrestres, l'aviation civile et la marine marchande.

La première préoccupation dans les transports terrestres est évidemment

la SNCF, avec la charge qu'elle fait peser sur le budget de l'État (c'était alors une donnée qui concernait plus le ministère des Finances que celui des Transports), avec un personnel très nombreux et porté sur la grève. À l'époque, le président de la SNCF, André Ségalat, un homme remarquable, conseiller d'État, avait occupé avec talent durant de nombreuses années sous la IV^e République le premier poste des fonctionnaires de l'État, secrétaire général du gouvernement, assurant la solidité de l'administration au cours des incessantes crises ministérielles. J'ai entretenu avec lui des relations réciproques de confiance. Dès qu'un mouvement social s'annonçait, il venait me voir accompagné de quelques collaborateurs, et nous arrêtions d'un commun accord la solution. Durant l'année que j'ai passée à ce poste, nous n'avons connu aucune grève importante. J'étais, de plus, sur le côté social de mes fonctions, secondé par un collaborateur, Schopflin, qui m'avait été recommandé par Maurice Schumann. Il a fait merveille.

Sur les transports par rail – il s'agissait en l'espèce d'un rail unique – j'ai été confronté au problème du train sur coussin d'air de l'ingénieur Bertin. Parlant de lui, on le qualifiait généralement ainsi, tant il était habité par le goût de l'invention. Il avait, depuis quelques années, commencé la mise au point d'une motrice qui se déplacerait sur coussin d'air et pourrait atteindre la vitesse de 300 kilomètres à l'heure. Pompidou, encore Premier ministre, en avait été séduit. Je me le rappelle pestant contre les banques qui hésitaient à soutenir l'opération. C'est donc aux frais de l'État qu'on avait fait construire une ligne d'essai pour cet engin, le long de la voie SNCF, d'Orléans en direction de Paris. Et régulièrement des personnalités de divers pays étaient conviées à expérimenter ce nouveau mode de transport interurbain. Chaban-Delmas, alors Premier ministre, avait, au cours d'un conseil interministériel, décidé que dès la fin des grands travaux d'urbanisme dans le secteur de Pontoise, la liaison entre Pontoise et Paris se ferait en turbotrain. Le moment se rapprochant en 1973, Messmer, conformément à cette décision, a invité le ministère des Transports à passer à la réalisation. À peine cette instruction m'avait-elle été transmise que le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées a tiré la sonnette d'alarme. Il était impossible de passer à la réalisation pour trois raisons. En premier lieu, tous les essais avaient été conduits avec la seule motrice qui, il est vrai, se soulevait et roulait sur coussin d'air mais rien n'était prévu pour les wagons qui seraient raccrochés à la motrice. Il semblait bien que cette extension eût posé des problèmes, pour le moment insolubles. En second lieu, on n'avait fait l'expérience que sur une voie droite. Les ingénieurs jugeaient que le système du coussin d'air se bloquerait dans les tournants, même de modeste amplitude. Enfin, l'engin était propulsé par des turbines, au bruit insupportable, peut-être pas entre un champ de blé et un champ de betteraves, mais en milieu urbain. Nous avons décidé donc de tout remettre à l'étude, étude qui ne pouvait aboutir dans des délais raisonnables tant les problèmes étaient considérables. Cette invention en demeura là, pour de solides raisons et non comme, je crois, l'a soutenu la famille de l'ingénieur

Bertin, avec des arrière-pensées politiciennes.

En 1973, la SNCF s'activait sur les prochains TGV. Là, tout était sérieux et avançait. Le temps de la mise en œuvre approchait, du moins l'heure d'envisager la décision. Je donnai l'ordre de prendre toutes dispositions pour tracer la première ligne TGV sur Paris-Lyon. Mon collègue et ami Olivier Guichard, dont le secteur de compétences, en sa qualité de ministre de l'Équipement, recoupait parfois le mien, apprenant mon initiative, m'a appelé au téléphone pour me dire que l'on porterait ainsi préjudice à Air Inter. En effet, le TGV allait réduire les liaisons aériennes à l'intérieur de l'Hexagone, mais en vérité ce fut un progrès. La ligne Paris-Lyon sera inaugurée une dizaine d'années plus tard par François Mitterrand et son ministre des Transports, Charles Fiterman. On ne pensera pas à m'y convier.

Enfin, relevaient des transports terrestres, les transports par route. Nous n'avons pas eu, autant qu'il m'en souviennent, de vraies difficultés à cet égard. À un congrès des chauffeurs routiers, j'ai terminé mon discours par la formule reprise chaque jour sur une station de radio : « Les routiers sont sympas », et j'ai été vivement applaudi. La première crise de l'énergie n'avait pas miné leur moral.

Second secteur, l'aviation civile. L'un des grands problèmes tient aux contrôleurs de la navigation aérienne dont une grève, même partielle, peut causer des troubles sérieux dans l'organisation et le déroulement du trafic. À cet égard, j'aurai de la chance. Quelques mois avant mon arrivée au ministère, une grève de grande ampleur s'était déclenchée. Pour y faire face, l'on avait remplacé les grévistes par des militaires. Comme, semble-t-il, les règles de la navigation aérienne n'étaient pas identiques dans le militaire et dans le civil, il s'est produit à Nantes un terrible accident avec de nombreuses victimes. Le choc psychologique a été tel que les contrôleurs aériens civils ont repris sagement leur travail et se sont tenus cois.

Le secrétariat général à l'aviation civile avait à sa tête le préfet Grimaud, que je connaissais depuis le Maroc (il tenait le poste de directeur de l'information alors que j'étais au service politique de la résidence). Excellent fonctionnaire, sachant prendre ses responsabilités comme il l'avait prouvé à la tête de la préfecture de police durant les événements de 1968, il était pour le ministre un collaborateur exceptionnel. Et j'avais à mon cabinet, dans ce secteur, un remarquable ingénieur militaire, Daniel Tenenbaum. Deux grands programmes de construction aéronautique nous occupaient, Airbus et Concorde, initiés à l'époque du général de Gaulle. Notre supersonique progressait techniquement (nous ne mesurions pas encore tous les problèmes qui surgiraient sur ce point) mais sa commercialisation nous inquiétait. Alors qu'il allait bientôt se lancer dans ses vols d'essai transatlantiques, nous n'avions en vue aucun marché. Que faire ? J'ai choisi un ancien diplomate qui ne manquait pas d'entregent, Léon Brasseur, pour multiplier les démarches mais rien n'aboutissait. À l'Élysée, on me suggéra de prendre un contact particulier avec les Japonais. J'ai invité l'ambassadeur du Japon à dîner, non

au ministère où, je l'ai dit, nous n'avions pas de pièces de réception, mais chez moi, car j'habitais alors un appartement très convenable (je n'ai jamais occupé aucun appartement de fonction au cours de mes divers postes ministériels). L'ambassadeur et son épouse, qui parlaient bien notre langue, ont été charmants. En se retirant, l'ambassadeur m'a dit, avec force courbettes, combien il était honoré que j'aie pensé au Japon comme acheteur d'avions Concorde. Politesse toute asiatique, mais sans suite prévisible.

De l'aviation civile dépendait aussi le secteur des aéroports. Lorsque j'ai pris mes fonctions, le chantier de Roissy que j'allai visiter était bien avancé, sous la direction du remarquable architecte Paul Andreu. Comme les travaux se terminaient, j'ai demandé au président Pompidou si l'on pourrait donner à cet aéroport le nom de « Charles de Gaulle ». Pompidou a acquiescé et en prit officiellement la décision. Je m'apprêtais à prononcer le discours d'inauguration lorsque le remaniement ministériel de la fin février m'a fait changer de portefeuille. Olivier Guichard ayant repris les Transports, rattachés à l'Équipement, a bénéficié de ce privilège en ma présence. Une trentaine d'années plus tard, en ma qualité de président de la Fondation Charles de Gaulle, j'ai pu prononcer ce discours rentré, en inaugurant une exposition permanente sur de Gaulle, entre deux terminaux de Roissy.

Enfin le secrétariat général de la Marine marchande. Lorsque je me suis entretenu avec le titulaire du poste, je lui ai demandé : « Ici, quels sont les problèmes ? », il m'a répondu tout à trac : « Nous n'avons aucun problème » ! J'ai compris qu'il fallait prendre les choses en main et j'ai chargé Jean-Claude Pujol, ingénieur du Génie maritime, membre de mon cabinet, de dresser le tableau de la situation et de dégager non seulement les problèmes, mais de leur trouver une solution. Il nous est apparu que la position de la France au dixième rang mondial des flottes de commerce n'était pas digne de notre pays et que, de plus, cette situation se dégradait faute d'un rythme suffisant de constructions nouvelles. Je décidai donc d'un plan de relance de nos constructions navales avec une aide financière substantielle de l'État. Le projet impliquait, étalé sur quelques années, un apport d'un milliard trois cents millions de francs du budget de l'État. Le plan fut étudié en détail, avec les grandes compagnies de navigation. Avant de le faire inscrire à un Conseil des ministres, j'allai l'exposer au Premier ministre. Je n'avais pas achevé de le lui présenter que Pierre Messmer m'interrompit, disant qu'il s'agissait certes d'un excellent projet, mais d'une importance telle qu'il valait mieux que je le présente moi-même, directement, au président de la République.

Je me suis rendu à l'Élysée où Pompidou m'a écouté avec attention et bienveillance. Il m'a redemandé à quelle place nous étions. Je lui ai confirmé la dixième. Et quels pays nous devançaient ? « Dans les huit premiers, répondis-je, on compte les trois pavillons de complaisance, les trois nations traditionnellement tournées vers la mer, Grande Bretagne, Norvège et Grèce, les deux super-puissances : États-Unis et Union soviétique, qui ne figurent d'ailleurs qu'à un rang moyen. » « Et ensuite ? », me demanda-t-il. « Ensuite,

l'Allemagne au neuvième rang, et la France au dixième. » « Comment, bondit Pompidou, nous sommes derrière l'Allemagne pour la marine marchande ? Cela ne peut durer ! » Et il m'a dit qu'il était totalement d'accord avec mon plan qu'il inscrirait à un très prochain Conseil des ministres, ajoutant avec un sourire entendu qu'il ne souhaitait pas que je dise au ministre des Finances, Giscard d'Estaing, qu'il avait d'ores et déjà donné son aval.

Avant de clore notre entretien, il a réglé d'un mot un problème sur lequel, quelques mois plus tôt, je m'étais trouvé en désaccord avec lui. En prenant ma fonction, me penchant sur notre marine marchande réputée « sans problème », j'avais découvert un blocage irritant. L'un de mes prédécesseurs avait encouragé la construction d'un cargo d'un tonnage inhabituel. C'était sans doute une belle réalisation, mais pas une bonne idée. En effet, de tels navires sont faits pour transporter des cargaisons au plus loin, par exemple d'Europe en Extrême-Orient mais ils ne sont affrétés que s'ils ont trouvé place dans une « noria ». Or le tonnage de ce bâtiment limitait cette possibilité, à quoi s'ajoutait une querelle entre la Compagnie des messageries maritimes à laquelle il appartenait, et sa rivale, la Compagnie transatlantique, qui multipliait les obstacles. Ainsi ce superbe navire était-il depuis des mois immobilisé dans la rade de Landévennec où il devenait quasiment un parc à moules. À force d'insistance, et avec mon soutien, la Compagnie des messageries maritimes parvint à faire entrer son navire dans une « noria » scandinave. Lors du Conseil des ministres qui suivit ce que je tenais pour la solution de ce problème, Pompidou, que je saluai à la fin de la réunion, me dit d'un ton peu aimable qu'il voulait me voir. Dans le salon voisin où nous nous sommes retrouvés seuls, il m'a reproché rudement cette décision, considérant que le choix d'une noria scandinave était inacceptable. Je me rappelai soudain que Pompidou était lié d'amitié avec le président de la Compagnie transatlantique. À son algarade, je m'étais permis de répondre : « Monsieur le président de la République, je pense avoir sur cette affaire pris la bonne décision. Évidemment, si vous me donnez l'ordre de la rapporter, je vous obéirai. Mais permettez-moi de vous dire que vous auriez alors commis une grave erreur. » Pompidou, bougonnant, n'insista point. À la fin de ma présentation sur mon plan de relance et alors que j'allais me retirer, il me dit : « Ah ! À propos de cette histoire de cargo, c'est vous qui aviez raison. » J'en ai été très touché. L'entretien terminé, il demeura assis en s'excusant de ne pas me raccompagner jusqu'à la porte : son mal empirait.

Comme je sortais de son bureau, j'ai croisé sa collaboratrice, Marie-France Garaud qui, sur un ton ironique, m'a apostrophé : « Alors, vous les avez eus, vos deux milliards ? » – en vérité, un milliard trois cent millions – à quoi j'ai répondu : « Non, pas deux milliards, trois milliards. »

*

Au début de l'année 1974, avait été inaugurée la ligne aérienne Paris-

Pékin. Jusqu'alors et depuis quelques années, n'existait que Paris-Shanghai.

Je me suis donc rendu en Chine, à cette occasion, en compagnie de ma femme, avec une nombreuse délégation. Nous avons été évidemment bien accueillis, en cette dixième année après la reconnaissance de la Chine populaire par de Gaulle, et à la suite du voyage officiel qu'y avait récemment accompli Pompidou. Les principales personnalités de la délégation étaient logées à Pékin dans un immeuble assez moderne, d'architecture non traditionnelle. J'essayai en vain, auprès des Chinois qui nous entouraient, de savoir quelle était la destination habituelle de cette maison – tous les visages se fermaient. J'ai compris pourquoi lorsque l'ambassadeur de France me dit qu'il s'agissait de l'ambassade des États-Unis, délaissée depuis l'arrivée de Mao à Pékin. C'était encore la Chine des bicyclettes. On nous a fait visiter la Cité interdite, dont l'urbanisme m'a séduit plus que l'architecture, la muraille de Chine, le tombeau des Ming. En ce lieu, j'ai perçu que la révolution culturelle se relâchait, car, à l'entrée, des adolescents portant les insignes des gardes rouges jouaient tranquillement aux cartes. Nous avons fait un saut aussi à Shanghai qui nous est apparue comme une ville commerçante, fort différente de Pékin.

Dans notre groupe, l'on comptait l'épouse du Premier ministre, Mme Messmer. Je la traitais, bien entendu, avec une particulière considération mais je me suis aperçu qu'elle se tenait en quelque sorte pour le chef de la délégation. Elle ne se risquait pas à prendre la parole pour répondre aux allocutions de nos interlocuteurs chinois, c'était mon affaire, mais dans les conversations, il lui arrivait de s'exprimer sans retenue. Lorsque nous avons été officiellement reçus, non par Mao ni par Chou En-lai, mais par Deng Xiaoping, Mme Messmer qui m'accompagnait, a pris très vite la parole et s'est mise à évoquer un problème connu en Chine mais d'une importance mineure, la disparition des pandas. J'ai dû me borner à l'écouter et à observer le sourire impavide de notre interlocuteur. La veille de notre départ, l'ambassadeur de France avait organisé une réception à sa résidence. Lorsque le ministre des Affaires étrangères chinois arriva, l'ambassadeur regroupa dans un petit salon quelques personnalités dont Paul Delouvrier, l'ancien gouverneur général à Alger, et Mme Messmer. J'évoquai avec le ministre la politique étrangère du Général, fondée sur notre force de dissuasion. Mme Messmer m'interrompit et se mit à s'exprimer sur notre armement atomique, usant du terme de « bombinette ». Le ministre chinois fit ce que font les Chinois quand ils sont décontenancés, et même – dit-on – quand ils subissent le « supplice des cent morceaux », il prit le parti d'en rire. Comme elle n'en finissait pas, il se leva, s'excusa à peine et quitta la réception.

Un mot pour effacer ce pitoyable incident. Dans une autre rencontre avec des personnalités chinoises, on me désigne une personne d'un certain âge qui avait accompagné Mao de bout en bout. Je lui dis : « Je salue en vous quelqu'un qui a fait la Longue Marche avec le président Mao », à quoi il m'a répondu : « Et moi, je salue quelqu'un qui a fait la Longue Marche avec le

Rentrant de Chine, je m'apprêtais à présenter un bref compte rendu de mon voyage (avec des bémols) au Conseil du 27 février mais Édouard Balladur, secrétaire général de l'Élysée, m'a averti lorsque j'arrivai qu'en raison d'un ordre du jour particulièrement chargé, je ne pourrais m'exprimer. Soit.

On débattit d'un projet de réforme de l'ORTF, puis Michel Jobert, ministre des Affaires étrangères, a exposé avec beaucoup de talent, comme d'habitude, le point sur la situation diplomatique. À la fin, Pompidou a donné la parole au Premier ministre Pierre Messmer qui, à la surprise quasi générale, allait présenter la démission de son gouvernement : « Le gouvernement, déclara-t-il, constitué au lendemain des élections, a maintenant onze mois d'existence. Durant ce temps, il a accompli une œuvre importante et utile, dans le domaine de la politique intérieure, au point de vue social, familial et de l'administration puisqu'il a mis en place la réforme régionale. En politique extérieure où il a continué à manifester notre volonté d'indépendance nationale et de construction européenne. Il a aussi mené une action particulière en ce qui concerne l'énergie. Il est certain que 1974 sera une année difficile. Par conséquent il est nécessaire que l'action du gouvernement prenne une sorte de nouveau départ. Il est nécessaire d'obtenir un maximum de cohésion dans le gouvernement et la majorité, ainsi qu'entre le gouvernement et sa majorité. En vue de ce nouveau départ, je vous remets ma démission et celle du gouvernement. »

Pompidou répondit : « Je vous remercie. J'accepte votre démission que je vous demanderai de me confirmer par écrit, puis nous entamerons le processus classique. Je ferai deux ou trois observations. Voilà quelque douze ans que je suis moi-même entré au gouvernement. Je crois pouvoir dire, sans flatter personne, qu'en ce qui concerne la qualité de chaque ministre ou secrétaire d'État, ce gouvernement était au moins égal aux précédents, sinon meilleur. Il y avait dans ce gouvernement des hommes qui, de toute manière, ont devant eux une carrière d'hommes de gouvernement. Mais je ferai deux ou trois réserves. D'abord les indiscretions, il y en a eu rarement autant qu'au cours des derniers mois. Et pour la solidarité politique, cela suppose peut-être plus de concentration autour du Premier ministre et un effort plus grand de tout le monde et de toutes les tendances ici représentées pour faire preuve de cette solidarité. Ce qui est important, c'est d'avoir le sens du gouvernement, d'être capable de rentrer ses impulsions les meilleures, ses sentiments les plus nobles quand le gouvernement a pris une position. L'objectif d'un gouvernement n'est pas de faire du mal, mais en agissant, à certains moments il peut faire du mal. Être homme de gouvernement, c'est se dire que le mieux est l'ennemi du bien et ne rien laisser paraître de ses états d'âme. La

IV^e République est morte des états d'âme. Il ne faut pas en avoir. Discipline, adhésion, solidarité, et savoir qu'on est fait pour être attaqués. L'information ne consiste pas à faire dire qu'on est un grand ministre, mais à faire savoir ce qui se fait. »

Il ne me semblait pas que de tels reproches puissent me viser. Mais tout remaniement est une aventure pour ceux qui sont en place. En quittant la salle du Conseil, nous percevions que Messmer demeurerait à Matignon, avec un gouvernement réduit de moitié.

Quand j'ai rejoint mon ministère, tous les membres de mon cabinet s'étaient regroupés, s'interrogeant sur mon sort et sur le leur. J'ai été convoqué à l'hôtel Matignon dans l'après-midi. Messmer, fort amène, m'annonça que j'étais maintenu, et que je changeais de portefeuille, ou plutôt de portefeuilles, dans la logique de la réduction du nombre de ministères. Je passais à l'Industrie, à quoi s'ajoutait le ministère du Commerce et de l'Artisanat. Comme il me parlait de la recherche scientifique, j'ai fait mine de m'étonner. Oui, j'héritais aussi de ce portefeuille. Mon titre était : ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Nous ne serions plus qu'un nombre de dix-sept dans ce dernier gouvernement sous Pompidou.

Lorsque je suis revenu quai de Passy, j'ai pu rassurer mes collaborateurs les plus proches : je demeurais au gouvernement, mais nous déménagerions. Je me suis installé rue de Grenelle dans un bel hôtel particulier dont l'un de mes prédécesseurs, André Bettencourt, avait refait à ses frais le grand salon. J'ai gardé auprès de moi Jacques Boyon ainsi que mon remarquable conseiller financier Jacques Leclercq, les ingénieurs Pujol et Tenenbaum, et mon attachée de presse, Dominique Fléchet, qui deviendrait bientôt ma belle-fille.

Le passage des pouvoirs à l'Industrie a eu lieu de façon très cordiale avec Jean Charbonnel, bien qu'il ait été écarté du gouvernement. Pour le Commerce, je succédais à Jean Royer, nommé aux PTT ; il était tellement attaché à sa récente loi sur les commerçants qu'il a fallu plusieurs entretiens avant qu'il soit sûr que j'avais bien compris la ligne à suivre, du moins la ligne qu'il avait tracée. Quant à la recherche scientifique, en trois semaines je n'ai eu guère le temps de m'en occuper, sauf superficiellement au cours d'un déjeuner fort intéressant où j'avais réuni autour de moi ce qui comptait dans la science française.

Je n'aurai pas eu le délai nécessaire pour marquer par ma présence ce ministère puisqu'au 2 avril tout sera bouleversé. Je retiendrai deux missions d'un intérêt inégal : l'une à la Foire de Leipzig, l'autre au Niger.

À Leipzig, j'ai découvert la République démocratique allemande, occupée, « sur-occupée » par les Forces armées soviétiques, avec toutes les inscriptions publiques dans les deux langues. Nous avons néanmoins signé un accord commercial avec ce pays et, en cinq ans, nous y avons livré 10 000 wagons. La question qui nous préoccupait dans l'immédiat concernait un projet de construction d'une usine de production d'oxyde d'éthylène, marché d'environ 250 millions de francs de l'époque. Alors que les pourparlers

étaient très avancés avec Creusot-Loire et Heurtey, l'Allemagne de l'Est avait soudain demandé à une société autrichienne de soumissionner. J'ai marqué vivement à mon interlocuteur, le ministre du Commerce de la RDA, notre mécontentement. Le diplomate français en poste en RDA qui m'accompagnait m'a dit que je m'étais exprimé sur le ton qui convenait, un peu abrupt. Le ministre allemand m'a assuré qu'à « conditions techniques et financières égales » (ce qui n'était pas un engagement bien ferme), nous obtiendrions le marché. C'est une affaire dont, après mon départ du gouvernement, je ne me suis pas soulié.

Seconde mission durant ce court moment à l'Industrie, l'affaire de l'uranium avec le Niger. Alors que nous avions amorcé le développement du nucléaire civil, le Niger et le Gabon, nos fournisseurs d'uranium, ont marqué soudain leur intention d'en multiplier le prix par 17 ! Pendant deux longues journées à Niamey, nous avons débattu. J'avais à mes côtés un excellent connaisseur des problèmes touchant au nucléaire, André Giraud, administrateur général délégué du Commissariat à l'énergie atomique (et qui quelques années plus tard sera ministre des Armées). Pour épuiser mes interlocuteurs, je suis parvenu, en insistant beaucoup, à faire supprimer la pause de la sieste, pourtant sacrée en Afrique. J'ai obtenu qu'on différât la décision, le communiqué final marquant le bon climat de ces entretiens ainsi que le caractère provisoire de cette suspension convenue d'un commun accord. (Récemment, en l'année 2008, nous avons appris qu'Anne Lauvergeon, présidente d'AREVA, s'était rendue à Niamey pour débattre... du prix de l'uranium ; l'énergie nucléaire demeure à l'ordre du jour).

Au cours de ces deux jours à Niamey, j'avais rendu visite au président Hamani Diori que je connaissais depuis le temps où j'étais haut-commissaire à Abidjan. Il a été très cordial à mon égard. Je l'ai trouvé émouvant, replié dans le fond de son palais. Sans doute, outre la situation économique difficile de son pays, sentait-il monter contre lui une opposition résolue. Un coup d'État, auquel a participé le commandant de sa garde personnelle, allait le renverser quelques jours plus tard.

De cette mission j'ai rendu compte au Conseil des ministres du 27 mars. Je n'étais pas inquiet de la réaction de Pompidou car, avant l'ouverture du Conseil, Édouard Balladur m'avait complimenté « pour la façon dont j'avais magnifiquement mené cette négociation », ce qui était plus que je n'espérais.

*

Le Conseil, durant lequel Pompidou m'avait semblé aussi vif intellectuellement, mais très fatigué physiquement, se terminait. Pompidou a pris la parole pour nous parler de sa santé, de sa fatigue. Nous étions tous silencieux, tendus, bouleversés. Le compte rendu de ses propos a été rapporté le lendemain par Jean Mauriac, parfaitement informé par l'un des ministres. Je ne reprends pas ce qui a été ainsi dévoilé. Je m'en tiens à ses derniers mots,

ses derniers mots à ce Conseil, ses derniers mots officiels, les derniers mots que j'ai entendus de sa bouche : « C'est pénible au point de vue physique, c'est pénible au point de vue moral. J'ai pris le parti de ne plus lire les journaux. Ce n'est pas ce qui me fait ajourner mon voyage à Tokyo ni à Bonn. Si on vous pose des questions ne dites pas "Le président est en pleine forme", dites : "C'est une question indiscrete." »

En moi-même, j'ai pensé « Il va s'en sortir ». Mais quand Jacques Boyon m'a demandé dans l'après-midi ce qu'il fallait retenir des bruits persistants qui couraient, je lui ai répondu : « Il va mourir. »

Moins d'une semaine plus tard, nous apprenions sa mort.

La campagne électorale pour la présidentielle s'ouvrait.

Chapitre V

Giscard d'Estaing président – Chirac Premier ministre

Moins de deux ans après le départ du général de Gaulle s'ouvre une seconde campagne présidentielle. Messmer a convoqué un Conseil de cabinet ce mercredi 3 avril au matin, lendemain de la mort de Pompidou. Je rejoins mes collègues dans l'antichambre du Premier ministre. Nous sommes bouleversés par la disparition de Pompidou, mais déjà la politique a repris le dessus. Pour moi, il n'y avait pas de doute ni d'hésitation sur la candidature de Chaban-Delmas, mais je perçois comme une agitation bizarre que je n'arrive pas à cadrer. Au conseil de cabinet, Messmer donne les dates de la messe mortuaire à Saint-Louis-en-l'île et de la cérémonie officielle à Notre-Dame : le deuil national sera limité à une journée. Puis nous débattons de la date de l'élection. Certains souhaitent le 28 avril, ce sont les partisans de Chaban. D'autres, sous l'impulsion de Giscard, appuyé par Chirac, alors ministre de l'Intérieur, insistent pour le 5 mai, considérant que d'ici au 28 avril, l'on n'aurait pas le temps nécessaire pour accomplir toutes les formalités. On se décide pour le 5 mai, ce qui est sans doute le bon sens mais il est apparu comme une faille au sein de l'actuelle majorité.

Le 5 avril, le Conseil des ministres ratifie cette décision. De même que deux ans plus tôt, nous siégeons à l'Élysée sous la présidence de Poher, de nouveau intérimaire. Comme il n'a nulle intention de se mettre cette fois sur les rangs, tout se passera ce jour-là et durant les six conseils qui se tiendront sous sa présidence sans affrontement ni éclats. Les communications habituelles des ministres se succéderont sans incident. Seul fait notable durant l'intérim, Hamani Diori, président du Niger, a été déposé par le colonel Kountché et, dans la situation transitoire où nous nous trouvons, nous renonçons, malgré les accords franco-nigériens de 1961, à faire intervenir nos troupes. C'était sûrement la sagesse. D'autre part, en ce qui concerne l'affaire du prix de l'uranium qui regarde non seulement le Niger, mais aussi le Gabon, nous apprenons que le président Bongo s'est rallié aux propositions que j'avais formulées lors de ma mission à Niamey. Poher m'en complimenta !

Voilà pour l'action gouvernementale durant cette période intérimaire. Notre préoccupation est la campagne électorale, avec un premier tour où

s'opposeraient deux candidats de la majorité, Chaban et Giscard, celui qui l'emporterait devant se retrouver au second tour face à Mitterrand. Nous sommes soucieux de ce duel qui s'annonce de notre côté. Mais que faire quand les deux candidats potentiels semblent également résolus ? Avant que les jeux ne soient faits, les anciens collaborateurs politiques de Pompidou, Pierre Juillet et Marie-France Garaud, épaulés par Chirac, tentent une opération – disons une manœuvre : que Messmer se présente et les deux candidats déjà sur les rangs se retireraient. On laisse entendre que Giscard se plierait à cette injonction. Pour ma part, j'ai toujours pensé que Messmer n'avait nullement souhaité briguer l'Élysée et qu'il ne s'associait à cette manœuvre que du bout des lèvres. De toute façon, Chaban maintient sa candidature. Nous aurons donc en lice les deux candidats.

Je suis naturellement favorable à Chaban, mais les choses ne se présentent pas très bien pour lui. On va lui reprocher d'avoir annoncé sa candidature trop tôt, avant même les obsèques du président défunt, le 4 avril, alors que Giscard a attendu le 8 avril. Dans la salle des Pas perdus de l'Assemblée nationale, Chirac s'agite, engage des conversations où il formule des réserves sur la candidature de Chaban. Il faut d'abord à celui-ci une sorte d'accord du parti. Le secrétaire général, Alexandre Sanguinetti, réunit le Comité central devant lequel Chaban vient s'expliquer. On sent dans nos rangs quelques réticences. Sanguinetti passe outre et donne à Chaban l'onction du Comité central, donc de tout l'UDR. Plus tard, Sanguinetti me dira qu'il avait commis une erreur en ne faisant pas voter le Comité central. Ce n'était pas l'usage. On ne l'avait pas même envisagé pour Pompidou.

La campagne s'ouvre. Chaban tient une grande réunion inaugurale à Bordeaux. J'y suis. L'ambiance est incertaine. Au cours de la réception qui précède dans les salons de la mairie, le préfet Doustin, que je connais bien, me prend à part, et, s'exprimant en termes de rugby, me dit : « J'ai averti Chaban, vous avez une mêlée dans vos 22 mètres, et vos avants ne poussent pas. » La veille, Michel Debré me disait son inquiétude : « J'ai incité Chaban, lorsqu'il a quitté le gouvernement, à se consacrer à sa campagne future. Il n'en a rien fait. Chaban ne travaille pas. Il n'a jamais travaillé. » Chaban, se rendant à la réunion, m'a fait monter dans sa voiture. Il était sur le siège arrière avec sa nouvelle épouse à laquelle durant le trajet, il n'a cessé de manifester son affection. Son discours a été sans éclat, décevant. Giscard, dans le même temps, avait apposé à travers le pays une superbe affiche où on le voyait assis sur l'herbe avec, à ses côtés, sa plus jeune fille. Jour après jour, les chances de Chaban s'amenuisaient. Cruellement, Françoise Giroud dans *L'Express* a déclaré de notre candidat : « On ne tire pas sur une ambulance. » Chaban a appelé à la rescousse Malraux dans une émission télévisée, un fiasco. Et voilà que Chirac, dont on avait perçu dès le début dans quel sens il penchait, qui avait réuni autour de lui quarante-trois parlementaires gaullistes, lançait un communiqué appelant à voter Giscard. Sans doute une trahison, mais si la trahison entraîne la victoire, ce n'est plus une trahison mais une manœuvre de

haut niveau. Pour ma part, n'ayant aucun penchant pour Giscard que je tenais pour un antigaulliste, j'ai soutenu Chaban jusqu'au bout en étant présent à son dernier grand meeting à Paris où l'on pouvait constater qu'il n'était pas abandonné des siens. Le résultat du 5 mai a été pour lui sans appel : 15 % des voix contre 33 % à Giscard.

Au second tour, Giscard allait affronter Mitterrand, et l'a emporté malgré le regroupement de toute la gauche. Il est vrai que, lors du débat télévisé, face à Mitterrand, il a été tout à fait à la hauteur. Personnellement, interrogé sur RTL, j'ai dit très clairement que je voterai pour lui sans hésitation. Je n'allais tout de même pas faire le jeu de Mitterrand !

Comme j'étais encore membre du gouvernement, j'ai été présent à la cérémonie d'investiture à l'Élysée. Giscard ne portait pas l'habit, mais un complet de ville, résolu, dans les apparences, à jouer la simplicité.

Et Jacques Chirac est devenu le Premier ministre de Giscard d'Estaing, à la tête d'un gouvernement composite où les républicains indépendants avec Poniatowski à l'Intérieur et les centristes avec Lecanuet à la Justice, l'emportaient sur les gaullistes.

*

Ayant, à l'Industrie, transmis les pouvoirs à mon successeur, Michel d'Ornano, j'ai rejoint sans délai la Dordogne pour regagner mon siège de député, que j'avais dû quitter en entrant au gouvernement. Mon suppléant, Jean Lovato, maire et conseiller général de Montpon, avait démissionné pour que je puisse me représenter. Je l'ai conservé évidemment une nouvelle fois comme suppléant. Une élection partielle est toujours une épreuve, un coup aléatoire. On n'est pas porté par un grand courant. Mais je connaissais bien ma circonscription et j'ai donné à ma campagne une tournure personnelle, rappelant les services que j'avais depuis douze ans rendus à mes électeurs. Je n'ai pas atteint le score exceptionnel de 1973, mais les 52 % obtenus au second tour le 6 octobre m'ont paru fort honorables, d'autant que, parmi les anciens ministres qui se présentaient, nombreux ont été ceux qui ont échoué. Une fois de plus, j'avais battu mon habituel concurrent communiste, Yves Péron, avec lequel j'entretenais des relations presque cordiales. Il ne m'avait jamais attaqué personnellement, moi non plus. Après sa défaite, il a été convoqué au siège du PC à Paris où on lui a reproché vivement son échec, alors que tant d'anciens ministres « de droite » avaient été battus. Il était membre du Comité central, Marchais l'en a exclu. Sans doute n'aurait-il pas été investi aux élections de 1978. Mais un an auparavant, il était décédé.

Au soir de mon élection, Chirac m'avait appelé au téléphone pour me féliciter.

J'ai repris mon siège au Palais-Bourbon alors que la session était en cours. Déjà la répartition des députés entre les six commissions avait été opérée ; j'ai dû me contenter d'une place dans l'obscur commission des

affaires sociales où je n'ai pas été très actif. Lors du débat sur l'avortement, j'ai été séduit par le courage de Simone Veil qui a su s'imposer face à une assemblée houleuse, notamment du côté de la majorité. J'ai voté pour cette loi, non sans avoir consulté ma femme.

*

Le Premier ministre était l'un des nôtres, mais à l'intérieur de l'UDR, on ne cessait de lui reprocher son ralliement à Giscard. Le parti agité de courants divers conserverait-il son unité ? Michel Jobert, non inscrit chez nous mais ancien secrétaire général de l'Élysée sous Pompidou, puis excellent ministre des Affaires étrangères dans le précédent gouvernement, commençait à parcourir le pays en s'efforçant de délivrer un message nouveau. Il était nécessaire que Chirac, entouré au gouvernement d'une majorité de ministres giscardiens et délaissé par son parti, réagisse. Il allait le faire superbement.

Lors du premier Comité central réuni après la formation du gouvernement et auquel j'ai assisté, je me trouvais dans les derniers rangs. La séance était ouverte lorsque Chirac est entré dans la salle. En de telles circonstances, il était jusqu'alors d'usage que le secrétaire général se lève et invite le Premier ministre à monter à la tribune, toujours sous les applaudissements de l'assistance. Sanguinetti a fait comme si de rien n'était en poursuivant son propos. Chirac, gêné, m'apercevant, s'est installé auprès de moi. Aucun mot pour le saluer, aucune allusion à sa présence. J'en étais attristé pour lui. Comme je devais quitter la séance avant qu'elle ne soit levée, je m'en suis excusé auprès de Chirac qui m'a dit qu'il allait en profiter pour partir. Il s'est sauvé en quelque sorte en catimini, comme il était entré. Quelques semaines plus tard, alors que je me trouvais dans ma circonscription, j'ai reçu un appel téléphonique de Tomasini, devenu membre du gouvernement. Il m'a interrogé sur ma présence au prochain Comité central. Je lui ai dit que j'y serais. Il m'a alors posé tout à trac la question : « Tu es pour Chirac ? » J'ai répondu oui, et lui de me dire : « On compte sur toi ! »

Le Comité central s'est réuni le 14 décembre 1974. À la tribune, Sanguinetti, Chirac et Pasqua. C'est nouveau. Que va-t-il se passer ? Sanguinetti intervient brièvement pour dire qu'il démissionne de son poste de secrétaire général. Silence – et qu'il nous demande d'élire à sa place... Chirac. Stupéfaction dans la salle avec quelques interventions hostiles, notamment une diatribe de Peyrefitte. « S'il n'y a pas d'autres interventions, coupe Sanguinetti, nous allons voter. » Un membre du Comité demande avec véhémence que les votes par procuration ne soient pas acceptés. L'inquiétude se peint sur le visage de Chirac. Il regarde Pasqua d'un air interrogatif. Pasqua qui a dû faire ses comptes, se lève et, imperturbable, répond : « D'accord. » Avec deux Corses aux commandes, on ne pouvait rater ce 18 Brumaire ! Nous votons, Chirac est élu. En vérité, dès lors qu'il n'y avait qu'un seul candidat, il

ne pouvait en être autrement. Tout de même bravo ! Dans l'après-midi, outre les membres du Comité central, ont été convoqués tous les parlementaires. L'atmosphère a changé. Chirac s'exprime à la tribune, il est acclamé. Députés et sénateurs sentent bien qu'il faut renforcer le Premier ministre UDR, face au président de la République et au poids des ministres giscardiens. Au sein du Comité central, on juge que c'est une chance de pouvoir désormais être directement tenus au courant de l'action gouvernementale. Trois semaines après la formation du gouvernement, Chirac avait déjà su s'affirmer et gagner du terrain chez nos parlementaires. Une expérience nucléaire étant programmée dans le Pacifique, Jean-Jacques Servan-Schreiber, bien que ministre, avait publiquement pris position contre. Chirac avait demandé au président de révoquer Servan-Schreiber, en mettant son poste de Premier ministre dans la balance. Il avait obtenu satisfaction. Servan-Schreiber sera remplacé un mois plus tard par sa collaboratrice à *L'Express*, Françoise Giroud.

Nous avons eu, par la suite, quelques informations concernant la préparation de cette superbe opération de mainmise sur l'UDR. Chirac, à la veille du Comité central, avait réuni les barons du gaullisme, notamment Michel Debré, Guichard, Frey et leur avait expliqué que le parti devait être solidement repris en main par l'un d'entre eux. « Qui d'entre vous ? Décidez-vous ! » Et devant les incertitudes de ses interlocuteurs, il les avait quittés, disant qu'il aviserait après avoir pris le temps de la réflexion. Il savait où il allait. L'opération coïncidait avec un déplacement de Giscard aux Antilles. Chirac l'avait prévenu, mais jusqu'à quel point ?

Chirac, assuré du soutien de l'ensemble du groupe UDR, le plus important à l'Assemblée, savait qu'il en aurait besoin pour exister car sa position serait toujours fragile au gouvernement, avec un président qui ne se gênerait pas pour décider en marge de son Premier ministre et qui disposait d'un solide contrepoids avec Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur.

*

Au lendemain de son élection à la tête de l'UDR, Chirac forme son équipe. Il appelle auprès de lui cinq secrétaires généraux adjoints. Je suis l'un d'entre eux, avec Albin Chalandon. Pasqua a une place à part, responsable des fédérations départementales, assurant la liaison permanente avec Chirac et l'équipe Juillet-Garaud.

Tandis que Chirac s'efforçait de tenir son rôle et son rang de Premier ministre, nous redonnions vie à l'UDR et nous veillions à la cohésion de notre groupe à l'Assemblée. Les assises qui se sont tenues six mois plus tard, en juin 1975 à Nice, ont regroupé une nombreuse et enthousiaste assistance. Dans son discours de clôture, Jacques Chirac a annoncé qu'en raison de la bonne tenue du mouvement, il pouvait se permettre de ne plus cumuler cette charge avec celle de chef de gouvernement. À la surprise générale, il désigne

comme son successeur André Bord. Sur intervention de Charles Pasqua, Chirac est proclamé secrétaire général d'honneur de l'UDR, et qui signifiait qu'il en gardait les commandes.

En ce qui me concerne, je poursuivais la tâche que m'avait six mois plus tôt confiée Chirac, tracer dans un ouvrage la ligne d'action du parti, c'est-à-dire d'un futur gouvernement d'inspiration gaulliste. J'en ai exploré tous les domaines, en demandant le concours de compagnons compétents, écrivant moi-même nombre de chapitres. L'ouvrage a été publié au cours du second semestre de 1975, sous le titre *L'Enjeu*. Je n'ai jamais fait figurer *L'Enjeu* dans la liste de mes œuvres, car je le tenais pour un ouvrage collectif. Une anecdote : je me trouvais embarrassé pour définir notre politique culturelle. On m'a signalé un professeur de droit de la faculté de Nancy, très versé en ce domaine, et qui animait, me précisa-t-on, une troupe de théâtre dans cette ville. J'ai pris contact avec lui, en lui faisant part de ma mission et de mes préoccupations. Il a répondu à mon appel en venant s'entretenir avec moi au siège de l'UDR, rue de Lille. J'ai retenu, dans le texte rédigé sur ce sujet, maintes de ses suggestions. Quel était ce professeur de droit international ? Jack Lang... Nous n'avons pas eu l'occasion d'en reparler.

Pour le reste, je suivais assidûment les activités du mouvement : conférences quotidiennes des dirigeants, réunions du bureau exécutif et du Comité central. Je me déplaçais à travers le pays pour tenir des meetings. Pendant cette période, j'ai été également très présent au Palais-Bourbon, dans les réunions du groupe à la salle Colbert, et j'y suis intervenu à diverses reprises à la tribune.

Je partageais mon action à Paris avec mes activités locales. En mars 1976, conseiller général sortant, j'ai été de nouveau candidat. L'affaire était facile : un découpage du canton de Périgueux en trois secteurs avait mis d'une part Périgueux-Centre, de l'autre Périgueux-Ouest, avec trois communes et deux quartiers – en principe les plus populaires de Périgueux, et Périgueux-Est regroupant également trois communes et un quartier de la ville. J'ai choisi de me présenter dans Périgueux-Centre où j'ai été élu très largement dès le premier tour, et nous avons gagné quelques cantons supplémentaires. Nous commençons à exister au conseil général où j'animais notre groupe.

Ainsi allèrent les événements jusqu'au second trimestre de 1976.

CHAPITRE VI

De l'UDR au RPR

En avril 1976, à l'ouverture de la session parlementaire, André Bord, notre secrétaire général, est entré au gouvernement en qualité de secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Il fallait désigner un nouveau secrétaire général. Je comprendrai bientôt qu'il était plus logique d'inverser les termes de ce raisonnement. Chirac allait désigner un nouveau chef pour le parti, donc il était nécessaire de recaser André Bord.

Qui sera choisi avant d'être, selon nos usages, ratifié par le Comité central ? Le nom d'Albin Chalandon revenait avec insistance. Il s'agit d'un parlementaire de grande qualité, membre du dernier gouvernement du Général puis, sous Pompidou, un ministre remarqué. Mais soudain une espèce de fronde a soulevé le groupe gaulliste à l'Assemblée. On a reproché à Chalandon d'être peu présent dans l'hémicycle comme aux réunions du groupe. Et sans que j'y sois pour rien, mes collègues ont demandé, on me dit même qu'ils ont exigé, que cette responsabilité me revienne. Je suis resté en retrait car j'ai toujours entretenu des relations amicales avec Chalandon. Les députés devenaient de plus en plus insistants. J'ai compris que l'affaire était sérieuse lorsque Pasqua m'a demandé d'un air entendu : « Tu ne préférerais pas le ministère de la Défense ? » Je lui réponds : « J'en serais d'accord ; mais cela est-il réglé ? Quand serai-je nommé ? » Réponse plus qu'évasive de Pasqua à qui je réplique : « Alors, je suis candidat au secrétariat général du parti et je vais le faire savoir au groupe. »

Quelques jours plus tard, je suis convoqué par Chirac à Matignon. En traversant la cour, je croise Chalandon qui sortait de chez le Premier ministre. Il me dit avec un sourire : « Je salue notre nouveau secrétaire général. » Dans le bureau du Premier ministre, à côté de Chirac, se tient Juillet. Chirac me dit : « Je te nomme secrétaire général. » Juillet enchaîne : « Nous vous demandons trois choses : vous conserverez auprès de vous Chalandon » (je réponds que c'est une affaire entendue) ; « Vous confierez les contacts avec la presse à Hélène Missoffe » (je réponds "oui... oui". Qu'est-ce qu'un chef de parti, si ce n'est pas lui qui a le contact avec la presse ?) ; « Nous vous demandons de giscardiser l'UDR. » (Je reste silencieux.) Et nous fixons la date du Comité central qui doit ratifier ma nomination. Sur le trajet de retour, je me demande quelle est la portée de la dernière injonction de Pierre Juillet, prononcée

évidemment avec l'aval de Chirac. J'éclaircirai bientôt la manœuvre dont on vient de me dévoiler l'existence.

Le 24 avril 1976, je suis élu par le Comité central – simple formalité – et je prononce mon discours de remerciement : « Gaulliste de toujours, gaulliste pour toujours... » Je déclare notamment : « Mon vœu, mon seul vœu, est de mener le mouvement jusqu'aux élections législatives, et d'apporter, avec votre concours, la décisive contribution de l'UDR au combat que mènent pour la France le président de la République et le Premier ministre. » Je me suis efforcé de préciser notre rôle dans la coalition qui soutenait le président Giscard et son gouvernement, à l'égard de laquelle nous serons « une force de soutien et de proposition ». Vivement applaudi à plusieurs reprises par l'auditoire, j'ai conclu : « Allons, vaillante armée qui a gagné tant de batailles, militants issus de notre électorat populaire, jeunes qui déjà assurez la relève, vous tous qui n'êtes habités que par la passion de la France, encore une fois, debout ! » L'auditoire s'est dressé aussitôt. Seul, ce qui m'a fait sourire, Couve de Murville au premier rang, égal à lui-même, peu porté à exécuter des ordres abrupts, a marqué comme un instant d'hésitation avant de se lever. La presse, le lendemain, m'a été dans l'ensemble favorable, spécialement Europe 1 avec Catherine Nay, il est vrai originaire de Périgueux.

Quant à l'injonction de Pierre Juillet, j'ai compris bientôt, et notamment de sa bouche, qu'elle ne constituait qu'une tentative vite avortée de rapprochement. Il avait envisagé de resserrer les liens entre Giscard et Chirac. Il a bénéficié d'entretiens particuliers avec Giscard, peut-être même, si j'ai bien compris, d'un déjeuner en tête à tête. Il avait cru entendre qu'il devenait le conseiller politique, non officiel mais omniprésent, du président. Très peu de temps plus tard, quelques jours à peine, Giscard avait fait entrer à son cabinet un nouveau membre dont la mission était de suivre les affaires de politique intérieure, un haut fonctionnaire des Finances, Jean Serisé, mon ancien camarade de promotion à l'Éna. Le connaissant, je n'ignorais pas ses qualités professionnelles et humaines, mais ne le tenais pas pour un expert en politique politicienne. Juillet a vu dans cette désignation une violation de ce qu'il tenait pour un engagement du président à son égard. Il a cessé toute relation avec Giscard, et pour que celui-ci ne s'y trompe pas, il a rejoint ouvertement le cabinet de Chirac. Il s'est installé glorieusement à l'hôtel Matignon, choisissant le plus grand salon du rez-de-chaussée. On n'en était plus à « giscardiser » l'UDR, à supposer qu'on ait pu l'envisager. À compter de mai 1976, une guerre ouverte était déclarée entre le Premier ministre et le président.

Je n'ai bientôt plus de doute à cet égard. J'avais toujours entendu mes prédécesseurs rue de Lille s'agacer de ne pouvoir être reçus par le Premier ministre. Ils y parvenaient non sans de longues attentes, d'abord parce que le locataire de Matignon savait qu'il pouvait compter sur le parti et sur le groupe, mais aussi parce qu'un Premier ministre est écrasé par les multiples activités de sa charge. En ce qui me concerne, à la tête de l'UDR, j'ai eu le

privilège de voir Chirac autant que je le souhaitais. Dans son bureau, il me paraissait de moins en moins occupé. Les semaines passant, je le trouvais même une fois lisant un roman policier, ou bien la porte s'entrouvrait et Marie-France Garaud lui disait : « Jacques, il faut que je vous voie ! Poniatowski prépare encore quelque chose contre vous. » Il subissait affront sur affront. Ainsi, il arrivait qu'en Conseil des ministres, un mouvement préfectoral soit présenté par le ministre de l'Intérieur, sans que le Premier ministre en ait été informé, sinon à la dernière minute. Lors d'une communication sur la Défense, Chirac a pu même se permettre de dire : « Je suis heureux d'apprendre que la décision a été prise de construire un nouveau sous-marin nucléaire. »

Dans la perspective des prochaines élections législatives qui devaient intervenir en mars 1978, l'Élysée avait décidé d'en lancer les préparatifs. Le Premier ministre n'avait été reconnu que comme « coordonnateur » de la majorité, et non comme son chef. Et en marge se développait une opération pour regrouper en un seul parti, l'Union pour la démocratie française (UDF), toutes les formations et tous les groupes qui, en dehors de l'UDR, composaient la majorité présidentielle. Manœuvre anti-UDR, sans doute pas très heureuse de la part de Giscard qui finira par en subir les conséquences.

Chirac, au cours de nos rencontres, n'entrait pas dans ces considérations, mais il me laissait entendre clairement qu'il ne demeurerait pas très longtemps à Matignon et qu'il fallait penser dès maintenant à l'avenir. Il évoquait un vaste rassemblement qui élargirait notre base. En somme il projetait de donner un nouvel élan au mouvement gaulliste en lui permettant d'étendre son aile sur une partie de l'électorat giscardien. Ce sont les jeux normaux de la politique. Comme je sillonnais le pays de meeting en meeting, je faisais passer ce message d'espoir, sans laisser paraître nulle intention de rupture avec le président, mais il m'arrivait, au détour d'une phrase de prononcer le mot de « rassemblement ».

Entre les deux têtes de l'État, la situation se durcissait chaque jour davantage. Le 14 Juillet à la télévision, on avait pu noter le visage tendu de Chirac sur la passerelle d'un navire lors de la revue navale en rade de Toulon. Et encore n'a-t-on appris que plus tard la façon dont Giscard avait accueilli – si l'on peut employer ce mot – le couple Chirac à la résidence présidentielle de Brégançon en les traitant avec une rare désinvolture.

J'ai pu mesurer le degré de tension et l'issue prochaine du conflit à l'occasion d'un déjeuner à l'hôtel Matignon, à la fin du mois de juillet. Chirac m'y avait convié en compagnie de tous les ministres et secrétaires d'État appartenant à l'UDR. Un signe, en nous plaçant à table, il m'a fait asseoir en face de lui, marquant par là qu'à ses yeux, le parti désormais l'emportait sur le gouvernement. Il n'a pas marchandé ses critiques envers le président sur ses orientations, sur sa façon de gouverner. Un silence pesant régnait autour de la table, aucun ministre ne se risquant à répliquer. À peine sortis de ce déjeuner, la plupart allèrent rendre compte à l'Élysée des propos du Premier ministre.

Certains n'en firent rien, Giscard ne le leur pardonna pas ; tel Lipkowski, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, qui sera écarté du gouvernement au lendemain du départ de Chirac.

Au retour des vacances d'été, lors du premier Conseil des ministres, le 25 août, Chirac, qui en avait averti le président dès le 26 juillet, a présenté la démission de son gouvernement. En fin de matinée, il annonçait publiquement, au cours d'une réunion de presse, sa décision et les motifs qui l'avaient conduit à cette extrémité : « Je ne dispose pas des moyens que j'estime aujourd'hui nécessaires pour assumer efficacement les fonctions de Premier ministre, et dans ces conditions, j'ai décidé d'y mettre fin. »

Une page nouvelle allait s'écrire dans le septennat, pour Giscard et pour le parti gaulliste.

*

C'est à Égletons en Corrèze que Chirac a annoncé la création du Rassemblement pour la République, le RPR. J'étais auprès de lui, côte à côte avec l'une des figures de la III^e République, Charles Spinasse, ancien ministre du Front populaire, et qui avait soutenu Chirac depuis sa première élection dans le département. Pour fixer sa ligne politique, Chirac évoqua comme doctrine « le travaillisme à la française » dans l'espoir peut être de rallier des socialistes, mais surtout d'obtenir le soutien de dirigeants du MRP, notamment de Pflimlin, mais pour celui-ci ce sera en vain.

Au lendemain de cette sorte de profession de foi, Chirac s'est fait vertement tancer par le duo Juillet-Garaud, dont le penchant à droite était avéré. Et ils allaient, durant trois années, jouer un rôle dominateur aux côtés de Chirac.

Au cours de cette période transitoire, j'ai eu l'occasion de m'entretenir une fois avec Giscard. Nous étions réunis en bureau politique lorsque nous avons eu connaissance d'un article du général Méry dans la *Revue de Défense nationale*. En sa qualité de chef d'état-major des Armées, il y expliquait que désormais les forces françaises tiendraient un créneau à la frontière tchèque. C'était impensable alors que le général de Gaulle, avec la sortie de la France de l'OTAN, avait placé en réserve à sa seule disposition le corps d'armée français stationné en Allemagne, avec une mission de contre-attaque en cas d'offensive soviétique. Mes compagnons réunis autour de moi ont réagi vivement et jugé, ce dont j'ai été d'accord, que je devais saisir le président sans délai. J'ai téléphoné sur-le-champ à l'Élysée en disant que je sollicitais l'audience du président de toute urgence pour une affaire de la plus haute importance. J'ai été reçu dans les heures qui ont suivi. J'ai marqué au président notre étonnement – pour ne pas dire plus – devant l'article du chef d'état-major des Armées, nous demandant si nous n'allions pas vers un retour dans l'OTAN. Giscard m'a écouté avec attention et m'a répondu sur un ton courtois et décidé : « Soyez assuré – et vous pouvez le dire – qu'il n'y a entre

la politique du général de Gaulle sur la défense, et ma politique, aucune différence. » Paroles verbales, ai-je pensé. J'ai appris bientôt que, lors du premier conseil de Défense qui a suivi, le président avait accablé de reproches le général Méry pour cette bétise. Soit ! Ce n'en était pas moins le signe d'un certain désordre dans un domaine capital pour notre politique d'indépendance nationale.

Nos meetings se succédaient à travers le pays. L'adhésion de nos militants ne cessait de s'afficher. Quant à nos parlementaires, nous pouvions constater que le groupe était solide autour de nous. La date du congrès fondateur avait été fixée au 5 décembre, et le lieu choisi, la Porte de Versailles, permettrait d'accueillir une foule immense. Ce fut un enthousiasme dépassant tout ce que nous pouvions espérer. Je me suis exprimé assez longuement, en concluant : « Demain, rien ne sera plus comme hier. Pour nous le temps de la renaissance est venu. Le temps du grand combat s'annonce, du grand combat pour la République. » Chirac a pris la parole, acclamé, phrase après phrase, par un auditoire conquis d'avance.

Il n'y a eu qu'une bavure, et indirectement de mon fait. Depuis une semaine, un conflit social se développait dans l'organisme en charge de la distribution des journaux. Nous craignions, alors que nous préparions notre meeting, que le ministre de l'Intérieur, Poniatsowski, ne prenne, à dessein, des mesures coercitives qui entraîneraient une extension de la grève, ce dont la publicité de notre manifestation pâtirait. À la demande de Chirac, j'avais eu un contact avec le préfet de police qui m'avait rassuré. Or, comme je terminais mon discours, l'information nous est parvenue à la tribune que, oui, Poniatsowski venait de lancer les CRS contre les grévistes. Chirac m'a fait passer un papier qu'il avait hâtivement écrit pour dénoncer cette manœuvre du gouvernement, et m'a demandé de le lire. J'aurais dû d'abord le relire, car il était rédigé de telle sorte qu'il pouvait susciter une incompréhension de notre auditoire. Il annonçait, dans la première phrase, l'intervention de la police pour mettre fin au conflit, ce qui ne pouvait que susciter une première réaction favorable de nos militants, plutôt opposés à la grève. Et dans le texte, la dénonciation de la manœuvre de Poniatsowski n'apparaissait qu'avec la seconde phrase. J'ai lu la première phrase et l'enthousiasme s'est déchaîné. Décontenancé, la gêne se traduisait sur mon visage. Or j'étais filmé en direct par la télévision. J'étais furieux. On m'a parfois reproché ce qui, en réalité, n'était pas une bétise de ma part. Depuis lors Pasqua, à chaque fois qu'il évoquera cette journée du 5 décembre, se moquera de mon manque d'à-propos. Ah ! Que n'ai-je corrigé le texte griffonné par Chirac ! Je crois que le soir à la télévision je me suis rattrapé par une bonne prestation.

L'après-midi, descendu de la tribune, je me suis installé dans la salle. Chirac était, évidemment, le président du RPR, mais je n'étais plus le secrétaire général de ce grand mouvement que j'avais contribué à édifier. En effet, quelques jours plus tôt, Chirac et Juillet m'avaient convoqué pour m'annoncer que le nouveau parti aurait comme secrétaire général Jérôme

Monod. Je connaissais bien celui-ci et l'estimais. J'avais été membre du jury de sortie de l'Éna qui lui avait, vingt ans plus tôt, donné un classement flatteur. Je l'avais apprécié au cours de ses fonctions de délégué à l'Aménagement du Territoire, avant qu'il ne devienne le directeur de cabinet de Jacques Chirac à Matignon. Chirac et Juillet m'ont nommé « conseiller politique » du RPR avec rang protocolaire juste après Chirac, mais je ne me faisais pas d'illusion. On commençait à me pousser sur une pente qui me conduirait moins de trois ans plus tard à me séparer pour quelque temps de Chirac, ou plus exactement de son entourage.

Comment allait fonctionner le RPR ? Outre moi-même qui tenais encore une certaine place, malgré mon titre plutôt honorifique, et Jérôme Monod qui dirigeait l'administration de la rue de Lille, il était clair que les maîtres du jeu seraient Pierre Juillet et Marie-France Garaud. Ce duo m'est toujours apparu sur la même ligne, sans aucune faille. Il me semble que les décisions étaient prises en commun, je dirais à l'initiative de Juillet. La mise en œuvre incombait largement à Marie-France Garaud, chargée des manœuvres délicates, Juillet ne passant à l'action que sur l'essentiel. Il ne m'a jamais donné l'impression d'être très au fait des problèmes fondamentaux. Sur les institutions, il ne s'exprimait pas, affichant parfois une admiration rétrospective pour Tardieu, sans doute parce que celui-ci avait été entre les deux guerres l'un des rares présidents du Conseil de droite. S'agissant de la politique étrangère, de l'indépendance nationale prônée et mise en œuvre par le général de Gaulle, je ne l'ai jamais entendu dire un mot. Son ignorance dans ce domaine était abyssale. Lorsque le président égyptien Anouar Al-Sadate se rendit, geste spectaculaire, en Israël, à la Knesset, comme je soulignais devant Juillet l'importance de cette démarche, il est resté muet et comme indifférent. Quant aux problèmes économiques et financiers, il me semble qu'il n'y attachait guère d'importance. Seule l'intéressait la politique politicienne, la conquête et la conservation du pouvoir pour le pouvoir. Mais il savait agir en bon manœuvrier, voire en manipulateur, type d'action qui a tout de même ses limites.

Sans doute Marie-France Garaud avait-elle une plus solide formation, mais non au point de prendre l'initiative face à Juillet. Elle le suivait, elle s'identifiait à lui et elle n'avait aucune leçon à recevoir dans la pratique de la manipulation. À cet égard, quelques mois plus tôt, j'avais pu mesurer son talent. À propos de je ne sais quel incident, Chirac venant de quitter Matignon, le téléphone a sonné. C'était *Le Nouvel Observateur*, avec au bout du fil l'éditorialiste habituel. J'ai entendu Marie-France Garaud lui donner une interprétation tendancieuse mais fort habile du fait en cause. Eh bien, à la sortie de l'hebdomadaire, l'éditorial reproduisait, presque mot pour mot, son explication.

Comptait aussi à la direction du mouvement, Charles Pasqua, depuis des années en charge des fédérations, mais qui n'avait pas encore accédé aux médias. Il était très sûr de lui. Je pensais à cette époque que, depuis mon

arrivée au siège du parti en 1972, il s'était comporté, sous son apparente cordialité, comme mon plus constant adversaire. Je me trompais. Il était le plus constant adversaire de tous les dirigeants qui l'entouraient, et même de Chirac contre lequel, quelques années plus tard, il montera une cabale pour tenter de le renverser.

*

Si l'on crée un parti, c'est pour gagner des élections. Les premières qui s'annonçaient, dès mars 1977, étaient les municipales. Giscard, dans sa ligne de modernisation, si l'on peut dire, avait décidé que Paris serait désormais une commune qui, comme toutes les autres communes de France, élirait son maire et s'administrerait elle-même. Elle n'aurait plus ce statut spécial qui en confiait la gouvernance au préfet de la Seine, assisté d'un conseil municipal aux pouvoirs bien encadrés. Je me suis rappelé le propos contraire de Pompidou reprenant la formule de Waldeck-Rousseau : « Paris est Paris ; mais Paris est aussi la capitale de la France », justification de son statut particulier.

Dès le début de 1977, Chirac a annoncé sa candidature à la mairie de Paris. Il en avait certainement pris la décision avant même sa démission de Premier ministre. En tout cas, il y était résolu avant la fondation du RPR. En effet, dans mon projet de discours du 5 décembre, j'avais mentionné cette prochaine élection et cité le nom du candidat choisi par Giscard, Michel d'Ornano ; et Chirac, à qui j'avais fait lire mon texte, m'avait demandé de biffer ce passage. Ayant choisi d'être candidat, véritable déclaration de guerre à Giscard, Chirac a mené superbement dans Paris une campagne à la corrézienne, parcourant les marchés, serrant les mains sans se lasser. Il a été bientôt clair qu'il allait gagner, ce qui décuplait notre ardeur. J'étais candidat à Périgueux mais j'ai participé à de nombreuses réunions avec Chirac dans les préaux d'écoles de la capitale. Nous ne doutions plus, à juste titre, du résultat. Je citerai seulement une anecdote sur cette campagne, concernant l'activité et le savoir-faire de Marie-France Garaud. Un matin, a déboulé rue de Lille un groupe de nos candidats du XV^e arrondissement mené par Jacques Marette. Celui-ci, qui avait en face de lui comme candidate giscardienne Françoise Giroud, ayant noté que, dans ses affiches, elle se disait « médaillée de la Résistance », avait cherché à vérifier cette assertion. Or dans aucun annuaire des titulaires de cette décoration ne figurait le nom de la candidate. Nous nous demandions comment riposter au mieux et au plus vite. Marie-France Garaud nous a dit de ne rien faire pour le moment. Elle allait s'en charger. Le lendemain nous nous sommes retrouvés autour d'elle. « C'est réglé, nous a-t-elle appris. J'ai appelé Françoise Giroud à son domicile à deux heures du matin et je lui ai expliqué ce que nous avions découvert. Je lui ai parlé jusqu'à ce qu'elle se mette à pleurer. J'ai alors raccroché. Voilà, l'affaire est réglée. » Elle l'était en effet, Françoise Giroud dut reconnaître sa supercherie et elle sera nettement battue.

Chirac a remporté un succès éclatant. Député et conseiller général de la Corrèze, il se retrouvait en plus maire de Paris, ce qui lui donnait une position prestigieuse, une base et des moyens.

Dans le même temps, à un niveau plus modeste, je menais ma campagne en Dordogne, partageant mon temps avec les réunions électorales sur Paris. Je pouvais me le permettre car j'étais confiant, malgré la présence face à moi, en plus de la gauche, d'une liste giscardienne conduite par mon ancien suppléant, mais qui ne fit qu'un pauvre score. J'ai été élu dès le premier tour. Tout allait donc bien au plan national, à Paris et... en Dordogne, ma base. En politique, l'on ne compte pas si l'on n'a pas une base solide.

*

Malgré sa charge de maire de Paris, Chirac poursuivait son tour de France en tant que président du RPR. Je l'ai accompagné souvent. La préparation de ses discours était à la charge de Marie-France Garaud qui les faisait rédiger par des plumes extérieures. Elle les ravaudait pour leur donner l'apparence de l'unité. Chirac n'avait pas le temps de les lire : il en prenait connaissance dans l'avion qui nous menait à destination. En les parcourant, sur un ton humoristique, il dénonçait l'ennui qui se dégageait de ces textes sans âme. Mais il réussissait par l'intonation à leur donner vie. Comme devait le dire Philippe Dechartre, qui était souvent des nôtres dans ces tournées : « On se demande pourquoi on se fatigue à lui écrire de tels discours. Chirac pourrait aussi bien lire l'annuaire du téléphone ou les horaires des chemins de fer à condition de s'écrier toutes les cinq minutes : "Non à Mitterrand ! Non à Marchais !" » L'enthousiasme des foules rassemblées est demeuré exceptionnel au cours de cette année 1977. Le rebelle, le démissionnaire d'août 1976, conservait un grand crédit dans le pays, du moins chez nos militants et sympathisants.

Chirac a tenu un meeting à la fin du mois d'août à Périgueux. Tout a été à la hauteur de nos espérances, de mes certitudes. Nous en avons profité pour inaugurer l'avenue Georges-Pompidou, conformément à une décision du conseil municipal en date du 4 juillet. J'ai ouvert la cérémonie par une brève allocution : « Il s'agissait pour le maire, il s'agissait pour moi d'un pieux devoir. Ancien ministre du président Pompidou comme Premier ministre, ensuite comme président de la République, j'avais aimé l'homme pour ses qualités d'intelligence et de cœur, j'avais admiré l'homme d'État pour la haute idée qu'il se faisait de sa charge et de la France, ainsi que pour sa ténacité dans la défense des positions nationales. » (Sous-entendu, les choses ont bien changé depuis.)

Cette inauguration a eu deux conséquences. Lorsque Mitterrand disparaîtra, la modeste opposition socialiste au sein de mon conseil municipal réclamera la même consécration pour celui qui avait été président durant quatorze années. J'ai répondu que pour honorer Pompidou, l'on avait attendu

plus de trois ans après sa mort, que nous devions donc nous imposer au moins le même délai pour Mitterrand, et l'on n'en parla plus. Seconde conséquence : lorsque, ayant quitté mes fonctions de maire pour rejoindre le Conseil constitutionnel, le conseil municipal en novembre 2003 a décidé de donner mon nom à un lieu dans la ville, il s'est trouvé qu'ainsi l'avenue Georges-Pompidou allait déboucher sur la « place Yves-Guéna »...

*

Dans quelques mois, après cette précampagne d'une année, nous serons devant l'épreuve de vérité avec les élections législatives de mars 1978.

Chirac m'en a confié la préparation, évidemment sous le regard de Juillet-Garaud, et en liaison – ce qui ne me posait pas de problème – avec Jérôme Monod. Nous avions comme ligne générale de négociation d'obtenir l'investiture pour nos députés sortants, ce qui impliquait la contrepartie en faveur des giscardiens – on disait l'UDF. La discussion restait ouverte pour les circonscriptions détenues par la gauche où nous prônions l'unité de candidature sans avoir la ferme conviction de nous y conformer. J'ai mené sans vraie difficulté ces tractations jusqu'aux premières semaines de 1978, où j'ai rejoint ma circonscription.

Entre-temps, Chirac avait souhaité nouer des contacts avec le Parti communiste, car selon la formule de Bismarck : « Quand on est trois, il faut toujours être l'un des deux », même si en l'espèce nous étions quatre : les gaullistes, les giscardiens, les socialistes et les communistes. Nous tournions nos regards vers ces derniers, convaincus de la fragilité de l'union de la gauche. Nous avions envisagé un débat télévisé avec le PC. On savait que les communistes enverraient à la télévision Georges Leroy, Chirac pensait à un débat Guéna-Leroy. Mais le PC nous fit savoir qu'il ne souhaitait pas une telle confrontation. Chirac me demanda alors de sonder plus avant le PC. Mais par quelles voies ? J'ai eu l'idée de me tourner vers un personnage un peu atypique mais très introduit dans tous les milieux. Il s'appelait Albertini. Professeur de lettres avant la guerre, il était durant l'Occupation devenu un proche collaborateur de Laval. Au moment de la Libération, Laval lui avait conseillé de trouver un refuge et lui avait remis une somme rondelette sur les fonds secrets. Rattrapé par les procédures d'épuration, Albertini avait été traduit en Haute Cour où il avait plaidé coupable, reconnaissant sans ambages qu'il s'était trompé, qu'il avait eu tort. Après avoir purgé une courte condamnation, il s'était reconverti dans la banque, affichant un gaullisme inconditionnel et un anticommunisme systématique. Nous entretenions au RPR de bons rapports avec lui. Je sentais qu'il avait plusieurs cordes à son arc et pensais qu'en tant qu'adversaire du Parti communiste, il devait en connaître les arcanes. Je lui ai fait part de ma mission, et de mon problème.

C'était facile, il allait organiser un déjeuner chez lui avec Jean-Baptiste Doumeng, cet homme d'affaires de la région de Toulouse, qui, communiste

militant, s'était bâti une fortune dans le commerce des grains en menant de fructueuses affaires avec l'Union soviétique, toujours en contact direct avec le Parti. Nous nous sommes retrouvés dans l'atmosphère la plus cordiale autour d'une excellente table, au domicile d'Albertini. J'ai dit à mon interlocuteur « On sait que je vous rencontre. » Il m'a répondu « Moi aussi, on sait que je vous rencontre ! » Naturellement, nous n'avons pas signé un pacte gaulliste-communiste ; mais mon interlocuteur sans prendre d'engagement – ce que je ne lui demandais pas – m'a prévenu que, d'une façon générale, le PC n'en ferait pas trop pour soutenir les socialistes. De fait, au soir du premier tour, Marchais a paru à la télévision, entouré du bureau politique, selon un ordonnancement qui faisait penser au Politburo stalinien. Il ne s'est pas vraiment engagé en faveur des socialistes, en usant de propos qui, outre la mise en scène, pouvaient au moins faire hésiter les socialistes modérés à voter à gauche au second tour. Au total, je ne sais pas quel a été le résultat concret de ma démarche puis de cette mise en scène ; mais nous avons compris que l'union de la gauche n'était qu'une façade.

Au cours de la campagne, habité d'un excessif espoir, je me demandais si nous n'allions pas obtenir un score qui nous placerait encore plus en position de force à l'Assemblée, face à l'UDF. J'avais évoqué la question avec Chirac : « Si nous obtenons un tel résultat, Giscard sera bien obligé de nommer de nouveau un Premier ministre RPR. Tu t'imagines encore une fois dans ce rôle ? » Et Chirac de me répondre : « Si les choses se passent ainsi, ce pourrait être toi. » C'était cordial, mais je n'y ai pas cru un instant.

Ma campagne en Dordogne se déroulait dans de bonnes conditions, mon adversaire principal demeurant le candidat communiste, le nouveau secrétaire fédéral Roger Gorse. Mes résultats au premier tour m'apparurent, sinon excellents, au moins convenables. J'ai donc accepté dans la semaine du second tour de faire un saut à Marseille pour soutenir Joseph Comiti, avant de remonter dans la nuit sur Paris. Rue de Lille, j'ai rencontré brièvement Jacques Toubon qui, depuis que j'avais rejoint ma circonscription, m'avait succédé dans le contrôle des élections. Je l'ai trouvé scrutant nos résultats du premier tour, supputant circonscription par circonscription l'issue du second tour. Il m'a paru à la fois pessimiste pour le résultat global, mais comme enchanté de voir venir une victoire de la gauche. Que se passait-il ?

En Dordogne, j'ai été élu au second tour, avec un écart assez modeste par rapport à mon nouveau concurrent communiste. Le résultat au plan national n'avait pas permis au RPR de l'emporter vraiment sur l'UDF. Remontant à Paris pour la rentrée parlementaire, j'ai senti quelque chose d'étrange dans les couloirs de la rue de Lille. Je me demandais si nous n'avions pas changé de cap, si nous ne nous engageons pas vers la politique du pire.

Chapitre VII

Vers la défaite de 1981

Nous avons contribué au RPR à la victoire de la majorité aux législatives de 1978. Trois ans plus tard, la gauche aura enlevé la présidence de la République, et le RPR sera, avec l'UDF, tout à fait minoritaire à l'Assemblée. Triste parcours ! De ce fait, je me trouverai pour un temps éloigné de Chirac malgré nos liens d'amitié et l'admiration que je ne cesserai d'éprouver pour ce politique si doué, comme l'avaient prouvé sa conquête de l'UDR, la création du RPR et sa victoire à Paris.

*

Pourquoi cette désaffection des gaullistes à l'égard de Giscard, et que je partageais, même si par deux fois j'ai voté pour lui afin d'éviter le pire ? Quelle fut sa politique ? Quelle était son attitude ?

Pour marquer le renouveau, le modernisme et la jeunesse qu'il souhaitait incarner après le long parcours du Général et la triste fin de vie de Pompidou, il a donné la priorité à l'adoption de lois adaptées aux mœurs nouvelles. La libération de la femme s'inscrivait dans les faits. Les Françaises accédaient à des responsabilités jusque-là réservées aux hommes, et le contrôle des naissances était à l'ordre du jour.

Déjà, le Général avait en 1945 accordé le droit de vote aux femmes après l'avoir annoncé dès avant la Libération. Il avait en 1967 ratifié la proposition de loi Neuwirth sur la pilule contraceptive. Pompidou n'avait pas voulu aller plus loin. Giscard franchira le pas avec la loi sur l'avortement. Mais ce n'était pas un événement de nature à changer ni à conforter l'équilibre des pouvoirs dans la République, non plus que la place de la France dans le monde.

Giscard, dans la même ligne, chargera son ministre de la Justice, Lecanuet, de faire voter une réforme du code pénal que tout le monde semble avoir aujourd'hui oubliée, sur l'adultère du mari. Notre code pénal ne reconnaissait que l'adultère de la femme. L'époux infidèle n'encourait les foudres de la justice que dans deux cas : s'il entretenait sa maîtresse au domicile conjugal, ou si sa maîtresse était traînée en justice par son mari, auquel cas l'amant pouvait être poursuivi pour « complicité d'adultère ». Mais il n'y avait pas là non plus matière à marquer un septennat dans l'Histoire...

Giscard, durant sa campagne, était apparu comme le porte-parole de la jeunesse face à Chaban-Delmas. Il avait bénéficié d'un engouement des nouvelles générations jusque dans les couches populaires. Il abaissera l'âge de la majorité et du droit de vote de vingt et un à dix-huit ans. Quant aux milieux modestes, ses démarches auront un côté emprunté et ne lui apporteront pas les suffrages qu'il en attendait. Ainsi apprendra-t-on qu'il avait convié pour le petit déjeuner les éboueurs qui desservaient l'Élysée. À son grand dam, certains se sont récusés car il s'agissait de musulmans et l'on était en période de ramadan... Il s'invitera à dîner chez des Français n'appartenant pas aux classes aisées. Cela pouvait au plus faire sourire.

Nous entrons alors, plus qu'avec Pompidou, successeur du Général, dans la période d'outre-Gaulle. Que retient Giscard de l'exemple du Général ? Au fond de lui-même, il souhaiterait s'en distinguer. Il n'est pas gaulliste et ne l'a jamais été. Je me rappelle un entretien qu'il a eu – il me semble avant d'entrer à l'Élysée – avec un journaliste, lors d'un anniversaire de la Libération de Paris. On lui fait remarquer qu'il ne s'est pas engagé en août 1944 dans la division Leclerc, mais quelques semaines plus tard dans la Première armée de De Lattre. Et Giscard de répondre : « C'est que je souhaitais combattre dans la vraie armée française. » Ainsi, à ses yeux, les combattants des Forces françaises libres n'étaient que des dissidents !

Et dès qu'il est écarté du gouvernement, au remaniement de 1965, il prend une attitude d'opposant, qui n'a fait que se renforcer jusqu'au référendum de 1969 où, en termes à peine voilés, il engagera les siens à le rejeter, contribuant au succès du « Non » et au départ du Général.

Parvenu à la présidence, qu'en sera-t-il de son attitude à l'égard des institutions et de la politique étrangère ?

Sur le premier point, il n'y a rien à redire. En ce qui concerne la politique d'indépendance nationale, il ne sera pas animé d'une véritable ardeur, comme nous l'avons rappelé avec le malencontreux article du général Méry dans la *Revue de Défense nationale*. Et il ne cherchera jamais à s'imposer face aux Américains.

Certes, il n'a pas remis en cause notre armement nucléaire, mais aurait-il vraiment brandi cette menace en cas de nécessité ? Il a poursuivi *mezza voce* la politique de la France-Afrique en maintenant auprès de lui à l'Élysée un service qui ne rejetait pas les modalités d'action et les contacts établis du temps de Foccart. Et il a pris une décision honorable en faisant intervenir nos parachutistes à Kolwezi.

Mais la rupture à venir avec la politique étrangère du Général s'inscrivait dans sa décision de faire élire l'Assemblée européenne au suffrage universel, ce qui la transformait en Parlement européen. Par là, il portait atteinte à l'indépendance de notre pays. La preuve ? Plus tard, redevenu parlementaire, il mettra toute sa conviction, tout son talent, et toute son ambition – car il n'était pas en l'espèce dépourvu de visées personnelles – à rédiger une Constitution européenne qui aurait ramené la France au niveau de

l'Estonie et qui aurait fait litière de notre patrie si les Français, et nombre d'autres peuples européens, ne l'avaient rejetée.

Quant à ses capacités diplomatiques, on aura pu en apprécier les limites avec la pitoyable affaire Khomeiny. Le président de la République française a donné l'hospitalité en France à l'extrémiste musulman qui va renverser le chah, montrant par là qu'il oublie que l'Iran était alors le seul pays du Moyen-Orient qui reconnaissait l'existence d'Israël. Giscard n'aurait pas pu dire comme de Gaulle : « Vers l'Orient compliqué, je volais avec des idées simples. »

*

La rentrée parlementaire s'ouvre sur un petit drame interne à la majorité. Edgar Faure était le président de la précédente Assemblée ; Chaban-Delmas, brillamment réélu à Bordeaux, émergeait de son échec de 1974. On pressentait qu'il serait candidat à la présidence du Palais-Bourbon. Aussitôt une opération est déclenchée à la direction du RPR contre celui qu'on avait contribué à brider et à briser en 1974 dans sa course à l'Élysée. On n'allait pas le remettre en selle, lui, l'adversaire de Chirac (en vérité c'était plutôt le contraire) et qui avait déjà négocié pour le scrutin à venir l'appui des députés giscardiens. Les consignes dans ce sens ont commencé à être diffusées à demi-mot puis plus ouvertement dans les rangs du groupe RPR. Évidemment, cela n'allait pas sans états d'âme, mais le duo Juillet-Garaud était intraitable. À la veille de la rentrée de l'Assemblée, je me trouvais dans le bureau de Marie-France Garaud, lequel jouxtait celui de Chirac, rue de Lille. Chirac passait habituellement par ce bureau pour rejoindre le sien. La porte qui sépare les deux pièces s'entrouvre, Chirac, l'air un peu inquiet, dit à son mentor : « Chaban va m'appeler au téléphone dans un instant. » Et Garaud de lui intimer : « Pas Chaban, Edgar ! Pas Chaban, Edgar ! » Chirac, sans ajouter un mot, se retire pour prendre l'appel de Chaban. Il n'était pas facile, et plutôt inconvenant, de demander à des gaullistes, en votant pour Edgar Faure, d'écarter un compagnon de la Libération. Chaban a distancé largement Edgar Faure au premier tour de scrutin et au second, retrouvé le perchoir qu'il avait tenu fort bien de 1958 à 1969.

Au RPR, nous étions à peu près, avec un léger avantage, à égalité de sièges avec l'UDF. Et, dans le gouvernement, on comptait notamment Peyrefitte, Bourges, Boulin, Galley.

*

Au début de l'été, Chirac a entrepris un déplacement dans le Pacifique et m'a demandé de l'accompagner. Nos épouses étaient du voyage ainsi que Claude Chirac, encore une toute jeune fille. J'ai découvert la Nouvelle-Calédonie où ma femme et moi avons retrouvé notre fils aîné qui appartenait à

la Caisse centrale de Coopération outre-mer, notre belle-fille et nos petits-enfants. Chirac m'a demandé de faire un saut aux Nouvelles-Hébrides, à la veille de leur indépendance, après un siècle de condominium franco-britannique. J'ai pris contact avec une île restée sauvage et, sauf la route côtière, non équipée puisque toute initiative requérait l'accord des deux hauts-commissaires, le Français et l'Anglais. J'ai appris aussi qu'une partie de la population vénérât le dieu Cargo, ainsi dénommé car pendant la guerre, des cargos américains déchargeaient sur l'île hommes, armes, matériels divers et victuailles en abondance, un don du ciel en quelque sorte. La seconde partie de notre voyage nous a conduits en Polynésie où régnait Gaston Flosse, tout dévoué à Chirac, et défenseur intransigeant du maintien de son territoire dans la République. On ne pouvait qu'être séduit par ce pays et ses habitants, même si nos épouses s'agaçaient parfois des œillades assassines que nous lançaient les charmantes Polynésiennes. Les anciens des Forces françaises libres – car la Polynésie avait rallié de Gaulle dès l'été 1940 – nous ont accueillis avec enthousiasme à l'aéroport. J'ai noté aussi la ferveur chrétienne des populations. Comme Chirac devait prononcer un grand discours devant une foule nombreuse et rappeler la force du lien entre la Polynésie et la métropole, car il existait face à Gaston Flosse un parti indépendantiste, je lui ai suggéré de reprendre le passage de l'Évangile d'Emmaüs, qu'avait cité de Gaulle pour l'Afrique noire en décembre 1959 à Saint-Louis du Sénégal : « Frères, il se fait tard, restons ensemble. » Non seulement la citation a été acclamée dans sa version française, mais plus encore dans la traduction qu'en a fait, en langue locale, l'un des élus du parti de Flosse, y ajoutant les références précises du texte évangélique.

*

À notre retour, j'ai remarqué que, rue de Lille, les choses prenaient une curieuse tournure. Depuis le résultat des législatives, j'avais senti comme une cabale contre le secrétaire général, Jérôme Monod, dont on pouvait juger qu'il avait bien tenu son rôle. En tête à tête, je m'en suis enquis auprès de Chirac qui, jamais avare de promesses, m'a dit qu'on se posait en effet la question du maintien de Monod, ajoutant : « De toute façon, s'il part, il n'y a que toi qui puisses le remplacer. » Alors pourquoi m'avait-il – ou m'avait-on – écarté de cette responsabilité lors de la fondation du RPR ? Quelques mois plus tard, Monod s'en allait, et Chirac m'a proposé un poste subalterne, trésorier du mouvement, le secrétariat général revenant à Alain Devaquet. Celui-ci avait sans doute des qualités – il était professeur de physique à l'École polytechnique – mais son expérience et ses compétences politiques apparaissaient, et se révéleraient, bien courtes. J'ai eu la faiblesse d'accepter ce poste secondaire, en pensant que, demeurant à l'état-major du parti, je connaîtrais le fond des choses et pourrais intervenir dans le petit cercle des dirigeants. Pauvre raisonnement de ma part. D'un autre côté, j'étais décidé à

ne m'intéresser en rien ni à la comptabilité ni au recouvrement des fonds. Je m'en suis complètement déchargé sur mon adjoint, le sénateur Chérioux.

*

À l'Assemblée, conformément à la tactique de Chirac, nous mettions à rude épreuve le gouvernement et son Premier ministre Raymond Barre. J'avais ainsi pris la parole pour réclamer la création d'un impôt sur le capital, donnant comme par avance une espèce de caution à l'ISF des socialistes. Déjà, dès après le départ de Chirac de Matignon, lors du débat budgétaire, et alors que j'étais secrétaire général de l'UDR, j'avais vivement interpellé le Premier ministre, le traitant sans ménagement et, je le crois, avec un certain bonheur d'expression. Le lendemain, *Le Monde* titrait en une un article de Raymond Barillon : « M. Barre n'a pas répondu à l'offensive de M. Guéna. » Pendant que je m'exprimais sous les applaudissements de mes amis, j'ai noté sur les bancs socialistes l'attitude de Defferre qui manifestement, se tournant vers les siens, marquait, ce qui était normal, son approbation, mais j'ose le dire, par sa gestuelle, une sorte de considération pour l'orateur. Des années plus tard, lorsque Defferre, devenu ministre de l'Intérieur de Mitterrand, eut l'occasion de se rendre devant le conseil général de la Dordogne où je siégeais, il consacra un moment de son intervention à me remercier d'être présent pour l'accueillir et à saluer ma compétence devant la majorité socialiste décontenancée. La vie politique a parfois des moments amusants ou émouvants.

Dans les années qui suivirent, quelle qu'ait été ma place au sein du parti, je saisisais toutes les occasions pour rappeler la position du général de Gaulle sur l'indépendance nationale. Dès 1976, j'avais quelque peu tancé le ministre des Armées, pourtant gaulliste, sur les lacunes de la loi de programmation militaire. En 1979, j'ai dénoncé les tentations du pouvoir giscardien d'intégrer notre Défense nationale dans un système de défense européen. En 1980, j'ai interpellé le ministre des Affaires étrangères sur les problèmes du Proche-Orient. Quand un parlementaire n'est pas en position d'agir, il peut au moins « parler ».

*

En 1978, nous avons connu l'épreuve des législatives. Avec 1979, nous allions, au RPR, être confrontés aux européennes, je dis confrontés, dès lors qu'au lieu de désigner à Strasbourg des délégations de députés et de sénateurs qui y siégeaient épisodiquement, Giscard avait accordé aux instances bruxelloises la mise en place d'une véritable assemblée élue au suffrage universel, qui allait s'attribuer dès sa première séance le titre de Parlement. Ce pouvait être un beau sujet de combat pour les gaullistes contre les déviations européennes de Giscard. Ainsi réagissions-nous rue de Lille, en commençant

à nous interroger sur la composition de notre liste et sur les thèmes à développer. Est survenu alors, à la fin de novembre 1978, le terrible accident d'automobile de Chirac en Corrèze, dont il devait réchapper miraculeusement puis se remettre assez vite. C'est donc en son absence, puisqu'il était cloué au lit à l'hôpital Cochin, que notre action serait définie et lancée. Dans ces jours-là, Pasqua m'a dit : « Pierre Juillet vient de m'appeler ; il aurait quelque chose de très important à nous expliquer, à tous les deux. » Nous nous sommes rendus dans ce qui tenait lieu alors de base à Juillet, un appartement quai Voltaire. Et Juillet nous a lu un projet de texte qu'il avait préparé et qu'il comptait soumettre à l'approbation et à la signature de Chirac. Soudain, en scrutant le visage de Pasqua, j'ai compris une fois de plus qu'on voulait m'abuser. Il était clair que le texte avait été rédigé avec le concours de Pasqua, que, pour le moins, il en avait déjà connaissance, et qu'on n'aurait que faire de mon avis. J'ai reconstitué le déroulement des faits : tout était prêt, Pasqua avait dû dire à Juillet qu'il vaudrait mieux, fût-ce un peu tard, mais avant la diffusion du communiqué, m'en avertir. Sur le fond, même avec la formule « parti de l'étranger », un peu abusive, je n'étais pas en désaccord et je le dirai dans les couloirs du Palais-Bourbon lors de la sortie du texte. Mais quant à la façon de me marginaliser, c'en était trop. Je ne saurais plus l'accepter.

Avant la rentrée parlementaire du printemps 1979, s'est tenue une réunion de nos députés et sénateurs à la Guadeloupe où je n'ai pu intervenir à la tribune qu'après avoir insisté. J'ai décidé de démissionner des instances de direction du parti. Dans l'avion du retour, je le dis à Ghislaine Ottenheimer, journaliste à *L'Express*, en lui marquant que ce n'était pas une déclaration officielle, mais qu'elle pouvait néanmoins laisser filtrer l'information. Quelques jours plus tard, j'ai été appelé par un journaliste d'Europe 1, Gérard Carreyrou, à qui, sans autre commentaire, j'ai donné une réponse qui ne laissait aucun doute sur ma décision. Et je me suis préparé pour la suite. En fin de journée, on a sonné à la porte de mon appartement. J'ouvris, c'était Jacques Toubon. Il venait me demander de passer d'urgence voir Juillet. Je lui ai fermé la porte au nez. Quelques jours plus tard, Chirac a cherché à me joindre au téléphone. En mon absence, ma femme lui a répondu. Il lui demandait pourquoi j'avais pris une telle décision. Ma femme, au bord des larmes, lui a répliqué qu'il savait bien comment lui-même et ceux qui l'entouraient m'avaient traité. Chirac m'a demandé de venir déjeuner avec lui à l'Hôtel de Ville. Nous étions en tête à tête, dans une conversation très tendue. Je lui dis que je ne reviendrais pas sur ma décision et l'ai engagé vivement à se débarrasser d'un entourage indigne. Nous allions connaître un long moment avec peu de contacts, avant, quelque temps plus tard, de nous retrouver.

Le résultat des élections européennes, le 10 juin 1979, a été un rude échec pour le RPR qui ne comptera que 16 % de voix contre 27 % à la liste de Simone Veil, qui sera élue présidente du Parlement européen. Mais l'abstention massive, 55 % du corps électoral, montrait déjà, comme cela se

retrouvera lors des futurs scrutins concernant l'Europe, l'opposition des Français à l'effacement de la souveraineté d'une patrie qui existe depuis mille ans.

On m'a fait comprendre dans les mois qui ont suivi la désapprobation de l'équipe dirigeante du RPR en ne me renouvelant pas au bureau politique. Pour comble, on y a nommé à ma place ma première adjointe à la mairie de Périgueux. Elle a compris que ce n'était pas convenable et a refusé en en donnant le motif. À Paris, il a été clair que j'entendais rester le maître en Dordogne.

Autre signe qui m'a touché. Quelques semaines plus tard, me considérant toujours comme membre à part entière des instances du RPR, je me suis rendu à un meeting qui regroupait le Comité central et les parlementaires. Je m'étais placé à un rang modeste. Bernadette Chirac, présente au premier rang, m'ayant aperçu, est venue vers moi, m'a entraîné à travers la salle et m'a fait asseoir près d'elle. Geste fort de sa part. Avant la fin de l'année, elle aura exigé et obtenu que Chirac se débarrasse enfin du duo Juillet-Garaud.

*

Comme toujours dans les moments difficiles au plan national, je suis retourné vers ma base. Je venais de nommer un nouveau secrétaire général de notre mouvement en Dordogne, Pierre Bourland, qui habitait à proximité de mon lieu de résidence. Son père, avant la guerre maire de sa petite commune de Saint-Germain-du-Salembre, avait démissionné dès l'installation du gouvernement de Vichy. Pierre Bourland avait rallié la Résistance, à peine âgé de vingt ans, et combattu dans les maquis de la Dordogne. Arrêté par les Allemands, il a réussi, à la faveur d'une mutinerie, à s'évader du camp où il était retenu, avant de participer à la Libération de Royan. Ayant débuté dans la vie civile comme ouvrier d'une usine de chaussures, il en gravira tous les échelons jusqu'à la fonction de chef des fabrications. Dès ma première élection en Dordogne, il m'avait apporté son appui et s'était imposé comme un militant actif. Ayant pris sa retraite, il allait pendant vingt années tenir le poste de secrétaire départemental avec une extraordinaire efficacité. Il a sa large part dans les succès que nous avons accumulés dans le département.

Aux élections cantonales de 1979, nous avons renforcé notre position au sein du conseil général. Nombre de maires s'inscrivaient au RPR. Ma tactique était très simple, même si elle exigeait de ma part de nombreuses démarches et une participation à la campagne sur le terrain, y compris lors de partielles. Je désignais notre candidat dans chaque canton. Si nous disposions d'un militant RPR capable, c'était lui. Sinon, je donnais l'investiture à un candidat centriste ou de la droite modérée, ce qui m'était possible car ces tendances sur place ne disposaient pas de partis structurés. Ces élus se retrouvaient au conseil général dans le groupe dont j'étais *ipso facto* le président. Et nous

votions sans faille. Des élus apparentés à la gauche commençaient à nous rallier. Avant 1967, nous n'avions aucun conseiller général de notre tendance. En 1992, nous aurons atteint la majorité absolue.

*

Après les européennes, se dessinait la grande épreuve électorale, la présidentielle de 1981. Évoquant l'entourage de Giscard, j'ai eu l'occasion de dire que je connaissais son conseiller politique, la bête noire de Juillet, Jean Serisé. Nous nous sommes rencontrés en je ne sais quelle occasion, et il m'a dit combien Giscard se faisait de souci pour sa réélection. Il paraissait souhaitable au président de désigner un nouveau Premier ministre, Barre n'étant ni bon politique, ni populaire. Apparemment, il cherchait un gaulliste, ce qui n'était pas une mauvaise idée. Serisé lui avait suggéré Olivier Guichard déjà membre du gouvernement, mais Giscard et Serisé, après une courte hésitation, ont jugé que cet homme, de grande qualité, manquait un peu de mordant. « On ne peut pas, m'a dit Serisé, nommer Premier ministre quelqu'un qui, lorsque le problème est trop difficile, se contente de dire "Bof, bof" » – traduction tout de même un peu réductrice du personnage. Faute de mieux, Giscard maintiendra Raymond Barre.

Quelque temps plus tard, Olivier Guichard – à qui naturellement je ne dis rien de cette confidence de Serisé – m'a entretenu d'un autre sujet. Robert Galley, ministre de la Coopération (pour préciser, chargé des relations avec nos anciens territoires d'Afrique), envisageait de se présenter, en septembre 1980 aux élections sénatoriales dans son département de l'Aube. S'il était élu, il serait conduit à quitter le gouvernement, Guichard m'a informé qu'il avait avancé mon nom auprès de Giscard, lui disant qu'à ce poste, il fallait « un homme connaissant le sujet et ayant de l'autorité ». La formule était très flatteuse, mais une telle perspective me troublait. Devenir ministre de Giscard ? Je ne marquai ni approbation, ni improbation, mais réservai, *in petto*, ma réponse, même si déjà nombre des nôtres, et fort gaullistes, outre Guichard, siégeaient au gouvernement. Robert Galley a été élu au Sénat. Quelques jours plus tard, du Quai d'Orsay, on m'a appris que je ferais partie de la délégation parlementaire à la prochaine session de l'ONU. J'ai compris que j'échappais à un choix cornélien. En effet, Galley qui avait finalement décidé de ne pas siéger au Sénat, conservait son portefeuille.

*

Arrivait l'épreuve de la présidentielle. Giscard se représentait avec pour concurrents Mitterrand et Chirac. Dès juin 1980, Michel Debré m'avait confié qu'il envisageait d'être candidat. J'avais tenté de l'en dissuader car je ne pensais pas qu'il eût la moindre chance. Il a persisté, annonçant avec près d'un an d'avance sa candidature. Il mènera une campagne sans ardeur,

comprenant sans doute, dès les premiers sondages, qu'il s'était fourvoyé. Il m'avait demandé de porter la parole pour lui dans le département dont il était député, La Réunion. J'ai tenu un meeting devant un public nombreux et chaleureux mais le préfet, que j'avais connu secrétaire général en Dordogne, m'a confié que même ici, Michel Debré ne ferait pas un bon score. Ce déplacement m'a permis de découvrir ce département d'outre-mer, depuis si longtemps français avec une élite française – on me montra la maison de la famille Barre (la « case à Barre » comme on dit là-bas). J'ai rencontré Mme de Villèle, maire d'une commune. J'ai pris contact avec des Français plus modestes, cultivateurs sur les hauteurs de l'île. À Tampon, j'ai failli perdre mon sérieux lorsque le maire haranguant ses électeurs, s'écria « Tamponais, Tamponaises ! » Michel Debré devait faire au résultat national un score attristant pour l'homme d'État qu'il était et qui, durant quinze ans, de 1958 à 1973, avait été garde des Sceaux, Premier ministre, puis successivement ministre des Finances, des Affaires étrangères et des Armées.

Candidature inattendue aussi, celle de Marie-France Garaud. Sans doute espérait-elle, comme première femme à tenter cette aventure, capitaliser bon nombre de voix féminines. (Catherine Nay m'a annoncé que pour ce motif, elle voterait Garaud.) Je suppose que celle-ci s'imaginait pouvoir au second tour apporter ses voix à l'un des deux concurrents, en échange d'un poste ministériel. Elle a dépassé à peine 1 %.

Au premier tour, Giscard, en tête avec 28 % des voix, était talonné par Mitterrand qui en comptait 26 %. Quant à Chirac, il atteignait à peine 18 %, et Marchais 15 %.

Qu'allait faire Chirac ? J'ignorais les contacts qu'il avait pris avec Mitterrand, ayant cependant noté, comme toute la classe politique, que dès novembre 1979, à l'occasion du Congrès des maires de France à l'hôtel de ville de Paris, les deux hommes avaient eu un long entretien en tête à tête. Dès le lendemain du premier tour, tout a été très clair, si l'on peut dire, Chirac annonçant : « Le 10 mai, chacun devra voter selon sa conscience. À titre personnel... je ne puis que voter pour M. Giscard d'Estaing. »

Je me suis rendu à la réunion du Comité central du RPR entre les deux tours. L'atmosphère était pesante, les discours équivoques. L'un de nos compagnons qui prônait le soutien à Giscard n'a pu terminer son intervention. J'ai quitté la salle. Quelques jours avant le second tour, Giscard avait tenu un meeting à Bordeaux. J'y ai assisté. On y comptait nombre de nos parlementaires de la région. À la fin de la réunion, Giscard nous a regroupés un moment autour de lui. Il m'a interrogé sur la Dordogne ; j'ai dû lui indiquer qu'elle voterait majoritairement pour Mitterrand.

Giscard battu, Mitterrand s'est installé à l'Élysée. Difficile de ne s'interroger sur l'opportunité de la tactique de Chirac. Sept années de plus avec Giscard à l'Élysée, c'était pour Chirac connaître de nouveau le pire. Mais Mitterrand, n'était-ce pas pire que le pire ? Le raisonnement des chiraquiens comportait une faille. D'après ce que je pouvais reconstituer, ils

se justifiaient en rappelant que la gauche, en raison de son incapacité à gouverner, même si elle obtenait la victoire, ne pourrait se maintenir plus de deux ans. C'était vrai sous la III^e et la IV^e République, mais les institutions avaient changé.

Et l'on s'imaginait, dans l'entourage de Chirac, qu'après la défaite de Giscard à la présidentielle, le RPR pourrait obtenir un bon résultat aux législatives. C'était évidemment absurde. Ce sera la Bérézina. Même Chirac ne devra son salut en Corrèze qu'à la poignée de voix qui lui a permis de passer au premier tour.

Quant à moi, la dissolution prononcée, je me suis précipité en Dordogne pour affronter cette redoutable élection. Mon secrétaire général, Pierre Bourland, avait été contacté par le Parti communiste dont un dirigeant souhaitait s'entretenir confidentiellement avec moi. Je l'ai rencontré dans la plus grande discrétion. Il m'a dit expressément : « Désormais, entre un socialiste et vous, c'est vous que nous choisirons. » Vraiment, en politique, on ne s'ennuie jamais ! Que de rebondissements ! Je l'ai remercié et lui ai demandé courtoisement ce qu'il attendait de moi en échange. Presque choqué, il a répliqué : « Nous agissons dans l'intérêt de notre parti. Nous ne demandons rien en échange. » Je n'avais jamais eu de contacts déplaisants avec le PC et je ne manquais jamais d'évoquer la lutte commune contre l'ennemi, les rudes combats de la Libération, en me plaçant sur le terrain « FFL-FTP, même combat ». En cette circonstance, j'avais présents en mémoire ma rencontre avec Doumeng et le « coup » de Marchais, au soir du premier tour de 1978. Mais je ne me berçais pas d'illusions pour la législative qui s'annonçait. Le message serait certainement malaisé à faire passer des dirigeants communistes vers la base. Néanmoins, j'ai considéré qu'il y avait là comme un accord à terme et l'ai accepté, en me référant encore à la formule de Bismarck : « Quand on est trois, il faut toujours être l'un des deux. »

Ma campagne des législatives a été très rude et négative. Les socialistes avaient investi contre moi Roland Dumas dont les capacités étaient avérées. En raison de notre défaite à la présidentielle, mon électorat vacillait, même dans la ville de Périgueux. Mon adversaire socialiste était en tête au premier tour, et, pour la première fois, le communiste en troisième position, ce qui justifiait le glissement tactique du parti. J'ai perdu ma circonscription que je tenais depuis dix-neuf ans. On m'a rapporté que, rue de Lille, à l'annonce de ma défaite, on avait applaudi ! Ils n'avaient sans doute pas encore connaissance de l'ampleur de notre échec à travers le pays : alors que les socialistes comptaient 285 députés, le RPR était tombé à 88.

Eh bien, une fois de plus, il me faudrait repartir de l'avant.

Chapitre VIII

Durant les hauts et les bas, le bonheur de l'écriture

Je jette un regard sur le double septennat de François Mitterrand. D'abord l'homme. Et plutôt que la personnalité, le personnage, au sens théâtral du terme. Sa nature lui permet de tenir tous les rôles successivement, ou à la fois, Argan et Diafoirus lorsqu'il dicte à son médecin les communiqués officiels et fallacieux sur son état de santé, Orgon et Tartuffe, et il excelle dans ce dernier rôle. Il aura chanté « Maréchal nous voilà ! », reçu la francisque des mains de Pétain et le voici, après un passage dans les coulisses pour changer de costume de scène, à la tête d'un réseau de Résistance qui le conduira, lors de la Libération de Paris, au poste de secrétaire général du ministère de l'Information. Lorsqu'il a voulu faire reconnaître l'existence des hauts faits de son réseau, la commission compétente, constituée d'authentiques résistants, l'a débouté. Il n'était pas alors au pouvoir. Installé à l'Élysée, il relance ses démarches. Nouveau rejet. Puisque la commission ne formule qu'un avis avant la décision du ministre de la Défense, Mitterrand en appelle au titulaire du portefeuille, le socialiste Quilès qui s'incline et rejette l'avis négatif de la commission. Le ministre de la Défense reconnaît donc les titres de résistance de François Mitterrand. Le Conseil d'État saisi d'un recours contre l'arrêté ministériel juge que la décision finale ayant été prise au lendemain même de la délibération de la commission, donc dans un délai qui n'a pu permettre au ministre de réexaminer les titres dont se prévaut Mitterrand, en prononce l'annulation. Tout autre que Mitterrand serait sorti effondré d'un tel désaveu. Lui, non. Il continuera à se targuer de son héroïsme contestable. Quel personnage !

Né et élevé dans la religion catholique, il s'en détache. Soit. Au point de vouloir supprimer l'École libre. Mais devant les manifestations de rue contre son projet, il battra en retraite. Plus tard, à la veille de son décès, l'on apprendra qu'il a recommandé à son entourage – ce qui est certes émouvant – : « Une messe est possible. »

Oublions la mise sur écoutes, en dehors de toutes les règles et sur sa seule injonction, d'une foule – oui, d'une foule – de personnalités. Nous n'insisterons pas sur la tragi-comédie du *Rainbow Warrior*. Faire sauter un

navire dont l'équipage s'efforce de saboter nos expériences nucléaires dans le Pacifique, pourquoi pas ? Mais si l'opération tourne mal, on peut adopter une attitude plus digne que les mensonges répétés et pitoyables avec *in fine* le limogeage du ministre de la Défense Charles Hernu qui n'avait pas été mis au fait de toute l'opération.

Sur les grands problèmes de gouvernance, sujet d'une autre dimension, et qui permettent de juger Mitterrand par référence au général de Gaulle et à Pompidou, en ce qui concerne les institutions, le personnage est déroutant. Celui qui avait dénoncé le régime de la V^e République et la toute-puissance du chef de l'État dans *Le Coup d'État permanent*¹ fait disparaître l'ouvrage et gouverne, lui, en usant, voire en abusant, de tous les pouvoirs que lui confère la Constitution.

S'agissant de l'équilibre des pouvoirs, placé, ce qui ne s'était jamais présenté, devant des majorités opposantes au Parlement, il choisit la cohabitation en 1986, puis en 1993. C'est une nouvelle lecture de la Constitution, acceptable sans doute. Mais quelle manœuvre ! Élu sur un programme d'extrême gauche avec l'appui des communistes en 1981, lorsque ceux-ci le délaisseront, il n'hésitera pas à élargir sa propre majorité jusqu'au-delà du centre, prêt à toutes les compromissions pour conserver le pouvoir, son pouvoir personnel, coûte que coûte.

En 1981, sa politique économique appuyée sur le « Programme commun » mis au point avec l'allié communiste, se traduit par des nationalisations à tout-va, entreprises industrielles et banques, avec des relèvements démagogiques du SMIC, des allocations familiales et de vieillesse à un niveau tel que le déficit budgétaire devient abyssal dès 1982. Après tout juste un an au pouvoir, son ministre des Finances, Jacques Delors, le met publiquement en garde. Dès mars 1983, c'est le tournant de la rigueur et la mise au rancart du « Programme commun ». Depuis lors, la France dont l'économie avait été remise sur les rails par de Gaulle dès 1958, puis redressée après les événements de 1968 par Pompidou, traîne cette dette écrasante et aura abordé la grande crise de 2008 dans les pires conditions.

Quant à la politique étrangère, puisqu'il faut dans l'*Outre-Gaulle*, juger essentiellement les successeurs du Général en ce domaine, certes Mitterrand n'a pas mis en cause notre force nucléaire. Mais face aux grands événements que le monde a connus depuis la chute du mur de Berlin en 1989, jusqu'à la fin du second septennat en 1995, nul ne pourrait soutenir que Mitterrand aura su faire briller la France sur la scène internationale. Il n'a pu surmonter sa tendance à s'aligner sur Washington. Ainsi, lors de la guerre du Golfe. Les opérations contre Saddam Hussein étaient en l'espèce justifiées – l'on ne pouvait laisser l'Irak annexer le Koweït, et il était normal que nous participions militairement. Mais, dans la période qui précéda l'ouverture des opérations, Mitterrand se tint au garde-à-vous devant le président Bush, attendant sous les caméras de notre télévision le coup d'envoi de Washington pour s'exprimer.

On n'oublie pas non plus que lorsque Gorbatchev, en août 1991, a été écarté du pouvoir par les survivants du stalinisme, Mitterrand sembla les approuver alors que, quelques jours plus tard avec Boris Eltsine, l'URSS allait tourner une page de trois quarts de siècle de son histoire et redevenir la Russie.

Quant au traité de Maastricht, comme nous le verrons, mais on le sait, Mitterrand a mis tout son poids dans la balance pour faire aboutir ce texte lequel, sans rien nous apporter au plan national, aura donné à notre indépendance un coup dont j'espère qu'il ne nous sera pas fatal.

Mitterrand se sera pendant quatorze années, avec une diabolique habileté, maintenu au pouvoir, pour le pouvoir, pour les avantages du pouvoir, non pour la France.

*

En 1981, me voici de nouveau sans mandat parlementaire, disposant certes d'une assise locale solide, conseiller général et maire ; mais la présidence de la République et le gouvernement se trouvent aux mains de la gauche, avec une solide majorité contre nous au Palais-Bourbon. Je ne le savais alors pas mais, de 1981 à la fin 1989, date où j'entrerai au Sénat, j'allais être, sauf deux années de 1986 à 1988, éloigné des vraies responsabilités politiques.

Le moment me semblait venu d'écrire, de raconter cette grande période de notre Histoire que j'avais vécue, de 1940 à 1969, sous la lumière du général de Gaulle. J'ai intitulé ces mémoires *Le Temps des certitudes*² puisqu'ils couvraient la période où, d'enthousiasme, j'avais d'abord appartenu à « ceux qui n'ont jamais posé leurs armes », ensuite participé, de juin 1958 jusqu'au 28 avril 1969, au redressement de la France accompli par le Général. Les 10 000 exemplaires trouvèrent leur public. Dès la sortie du livre, je l'avais adressé à Michel Debré qui m'en accusa réception sur l'heure avec une extrême chaleur dans une lettre qui se terminait par « ... et quel style ! » Je me retrouvai même dans la liste des auteurs mentionnés pour leur succès en librairie. J'ai eu droit à une honorable couverture dans la presse.

Sur cette pente ascendante, je me suis lancé dans un autre ouvrage auquel je réfléchissais depuis longtemps : *Catilina ou La Gloire dérobée*. J'avais lu et maintes fois relu le *Catilina* de Salluste ; et il me semblait que Catilina méritait mieux que sa réputation d'agitateur sans scrupule, d'ambitieux forcené. Je sais à quel point l'on peut se fourvoyer en jugeant les politiques. N'était-ce pas plutôt un homme public que les intrigues politiciennes, notamment celles menées par Cicéron, empêchaient d'accéder au pouvoir suprême qu'il se sentait apte à exercer ? On l'accusait des pires choses pour y parvenir, comme le projet d'incendier Rome ; mais ainsi que l'avait souligné Napoléon, tel qui souhaite prendre le pouvoir dans un pays ne commencerait pas en incendiant la capitale. J'avais étudié le parcours et le

caractère du personnage et, sans prétendre faire œuvre d'historien ni le réhabiliter à tout prix, je pensais qu'on pouvait reconstituer, en se permettant quelques libertés, le parcours d'un homme politique qui était parvenu à lever des troupes en nombre tel que, pour en venir à bout, le Sénat avait dû mobiliser plusieurs légions. Je ne connaissais pas suffisamment le cadre, la Rome antique, les modes de vie de son peuple, de ses élites, de ses militaires. M'enquérant d'un bon mentor, on m'a fait rencontrer Daniel Nony, chargé de cours d'histoire romaine à la Sorbonne. Il m'a communiqué une liste d'ouvrages dont la lecture approfondie m'a permis de compléter mon savoir ; il a eu la délicatesse de lire mon manuscrit et de corriger mes erreurs techniques. Je lui en sais gré. Flammarion qui n'était pas mécontent de mon précédent ouvrage a accepté de publier mon *Catilina*. Le premier tirage était si prudent qu'on a dû le renouveler. Et nous avons atteint les 14 000 exemplaires. Quelques années plus tard, les éditions Séguiet l'ont réédité. À la sortie de *Catilina*, j'eus le privilège d'un long article dans les pages littéraires du *Monde*. Quelque temps plus tard, à l'occasion d'un colloque universitaire sur Salluste, le professeur Paul-Marius Martin, de l'université de Montpellier, a présenté une substantielle communication dans des termes plus que flatteurs sur mon *Catilina*, le qualifiant d'« étrange et fascinant roman ».

Cela me mettait un peu de baume au cœur.

*

L'essentiel demeurerait pour moi la politique. Dès le début du septennat, nous retrouvons l'espoir, en même temps que nous étions navrés pour notre pays. Ce fut l'effondrement de ce qu'avaient pu susciter dans l'opinion Mitterrand et le gouvernement Mauroy. Ils appliquaient à tout-va le « Programme commun » : nationalisations de tout le système bancaire et des plus importantes entreprises du pays, CGE, Pechiney, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain. Ils traitaient les Charbonnages de France comme si l'on était au lendemain de la Libération. Le chômage allait monter et le déficit du commerce extérieur s'accroître. On s'enfonçait avec quatre dévaluations sur deux ans. Quant aux réformes de la société, même échec. L'offensive contre l'enseignement privé a suscité en réplique, le 24 juin 1984, une telle manifestation dans la capitale que le gouvernement a dû faire piteusement marche arrière.

Au poste de Premier ministre, Mauroy a été remplacé par Fabius. Les communistes qui avaient quitté le gouvernement en fin d'année ne voteront pas le budget. (J'en savais assez à cet égard pour ne pas m'en étonner.) Au cours d'un débat télévisé, Chirac l'a emporté sur Fabius. Le dollar valait désormais plus de dix francs.

Pour couronner le tout, Mitterrand s'était déconsidéré dans l'affaire du *Rainbow Warrior*.

Tout annonçait notre victoire aux législatives de 1986. Mais rien n'aurait

pu laisser prévoir la réélection de Mitterrand en 1988 et un nouvel échec de notre part aux législatives qui s'ensuivraient.

Il fallait tenir et se préparer. Je m'y appliquai en Dordogne, dès 1981, même pendant mes travaux d'écriture.

Le premier test s'est présenté en mars 1982, à l'occasion des cantonales. Avec satisfaction et une légère surprise, sur le canton de Périgueux-Centre je l'ai emporté dès le premier tour, atteignant 63 % des suffrages. Il est vrai que dans l'ensemble du pays les résultats avaient été excellents. Sur la Dordogne, nous avions gagné plusieurs cantons et notre groupe au conseil général allait commencer à compter. La tactique des dirigeants du Parti communiste, de peu d'effet dans les vrais combats politiques, pouvait plus aisément s'appliquer dans le fond des campagnes où le bouche à oreille suffisait pour obtenir des glissements de voix. Vinrent les élections municipales de 1983. À Périgueux, je les ai remportées au premier tour avec plus de 60 % des suffrages, ayant dépassé la majorité absolue dans tous les bureaux de vote. Ces bons résultats se retrouvaient dans de nombreuses communes du département. À travers la Dordogne, le parti, discipliné, ne cessait sous l'impulsion de Pierre Bourland, de se renforcer en nombre. Nos relations avec la rue de Lille et mes contacts avec Chirac se stabilisaient.

*

Bien que sans mandat national, je m'efforçais aussi d'exister à Paris. Dès la fin de l'année 1981, j'avais créé le Cercle Périclès, dont je voulais faire un lieu d'études sur la politique française avec comme référence l'exemple gaullien. J'ai réuni d'abord quelques jeunes énarques actifs en politique, tels Alain Bournazel qui était conseiller général de la Dordogne (d'abord socialiste, il m'avait rallié), et Jean-Claude Empereur, maire en Loire-Atlantique. Le Cercle a pris une nouvelle dimension lorsque j'ai fait appel à Paul-Marie de La Gorce. Ce grand journaliste m'avait secondé à mon cabinet pendant le temps où, en 1968, j'avais été ministre de l'Information. Nous n'avions cessé depuis lors de demeurer en contact. Mon admiration pour Paul-Marie de La Gorce est sans limites. Homme de presse d'une qualité et d'une honnêteté exceptionnelles, il était aussi un historien apte à traiter des sujets les plus variés, de « L'empire colonial français pendant la guerre » jusqu'à « La conquête du pouvoir par Hitler ». Il était omniscient sur tous les sujets, politique, économie, diplomatie, questions militaires. L'interrogeait-on sur la position des États-Unis concernant telle question de politique étrangère, il répondait : « Voici la position officielle du département d'État mais on y note aussi quelques opinions divergentes. » Au Cercle Périclès, dans un élan nouveau, nous présentions cinq à six fois l'an une conférence, presque toujours d'un grand témoin, sur un sujet d'actualité. Nos auditoires étaient nombreux avec des habitués de haut niveau. Ainsi de Claude Cheysson après qu'il aura quitté son poste de ministre des Affaires étrangères, du général

Morin, ancien chef d'état-major des Armées, et d'ambassadeurs de France de haute réputation comme Bernard Dorin et Gabriel Robin. Paul-Marie de La Gorce mettait, pour le choix des conférenciers, son carnet d'adresses à notre disposition. Il orientait les débats, et quel que soit le sujet, en fin de séance, dégageait une conclusion lumineuse. Hélas, il a été emporté par la maladie en décembre 2004. J'étais bouleversé à ses obsèques dans l'église Saint-François-Xavier, et saluant sa dépouille je me suis référé à un superbe poème de Federico García Lorca qui semblait avoir été écrit pour lui : « Non, je ne veux pas le voir, le sang d'Ignacio dans l'arène »... « Il n'y eut prince dans Séville qu'on pût lui comparer, ni épée comme son épée, ni cœur qui fût aussi vrai... » Je savais que sans lui, le Cercle Périclès ne serait plus ce qu'il en avait fait. J'en ai décidé la dissolution au début de 2005. Les archives en ont été confiées à la Fondation des sciences politiques.

Les tensions au sein de l'opposition s'apaisaient. En juin 1984, nous avons présenté une liste commune aux élections européennes, ce qui nous avait permis d'atteindre un chiffre record, 43 % des voix tandis que le Parti socialiste se tassait avec moins de 21 % et que le Parti communiste avec 11 % perdait en cinq ans presque la moitié de ses suffrages. Mais paraissait un autre acteur sur la scène politique française, avec le Front national de Le Pen qui frôlait le score des communistes.

*

J'ouvre ici une parenthèse qu'on jugera peut-être anecdotique ; mais dans le jeu politique, rien n'est jamais vraiment anecdotique. Il s'agit du passage officiel à Périgueux du président Mitterrand le 11 octobre 1984.

Ce fut la première fois – et pratiquement la seule – où j'ai pu converser avec François Mitterrand. Durant des années, nous nous étions côtoyés à l'Assemblée nationale, mais sans contact personnel. L'homme était plutôt distant. On le voyait rarement bavarder dans les couloirs ou dans la salle des Pas perdus du Palais-Bourbon. Je crois qu'il était peu liant même avec ses camarades socialistes ; rares étaient ceux qui se permettaient de le tutoyer. J'avais toutefois assisté à un incident quelques années plus tôt au bureau du courrier de l'Assemblée. Mitterrand et moi-même relevions côte à côte les correspondances déposées dans nos casiers, sans qu'il m'ait gratifié d'un regard. Soudain arrive un collègue appartenant à mon groupe ; il va vers Mitterrand, lui dit quelques mots abrupts et le gifle. Il s'agissait d'un député de Paris qui aurait, disait-on, espéré entrer dans le gouvernement d'alors comme secrétaire d'État. Mitterrand avait dit je ne sais à qui, mais le mot avait couru, qu'en effet ce député « aimait beaucoup les petits *marocains*... », formule qui valut à Mitterrand cette réplique de l'offensé, devant laquelle il resta coi.

Je vais donc l'accueillir à Périgueux. Quand j'ai gagné la mairie, tôt en cette matinée du 11 octobre 1984, des ouvriers de la Paumellerie électrique,

entreprise en liquidation, et de la Poudrerie de Bergerac se trouvaient déjà sur place pour manifester. Encadrés par la CGT, ils brandissaient des banderoles hostiles au président. Les ouvriers de la Poudrerie faisaient par intervalles éclater des pétards. Au milieu des manifestants, deux modestes groupes de militants socialistes portaient des pancartes favorables au président. Celui-ci, arrivé par avion, devait traverser en voiture plusieurs quartiers de la ville, la foule ne se pressait pas sur les trottoirs. « Accueil glacial de Périgueux », notera la presse. De mon côté, j'avais fait ce qui convenait : le bourdon de la cathédrale avait été mis en branle lorsque le cortège s'est engagé dans la rue qui mène à la mairie où je l'ai accueilli. Nous montons les escaliers en échangeant quelques banalités. Au premier étage, avant d'accéder à la salle du Conseil où sont réunis les corps constitués, nous passons par mon bureau pour la signature du Livre d'or. Dans l'antichambre se trouve ma femme. Je la présente au président. Il s'incline fort courtoisement. Elle me dira lui avoir trouvé le teint blafard. Il était déjà malade.

Dans mon bureau, il s'assoit pour signer le Livre d'or sous les flashes des photographes. Je lui remets ensuite le cadeau de bienvenue : « Monsieur le président, la municipalité vous offre en cadeau ce silex biface vieux de cinq cent mille ans et qui a été trouvé dans un gisement de Dordogne. » (Le musée de Périgueux compte de nombreuses pièces de ce type.) Il me remercie et, d'un geste d'homme qui aime les belles choses, touche délicatement le silex. En entrant dans mon bureau, il n'a pas pu ne pas voir devant lui le portrait du général de Gaulle. Je ne sais, si en sortant, il a distingué sur le mur d'en face sa photographie qu'en bon républicain, j'avais accrochée dès son élection.

Dans la salle du Conseil, j'ai prononcé mon discours où j'ai déclaré notamment : « Un maire d'opposition accueille donc le chef de l'État. Oui, et il entend lui témoigner tous les égards qui sont dus à un président de la République. » J'évoque alors la double nature du président dans notre Constitution : à la fois « arbitre du fonctionnement régulier des pouvoirs publics, garant de l'indépendance nationale... responsable suprême du destin du pays, le président est à la fois ce symbole de l'unité et le chef d'une majorité politique ». J'ajoute que « comme gaulliste, je suis sensible à l'appel au rassemblement, j'ai la nostalgie de l'union nationale... La question que je me pose – mais que je ne me permets pas de poser au président de la République – est de savoir si le rassemblement souhaité est possible autour de l'actuelle majorité de l'Assemblée nationale ». Je souligne ensuite que « nos concitoyens sont touchés par la dureté des temps [...] que le taux de chômage est [...] devenu proprement insupportable ». Pour conclure, je rappelle que Périgueux a été rarement honoré de la visite d'un chef d'État et qu'aucun de nos rois ne s'y est arrêté.

Le président a improvisé avec beaucoup d'aisance sa réponse, en s'en tenant à des généralités. Le soir, à France 3-Bordeaux, Jean Lacouture a déclaré que mes propos auraient mérité un développement plus approprié de la part du président.

En sortant de la mairie, et comme les manifestants redoublent leurs cris, le président m'interroge : « Qui est-ce ? » « La CGT, monsieur le président. Mais voici devant vous vos partisans. » Mitterrand se porte vers eux et prend un petit bain de foule. En remontant dans sa voiture, il m'a dit : « Monsieur le maire, je vous remercie de votre accueil. C'est ainsi que les choses doivent se passer. »

*

Au plan national, la situation ne cessait de se dégrader pour le gouvernement et sa majorité. Aux cantonales de 1985, la gauche a connu un reflux à travers le pays.

Les élections législatives de mars 1986 s'annonçaient pour nous sous les meilleurs auspices. C'était sans compter avec l'habileté diabolique de Mitterrand. Pour la première fois sous la V^e République, on en revenait au scrutin proportionnel dont le défaut – ou la qualité, dans la perspective mitterrandienne – était de rendre à peu près impossible l'élection d'une majorité cohérente. Mais l'impopularité des gouvernants en place était telle que RPR, UDF et Républicains indépendants l'avaient néanmoins emporté, de justesse, atteignant, malgré la proportionnelle, la majorité, face à une opposition disparate comptant le PS et le MRG d'une part, avec sur leur gauche les communistes et à l'extrême droite le Front national. Oui, l'objectif de Mitterrand avait été d'affaiblir l'opposition en ouvrant les portes du Palais-Bourbon à Le Pen dont le groupe comptera 35 députés.

En Dordogne, cela n'a pas posé problème, ni sur place ni à Paris, j'étais tête de liste de l'opposition républicaine, avec en seconde position un UDF de bon aloi, Élie Marty, agriculteur et ancien président de la Fédération départementale des exploitants agricoles. Nous avons eu deux élus, la gauche de même, avec un socialiste et un radical.

*

La V^e République allait connaître sa première cohabitation. Mitterrand ne pouvait en effet qu'appeler Chirac au poste de Premier ministre. Comment les choses allaient-elles se dérouler ? Des ministres du gouvernement Chirac ont raconté leur premier Conseil des ministres à l'Élysée avec un Mitterrand distant et dominateur.

Sur ce début de la cohabitation, je rappellerai ce que j'oserai qualifier de prédiction de ma part. Dans le courant de 1985, avec ma première équipe du Cercle Périclès, nous avons réfléchi aux mesures à prendre par le prochain gouvernement afin de sortir du marasme où nous avait plongés la gestion socialiste. Nous avons développé nos propositions pour libérer l'économie du carcan dirigiste ainsi que pour combler la dette de l'État. Nous apportons des suggestions concernant l'enseignement, la politique de l'immigration, la

décentralisation. On sait ce que valent les programmes surtout quand ils ne connaissent pas l'épreuve du passage à exécution. Cette étude a été publiée dans un petit ouvrage que j'avais intitulé *Les Cent Premiers Jours*. Pourquoi ce titre ? Depuis Roosevelt qui en 1932 avait employé cette formule, au terme de ce bref délai on peut juger de la tournure qu'a su donner un gouvernement à son action. Sorte de conclusion de l'ouvrage, j'avais rédigé et signé un texte dans lequel j'essayais de décrire où en serait la cohabitation – phénomène sans précédent – après cent jours, c'est-à-dire vers le 14 Juillet. J'avais imaginé que l'affrontement entre le président et son Premier ministre serait alors patent. Je décrivais le déroulement du prochain défilé sur les Champs-Élysées, les deux hommes côte à côte évoquant à mi-voix la réforme à venir des armées, et le président interrompant les suggestions du Premier ministre d'un « Monsieur le Premier ministre, c'est moi qui suis le chef des Armées ! » Les choses ne se sont pas passées ainsi, mais presque. Devant la difficulté de gouverner avec, à l'Assemblée, une majorité si courte, harcelée à gauche par les socialistes, à droite par le Front national, Chirac avait choisi la voie des ordonnances, ce que permettait la Constitution. Il avait obtenu le vote de la loi pour la mise en œuvre de cette procédure, et les ordonnances étaient en préparation. Or le 14 Juillet, Mitterrand, au cours de la garden-party de l'Élysée, allait annoncer qu'il se refusait à signer toute ordonnance. On allait vers une crise entre les deux têtes de l'exécutif jusqu'à l'élection présidentielle de mai 1988. (Et je n'étais pas mécontent de la perspicacité du Cercle Périclès...)

*

Après la formation du gouvernement, j'avais dit à Chirac que je serais heureux d'obtenir une mission qui me rapprocherait des problèmes nationaux. Il m'a proposé de créer un « Cercle France-Pays arabes » dont je prendrais la présidence. J'ai eu pour m'entourer une équipe de grande qualité avec l'ambassadeur d'Aumale, le professeur Chevallier, l'incontournable père Lelong, et, comme secrétaire général, Didier Destremau, conseiller des Affaires étrangères. J'avais posé en principe que le financement, modeste, serait assuré exclusivement par le Quai d'Orsay dont le titulaire était alors Jean-Bernard Raimond, car je ne voulais aucune compromission financière avec les États arabes. J'ai parcouru durant ces deux années nombre de pays arabes du Golfe, Koweït, Qatar, Bahreïn ; le Liban et la Syrie ; l'Algérie où nous avons reçu un accueil un peu distant, la Tunisie et aussi l'Irak.

En Tunisie, séjournait Yasser Arafat qui s'y était réfugié. J'ai eu avec lui un entretien dont je n'ai pas gardé un souvenir marquant. Notre ambassadeur à Tunis m'avait dit que la réputation du leader palestinien lui semblait surfaite. Quelque temps plus tard, alors que j'étais rentré en France, on a appris la tentative d'assassinat perpétrée contre lui sur le territoire tunisien par les services secrets israéliens. En ma qualité de président du Cercle France-

Pays arabes, j'ai fait une déclaration condamnant cette action indigne. Je sentis en Dordogne comme un froid à mon égard chez mes électeurs d'origine juive.

En ce qui concerne l'Irak où je m'étais rendu en compagnie de ma femme, j'aurais souhaité, puisqu'on était en pleine guerre de ce pays contre l'Iran, effectuer un crochet dans la zone des combats pour observer l'armée irakienne en opérations. Je m'en suis ouvert à Jean-Bernard Raimond qui m'en a dissuadé vivement. Je n'ai pas insisté. Sur place, je n'ai pas rencontré Saddam Hussein, mais son Premier ministre et plusieurs membres du gouvernement. À ce même moment, se trouvaient à Bagdad des membres d'une association France-Irak, laquelle me parut spécialement bien traitée, et qui célébrait sans réserve la gouvernance de Saddam ; on a appris, quelques années plus tard, que cette association dépendait financièrement des subsides du gouvernement irakien. Nous avions, ma femme et moi, auprès de nous un notable local, d'apparence très moderne qui parlait parfaitement le français et dont la femme était française. Notre ambassadeur à Bagdad donnait une bonne définition du pays, la seule nation du Moyen-Orient à disposer à la fois du pétrole et de l'eau en abondance. J'ai eu le sentiment d'un pays moderne à bien des points de vue et même dans les comportements sociaux. Je me rappelle un déjeuner dans un restaurant en compagnie de deux ministres dont l'un était une femme. Il y avait une bouteille de vin sur la table. Auparavant j'avais eu l'occasion de nouer des contacts très sympathiques avec l'ambassadeur d'Irak à Paris ; celui-ci nommé ensuite à Washington, a dû, au moment de l'invasion du Koweït, être exfiltré par les services secrets canadiens car, je ne sais pour quelle raison, s'il avait rejoint Bagdad, il aurait été arrêté et sans doute exécuté. L'Irak, modernisme et dictature sanglante sous Saddam Hussein ; le pays et son peuple auront connu pire depuis lors.

*

Pour cette période, je mentionnerai deux discours que j'eus l'occasion de prononcer à Périgueux, l'un sur l'unité de la Résistance, l'autre sur la permanence de l'Histoire de France.

Sur la place Montaigne où avaient été massacrés dans la nuit du 13 au 14 juin 1944 cinq jeunes résistants, un monument vient d'être élevé pour commémorer leur sacrifice ; je l'inaugure le 8 mai 1987.

« Le jour de la Libération de Périgueux, c'est ici que se rend la foule... Les fleurs du 19 août déposées par gerbes et par brassées deviennent le tombeau glorieux des cinq martyrs... Le 5 mai 1945, le général de Gaulle se rend sur cette place. "Tout ce qui a été souffert ici pour la Patrie, s'écrie-t-il, tout ce qu'on a voulu espérer pour la Patrie, tout ce qu'on a offert pour la Patrie, quel trésor magnifique ! C'est peu dire que nous ne l'oublierons pas." » Et je terminai ainsi : « Car il fut long et douloureux, le chemin vers la victoire. N'est-ce pas ? Chers camarades ensevelis dans les sables de Libye ou

tombés aux portes de Paris en vue des tours de Notre-Dame, aviateurs de la France libre foudroyés par la salve d'un Messerschmitt, ou abattus au-dessus de la Ruhr ; marins au pavillon à la croix de Lorraine engloutis sous les houles de l'Atlantique nord. Vous êtes morts sans avoir jamais douté de la Victoire. Et vous, maquisards submergés par le nombre, trahis parfois, massacrés ; agents des réseaux toujours aux aguets et succombant sous la torture sans avoir cédé. Vous avez accepté le sacrifice suprême car vous combattiez pour une cause qui vous portait au-delà de vous-mêmes. Ah ! Pensons par-dessus tout à ceux qui, séquestrés au fond de l'Allemagne ou de la Pologne, ne savaient même pas que le destin avait basculé pour nous et pour eux et qui se sont éteints à toute extrémité alors que se levait le jour de la Victoire. Et eux non plus n'ont jamais douté. Quel ciment que le sang des martyrs ! »

En 1987, François Mitterrand avait eu la bonne idée – personne n'est totalement imparfait... – de célébrer le millénaire du sacre d'Hugues Capet. On avait organisé au musée de Périgueux une exposition sur le thème « Le Périgord et les rois de France ». J'ai prononcé pour l'inauguration une conférence qui s'ouvrait ainsi : « J'aime la France avec la même passion exigeante et compliquée que Jules Michelet. Sans distinguer entre ses vertus et ses défauts, entre ce que je préfère et ce que j'accepte moins facilement. » Cette déclaration est de notre dernier grand historien national, mort en 1985, Fernand Braudel. « J'aime la France, j'aime mon pays, comme une femme aime un homme. Je tremble pour lui. Je souffre s'il est humilié. » C'est une citation de Guéna. Je n'ai pas pour habitude de me citer moi-même, sauf si je souhaite prouver la continuité d'une pensée et d'une action. Or, si l'on a la passion de la France, si l'on veut croire qu'elle préexistait à son unité, au moins depuis le traité de Verdun, l'on n'a pas le droit d'effacer ou d'affadir huit cents ans de son histoire, huit siècles au long desquels les Capétiens furent les prodigieux artisans de son unité. Et je conclus ainsi : « [...] De la Révolution, nous parlerons dans deux ans lorsque, animés d'un même esprit et avec le même éclat, nous en commémorerons le bicentenaire, dans le souci de la gloire de la France. »

La cohabitation allait toucher à sa fin. Nous approchions de l'élection présidentielle. Mitterrand se présenterait de nouveau, malgré les bruits – pour lors des chuchotements – sur sa santé. Chirac serait candidat. Et Barre se mettrait sur les rangs. Naturellement, je soutiendrai Chirac.

Dans la précampagne, Barre passa en Dordogne. Ceux qui dans le département militaient pour lui, équipe un peu frêle, donnaient un déjeuner à Périgueux. Je m'y suis rendu pour une première évaluation. Dans le grand hall du Palais des expositions, nous étions à peine une vingtaine autour du candidat. Quel serait son programme dans l'après-midi ? Ses accompagnateurs m'ont dit qu'il prendrait contact avec le milieu agricole. Avec qui précisément ? On m'a donné le nom d'un modeste conseiller général qu'à grand-peine j'avais réussi à faire élire et qui n'avait aucun rayonnement en dehors de son canton. J'ai appelé la rue de Lille pour leur donner mes

impressions : Chirac n'avait rien à craindre de Barre. Chirac, en effet, l'a distancé au premier tour avec 20 % des voix contre 16,5. Mitterrand se trouvait nettement en tête avec 34 %. Au second tour, le président sortant se déclara disposé à constituer un gouvernement élargi vers le centre. Lors du débat à la télévision, il parut plus calme et plus assuré que Chirac qui, malgré le soutien affiché de Giscard d'Estaing et de Barre, plafonnera à 46 % au scrutin final.

Le second septennat de Mitterrand commençait. Rocard, nommé Premier ministre, faisait entrer deux UDF au gouvernement. La dissolution était inévitable mais, avec le retour au scrutin majoritaire que nous avons rétabli durant la période de la cohabitation. Mitterrand, très habilement, avait confirmé l'ouverture, envisageant « une majorité nette, sans qu'elle soit excessive ». Il en a été ainsi, ce qui permettra à la gauche de gouverner encore pendant cinq années.

En ce qui me concerne, bien qu'arrivé en tête au premier tour, j'ai été distancé au second par le nouveau président socialiste du conseil général, un professeur de médecine dont l'ambition apparaissait sans limites et les moyens de parvenir sans scrupule. Je parviendrai quelques années plus tard à le terrasser.

Pour lors, en cette année 1988, une fois encore, je me trouvais sans mandat national. Mais je savais qu'avec des responsabilités locales et des militants dévoués, disciplinés, enthousiastes, l'on peut toujours rebondir.

1- Plon, 1964.

2- *Op. cit.*

Chapitre IX

Au Sénat

Si l'année 1988 a vu le renouvellement du mandat de Mitterrand à l'Élysée et la formation avec Rocard, Premier ministre, d'un gouvernement élargi vers les centristes, il apparaît dès 1989 que la situation économique du pays ne s'améliore guère, ce qui se traduira en faveur de l'opposition dans les élections locales, jusqu'au raz-de-marée des législatives de 1993.

Pour ma part, je confirmai en mars 1989 avec plus de 60 % dès le premier tour, ma position inexpugnable de maire de Périgueux. Et mon groupe, au conseil général, s'affirmait de plus en plus dans une parfaite cohésion. Deux conseillers inscrits au groupe socialiste venaient de nous rallier, l'un d'entre eux n'étant autre que Pierre Chaussade, ancien préfet qui avait tenu avec talent le poste de secrétaire général de l'Algérie auprès de Robert Lacoste.

Cette année la Dordogne se trouvait au nombre des départements qui en septembre renouvellerait ses sénateurs, tous deux socialistes. Il n'est pas aisé d'établir à l'avance le décompte des voix des grands électeurs, mais j'estimais que nous devions frôler la majorité. J'envisageai, sans me dévoiler, de tenter ma chance, ce qui me permettrait en cas de succès de retrouver une position nationale.

Au printemps, j'avais ressenti des troubles dont l'origine cardiaque me parut évidente. Le cardiologue de l'hôpital de Périgueux, Pierre Mullon, dont l'épouse, également médecin, était de mes adjointes, m'a incité à consulter le professeur Grosogoeat de la Pitié-Salpêtrière. Après le premier examen dans cet hôpital, lorsque le professeur Grosogoeat entra dans ma chambre, il était inscrit sur son visage que le pronostic n'était pas bon. Je devais au plus tôt subir un pontage. Je rentrai à Périgueux pour régler, dans la discrétion absolue, les affaires en instance. Je n'avisai de l'intervention, sous le sceau du secret, que trois personnes sur place, ma première adjointe Paulette Labatut, le secrétaire départemental du RPR Pierre Bourland et Gérard Fayolle, maire du Bugue, en qui je voyais le futur président du conseil général. Rien n'a filtré. Et curieusement, personne ne s'est étonné de ne pas me voir à la mairie durant une dizaine de jours.

Lorsqu'il fut patent que l'opération avait réussi (voilà vingt ans de cela), j'ai fait passer un communiqué à la presse locale annonçant les faits et mon

retour imminent. Nombreux étaient ceux qui m'attendaient à ma descente d'avion, quelques jours après le 14 Juillet. Je me suis attardé un moment puis, pour marquer que tout allait au mieux, j'ai pris le volant de ma voiture, ma femme à mon côté. Durant ma campagne pour l'élection fixée au dernier dimanche de septembre, je suis parvenu à dissimuler les petits coups de fatigue qui m'affectaient parfois pendant que je sillonnais le département pour rencontrer le plus grand nombre de ses quelque 560 maires. Ceux qui portaient mon étiquette m'étaient acquis. Je percevais beaucoup de sympathie chez nombre d'autres.

Vint le jour du scrutin, en plein centre de Périgueux, au palais de justice. Le premier tour donnait un ballottage général avec en tête les deux candidats socialistes que je talonnais. Tout se jouerait à l'heure du déjeuner. Je fis la « tournée des popotes ». Les grands électeurs de certains cantons se réunissaient sans véritable ségrégation politique. Je suis passé partout, sans tenir de propos partisans, serrant les mains et glissant des messages d'espoir à mes amis. Une information a confirmé mon optimisme. Le président socialiste du conseil général s'étant rendu sur le lieu où le Parti communiste avait regroupé ses grands électeurs, la porte lui avait été fermée au nez. L'après-midi, me tenant à la sortie du bureau de vote, j'ai reçu de petits signes d'encouragement, voire des mots chaleureux de grands électeurs assez éloignés de moi par leur étiquette. L'engagement de 1981 tenait-il toujours, et sans contrepartie de mon côté ? Sans doute. Durant le dépouillement, il apparaissait que tout allait se jouer à quelques voix, ce qui était déjà un bon signe, compte tenu du premier tour. Enfin, un de mes amis s'est précipité vers moi, triomphant : j'étais élu avec 15 voix d'avance sur le second candidat socialiste. Un journaliste a pris une photo de moi à cet instant, lorsque mon visage tendu depuis des heures traduisait enfin la joie de la victoire.

Peu de temps après, Chirac m'appelait au téléphone pour me féliciter.

Je n'ai eu qu'un petit regret à la suite de ce succès mais je savais qu'il en serait ainsi. La curieuse idée de limiter ce qu'on appelle le cumul des mandats avait commencé à faire son chemin. Je ne pouvais être à la fois parlementaire, maire et conseiller général. Pourtant j'avais déjà connu une telle situation (et avec en plus un portefeuille ministériel), sans négliger aucune de mes responsabilités. Évidemment, c'est le mandat de conseiller général de Périgueux-Centre que j'ai sacrifié. Ma première adjointe Paulette Labatut m'a remplacé, ayant été élue dès le premier tour. Un autre de mes adjoints, un républicain indépendant, avait osé se présenter de son côté sans mon aval. Je lui ai retiré sa mission d'adjoint. J'ai regretté – mais qu'y pouvais-je ? – de ne plus présider notre groupe du conseil général à la veille d'élections cantonales où nous espérions – et ce sera le cas – obtenir la majorité.

*

Me voici donc au Sénat pour la rentrée parlementaire de ce début

d'octobre 1989, avec un mandat de neuf années. Au groupe RPR, Pasqua qui le préside m'accueille en me demandant si j'ai l'intention d'être actif ou si je ne viendrai qu'occasionnellement au palais du Luxembourg. Je lui réponds que j'entends être présent et intervenant. Il me dit que dans ces conditions, je serai affecté à la commission des Finances. On m'y confiera le rapport sur le budget des Affaires étrangères.

En tant que ministre, j'avais eu quelques occasions de soutenir des textes au palais du Luxembourg. M'avait frappé la grande courtoisie qui régnait entre ses membres, ce qui créait une autre atmosphère qu'au Palais-Bourbon. Alors, quand un orateur descendait de la tribune, il était applaudi dans toutes les travées (au Sénat on ne dit pas « sur tous les bancs » comme dans l'autre chambre, car on est assis dans des fauteuils). J'avais même entendu un échange surprenant : un sénateur s'adressant à un collègue d'un autre groupe qui venait de s'exprimer : « Je vous répondrai un peu plus tard », et l'autre de lancer : « Et avec quel talent, mon cher collègue ! » Les choses avaient un peu évolué depuis lors. Les applaudissements unanimes n'étaient plus la règle, mais le silence attentif allait de soi. Quelques mois après mon entrée au Sénat, un jeune journaliste du *Monde* qui y était affecté m'avait demandé quelles différences je notais entre les deux assemblées. J'ai répondu à peu près ceci : « Au Sénat, nous sommes environ un tiers de moins. Sur cet effectif réduit, un tiers ne siège jamais et un tiers rarement. Sur le tiers qui reste, un tiers n'intervient guère, un tiers rarement. Tout se joue entre une trentaine de sénateurs. C'est apaisant, et l'on peut donc toujours prendre la parole si on le souhaite. » Sans doute était-ce un peu réducteur, mais pas inexact.

Dès la première séance d'octobre 1989, nous devons élire notre président jusqu'au prochain renouvellement triennal (toujours le tiers !). Poher tenait cette présidence depuis plus de vingt ans, ce qui lui avait permis par deux fois, comme je l'ai rappelé, d'assurer l'intérim de la présidence de la République. Depuis lors, il avait beaucoup vieilli. Au second tour, il se retrouvait face à Pierre-Christian Taittinger. Je pensais que nous ne pouvions pas hésiter et que nous devons soutenir celui-ci, ancien secrétaire d'État aux Affaires étrangères, fort courtois et en pleine possession de ses moyens. Mais Pasqua a intimé au groupe la consigne de voter Poher. J'ai compris que, visant sans doute lui-même ce fauteuil, il comptait sur la disparition ou du moins l'affaiblissement du vieux président. Nous avons été disciplinés. Et moi-même j'ai voté pour celui dont je gardais le pire souvenir des quelques semaines où il avait sévi dans le fauteuil du Général, en mai 1969. Quant à Taittinger, cet échec a marqué la fin de sa carrière nationale ; à l'issue de son mandat, son parti ne lui a pas renouvelé l'investiture.

Je m'efforçai d'exister au Sénat. Et je fus en effet actif en maintes circonstances.

Ma première intervention à la tribune avait été en tant que rapporteur du budget des Affaires étrangères que présentait Roland Dumas, qui m'avait ravi mon siège de député en 1981. Mais nous savions, lui et moi, qu'en politique

tout vient, tout va, tout repart, tout revient. C'était le 30 novembre 1989, trois semaines après la chute du Mur de Berlin. Je commence par une taquinerie : « Le budget des Affaires étrangères... petit budget. » Réaction de surprise de Roland Dumas. Je souris et poursuis : « ... pour un grand ministère ». Puis j'ai évoqué les événements à l'Est et dénoncé la position européiste du gouvernement qui s'accrochait à l'idée, dans ce changement fondamental de la carte du monde, de renforcer nos liens avec les pays de l'Europe de l'Ouest, et de poursuivre plus avant la construction européenne. J'ai rappelé la politique d'indépendance nationale du général de Gaulle, demandant qu'au-delà de la voix balbutiante de l'Europe, l'on affirme la position de la France. « Il n'est sans doute pas trop tard, mais il est grand temps ! » Descendant de la tribune, j'ai été chaleureusement félicité par mes collègues du groupe.

Je cite une autre intervention, à la fois anecdotique mais significative. À l'automne 1990, nous sommes dans le débat budgétaire. S'agissant du budget de la Défense, le groupe RPR le juge insuffisant, d'autant que durant l'été l'Irak avait envahi et occupé le Koweït, et que selon toute vraisemblance, nous nous dirigeons vers une intervention militaire américaine à laquelle nous serions associés. On allait vers le rejet du budget de la Défense par notre groupe. J'ai pris alors la parole pour rappeler que, selon la règle républicaine, on peut critiquer le budget de la Défense mais qu'on se doit de le voter. Je le voterai donc. Au groupe, on me reconnaît ce droit. Mais je demande plus, j'entends m'exprimer à la tribune. Au Sénat, j'ai eu l'occasion de le rappeler, on est de bonne compagnie. Soit. Lors de la séance publique, je suis monté à la tribune pour interpeller Jean-Pierre Chevènement, le ministre de la Défense. Je lui ai exprimé toutes mes réserves sur les insuffisances de son budget, sans le prendre lui-même à partie. Et j'ai conclu : « Mais au ministre qui a dit : "Des millions d'hommes sont morts sous le drapeau français, pas un seul sous le drapeau européen", il sera beaucoup pardonné. Monsieur le ministre, je vote votre budget. » Dans sa réponse aux diverses interventions, Chevènement a été évidemment fort cordial à mon égard, en précisant les termes exacts de cette profession de foi qu'il avait affichée quelque temps auparavant. Comme il achevait de s'exprimer sur ce point, quelques murmures sont montés au centre de l'hémicycle, et Chevènement de s'écrier en désignant l'intéressé du doigt : « Mais monsieur Lecanuet, si vous voulez être le premier à mourir pour l'Europe, allez-y ! » Je note que, sous je ne sais quelle pression, cette apostrophe – dont j'atteste l'authenticité – ne figure pas au compte rendu des débats.

Nous allions vers la riposte à l'Irak. L'invasion du Koweït datait d'août 1990. Après des mois de tractations, l'opération « Tempête du désert » a été lancée en février 1991, sous commandement américain. Mitterrand, depuis le début de la crise, n'avait cessé de s'aligner sur Washington. Lors du vote du Parlement qui a ratifié notre engagement dans cette guerre, j'ai connu quelque hésitation. J'avais déjà eu l'occasion de me rendre au Koweït en 1987 et j'avais été frappé par la bonne ambiance qui régnait dans ce pays ultrariche.

Mais je connaissais aussi l'Irak, nation avec laquelle Chirac avait noué des relations cordiales. Que faire ? Chevènement qui désapprouvait cette guerre, avait démissionné de son portefeuille de la Défense. Je me résolus néanmoins à voter pour l'opération « Tempête du désert » jugeant que, puisque nos soldats y participeraient au péril de leur vie, ils devaient être totalement soutenus par la représentation nationale. La victoire a été complète et sans vraies pertes pour la coalition. Mais le traitement indigne ensuite infligé aux Irakiens par les Américains et les Anglais n'aboutit pas à l'apaisement dont on aurait pu rêver. Toutefois la France, durant les dix années qui ont suivi, (jusqu'au drame des tours de Manhattan), n'a participé à aucune des mesures de rétorsion des Anglo-Saxons contre Bagdad, et moins encore à la guerre déclenchée entre l'Irak en 2002.

Durant les opérations, le Premier ministre Michel Rocard recevait, pour que le Parlement soit tenu au courant, des délégués des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat. J'ai eu ainsi l'occasion de pouvoir juger des qualités intellectuelles et de contact de Rocard pour lequel j'avais déjà beaucoup de considération. Sans doute n'était-ce pas le sentiment de Mitterrand qui, quelques mois plus tard, l'écarta sèchement, en le remplaçant par Édith Cresson qui ne tiendra pas une année complète à Matignon avant de passer le flambeau à Bérégovoy. Peu important ces petites querelles de famille du Parti socialiste, sans rapport avec les intérêts du pays.

*

L'année 1991 allait être marquée pour moi par une extraordinaire mission en Union soviétique au moment même où elle redevenait la Russie. En qualité de rapporteur du budget des Affaires étrangères à la commission des Finances, je pouvais me renseigner « sur pièces et sur place ». J'avais la faculté de me rendre dans nos ambassades à l'étranger pour m'assurer de la bonne gestion des fonds publics mis à leur disposition. Au cours des deux missions que j'ai accomplies à ce titre, j'ai assuré les ambassadeurs que je venais pour m'informer de la situation du pays de leur résidence et non pour vérifier leurs comptes. S'ils souhaitaient que je les soutienne dans leur relation financière avec le Quai d'Orsay ou le ministère des Finances, je m'en ferais un devoir. En septembre 1990, je m'étais ainsi rendu à Washington où j'avais été frappé, un an après la chute du mur de Berlin, par l'espèce de nostalgie de la guerre froide qui affectait les dirigeants américains. Ils avaient gagné la guerre sans tirer un coup de canon. Que faire désormais ? J'avais appris aussi que les premières missions militaires américaines à s'être rendues en Union soviétique étaient revenues en disant : « Ce n'était donc que cela... »

C'est ce que j'allais découvrir un an plus tard au cours d'un voyage en Russie, accompagné de ma femme et d'un administrateur du Sénat, Nicolas-Jean Brehon. Depuis trois ans, le dirigeant de l'URSS était Gorbatchev. Au courant d'août 1991, des communistes de la vieille école qui lui reprochaient

sa dérive libérale et pacifiste avaient essayé de le renverser. Mitterrand, qui n'était pas à une bétise près, se laissa aller à une réaction sympathique pour ceux qui venaient de se risquer à cette tentative de coup d'État. Sur place, Eltsine qui réagit dans un tout autre sens, appela l'armée à l'aide et s'installa au Kremlin tandis que Gorbatchev se voyait prié de poursuivre ses vacances au bord de la mer Noire.

Dans les jours qui ont suivi, je suis arrivé à Moscou. Tout s'effondrait. L'Union soviétique explosait. Chaque État se proclamait indépendant ou glissait vers l'indépendance. Le Parti communiste se volatilisait. Son siège central était occupé par les partisans d'Eltsine. Le système économique vacillait. C'était une implosion structurelle, idéologique et économique.

Avec le concours de notre ambassadeur Bertrand Dufourcq et de ses collaborateurs, j'ai pu prendre d'intéressants contacts. Le président du comité des Affaires étrangères de la Douma récemment élue, Ambarsoumov qui parlait un français excellent, m'a dit sans ambages qu'on ne reverrait plus Gorbatchev et que le seul dirigeant était désormais Eltsine. Sur le Kremlin flottait encore le drapeau rouge, mais aussi le drapeau des tsars, avec bandes horizontales rouge, blanc, bleu (il n'y manquait que les aigles impériaux). L'ambassadeur Dufourcq m'a dit que l'ambassadeur Tchervonienko en poste à Paris du temps de Pompidou était, car farouche communiste, atterré. Il m'a suggéré de le rencontrer pour lui témoigner de notre considération. J'ai évoqué avec lui les contacts et parfois les déjeuners que nous avons eus lorsque j'étais secrétaire général de l'UDR. Et pour calmer son spleen, je me suis permis un pieux mensonge. Je lui ai raconté que, lorsque la demande d'agrément le concernant était parvenue au gouvernement français, Pompidou, en Conseil des ministres, s'était félicité que le gouvernement soviétique nomme à Paris un diplomate d'une telle qualité. La vérité est que Pompidou était furieux de ce choix car, au lendemain des troubles de la Tchécoslovaquie en 1968, Tchervonienko y avait été installé avec les pleins pouvoirs comme naguère les gauleiters allemands. Évidemment, Paris ne pouvait refuser l'agrément à un ambassadeur d'URSS.

Au cours de mes déplacements et de mes rencontres nombreuses et très ouvertes avec des interlocuteurs de divers milieux, j'ai noté, non sans admiration, un retour dans toute la population aux racines de la Russie éternelle.

D'abord le tsar et sa famille. Nous nous étions rendus au cirque et dans les travées circulaient des militants distribuant le portrait du tsar Nicolas II, ou des dépliants avec la liste des tsars qui avaient régné sur la Russie. À Saint-Pétersbourg, il en était de même à l'entrée de la forteresse Pierre-et-Paul, les effigies des souverains disposées sur des tréteaux devant lesquels se tenaient de jeunes hommes portant l'uniforme des officiers de la garde impériale. Quelque temps avant ce voyage, je m'étais rendu à une réception dans la nouvelle ambassade soviétique près du bois de Boulogne. Au palier avant d'arriver à l'étage des salons, un buste de Lénine était disposé dans une niche.

Après mon retour à Paris, me retrouvant en ce lieu, en place de Lénine, il y avait un saint Georges terrassant le dragon. Quand je suis entré dans le salon, l'ambassadeur m'a présenté à une dame fort distinguée, une grande-duchesse, la mère de l'éventuel tsarévitch. Quelques années plus tard, Eltsine célébrera un service religieux d'expiation à Ekaterinbourg sur les lieux où en 1918 avait été massacrée la famille impériale. (Le 21 janvier 1816, Louis XVIII avait fait preuve de la plus grande discrétion pour l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI.)

Ce qui valait pour le tsar s'appliquait à la noblesse. L'attachée culturelle de notre ambassade m'a raconté que nous avions cette année été invités à la célébration de la bataille de Borodino (en français, la Moskowa). Les Russes y avaient associé un Galitzine (comment avait-il pu traverser toutes ces années de communisme ?). Deux paysannes russes, le foulard sur la tête, se tenaient côte à côte. L'une dit : « Tu as vu notre prince, comme il est beau ? » Et l'autre de répondre : « J'espère qu'il ne nous en veut pas trop. » Incroyable, mais vrai. Lorsque Poutine a effectué son premier voyage officiel en France, il s'est rendu au cimetière de la région parisienne où reposent nombre d'émigrés russes, pour s'incliner sur leurs tombes.

Quant au clergé, il avait retrouvé tout son éclat et son poids. Le jour de notre arrivée à Moscou, sur le conseil éclairé de notre ambassadeur, nous nous sommes rendus à la célébration de l'Angélus dans un couvent de la banlieue, presque en ruines, sauf l'intérieur de l'église où se pressait une foule nombreuse et recueillie, avec une majorité de femmes de tous âges. Nombre d'hommes, pauvrement vêtus, défilaient devant l'autel et y priaient. Je pensais à ces errants du siècle précédent évoqués par Tolstoï, qui allaient ainsi d'église en église pour exprimer leur foi et obtenir un peu de nourriture. Nous avons été jusqu'à Zagorsk, haut lieu du culte orthodoxe où le clergé nous est apparu rasséréné et sûr de lui. Durant un déplacement en avion, juste après le décollage, un passager s'est levé, le front ceint d'un bandeau, suivi d'une femme portant une importante croix pectorale. L'homme a parcouru le couloir central en psalmodiant et les hôtesses ont attendu qu'il en ait terminé avant de présenter leurs annonces. Chaque fois que nous avons eu des rencontres avec des familles, à un moment, la femme de mon interlocuteur se penchait vers mon épouse pour lui dire : « Naturellement, nous avons fait baptiser nos enfants. » Il n'est jusqu'à Eltsine qui, de passage en France quelques mois plus tard, n'ait rappelé que lui aussi avait reçu le baptême. À l'occasion de ce premier voyage officiel à Paris, et alors qu'il n'avait pas encore de statut bien défini, nous l'avons reçu à la commission des Affaires étrangères du Sénat. Soudain il nous a raconté qu'il avait, encore nouveau-né, manqué perdre la vie car le pape qui le baptisait – voilà, c'était dit – étant ivre, avait failli le noyer dans les fonts baptismaux !

J'ajouterai sur cette reconnaissance de l'église orthodoxe deux points. Quelques années plus tard, une chapelle expiatoire a été édifiée sur la place Rouge. Je me rappelle une conversation avec Alain Juppé, alors ministre des

Affaires étrangères de Balladur. Dans l'imbroglie des Balkans, il avait négocié un accord avec son collègue russe lequel, avant de confirmer son engagement, lui avait dit : « Il faut d'abord que j'en parle au patriarche Alexis. »

Avant de me rendre à Saint-Petersbourg, j'ai rencontré quelques journalistes pour qui le régime antérieur était vraiment révolu. Un jeune rédacteur des *Izvestia*, qui s'exprimait parfaitement en français, m'a dit : « Quel dommage que les Blancs n'aient pas gagné en 1921 ! » Et comme je me permettais d'émettre quelques réserves sur le régime tsariste, il a répliqué : « À côté de ce qu'on a connu après, c'était tout de même beaucoup mieux ! »

À Saint-Petersbourg où m'a frappé le contraste entre la splendeur architecturale de la ville et l'aspect dégradé des maisons, j'ai été reçu par le premier adjoint du maire, l'amiral Chtcherbakov, ancien commandant de sous-marin nucléaire. Deux de ses réflexions m'ont étonné et m'ont ouvert de nouveaux horizons. Il avait récemment reçu une délégation d'EDF et m'a dit : « Vous avez donc aussi en France des entreprises d'État ? » Je rapprocherai cette phrase de la réponse que m'a faite le maire de Moscou lorsque je lui ai demandé combien il comptait d'employés municipaux : « Un million trois cent mille... » Eh oui, tous les magasins étaient gérés par la municipalité. La seconde réflexion de l'amiral était infiniment plus grave : « Je me demande comment nous allons pouvoir reprendre le contrôle de notre escadre d'Odessa. » Odessa se trouve en Crimée qui était, au temps de l'URSS, rattachée à l'Ukraine. J'ai décidé aussitôt de me rendre à Kiev.

Pendant mon court séjour à Saint-Petersbourg, j'avais eu la chance de rencontrer le professeur Tolstoï, descendant de l'écrivain, lui-même professeur de physique à l'université de Saint-Petersbourg et membre de la Douma que Gorbatchev avait fait élire. Comme d'autres avant elle, son épouse trouva l'occasion de glisser à l'oreille de ma femme la confidence sur le baptême de ses enfants. Lui, lorsque je l'ai retrouvé à Paris quelques mois plus tard, au cours d'un déjeuner au Sénat, devait me dire d'un air gêné : « À la Douma, mes collègues me donnent du monsieur le comte » – oui, c'était la Russie éternelle.

En Ukraine, j'ai rencontré le dirigeant du moment, Griniev, dont la résolution de se séparer de l'Union soviétique était patente. Tout à cet égard transparaissait déjà, une semaine à peine après la chute du pouvoir soviétique. On m'a fait remarquer qu'aux entrées des villages, les noms en étaient désormais inscrits en ukrainien et non en russe. Quant aux roubles, ils n'étaient acceptés que si l'on présentait en même temps un contre-talon figurant la future monnaie ukrainienne, pas encore en circulation. J'ai appris aussi qu'outre l'escadre d'Odessa, l'Ukraine allait poser d'autres problèmes à Moscou, du fait des bases de missiles nucléaires qui y étaient installées. Après trois siècles d'intégration dans l'empire russe, l'Ukraine qui détenait pour la forme un siège à l'ONU, allait rompre avec Moscou, ce qui poserait des problèmes considérables, non seulement à la Russie, mais à l'Europe.

De retour à Paris, j'ai rendu compte de mon déplacement au groupe RPR du Sénat et tenu une conférence au Cercle Périclès. J'étais ému de tout ce qui m'avait été révélé au cours de ce voyage, ému de découvrir un peuple qui, après soixante-dix années de régime communiste, retrouvait presque du jour au lendemain ses racines nationales, sociales, religieuses, voire dynastiques. J'ai mesuré aussi le redressement qu'auraient à accomplir ses nouveaux dirigeants pour refaire l'unité de la partie russe de cet empire explosé, relancer une économie en perdition, s'affirmer de nouveau sur la scène internationale. Pour moi qui crois aux nations, avec leurs splendeurs, leurs traditions, leurs épreuves surmontées, leurs guerres victorieuses ou perdues, pour moi qui crois à la pérennité des nations, la rencontre avec la Russie ressuscitée de 1991 a été bouleversante.

*

Oui, je crois aux Nations. Je crois à la Nation française, à notre Patrie. Avec 1992, je serai comme beaucoup de Français, confronté à l'épreuve de Maastricht. Le traité, signé le 7 février 1992, est soumis au Conseil constitutionnel qui déclare certaines de ses dispositions contraires à notre Constitution. Il faut, procédure traditionnelle en de tels cas, réviser notre loi fondamentale et faire ratifier ces modifications par le Congrès réuni à Versailles, ce qui sera accompli le 23 juin. Puis le président de la République, François Mitterrand, décide que la ratification du traité sera soumise au peuple par référendum, ce qui interviendra le 20 septembre de cette année.

Nous avons eu plusieurs mois pour en débattre, en mai devant l'Assemblée nationale, en juin au Sénat, et à travers le pays durant l'été. J'ai été très actif dans cette campagne. Et j'ai eu l'occasion, à diverses reprises de m'exprimer à la tribune du Sénat. Nous avons constitué au sein du RPR, pour porter la bonne parole, un groupe de choc avec Philippe Seguin, Charles Pasqua et moi-même, auxquels s'adjoignit Philippe de Villiers. Nous étions résolus à ne pas ménager nos efforts ni à ménager nos opposants, tant le traité nous paraissait inacceptable pour un pays comme la France. L'un des arguments des européistes était que la construction européenne nous avait assuré un demi-siècle de paix ! De qui se moquait-on ? Est-ce que la grande-duchesse de Luxembourg avait jamais eu l'intention d'attaquer le royaume des Pays-Bas ? La paix, si l'on ose parler clair, a résulté de la guerre froide. Il est évident que le temps des affrontements franco-allemands était passé, comme l'avait compris le général de Gaulle lorsqu'il s'était rendu en Allemagne en 1945, et qu'une coopération économique entre les six États qui ont formé le Marché commun était dans l'ordre des choses. Mais face au risque de conflit qui planait sur l'Europe et le monde durant une quarantaine d'années, la paix s'est trouvée maintenue par la menace d'une guerre atomique. Et dans cette situation, le rôle de l'Europe avait été médiocre, voire pitoyable avec ses modestes forces intégrées dans l'OTAN sous

commandement américain. Nous avons même failli tout perdre avec le triste projet d'armée européenne où auraient sombré notre identité, notre drapeau, notre honneur. Heureusement, de Gaulle, en 1954, avait pesé de tout son poids pour faire rejeter par l'Assemblée nationale ce traité qui nous aurait complètement asservis. Avec la création de la force française de dissuasion, la paix et la guerre relevaient désormais pour la France de sa souveraineté. Nous nous opposons donc à cette politique étrangère partagée dont nous menaçait Maastricht.

Les pouvoirs de la Commission allaient être renforcés. Notre vie quotidienne, les grandes lignes de l'évolution administrative de notre pays, seraient entre les mains de douze commissaires (aujourd'hui vingt-sept !) sans légitimité démocratique. Certains n'étaient pas sans qualités, mais tous sont entourés de bureaucrates apatrides qui, en arrivant le matin au bureau, se demandent quelle nouvelle directive ils vont rédiger pour justifier leur mission et celle du commissaire qu'ils épaulent. Et ainsi verrons-nous remettre en cause le PMU pour nos courses hippiques (vivent les bookmakers !) et ouvrir nos frontières au « plombier polonais ». J'allais oublier la mise hors vente des légumes aux formes anormales. Qui peut identifier les commissaires de Malte, de la Slovaquie, de la Slovénie, lesquels encadrent ainsi notre vie ? Le Parlement européen, hélas élu au suffrage universel depuis le septennat de Giscard d'Estaing, entend contrôler non seulement le « gouvernement » européen, mais les gouvernements nationaux. En vertu de quelle légitimité ? Il n'en a point. Je me référerai encore une fois à Chevènement qui a dit avec à-propos qu'il n'existait pas de légitimité électorale transnationale. La légitimité démocratique est une sorte de miracle. Des élus du peuple sont tenus par celui-ci comme investis de tous les pouvoirs pour décider des lois qui l'encadreront, de la paix ou de la guerre avec ses voisins. Il a fallu des siècles pour qu'elle s'impose comme une évidence. Oui, nous acceptons tout de nos élus, mais pas de ceux qui ont été désignés par les autres peuples de l'Europe.

La cour de justice voyait ses pouvoirs, ses prérogatives, disons ses empiétements, renforcés. Ce ne seront plus notre Cour de cassation ou notre Conseil d'État qui auront le dernier mot sur nos droits et nos libertés, ni même sur l'organisation de la justice. La cour de justice sera parvenue à mettre le désordre dans notre Cour de cassation. Dans les délibérés, les membres du parquet ne sont plus présents : ils sont exclus. Le Conseil d'État a été sommé d'adopter les mêmes règles pour ses commissaires du gouvernement dont on sait bien, mais la cour de justice ne le sait pas, qu'ils sont indépendants. Le Conseil d'État a heureusement refusé de s'incliner. Je signale, en lui rendant hommage, que Régis Debray, nommé maître des requêtes au tour extérieur, démissionnera avec courage et dignité, la première fois que notre Conseil d'État donnera dans l'une de ses décisions la primauté aux injonctions européennes sur le droit national.

Et le traité prévoyait la disparition du franc, c'est-à-dire de notre indépendance monétaire au profit d'une monnaie unique européenne. Sur ce

point, nous devons souligner que l'Europe, si intransigeante à imposer ses lois aux nations, est capable de tous les arrangements... quand cela l'arrange. La monnaie unique devait s'appeler « écu », ancienne monnaie de la France, petite compensation à la perte du franc. Ne voilà-t-il pas que, le traité signé et ratifié, les Allemands s'aperçoivent que le vocable « écu » serait proche d'un mot allemand qui signifie « vache ». Cela les dérange. Nous aurions pu répondre que le mot français « écu » a aussi une consonance qui peut prêter à sourire. Non, nous nous sommes inclinés. Au déni de la lettre du traité, la monnaie unique sera l'« Euro », flanqué de « cents », comme le dollar.

Ces arguments, j'allai les exposer et les développer devant le Sénat et dans les réunions que je tiendrais à travers le pays. Je dénonçai ceux qui, à l'appui de leurs thèses, invoquaient le général de Gaulle, et même chez les socialistes, clin d'œil vers le RPR. « Au cours des débats, dirai-je à la tribune du Sénat, nous avons entendu à maintes reprises le gouvernement invoquer le général de Gaulle. Curieux parrainage pour ceux qui, à l'occasion du quarantième anniversaire du débarquement du 6 juin, avaient systématiquement tu le nom du libérateur du territoire. On a essayé de nous expliquer laborieusement que Maastricht s'inscrirait dans la suite des avancées de la construction européenne depuis Jean Monnet en passant par Robert Schuman, de Gaulle, Pompidou. Il est abusif de vouloir présenter l'histoire de la petite Europe durant un demi-siècle comme guidée par une pensée uniforme. C'est encore un mensonge sinon triomphant, au moins misérable. » Je précise que de Gaulle n'a jamais envisagé une Europe fédérale, pas même confédérale ; l'Europe pour lui était un marché, une aire d'expansion économique. Il pensait que politiquement l'Europe des Six devait être orientée conjointement par la France et l'Allemagne. Lorsque le traité de l'Élysée avait été écarté par le Bundestag, il a envisagé en 1969 de se tourner vers la Grande-Bretagne. Et puisqu'il faut laisser toujours une porte entrouverte, j'ai ajouté : « Pour moi, dans le bâti de la construction européenne, courent deux fils, le fil blanc de la coopération et le fil noir de l'intégration. Je récusé l'intégration. Ainsi avons-nous condamné la Communauté de Défense européenne ; ainsi avons-nous muselé l'Euratom qui nous aurait interdit d'établir notre force nucléaire ; ainsi avons-nous imposé le compromis de Luxembourg. Nous restions disposés à poursuivre la coopération européenne. Mais, je le dis, Maastricht est cousu de ce maléfique fil noir de la supranationalité que nous n'avions jamais admis. »

Mais rien n'arrêtera les européistes. Nous étions en séance au Sénat avec Roland Dumas, le ministre des Affaires étrangères, lorsque arriva la nouvelle que le Danemark, par référendum, avait rejeté le traité. C'était un événement car le texte prévoyait explicitement que le traité, pour entrer en vigueur, exigeait l'adhésion de tous les signataires. Il en manquait un. Donc Maastricht n'existait plus. Roland Dumas demanda qu'on lève la séance. Étions-nous quittes ? Eh bien non. Quelques jours plus tard, à Oslo (la Norvège n'appartenant pas à l'Europe), au cours d'une réunion de l'OTAN (sous la

tutelle américaine) ces messieurs ont décidé qu'on apporterait au texte, pour le seul Danemark, les modifications que ce pays exigeait, et que l'on répartirait de l'avant sans autre forme de procès. Ce qui sera fait.

Et voici mon ultime appel :

« Face à un ensemble innommé, énervé, sans flamme, sans chaleur, sans ambition autre que vulgaire, sans même l'ambition de se défendre soi-même, les nations l'emporteront.

« Quelqu'un qui a tenu toute sa place dans l'Histoire de France avait coutume, dans les épreuves de rappeler "La France ? Elle nous enterrera tous".

« Je le crois encore. Je veux le croire.

« Mais fallait-il lui infliger de nos propres mains cette nouvelle épreuve ? Hélas ! »

Restait, puisque la ratification aurait lieu par référendum, à nous expliquer devant le peuple.

Dès la signature du traité, j'avais appelé Chirac au téléphone en lui demandant de prendre position contre ce texte. Il m'avait répondu qu'il comprenait très bien nos positions, mais, a-t-il ajouté : « Si je reviens au pouvoir après avoir dit non à Maastricht, de quoi aurai-je l'air devant Kohl ? »

Avec les anti-Maastricht, Pasqua, Seguin, Villiers, nous nous étions partagé le territoire. M'échut le Sud-Ouest que je sillonnai durant des semaines. Les salles étaient pleines, l'opposition à Maastricht patente. Nos militants, malgré la prise de position de Chirac, étaient là. Je n'ai noté de réserve que dans le Gers à Auch. Le secrétaire fédéral du RPR, fidèle aux ordres du mouvement, se tenait dans le fond de la salle, le visage renfrogné, avec un petit groupe de militants autour de lui. Je mis la salle de mon côté, en cette patrie de d'Artagnan, en leur rappelant : « Maastricht, Maastricht, c'est là qu'ils ont tué votre d'Artagnan ! » Quelques jours plus tard, nous étions à Bordeaux avec Seguin et Pasqua, et là aussi, devant une salle comble et favorable au « non ». La veille j'avais entendu l'interview sur Europe 1 de Pasqua par Elkabbach. Et à la fin de l'émission, Elkabbach, alors qu'il ne restait plus de temps à Pasqua pour répliquer, avait, en quelques minutes, réfuté tous les arguments de celui qu'il venait d'interviewer. Je ne trouvai pas cela très convenable et je le dis, en termes mesurés, au cours de mon intervention à Bordeaux. Le lendemain, me trouvant en Dordogne où je devais dans la soirée tenir une réunion, mon téléphone sonne, c'était Elkabbach. Je lui dis aimablement que j'étais surpris mais heureux de l'entendre. Il m'a reproché vivement mes propos, pourtant mesurés, de la veille, et m'a invité à ne pas récidiver. J'ai raccroché. Dans l'après-midi, un huissier de justice de Dordogne, fidèle militant RPR, m'a conseillé de modérer mes propos à la réunion du soir car Elkabbach lui avait donné mission de les enregistrer. Dans mon discours, j'évoquai avec humour mon accrochage avec Elkabbach, laissant entendre que ce que nous disions en ce lieu pourrait lui être rapporté. Mon ton et les rires de la salle montraient que je ne tenais pas rigueur au

journaliste-vedette de ses réactions. Elkabbach et moi avons oublié cet incident.

Après tant d'efforts, hélas, le « oui » l'a emporté avec 51 % des suffrages et 30 % d'abstentions. À quelque temps de là, Michel Barnier, alors secrétaire d'État aux Affaires européennes, avait convié à déjeuner la délégation européenne du Sénat dont j'étais membre. Il nous a expliqué avec délectation les avancées de l'Europe de Maastricht. Descendant les marches du perron au Quai d'Orsay, j'ai rejoint Maurice Schumann qui attendait sa voiture, appuyé sur la rampe, l'air songeur. Je lui ai dit : « Après ce que nous venons d'entendre, je me demande si ce que nous avons fait, toi et moi, avec de Gaulle pendant la guerre, a servi à quelque chose ? » Et lui, de répondre : « C'est justement ce que je me disais. »

*

En dehors de la ratification de Maastricht – mais j'avais fait tout mon devoir pour tenter d'y parer – l'année 1992 m'a été favorable.

Aux élections cantonales en Dordogne, nous sommes arrivés enfin à la victoire. Il y aura fallu vingt-cinq années, vingt-cinq années de combats tous les trois ans, et à chaque élection partielle. En 1967, avaient été élus nos premiers conseillers généraux. En 1992, ils étaient (je ne puis dire « nous » étions puisque, comme je l'ai rappelé, en entrant au Sénat, j'avais dû renoncer à ce mandat local) vingt-six contre vingt-quatre. Le jour de l'élection du président, je me tenais confiant près de l'entrée dans la salle. Et l'on a voté. Au dépouillement, il y avait égalité, 25 pour notre candidat, 25 pour le candidat socialiste. Qui nous avait trahis ? Nous avons identifié le traître dont j'avais soutenu sur place la campagne. Il s'en est expliqué de façon confuse dans un vocabulaire approximatif. On procéda à un second vote où les socialistes ont mis en lice le doyen de leur groupe, également doyen de l'assemblée. Il devenait à égalité, au bénéfice de l'âge, le président du conseil général, ayant recueilli 25 voix contre 25 à notre candidat.

J'ai décidé que nous devions réagir. Quelques jours plus tard, j'ai regroupé devant le conseil général tous nos élus (sauf le félon) et une forte délégation de militants. Nous avons exigé d'être reçus par le pseudo-président socialiste, flanqué de son prédécesseur, celui qui m'avait ravi mon siège de député en 1988. J'ai souligné leur ignominie, à quoi ils ne répondirent rien. En sortant de cette rencontre, je suis monté sur la plate-forme d'un camion stationné à proximité et j'ai harangué nos partisans. La télévision nationale me présentera ainsi au journal du soir. Puis nous avons descendu les boulevards sous les applaudissements des passants. Tout devait s'arranger en quelques jours. Il était évident que le conseil général n'aurait pu délibérer sans incident sous la présidence du doyen. Lionel Jospin, alors premier secrétaire du Parti socialiste, ramena les siens à la raison. Gérard Fayolle prit la présidence.

En politique, tout est provisoire et circonstanciel. En 1994, nous ne

serons plus qu'au nombre de 24 et un socialiste reprendra la présidence.

La vraie victime de cette pantalonnade avait été l'ancien président, Bioulac. Ayant perdu son poste, il se trouva traîné en justice – sans que j'y fusse pour rien – et encourut une condamnation qui l'écarterait de la trajectoire dont il rêvait, car sa gestion des deniers publics du département avait été pour le moins aventureuse. Ayant perdu en 1993 son siège de député, il avait tenté de se suicider, mais s'était manqué, ce qui n'était pas très brillant pour un professeur de médecine. Sa « maman » – il était, m'avait-on dit, d'une famille gaulliste – m'a écrit une lettre où elle me reprochait d'avoir poussé son fils à cette extrémité. Je lui ai répondu poliment qu'il m'avait déclaré un duel à mort, que j'avais remporté ce duel et que l'on n'avait rien à redire en ce qui me concernait.

À la rentrée du Parlement en octobre 1992, Poher à la limite de ses forces renonça à se présenter de nouveau à la présidence. René Monory a été élu. Quant à moi, le groupe m'a désigné comme son candidat à l'un des postes de vice-présidents. Je suis donc devenu vice-président du Sénat.

Présider les séances du Sénat, cette assemblée où règne la courtoisie, procure une réelle satisfaction. Avec les administrateurs qui vous entourent au plateau, on apprend vite les petites subtilités du métier. Je rends hommage en passant au secrétaire général du Sénat de ce temps-là, Ollé-Laprune, sur qui j'ai toujours pu m'appuyer dans cette fonction.

Il est rare que le président de séance au palais du Luxembourg soit amené à taper à coups de règle sur son bureau pour rétablir le calme. J'évoquerai à cet égard deux anecdotes. J'étais au fauteuil. Robert Badinter avait demandé la parole pour défendre un sous-amendement. Son exposé n'en finissait pas. Au banc du gouvernement, Jacques Toubon, ministre de la Justice, me faisait des signes pour que je rappelle à l'ordre l'orateur. Je lui répondais d'un sourire et d'un geste apaisant. Quand Badinter a terminé, j'ai dit : « Mes chers collègues, je voudrais rappeler que nous avons un règlement et que, quels que soient la notoriété du sénateur ou le talent de l'orateur, ce règlement s'applique. Or le temps de parole pour défendre un sous-amendement est limité à cinq minutes. » Badinter s'est excusé. Jean-Claude Gaudin entré au gouvernement il y avait un mois, défendait un texte le jour même où son mandat de député se terminait du fait de sa fonction ministérielle. À l'instant, il n'était donc plus parlementaire. Je l'ai félicité de son passage au statut de ministre en citant deux vers dont le compte rendu de séance précisera l'auteur :

« J'entrai vierge en ce bois, fidèle à ma déesse,
Je vais en sortir femme et chère à mon époux. »

Enfin conformément à un usage que j'ai respecté, ayant accédé à une fonction de dignitaire de la Haute Assemblée, j'ai quitté la commission des Finances. J'ai choisi la commission des Affaires étrangères et de la Défense, présidée par Xavier de Villepin, le père du futur Premier ministre.

Ainsi se terminait cette année 1992, préoccupante pour notre pays, politiquement favorable en ce qui me concernait.

Chapitre X

Vers les victoires

Avec la nouvelle année 1993, approchaient les élections législatives. Sept années plus tôt, en 1986, malgré la manœuvre de Mitterrand qui avait cru s'en tirer en instituant la proportionnelle, nous les avions gagnées. Deux ans plus tard, la présidentielle nous avait été fatale, renouvelant pour sept ans le même président. Le second septennat ne fut guère plus brillant avec, après Rocard, les gouvernements Cresson et Bérégovoy. De plus, il était clair que Mitterrand, dont la santé déclinait, ne pourrait se présenter à l'Élysée pour un troisième mandat. Nous abordions avec confiance l'élection des députés au printemps, dans la perspective de la présidentielle deux années plus tard. Pour ces deux combats, les armes étaient entre les mains de Jacques Chirac.

Il est de fait que, dans une ambiance générale morose pour nos gouvernants, toutes les indications et les sondages étaient prometteurs en faveur de l'opposition, RPR et droite modérée unis. Comme en ce temps-là notre Constitution n'avait pas encore été dénaturée, et que le Parlement ne siégeait pas au premier trimestre de l'année, je me suis consacré totalement aux législatives en Dordogne.

Lors des investitures, sur quoi je n'avais pas eu à trancher car je ne détenais plus de poste de responsabilité au sommet du RPR, des quatre circonscriptions du département, trois nous avaient été attribuées. Celle de Bergerac se trouvait confiée à une candidate relevant des républicains indépendants. Il me semblait que ses chances étaient médiocres, moindres que celles de notre candidat potentiel, Daniel Garrigue, petit-fils de celui qui avait été mon suppléant en 1962, lui-même militant actif sur place et administrateur à l'Assemblée nationale. Je pris sur moi, car à Paris nul ne contestait mon autorité en Dordogne, de permettre à Garrigue de se lancer dans la compétition, en lui donnant même quelques subsides sur notre caisse locale. J'ai soutenu la campagne de nos candidats : dans la circonscription de Périgueux, François Roussel, maire de Neuvic que j'avais adoubé depuis des années, Jean-Jacques de Peretti à Sarlat, Frédéric de Saint-Sernin à Nontron (Peretti et Saint-Sernin au cours de leur carrière détiendront des postes ministériels). J'ai été plus discret dans la circonscription de Bergerac. Toutefois, lorsque Jacques Chirac est passé nous appuyer en Dordogne, je me suis arrangé pour que Garrigue le rencontre sous le regard de la presse locale.

C'est en Dordogne, au cours d'une réunion publique que Chirac, démentant les bruits qui couraient, a annoncé sans ambages qu'il n'accepterait pas une nouvelle fois d'être Premier ministre de cohabitation avec Mitterrand. La porte de Matignon était ouverte, et par Chirac lui-même, à Balladur.

Les résultats du premier tour étaient plus qu'encourageants dans toute la France, et autant en Dordogne. À Bergerac, la candidate officielle était en tête, devançant de peu Daniel Garrigue. Je dis à celui-ci, jugeant que nous ne courions aucun risque de voir le siège enlevé par la gauche, de se maintenir et priai Jacques Valade, sénateur RPR de la Gironde, de ne pas participer au meeting qu'organisait l'autre candidate. Garrigue a été élu. Sa concurrente ne me l'a pas pardonné. Et Garrigue a oublié ce que j'avais fait pour lui. L'ingratitude est courante en politique.

En Dordogne, nous avons remporté les quatre circonscriptions. 1993 est pour moi une année phare. Nous détenions les quatre sièges de députés, un siège de sénateur sur deux, la majorité au conseil général, et nous aurons bientôt les quatre principales villes. Naturellement, ce ne sera pas définitif. *Sic transit gloria*. Mais tout de même ! Rappelons que de 1898 jusqu'au retour au pouvoir du général de Gaulle, la Dordogne n'avait envoyé à la Chambre des députés ou au Sénat que des radicaux, des radicaux-socialistes, des socialistes et des communistes.

*

Philippe Seguin a été élu président de la nouvelle Assemblée où nous disposions d'une très large majorité. Mitterrand ne put qu'appeler à Matignon Édouard Balladur. Dans le gouvernement, Pasqua, ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire et de l'Intérieur, tenait une place prééminente, Juppé se voyait confier les Affaires étrangères, et le jeune Nicolas Sarkozy le Budget avec un portefeuille à part entière.

Au Sénat, Pasqua ayant quitté son siège, nous devions élire son successeur à la présidence du groupe. La place revenait naturellement à son adjoint dans cette fonction, Josselin de Rohan, sénateur du Morbihan. Celui-ci, faisant dans nos rangs une discrète campagne, me demanda si je n'avais pas d'objection à sa candidature. Avec un sourire, j'ai répondu : « Josselin, ma femme est votre vassale. Je voterai pour vous. » Ma femme rapportera cette formule à Chirac qui s'en amusera. En dehors du lien de vassalité des siècles révolus en Bretagne entre les Rohan et les La Bourdonnaye, Josselin de Rohan méritait ma confiance et celle du groupe.

D'aucuns, dont je n'ai pas été, avaient mis en garde Chirac contre sa décision de laisser Balladur s'installer à Matignon. Celui-ci avait-il de longue main décidé de s'imposer pour la présidentielle ? Je ne sais. Les confidences postérieures de Pasqua montrent qu'il l'y a incité dès la formation du gouvernement, visant pour lui-même, une fois Balladur à l'Élysée, la fonction de Premier ministre. Aux premiers temps du gouvernement Balladur, Chirac

une fois par semaine rejoignait le Premier ministre et ses proches collaborateurs. On le tenait au courant des projets du gouvernement. Comme il dictait parfois ses orientations, les réunions devinrent tendues, puis furent suspendues. Un an et demi plus tard, les deux hommes s'affronteront devant le pays.

*

Sans mesurer encore cette rupture entre les deux amis, je poursuivais mes activités à Périgueux, au Sénat et dans des missions extérieures qui s'ouvraient à moi comme membre de la commission des Affaires étrangères et de la Défense.

Il est à peine besoin de dire que les élections municipales de 1995 ont été sans problème. Pour la dernière fois, j'ai « planté le pin » dans le parc de notre maison de famille, à Chantérac. C'est une tradition dans nos régions. L'heureux élu réunit ses amis et fidèles électeurs autour d'un buffet garni de spécialités locales et bien arrosé. On coupe un pin de bonne dimension que l'on dresse devant la maison avec des drapeaux et une inscription « Honneur à notre maire... » ou « à notre député ». En 1995, les employés de la Ville de Périgueux avaient apporté un arbuste qu'ils ont planté dans le gazon du parc, en signe de pérennité.

De 1962 à 1995, j'aurai été candidat à vingt et une élections et je compte dix-sept victoires, celle-ci étant mon dernier combat et mon dernier succès.

*

À mesure que les mois passaient et que nous nous rapprochions de l'élection présidentielle, l'autorité et la popularité de Balladur ne cessaient de s'affirmer.

Il a annoncé sa candidature à la télévision, au cours d'une assez bonne allocution. Il me semblait toutefois que quelque chose manquait. J'y ai réfléchi plus tard. Du président, le peuple n'attend pas seulement un programme. Il vote pour quelqu'un à qui va l'attacher un lien sentimental, je ne dirais pas un lien amoureux, mais une affection profonde. De Gaulle, on l'aimait : on voyait en lui le père et le sauveur. Pompidou était de la même trempe, quelqu'un à qui l'on fait volontiers confiance. Giscard représentait le séducteur, jusqu'à ce qu'on se déprenne de lui. Mitterrand, un manipulateur qui vous prend dans ses filets, apte à se sortir des pires embûches. Balladur est comme Barre, quelqu'un qui explique une situation. De Chirac, autant que de Giscard, le peuple peut tomber amoureux. Et un Sarkozy vous tient si fort la main que vous ne pouvez que le suivre.

Peu de temps avant l'annonce de Balladur, Chirac s'est rendu à une réunion du groupe au Sénat. Nous nous sentions un peu décontenancés par son apparente certitude de l'emporter, déroutés par cette « fracture sociale » à

laquelle il voulait mettre un terme, en somme l'essentiel de son programme. Mais peu à peu, au fil de la campagne, la difficulté de Balladur à s'identifier avec le peuple, à trouver les mots justes, sans compter quelques maladresses, le vent a tourné pour Chirac, d'autant qu'au premier tour, il n'y a pas d'affrontement télévisé. Ce premier tour a été en effet sans appel pour Balladur, qui, se conduisant en gentleman, se déclara sur l'heure en faveur de son concurrent heureux. Au second tour, Jospin, dépourvu de tout charisme – on en aura confirmation sept ans plus tard – n'a pas pesé face à un Chirac régénéré.

Nous avions gagné les législatives. Nous avions retrouvé l'Élysée. Quand je dis nous, j'entends non la coalition de ce qui avait été naguère le RPR et l'UDF, mais les gaullistes qui tiennent les rênes du pouvoir. Bonne année que cette année 1995. Président de la République Chirac, président de l'Assemblée nationale Seguin, Premier ministre Juppé.

L'une des premières décisions de Chirac a été de reprendre les expériences nucléaires. Ceux-là même qui ne soufflaient mot lorsque Mitterrand y procédait, et nos voisins européens que les explosions atomiques américaines n'avaient guère gênés, se sont dressés contre lui. Il a fallu dépêcher des missions à travers toute l'Europe. Je me suis rendu en Allemagne avec Jacques Boyon, mon ancien directeur de cabinet, devenu secrétaire d'État à la Défense dans le gouvernement Juppé. Nos interlocuteurs allemands se sont montrés réservés et distants, sans enfreindre les règles de la courtoisie. Mais nous avons eu le plaisir d'entendre un député CSU, (la démocratie-chrétienne de la Bavière), nous dire combien il était reconnaissant au général de Gaulle d'avoir mis en place une force atomique française qui avait contribué au maintien de la paix et à la réunification de l'Allemagne. Au cours d'une rencontre de parlementaires, on nous a présenté un député d'Allemagne de l'Est, un gentleman fort élégant dans sa veste de tweed, en lui donnant son titre comme cela est courant en Allemagne, et en nous précisant discrètement qu'il avait siégé en tant qu'apparenté au Parti communiste au Parlement de la RDA.

Durant mes autres déplacements à l'étranger, comme membre de la commission des Affaires étrangères et de la Défense, j'ai parcouru l'Europe. Je retiendrai mon voyage en Ukraine dont je souhaitais juger de l'évolution depuis mon passage en 1991. L'indépendance était acquise avec le rejet des Russes et du passé communiste. Lorsque nous avons été reçus par le plus haut dirigeant du pays, il se montra particulièrement déplaisant à l'égard du sénateur communiste qui faisait partie de notre délégation. Qu'en était-il de la flotte d'Odessa ? Elle demeurait en principe aux ordres de l'Amirauté russe, mais rien n'était vraiment réglé. Quant aux missiles nucléaires, il était clair que les Ukrainiens, à l'époque, rêvaient d'en garder le contrôle. Le plus intéressant dans ce déplacement a été notre passage à Tchernobyl. Presque dix années après le terrible accident, il nous est apparu que les Ukrainiens n'avaient encore rien réglé. Le réacteur atomique à l'origine du drame avait

été recouvert dans les semaines qui avaient suivi d'une calotte en acier qui empêchait les radiations de se répandre dans l'atmosphère. Il s'agissait là d'un aménagement de fortune. Il aurait fallu que la coque de protection entoure complètement le réacteur dans sa partie souterraine. Cette opération coûteuse et techniquement délicate faisait l'objet de négociations, notamment avec une entreprise française. Rien n'avait encore abouti. Avec Michel Poniatowski qui faisait partie de notre mission, nous nous sommes approchés du lieu maudit, les autres réacteurs toujours en fonctionnement et le réacteur recouvert de sa protection partielle. On nous a incités à ne pas trop nous y attarder car nous étions soumis à des irradiations. L'ensemble du site n'en était pas vraiment à l'abri. La centrale avait été remise en marche, aux risques et périls de ceux qui y travaillaient. Ils assuraient le fonctionnement par équipes durant quelques semaines, puis étaient éloignés du site pour être décontaminés. Je suis entré dans le poste de direction où se tenaient des ingénieurs. Il m'a semblé, mais je ne suis pas un spécialiste, que l'installation était sommaire. En tête à tête, j'ai demandé au directeur dans quels délais la protection totale du réacteur en cause devrait être accomplie. Il m'a répondu : « Il y a longtemps que ce devrait être fait. » Triste impression des lendemains de la catastrophe de Tchernobyl, et doutes sur les capacités de l'Ukraine à régler ce problème, et bien d'autres.

Nous avons été atterrés en traversant la ville voisine de Pripet où résidaient avant la catastrophe les cadres et les ouvriers de la centrale avec leurs familles. On sait que sur le moment, le gouvernement à Moscou avait dissimulé puis minimisé l'importance de l'événement. Lorsqu'il a été évident que les irradiations étaient mortelles et pourraient frapper des dizaines de milliers de personnes alentour, ordre fut donné d'évacuer la ville sans emporter aucun objet. Nous avons découvert une ville de trente mille habitants où rien apparemment n'avait changé, mais sans un seul habitant. J'ai pensé que l'agitation que certains en France avaient créée au sujet d'un prétendu nuage nucléaire qui, de Tchernobyl, nous aurait contaminés, était ridicule auprès de ce qu'avaient subi les habitants sur place.

De ce second voyage en Ukraine, après l'entretien avec les dirigeants du nouvel État, après avoir mesuré le drame toujours latent de Tchernobyl, et entendu les revendications des autorités locales au sujet des missiles nucléaires soviétiques implantés sur leur sol, j'ai constaté que la rupture entre l'Ukraine et Moscou, après trois siècles d'union, représentait un grave problème. Les manipulations euro-américaines pour transformer l'Ukraine en une espèce d'Alsace-Lorraine entre l'Europe et la Russie me semblent insensées. Quant à l'installation d'antimissiles américains aux frontières de la Russie, il s'agit d'une inacceptable provocation.

*

Au milieu de l'année 1995, s'ouvrait le premier mandat de Jacques

Chirac avec Alain Juppé Premier ministre. Pour des raisons tenant à l'approche du terme, dans un an et demi, de mes mandats électifs, je n'ai pas eu l'occasion de participer politiquement à l'action de notre nouveau président. Dès le début, il m'est apparu qu'il avait une vraie stature internationale. Je me rappelle les images de télévision d'une réunion du G7 aux États-Unis où il s'imposait aux côtés de Bill Clinton, ou bien encore sa réception à la Maison-Blanche en compagnie de Bernadette. Il aura maintes occasions de briller, notamment lors de la déplorable offensive de Bush contre l'Irak. En 1995 et 1996, il s'est efforcé de tenir ses engagements électoraux sur la « fracture sociale ». Il a annoncé des réformes en profondeur pour débloquer la société française et assouplir la législation du travail. On sait les obstacles auxquels Alain Juppé allait se heurter. Il est bien difficile de réformer notre vieux pays !

Il est un point sur lequel Chirac va faire aboutir une réforme, ce sera, et je le regrette, sur la Constitution. Moi-même ayant participé en 1958 à la rédaction de ce texte, j'estimais qu'il était presque parfait car fondé sur des principes très clairs. En résumant, l'initiative de la gouvernance appartient à l'exécutif, et non aux parlementaires. Cependant nous sommes un régime non présidentiel, mais parlementaire où les députés peuvent renverser le ministère. Mais tout était prévu pour éviter la chute systématique des gouvernements. Plus jamais la IV^e République avec dix-sept ministères en douze ans. Comment ? D'abord, avec une stricte procédure de censure, Michel Debré rappelait que tous les gouvernements entre 1946 et 1958 étaient tombés du fait de l'abstention, à l'occasion d'un vote de confiance, d'une partie de leur propre majorité. Pour y parer, la motion de censure, démarche solennelle, doit être annoncée vingt-quatre heures avant qu'on la vote. Ne sont recensés que les votes pour la censure ; l'abstention ne compte pas. De ce fait, depuis l'entrée en vigueur de notre Constitution, depuis cinquante ans, un seul gouvernement a été censuré, le ministère Pompidou, en octobre 1962. Le président de la République ayant alors dissous l'Assemblée, les électeurs désavouèrent largement les députés qui avaient voté la censure. Au cours de nos travaux en 1958, il nous était apparu que gouverner, c'est aussi faire voter des lois. Comment y parvenir sans blocages incontournables ? Plusieurs dispositions avaient été introduites dans le texte : l'article 34 qui limitait aux sujets fondamentaux le domaine de la loi, le reste relevant du décret, l'article 49-3, qui évitait de subir des amendements sans limite, le gouvernement ayant le pouvoir de mettre fin aux débats, de ne retenir que les seuls amendements qui lui convenaient, la loi étant considérée comme adoptée si la censure éventuelle n'était pas votée.

Ce système avait parfaitement fonctionné depuis 1958. Au nombre des piliers de la stabilité, outre le domaine limité de la loi et l'article 49-3, nous avons cadré les sessions du Parlement à trois mois au printemps, et trois mois à l'automne. Or, Philippe Seguin, président de l'Assemblée nationale, souhaitait élargir à neuf mois le temps où les députés et les sénateurs

siégeraient, du début octobre à fin juin. La motivation de cette réforme n'était pas claire. Jusqu'alors, les parlementaires n'avaient rien réclamé de tel. L'argument selon lequel on éviterait ainsi les séances de nuit était erroné. Tout a démenti les prétextes et les motifs avancés. Depuis lors, les séances se déroulent souvent, en tout cas plus qu'auparavant, devant des banquettes vides. L'on n'a jamais tant recouru à des sessions extraordinaires, presque durant tout l'été. Vraiment, je ne comprends pas pourquoi Philippe Seguin, pour qui j'avais la plus grande considération et une vraie amitié, a lancé cette réforme, ni pour quelles raisons Jacques Chirac lui a dit oui.

Toute réforme constitutionnelle entraîne pour son application la réforme du règlement des assemblées. René Monory, le président du Sénat, qui avait tenu très honorablement le ministère de l'Éducation nationale puis des Finances, allait en 1996, procéder à la réforme du règlement du Sénat. Cette mission revenait traditionnellement au président de la commission des Lois. Monory m'a dit qu'il préférerait me la confier. On a formé une commission avec des représentants de tous les groupes du Sénat, dont je menais les débats. Nous sommes parvenus à un accord. Et mon texte a été ratifié à l'unanimité en séance publique. Ce ne sera pas sans lendemain.

*

Je n'en oubliais pas pour autant mon cher Périgueux où, comme tous les deux ans, devait se tenir en décembre le Salon du livre gourmand. Dans le Nouveau Théâtre de Périgueux que j'avais fait reconstruire, au centre de la ville, aurait lieu, comme à l'habitude en fin d'année, une vente de livres de cuisine avec l'attribution de prix, clôturés par un grand dîner. Aux premiers temps, ce dîner célébrait la cuisine périgourdine. Au fil des années nous avions ouvert notre table à des cuisines étrangères. Or, en 1996, l'épouse du chancelier Kohl venait de publier en Allemagne un livre de recettes, édité également en France : un ouvrage de cuisine de la femme du chancelier, avec pour chaque plat quelques commentaires du chancelier lui-même. On obtint que le livre soit présenté au Salon. Mme Kohl serait présente durant la durée de l'exposition et le chancelier nous rejoindrait pour le grand dîner. C'était merveilleux. Je ne sais plus par quelles voies nous y étions parvenus, mais de Périgueux, j'avais eu le chancelier Kohl au téléphone, puis son épouse qui parlait fort bien notre langue. Évidemment, le président de la République Jacques Chirac se rendrait à Périgueux pour accueillir le chancelier.

Mme Kohl demeura à Périgueux durant trois jours, consacrant des centaines d'exemplaires de son livre. Je lui ai fait, en compagnie de ma femme, parcourir le marché de Périgueux. Elle était fort aimable, mais un peu réservée. J'ai appris qu'elle souffrait d'une maladie incurable. Quelques années plus tard, elle s'est donné la mort.

Au dîner, dans le grand salon de la préfecture, les deux hommes d'État et leurs épouses ont fait honneur à la cuisine périgourdine. Pour les

déplacements du chancelier, le protocole m'avait précisé que je devais prévoir un minibus puisqu'une petite suite l'accompagnait. J'en ai compris la nécessité lorsque j'ai vu le corpulent chancelier s'installer à son aise sur le double siège du premier rang. Au retour, sur le chemin de l'aérodrome, Chirac, assis sur le siège unique à gauche, lui a demandé (l'interprète allemand était éblouissant) : « Tu viens bien lundi à Paris, Helmut ? Tu arriveras, je crois, en fin d'après-midi. Est-ce que tu resteras dîner à l'Élysée ? » Le chancelier s'est excusé, il était pris le soir en Allemagne. « Alors, dit Chirac, dans le salon où nous nous réunirons, je ferai dresser un bon petit buffet ? » Le chancelier en était d'accord. On m'a raconté qu'il s'était précipité sur le buffet et s'était gavé, tout comme au soir du dîner à Périgueux lorsque nous prenions l'apéritif. Un bon tempérament !

*

Aux derniers jours de décembre, j'étais à mon bureau à la mairie de Périgueux. Le téléphone sonne. Ma secrétaire m'annonce que le président du Sénat est au bout du fil. René Monory me dit qu'il doit nommer au Conseil constitutionnel un successeur à Étienne Dailly qu'il avait choisi en 1995 et qui vient de décéder. Il me demande si j'accepterais de le remplacer. Sans hésitation, je lui ai donné mon accord.

Si je dis que je n'eus point d'hésitation, c'est que ma carrière politique touchait à son terme. Élu au Sénat en 1989, mon mandat s'achevait en 1998 ; à cette date, j'aurai soixante-seize ans. On ne peut à cet âge solliciter un mandat de neuf ans qui mènerait jusqu'à quatre-vingt-cinq ans. J'avais résolu de ne pas me représenter. En ce qui concerne la mairie, mon mandat courait jusqu'en 2001. J'avais, en moi-même, bâti le scénario de mon départ ; je projetais de convoquer le 19 juin 2000 le conseil municipal pour annoncer que je laissais mon siège, soixante ans jour pour jour après être entré dans la vie active, et toujours au service de mon pays.

J'ajoute, s'agissant de la proposition du président du Sénat que, conseiller d'État et ancien corédacteur de la Constitution, je me sentais tout à fait apte à remplir cette charge.

En fin de matinée, j'ai annoncé la nouvelle à ma femme. J'ai vu s'inscrire sur son visage l'ombre de la mélancolie. Elle n'ignorait pas que ma carrière politique s'arrêterait bientôt mais la soudaineté du départ la meurtrissait. Elle s'était dépensée sans compter pour m'épauler depuis mes premières armes en politique en 1962. Elle parvenait à s'occuper de nos sept enfants à Paris, à participer à mes campagnes en Dordogne, présente aux réunions publiques, et distribuant des tracts dans les HLM de Périgueux. Combien n'avait-elle pas donné de dîners à Chantérac où nous invitions des maires de la circonscription et mes conseillers municipaux ? De bout en bout, elle aura existé, sans oublier les commerçants de Périgueux chez lesquels elle faisait pour l'essentiel ses achats. Je savais ce que je lui devais, au long d'un

parcours parfois agité. Elle m'avait épousé alors que j'étais sous-lieutenant en cours de démobilisation, et sans perspective précise de carrière. Au Maroc, où j'avais choisi de me faire affecter à ma sortie de l'Éna, elle avait mis au monde deux de nos enfants dans des bleds de l'Atlas, à la maison et avec une assistance médicale de fortune. Lorsque j'avais été nommé en Côte d'Ivoire, elle avait su prendre en main la résidence qui comptait nombre de serviteurs, mais qu'il fallait guider avec fermeté et gentillesse. Elle avait noué des contacts amicaux avec Mme Houphouët-Boigny, ce qui m'a facilité la tâche lors du passage du territoire à l'indépendance. Je me rappelle, la veille de notre départ à la fin de ma mission, Thérèse Houphouët-Boigny avec une délégation de femmes ivoiriennes lui apportant un cadeau d'adieu (ce n'était pas des diamants). Et nos enfants, bercés par elle, entourés au cours des étapes de leur vie, nos petits-enfants pour qui elle demeure toujours la référence, le pilier de la tribu.

J'ai pensé aussi à ce moment-là aux empreintes que je laissais à Périgueux et dans le département. J'ai évoqué la rénovation de la vieille ville et l'implantation de l'Atelier du timbre. À Saint-Astier, au début des années soixante, il existait une base d'aviation qui allait disparaître. Je m'étais battu pour qu'un autre établissement militaire la remplace. J'avais obtenu, en 1967, une école de gendarmerie et dans le sous-sol un dépôt de matériel militaire. L'école de gendarmerie a pris une dimension internationale. À Neuvic, je m'étais trouvé dans les années quatre-vingt-dix devant le désastre de l'entreprise de chaussures Bata qui avait, quelques années plus tôt, frôlé le chiffre de deux mille ouvriers. Du fait de la gestion, mais aussi de l'agitation de la CGT, l'entreprise se trouvait au bord de la faillite (des épouses de syndicalistes l'avaient reproché vivement à leurs maris). Je m'étais rendu au siège social à Paris où l'on ne m'avait rien dit de précis, mais j'avais compris que la fermeture était programmée. J'ai pris sur moi, avec le maire de Neuvic, François Roussel, de tenir une réunion publique où, sans rien reprocher aux syndicalistes, j'ai dénoncé la direction générale et annoncé mon appui inconditionnel. Avec François Roussel, je me suis rendu auprès de Chirac, alors Premier ministre, et j'ai obtenu l'implantation à Neuvic d'une prison. C'était déjà quelque chose. François Roussel a manœuvré habilement pour maintenir, sous une autre dénomination, une partie de l'usine. À Périgueux, lorsque est intervenue la réduction au niveau national des effectifs militaires, il était clair que le 5^e régiment de chasseurs serait supprimé. J'aurais pu, sans doute, retarder l'échéance, mais sans plus. J'ai préféré me lancer dans une opération de relève, en me tournant vers Pasqua, alors ministre de l'Intérieur. Je lui ai dit, avec un sourire, que je m'installais dans le bureau de son directeur de cabinet jusqu'à ce que j'obtienne satisfaction. Une demi-heure plus tard, j'avais décroché une école de police qui remplacerait dans ses quartiers le régiment dissous. Un régiment, c'est plus glorieux ; mais pour le pouvoir d'achat, l'école de police, c'était mieux. Les commerçants du secteur m'en ont su gré. En ce qui concerne l'armée, pour que le drapeau continue à

flotter dans les manifestations patriotiques, j'ai réussi à obtenir du ministre des Territoires d'outre-mer l'installation à Périgueux du Service militaire adapté, destiné aux recrues des Antilles. Avant que je n'arrive à la mairie, la décision avait été prise d'ouvrir un établissement d'enseignement supérieur pour les deux premières années de droit à Périgueux. Je l'ai mis en place. Les résultats ont été remarquables grâce au professeur Pierre Jaubert, de l'université de Bordeaux, qui a consacré beaucoup de temps à Périgueux. J'ai dû expliquer aux étudiants que nous n'irions pas au-delà de ces deux années car il ne me paraissait pas souhaitable d'effectuer ses études, de la maternelle au doctorat, dans une ville moyenne – serait-ce à Périgueux. Mais j'ai obtenu d'Alice Saunier-Seité, alors ministre de l'Éducation nationale, la création d'un Institut universitaire de technologie. Enfin, mais je ne puis ni ne veux être exhaustif, j'avais maintenu dans ma ville les Ateliers de la SNCF ; on allait les supprimer alors que je devenais ministre des Transports. J'ai donc fait ce que je me devais de faire.

Quelques années plus tôt, les maires de la banlieue de Périgueux, dont quatre sur six étaient socialistes ou communistes, m'avaient proposé la création d'une communauté de communes dont ils me garantissaient la présidence. En 1995, nous avons inauguré ensemble la voie des stades qui contourne Périgueux, réussite parfaite que nous devons à cette coopération intercommunale et au talent du directeur général de la communauté, l'ingénieur des travaux publics, Christian Decosse.

Et je n'oublierai jamais les militants et les militantes qui durant trente-cinq ans m'ont apporté leur concours sans restriction, et leur foi dans notre idéal. Je les salue tous, comme en 2000 j'avais salué dans la cathédrale Saint-Front Pierre Bourland, mort à la tâche.

*

Au Sénat, mon suppléant, Gérard Fayolle, allait me remplacer. À la mairie, trois adjoints avaient la stature nécessaire pour prendre la ville en main : ma première adjointe Paulette Labatut ; l'adjoint aux finances Jean-Paul Daudou qui encore lycéen m'avait suivi dès 1962 ; Xavier Darcos, l'adjoint à la culture. C'est ce dernier que j'ai choisi ; inspecteur général de l'Éducation nationale, il avait dirigé le cabinet de Bayrou lorsque celui-ci détenait ce portefeuille. En 1996 il était membre du cabinet d'Alain Juppé, Premier ministre. Il avait donc toutes les qualités, du fait de son parcours dans l'enseignement et dans la politique, pour assumer cette responsabilité.

J'ai fait mes adieux avec émotion au personnel et à mes deux secrétaires, attristées, Paulette Prouillac et Marie-Josée Couvy, cette dernière m'ayant demandé avec inquiétude ce qui se passait de si grave lorsqu'elle avait eu le président du Sénat au bout du fil.

Le dernier conseil municipal a été très convenable. J'avais demandé qu'on ne multiplie pas les hommages. Je ne souhaitais pas être proclamé

« maire honoraire », ce qui n'avait aucun sens. Et j'ai demandé que, sans attendre que je sois passé dans l'autre monde, l'on donne mon nom à une rue ou une place dans Périgueux.

Et j'ai quitté mon bureau de maire pour rejoindre le Palais-Royal.

Chapitre XI

Au Conseil constitutionnel

J'ai prêté serment à l'Élysée devant le président de la République, en présence des présidents des deux assemblées, René Monory et Philippe Seguin, du président du Conseil constitutionnel Roland Dumas et des membres de notre Institution.

Le Conseil siège au Palais-Royal dans l'aile nord où l'on accède par la rue de Montpensier. Au-dessus de la porte d'entrée, une sphinge symbolise sans doute le secret de nos délibérés. Par un escalier monumental, on atteint le premier étage où les pièces principales se succèdent : un très grand salon avec un balcon qui surplombe la cour du Palais où l'on aperçoit, hélas, les colonnes de Buren qui ont comme seul mérite d'avoir interdit le stationnement des voitures... ; un petit salon ; la salle du Conseil, de proportions discrètes puisque n'y siègent que les neuf membres avec quelques collaborateurs (il n'était pas d'usage de l'ouvrir à d'éventuels avocats... mais tout pourrait changer, dit-on) ; et le bureau du président d'où l'on découvre non seulement la cour centrale mais les jardins. Dans l'aile est, est installé le ministère de la Culture avec dans le corps central du Palais, le Conseil d'État, et la Comédie-Française.

Je m'étais rendu en ce lieu à diverses reprises au temps où Roger Frey en était président, de 1974 à 1983. Je pensais, alors que j'y entrais, que Michel Debré avait été dans le cas de tenir cette fonction. Georges Pompidou ne l'ayant pas repris dans le gouvernement en 1973 lui avait proposé un an plus tard, lors du départ de Gaston Palewski, la présidence du Conseil constitutionnel. Michel Debré hésitait. Il m'avait demandé mon sentiment et je lui avais dit que je jugeais ce poste un peu réducteur pour lui, compte tenu de son superbe parcours. Je ne sais si mon avis aura pesé dans sa décision de refus. C'est ainsi que Roger Frey avait été nommé président. Je crois que ce qui a porté Michel Debré à se récuser fut plutôt l'obligation de réserve à laquelle il aurait été tenu.

Au début de l'année 1997, siégeaient au Conseil trois membres nommés en 1989 et qui le quitteraient au 1^{er} mars 1998. Maurice Faure, Périgourdin d'origine qui avait mené une brillante carrière politique dans le Lot. Ministre sous la IV^e République, il avait été en 1957 signataire du traité de Rome sur le Marché commun. Mitterrand, en 1981, lui avait confié le ministère de la

Justice. L'homme était très agréable de rapports et mesuré dans ses interventions en séance. Jean Cabannes, premier avocat général à la Cour de cassation avait été nommé par Poher. Je le connaissais bien car lorsque j'étais directeur de cabinet de Michel Debré à la Justice en 1958, Jean Cabannes exerçait, à mes côtés, les fonctions de chef du bureau du cabinet. Enfin, appartenait à ce trio le professeur Robert, constitutionnaliste. Ce Conseil n'est pas réservé à des juristes, mais répond à un équilibre subtil : les politiques n'en sont pas exclus (m'en expliquant sur ce point à des collègues étrangers, j'ai souligné qu'il ne fallait pas confondre politique et politicien). Des places sont attribuées à des spécialistes en droit constitutionnel ou administratif, professeurs ou membres du Conseil d'État. L'on y compte aussi des magistrats de l'ordre judiciaire.

Les conseillers nommés en 1992, en poste jusqu'en mars 2001, étaient Georges Abadie, un préfet qui avait poursuivi une carrière flatteuse ; Noëlle Lenoir, très bonne juriste, qui avait été maire socialiste d'une commune d'Île-de-France et qui, après son départ du Conseil, entrera dans un cabinet d'avocats avant d'être nommée par Jacques Chirac secrétaire d'État aux Affaires étrangères dans le gouvernement Raffarin en 2002 ; et Alain Lancelot, éminent spécialiste des sciences politiques, aussi talentueux dans l'expression orale que dans l'écriture. Enfin siégeaient depuis 1995 Roland Dumas, le président, avocat de profession, parlementaire, et qui avait été ministre des Affaires étrangères de Mitterrand, et Michel Ameller, ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale, dont la connaissance du fonctionnement des assemblées était sans égale, puis en janvier 1997 moi-même qui remplaçais Étienne Dailly, décédé en cours de mandat.

Au second étage, chaque membre disposait d'un bureau très convenable. S'y trouvaient également le secrétaire général, toujours un conseiller d'État, en 1997 Olivier Schrameck, et le service juridique où cohabitaient un membre des tribunaux administratifs, un magistrat de l'ordre judiciaire et un administrateur du Sénat ou de l'Assemblée nationale. À tous égards, un heureux équilibre.

Qu'est-ce que le Conseil constitutionnel ? Et d'abord pourquoi a-t-il été créé alors que nous mettions en place une nouvelle Constitution en 1958 ? Jusqu'alors, et depuis la Convention nationale de 1792 qui cumulait tous les pouvoirs, les assemblées des élus du peuple ne connaissaient aucun contrôle. Mais la Constitution de 1958 a donné l'initiative de la gouvernance au pouvoir exécutif, président de la République et gouvernement. En conséquence, les prérogatives du pouvoir législatif, Assemblée et Sénat, sont encadrées. C'est, comme je l'ai déjà développé, le parlementarisme rationalisé : sessions limitées dans l'année, maîtrise de l'ordre du jour par le gouvernement, délimitation du domaine de la loi, limitation du droit d'amendement, règles particulières pour engager et voter la censure du gouvernement. Il allait de soi qu'un organe de contrôle devait être institué pour éviter que le Parlement ne sorte des limites qui lui étaient assignées.

C'est à cette fin qu'a été instauré le Conseil constitutionnel. Celui-ci a compétence pour vérifier que la loi votée ne viole pas la Constitution. Michel Debré – je me rappelle ses propos – disait que : « Pour les assemblées, leur règlement l'a toujours emporté sur la Constitution. » Il a donc fait stipuler que le règlement des assemblées devrait, avant d'entrer en vigueur, être soumis au contrôle du Conseil. Il en était de même des lois les plus importantes, dites « lois organiques ». Pour les autres lois, le Conseil ne pouvait à l'origine être saisi que par l'une des quatre plus hautes autorités de l'État, le président de la République, le Premier ministre, le président de l'une ou l'autre assemblée. La tradition voulait aussi, depuis les états généraux, que le contrôle de la régularité des élections incombe aux assemblées elles-mêmes. Mais en 1956, on avait connu des annulations scandaleuses pour écarter les députés poujadistes. On a donc décidé que ce contrôle incomberait au Conseil constitutionnel.

En 1974, Giscard d'Estaing a fait réviser la Constitution pour permettre la saisine du Conseil par soixante députés ou soixante sénateurs. Cette réforme judicieuse a donné au Conseil une plus grande activité et élargi sa jurisprudence. C'est à partir de ce nouveau type de saisine que le Conseil, pour se prononcer, s'appuie non seulement sur les articles de la Constitution mais aussi sur son préambule, sur la Déclaration des droits de l'homme de 1789, mentionnée dans ledit préambule et qui permet de larges interprétations, ainsi que sur ce que l'on appelle les « Principes fondamentaux reconnus par les lois de la République », c'est-à-dire les textes dont on n'a jamais dévié depuis les débuts de la III^e République.

En prenant rang au Conseil et place dans la salle des délibérations sous la présidence compétente et courtoise de Roland Dumas, je me sens tout de suite à mon aise. Le subtil dosage entre politiques et juristes (je dirai plutôt « légistes » pour reprendre une heureuse formule de Michel Debré, lorsque nous rédigeons la Constitution « Soyez légistes, ne soyez pas juristes ») m'a paru répondre à ce que l'on pouvait attendre de la mission délicate et fondamentale qui nous incombait.

*

Je dis « sous la présidence de Roland Dumas ». L'année 1997 n'était pas écoulée que celui-ci se trouva ébranlé par une sorte de scandale. La presse a dévoilé qu'une instruction judiciaire était ouverte le concernant. Il avait, semble-t-il, une liaison avec une personne originaire de la Dordogne (où il avait été élu député durant la présidence de Mitterrand) et à qui il aurait fait obtenir un poste de convenance dans un établissement nationalisé. Il s'en est expliqué brièvement devant nous, à l'occasion d'une séance au mois d'octobre 1997. Les insinuations et les attaques dans la presse se poursuivaient. Vint le temps des vœux à l'aube de 1998. Nous étions reçus à l'Élysée dans les tout premiers, après le gouvernement et avant les

assemblées. Dans son allocution, Jacques Chirac insista assez longuement, et chaleureusement, sur mon entrée au Conseil. Je trouvai qu'il en faisait beaucoup. Lorsque nous avons quitté le salon où se déroulait la cérémonie, il m'a pris un instant à part dans l'embrasement d'une fenêtre et m'a dit : « Est-ce que cela te conviendrait de prendre la présidence du Conseil constitutionnel ? » Et moi de répondre : « C'est un honneur dont je ne me sentirais pas indigne. »

Quelques semaines plus tard, l'affaire Dumas allait rebondir. La juge d'instruction, Eva Joly, en charge de l'affaire, a convoqué Dumas, avant de faire procéder à une perquisition à son domicile. Soit qu'elle n'ait pas pris les précautions qui s'imposaient, soit qu'elle ait – ce qui n'était pas exclu pour une personne très branchée sur les médias – laissé filtrer l'information, la presse était présente devant le domicile de Roland Dumas. Toute la France a vu à la télévision le président du Conseil constitutionnel sortant de chez lui, encadré par des inspecteurs de police. C'était indigne de la part de la justice et attentatoire à la dignité d'une institution comme le Conseil. Dans la journée, la juge d'instruction et les policiers perquisitionnaient rue de Montpensier !

Dans le même temps, s'opérait le renouvellement triennal du Conseil. Le président de la République a nommé Pierre Mazeaud, remarquable homme politique et grand juriste. Je le connaissais depuis fort longtemps. Nous avons appartenu ensemble au gouvernement Messmer. Le président du Sénat avait fait le choix judicieux de Simone Veil, personnalité reconnue dans toute la France, et ancien magistrat. Quant au président de l'Assemblée nationale, Fabius, il avait désigné Jean-Claude Colliard, son directeur de cabinet et qui avait été auparavant directeur de cabinet de Mitterrand. Jean-Claude Colliard était professeur de droit constitutionnel à la Sorbonne. Ses convictions politiques n'ont jamais transparu dans nos délibérations. Il s'est révélé comme un collègue fort agréable dans les rapports humains et d'une rare compétence juridique. Nous avons vraiment un exceptionnel apport avec le renouvellement de 1998.

L'année ne cessa d'être marquée par l'affaire Dumas. Les rebondissements s'affichaient dans la presse. Partout se posait la question de son maintien à la présidence du Conseil. Nous en parlions entre nous dans les couloirs. Parfois même nous en débattions. Se dessina bientôt une majorité dans nos rangs pour souhaiter presque ouvertement son départ. La minorité qui était plus hésitante ne cessait de se réduire. Je ne sais plus quel organe de presse s'essayant à des décomptes m'a qualifié de centriste ; ce que m'avait dit Chirac, lors des vœux, m'obligeait à une certaine réserve.

Pris par ses soucis, il arrivait que Dumas ne pût présider une séance. Le statut du Conseil précise qu'en ce cas, le doyen d'âge supplée le président. Or j'étais, depuis mars 1998, ce doyen d'âge. C'est là où j'ai eu conscience qu'était révolu le temps où j'avais pris les armes à dix-huit ans, à l'appel du général de Gaulle. C'est ainsi, le temps passe. Et cette présidence occasionnelle me permettait de m'affirmer devant mes collègues.

Au début de 1999, on apprit que Roland Dumas allait être traduit en correctionnelle, situation incompatible avec l'exercice de la présidence, voire de son maintien dans l'Institution. Roland Dumas annonça qu'il se mettait en congé de la présidence et du Conseil. Pendant le temps de ce congé, la présidence me revenait, en ma qualité de doyen d'âge. En accord avec mes collègues, je me suis installé dans le bureau présidentiel qui jouxte la salle des délibérations. J'ai téléphoné à Dumas pour lui dire que, puisqu'il n'exerçait aucune fonction, il ne pouvait plus être rémunéré. Parallèlement, je m'en suis tenu, puisque je n'assumais qu'un intérim, à mon traitement de membre. Durant une année, j'exercerai sans problème la présidence dans ces conditions. Lorsque au début de 2000, le tribunal correctionnel a prononcé une condamnation contre Dumas, celui-ci a démissionné. Ainsi que Jacques Chirac me l'avait laissé entendre deux ans plus tôt, et qu'il m'avait confirmé entre-temps, il m'a nommé président. Au siège laissé vacant par la démission de Dumas, il choisit Monique Pelletier, avocate de talent, qui avait été ministre sous Giscard. Nous étions en ordre de marche.

Durant le temps où j'aurai présidé le Conseil, de 1999 à mon départ en mars 2004, je rencontrerai régulièrement le président de la République pour le tenir au courant du fonctionnement du Conseil et des décisions prises ou à prendre. S'il m'a parfois demandé des explications – ce qui était normal puisque le président de la République est garant du bon fonctionnement des institutions – il n'a jamais cherché à m'imposer des orientations.

*

J'en arrive aux activités du Conseil et à mon action en son sein puis à sa tête.

La France est secouée en 1997 par un séisme politique. En 1993, le RPR et l'UDF l'avaient emporté à une très large majorité aux élections législatives. Deux ans plus tard, après le temps du gouvernement Balladur, Chirac élu président de la République avait nommé Juppé Premier ministre. Mais la politique de réformes alors engagée a donné naissance à des troubles de l'ordre public. Au printemps 1997, Chirac crut, pour renforcer son autorité, devoir en appeler au pays par une dissolution de l'Assemblée, une année avant la date normale des élections. C'était un coup de dés. Ce fut un échec. Le Parti socialiste l'emporta largement. Chirac ne put qu'appeler à Matignon Lionel Jospin et subir cinq années de cohabitation. La dissolution est une arme redoutable entre les mains du président, mais s'il en use mal à propos, elle peut se retourner contre lui, ce qui a été le cas. Jusqu'alors, les quatre dissolutions déjà intervenues répondaient à une impérieuse nécessité : en 1962, après la censure du gouvernement Pompidou lors du projet de réforme de l'élection présidentielle, on demandait au peuple de confirmer son vote du référendum, favorable à la réforme. En 1968, après les graves troubles de l'ordre public et alors que notre majorité à l'Assemblée n'était que de

quelques sièges, on en appelait à ratifier le redressement opéré par de Gaulle le 30 mai ; en 1981, puis en 1988, Mitterrand vainqueur à la présidentielle demandait au peuple de lui donner avec une majorité à l'Assemblée les moyens de gouverner. Rien de tel en 1997. On peut évoquer ici une conversation de Peyrefitte, ministre de l'Information, avec le général de Gaulle, à la fin du mois de décembre 1965. Le Général venait de l'emporter au second tour pour le renouvellement de son mandat à l'Élysée. Dans un an, en mars 1967, ce seraient les élections législatives. Peyrefitte se demandait si, dans la foulée de la présidentielle, et alors que nous n'étions majoritaires que de quelques sièges à l'Assemblée, il ne serait pas opportun de dissoudre. Et le Général de répondre : « Mais, Peyrefitte, la dissolution n'a pas été faite pour cela ! Nous irons jusqu'au bout du mandat de cette Assemblée. » « Et si nous perdons les législatives » ? l'interroge Peyrefitte. « Eh bien, je ferai un "gouvernement d'affaires" et j'attendrai le vote de censure ; et là, je dissoudrai. » « Et si vous perdez alors les élections ? » « Eh bien, je démissionnerai. »

La seconde moitié de l'année 1997 et le début de l'année 1998 ont été largement consacrés pour le Conseil au contentieux de ces élections. Notre secrétaire général, Olivier Schrameck, devenu le directeur de cabinet de Lionel Jospin, a été remplacé par un autre conseiller d'État, Jean-Éric Schoettl. C'est un personnage exceptionnel. Après l'École polytechnique, il avait été reçu à l'Éna dont il était sorti dans les tout premiers. Durant son parcours étonnant, il a été un temps professeur de linguistique à la faculté de Vincennes. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un d'aussi omniscient et ayant une telle capacité de travail. Je me demandais s'il prenait parfois le temps de se reposer. Il a été pour moi, et pour mon successeur, un extraordinaire collaborateur.

Je voudrais m'expliquer sur une décision prise alors que Roland Dumas était encore président mais dont les répercussions, une tempête, se sont développées sous ma présidence. Il s'agissait de la responsabilité pénale du président de la République, sujet qui a donné lieu à une véritable polémique contre le Conseil.

La France avait signé le traité sur la Cour pénale internationale, et le gouvernement le soumettait à l'examen du Conseil qui devait juger s'il était conforme à la Constitution. Sinon, le traité ne pourrait être ratifié qu'après révision de la Constitution. Procédure classique. Le Conseil a examiné ce traité. Il lui est apparu qu'il posait de réels problèmes au regard de notre droit. Ainsi n'existait-il, selon ce texte, aucune possibilité de grâce ou d'amnistie, reconnues comme d'usage constant en France dans les lois de la République. Une autre disposition ne pouvait pas ne pas retenir notre attention. Le procureur général de ce tribunal international avait le droit de citer les chefs d'État, et même de s'en saisir. Pouvait-on imaginer ce procureur général, appartenant à on ne sait quelle nation ou quelle civilisation, transmettant au préfet de police de Paris l'ordre de se présenter à l'Élysée, de mettre la main

au collet du président et de l'extrader vers le siège du tribunal installé dans un pays étranger ? Évidemment pas. Le simple bon sens s'y opposait. De plus, notre Constitution a prévu les conditions de passation en jugement du président de la République. C'est l'article 68 sur lequel s'est appuyé le Conseil dans sa décision. Voici le texte du premier alinéa de cet article :

« Le président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison. Il ne peut être mis en accusation que par les deux assemblées statuant par un vote identique au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant ; il est jugé par la Haute Cour de justice. »

Ce texte nous a paru très clair : poursuivi pour haute trahison le président relève de la Haute Cour, composée de députés et de sénateurs, et la Haute Cour ne peut être saisie que sur un texte identique de l'une et l'autre assemblées. C'est une garantie : oui, on peut traîner en justice un président de la République, mais selon une procédure très stricte qui relève du Parlement. Et le Conseil a estimé que compte tenu de la rédaction de l'article 68, et notamment du point qui sépare les deux phrases, la même procédure s'appliquait pour tout autre crime ou délit. C'était le bon sens.

Nous pensions avoir rempli, de la façon la plus stricte, notre mission d'interpréter la Constitution.

Or cette décision à peine rendue publique, un tollé s'est élevé dans une partie de la presse. Comme certains considéraient que Jacques Chirac, en tant que président du RPR et comme maire de Paris, pouvait être soupçonné d'avoir couvert des rentrées de fonds pour le parti, ou recruté abusivement des personnels à son cabinet à l'Hôtel de Ville, on a dénoncé notre décision – purement juridique –, comme une horrible compromission avec l'Élysée. Et l'on a même inventé que Roland Dumas aurait obtenu son maintien à son poste de la part de Chirac en ayant fait à celui-ci cette faveur ! Je précise, sans trahir le secret du délibéré, que lors de cette séance – nous étions huit (le neuvième ne s'étant pas absenté volontairement) – la discussion a eu lieu dans une ambiance très sereine sans aucun affrontement, tant il paraissait normal de ne pas accepter la mise éventuelle à la disposition de la Cour pénale internationale du chef de l'État. Et il nous a semblé plus qu'évident de donner à l'article 68 l'interprétation que nous avons retenue.

Avec la querelle qui nous était faite, on se trouvait en pleine aberration. Ces attaques revenaient périodiquement. Alors que j'avais déjà succédé à Roland Dumas, j'ai été, au cours d'une cérémonie, agressé verbalement par un journaliste de radio qui reprenait périodiquement ses attaques sur les ondes. J'écirai plus tard sur ce personnage qu'il aurait mérité d'être frappé d'« aphasie » ! Les attaques se poursuivant, nous avons dû, ce qui n'était jamais arrivé au Conseil, diffuser un communiqué expliquant et justifiant notre décision, plus d'un an après qu'elle était intervenue.

Nous n'étions pas au bout de nos épreuves. La Cour de cassation, à l'occasion d'un cas d'espèce, a rendu un arrêt estomaquant. L'arrêt, sans se

référer à l'article 68, et ignorant résolument notre décision, analysait, certes avec beaucoup d'à-propos, la position exceptionnelle du chef de l'État, reconnaissant qu'il ne pouvait être traité comme un justiciable ordinaire. Et, sans évoquer ni la haute trahison, ni la Haute Cour, l'arrêt stipulait que, durant l'exercice de son mandat, le président ne pouvait être jugé. C'était au-delà de l'article 68 tel que quiconque pouvait le lire et tel que nous l'avions interprété. Mais, et voilà le piège et la violation de la Constitution, avec l'article 68, il existait une juridiction, la Haute Cour. Si la Haute Cour n'avait pas été saisie en temps utile, il pouvait y avoir prescription. Sans référence à la Haute Cour, la prescription disparaissait, et tout président sortant de fonction risquait, à la fin de son mandat, de se voir poursuivi par tout un chacun pour toutes sortes d'infractions supposées, même dérisoires. Quel gâchis ! Hélas, nous l'avons vécu avec l'affaire des prétendus emplois fictifs de Chirac à la mairie de Paris !

Quelques jours après que la Cour de cassation eut rendu cet arrêt, son Premier président m'a prié à déjeuner. Je l'ai retrouvé dans un cabinet particulier du restaurant La Pérouse. Il était accompagné du procureur général de la Cour. Le Premier président tenta de m'expliquer, fort courtoisement, les raisons – peu convaincantes – qui avaient porté la Cour à prendre cette orientation. Je l'ai écouté et lui ai répondu, sur un ton très mesuré, mais sans omettre de rappeler que les décisions du Conseil constitutionnel « s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles ». *In cauda venenum*, vers la fin du repas, je me suis adressé au procureur général dont je savais qu'il n'appréciait pas que le parquet de la Cour de cassation, conformément aux injonctions de Bruxelles, ne participe plus aux délibérés. Je lui ai dit que l'on pouvait imaginer que, dans une circonstance non prévisible pour le moment, le Parlement décide de traduire le président en Haute Cour. Dans ce cas, le procureur général de la Cour de cassation fait office de ministère public. Quelle serait sa réaction ? Et le procureur général de répondre que, sans hésiter, il assumerait cette charge. Je lui ai fait un signe d'intelligence. Mais le dommage était patent. Qu'en serait-il désormais de la responsabilité pénale du chef de l'État ? On retint l'idée de réviser l'article 68. Une commission a été créée sous la présidence du professeur Avril. J'y ai été convoqué et j'ai défendu la thèse du Conseil constitutionnel. Après des mois, l'article 68 a été réécrit et sa nouvelle rédaction ratifiée par le Congrès. On était passé de la clarté initiale à la confusion.

Et ce traité sur lequel nous nous étions prononcés, comment le faire ratifier ? Il aurait fallu modifier notre Constitution. On s'est borné à ajouter au texte constitutionnel un article que je qualifierai de stupéfiant : « La République peut reconnaître la juridiction de la Cour pénale internationale dans les conditions prévues par le traité signé le 18 juillet 1998. » Fermez le ban !

Réflexion annexe. Où s'arrêtera la marche des juges du statut

d'« autorité judiciaire » que leur concède notre Constitution à une sorte de « pouvoir judiciaire » ? Le Conseil supérieur de la magistrature n'a cessé, depuis les années quatre-vingt-dix, de voir ses compétences élargies. Il est maintenant consulté sur les nominations non seulement des hauts magistrats mais sur toutes les affectations y compris des membres du parquet. Et voilà qu'ils se tiennent pour un pouvoir au même titre que l'exécutif et le législatif. Le projet de budget de l'État relève du gouvernement qui le répartit entre les diverses administrations. Les assemblées parlementaires échappent à cette règle stricte, ce qui est normal, sinon le pouvoir exécutif à la limite pourrait priver les assemblées, c'est-à-dire le pouvoir législatif, de tout moyen financier. En principe, les assemblées, maîtresses de leur budget, bénéficient des moyens dont elles jugent avoir besoin. Eh bien, le Conseil supérieur de la magistrature avait réclamé de bénéficier de ce même statut. En plus, il tient table ouverte. Ainsi, alors que des membres de cet organisme participaient à une réception au Palais-Royal, l'un d'entre eux (qui n'était pas magistrat), a été dépêché auprès de moi pour m'inviter à déjeuner. J'ai refusé sèchement. Il y a un pouvoir exécutif et un pouvoir législatif, mais seulement une autorité judiciaire.

*

En dehors de la triste querelle du statut pénal du président de la République, que se passa-t-il de notable durant le temps de ma présidence, de 1999 à 2004 ?

D'abord la politique, même si je n'y étais plus directement impliqué. Après la malencontreuse dissolution de 1997, il y eut cinq ans de cohabitation avec le gouvernement Jospin qui ne marquera pas dans l'histoire du pays, sauf avec les trente-cinq heures et ses RTT, mais aussi du fait de la réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans. Cette opération lancée par Giscard d'Estaing a été relayée par Jospin. Chirac choisit de s'incliner et un référendum ratifia cette réforme. Ainsi en mai 2002, allait-on élire le président pour un mandat de cinq ans. Le mandat de l'Assemblée se terminait en mars. Le bon sens commandait de reporter la date des législatives après celle de la présidentielle. Depuis lors, tout le monde ou presque considère qu'on a pris là une décision qui résulte du mandat de cinq ans, et qui s'imposera *ad aeternam*. C'est une analyse inexacte. Même si la réforme du quinquennat n'avait pas eu lieu, il est clair qu'en 2002 la date des législatives, pour une simple raison de bon sens, aurait été reportée après la présidentielle. Nous ne sommes pas condamnés à connaître jusqu'à la fin des temps cet ordre chronologique dans les élections. Par exemple, si le président décède en cours de mandat ou s'il recourt à une dissolution, la rupture entre les deux dates réapparaîtra. On ne peut soutenir que nous sommes dans une autre lecture de notre loi fondamentale qui aurait transformé la V^e République en régime présidentiel. Qui vivra verra.

En 2002, le président sortant et son Premier ministre de cohabitation, Chirac et Jospin, allaient s'affronter. À la surprise générale, Le Pen dépassa Jospin au premier tour et l'on eut un combat final entre Chirac et Le Pen avec l'écrasante victoire de Chirac qui lui vaudra de demeurer donc douze ans à l'Élysée, de 1995 à 2007.

Le Conseil constitutionnel aura été en grande partie occupé, après le contentieux des législatives de 1997, par la préparation du référendum, puis par la présidentielle suivie du contrôle des financements des candidats, et par le contentieux des élections législatives de 2002, remportées par l'UMP. Nous avons été, dans le cadre de nos compétences, fort pris durant cette période.

En 2001, pour le renouvellement triennal, entrèrent au Conseil Olivier Dutheillet de Lamothe, conseiller d'État et qui était en poste à l'Élysée ; Dominique Schnapper, éminente sociologue et fille de Raymond Aron ; et Pierre Joxe, ancien ministre socialiste.

Concernant les affaires qu'en dehors des élections nous avons eu à trancher sous ma présidence, je m'en tiendrai à deux en raison de leur rapport avec l'unité de la République. La première concerne la loi sur les langues régionales que les deux assemblées avaient votée, curieuse initiative alors que la Constitution stipule que « la langue de la République est le français », et plus de quatre siècles après l'édit de Villers-Cotterêts. La loi sur les langues régionales maintenait la primauté du français ; mais tout était à craindre, y compris, comme je devais le dire lors de notre délibéré, « qu'un justiciable au tribunal de Quimper demande à plaider en breton ». Le Conseil a annulé cette loi, alors que dans le Finistère se mettaient en place des écoles où la seule langue, en classe comme en récréation, serait le breton. On rajoutera postérieurement au texte de la Constitution une curieuse proclamation : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. »

Nous avons été également perplexes devant la loi constitutionnelle qui instituait la réforme régionale sous le gouvernement Raffarin. Par une rédaction qui pouvait permettre les interprétations les plus aventureuses, la Région disposait de pouvoirs régaliens qui empiétaient sur l'autorité de l'État et risquaient de mettre en cause l'unité de la République. Cette loi constitutionnelle a fait l'objet d'un recours, à l'initiative de Michel Charasse qui avait recueilli au Sénat les soixante signatures nécessaires pour la saisine du Conseil. Je connaissais bien et j'appréciais Michel Charasse, sénateur socialiste, atypique. J'avais pu le juger lorsqu'il était ministre du Budget d'un gouvernement Mitterrand : il s'est révélé omniscient sur les questions fiscales, capable de répondre tout à trac à n'importe quelle interpellation. Il était anticlérical comme on ne l'est plus : bien qu'il ait été un inconditionnel de Mitterrand, lors des obsèques religieuses de celui-ci à Jarnac, il a refusé d'entrer dans l'église, restant à l'extérieur pour promener le chien du feu président. Mais il me dira que dans son canton du Puy-de-Dôme, il était frappé, s'agissant d'une région peu pratiquante, par le fait que lorsque quelqu'un se mourait ou venait de trépasser, on appelait le curé qui arrivait

aussitôt, dût-il parcourir de longues distances dans le froid et la nuit. Et Charasse de me dire : « Ces prêtres n'ont aucune rémunération. Alors je paie chaque année le denier du culte. » C'est lui qui avait déclaré à Chirac, à la veille de la présidentielle de 2002 : « Vous êtes un homme sympathique. Jospin est replié sur lui-même et personne ne l'aime. Vous serez réélu ! » Charasse, ayant rédigé et fait signer son recours, est venu au Conseil, afin de donner plus de poids à sa démarche, me le remettre en mains propres.

Quelle était la compétence du Conseil ? Il s'agissait d'une loi constitutionnelle, ce pour quoi rien n'est explicitement prévu. En effet, puisque le Conseil a pour mission de vérifier que les lois ne violent pas la Constitution, s'il avait compétence pour juger de la Constitution, il se trouverait doté d'une sorte de pouvoir absolu dans la République. Et même, en cas d'annulation d'une loi pour inconstitutionnalité, il arrive que le gouvernement fasse réviser la Constitution pour la rendre conforme à la loi contestée qui peut alors demeurer en vigueur. Il en a été ainsi, entre autres cas, pour le traité de Maastricht. Toutefois l'article 89 sur la procédure de révision de la Constitution interdit toute révision « lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire » (pour écarter un nouveau 10 juillet 1940) et prescrit que « la forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une révision ». Il n'est rien précisé sur l'autorité qui aurait le cas échéant la charge de faire respecter ces deux injonctions. Puisque nous nous trouvions saisis selon les formes par ce recours, nous aurions deux questions à trancher : étions-nous compétents, le cas échéant, dans l'une ou l'autre de ces hypothèses ? Si oui, la révision intervenue remettait-elle en cause la forme républicaine du gouvernement ? Même si nous nous étions reconnus compétents – ce qui était un pas énorme à franchir – il aurait été difficile d'aller jusqu'au bout et d'annuler car la « forme républicaine du gouvernement » n'était pas vraiment en cause. J'ai pris moi-même le rapport où j'ai exprimé ma tentation, au moins de reconnaître notre compétence, mais j'ai conclu par l'appel à la sagesse. Mes collègues ont été d'accord avec mon analyse et mes conclusions. Nous n'avons pu que rejeter le recours Charasse. Il m'arrive d'en éprouver l'ombre d'un regret, lorsque je constate les excès et les dérapages résultant des pouvoirs exorbitants des régions, le désordre et les dépenses qui en résultent. Je me rappelle ce livre de Marcel Aymé, des années trente, où il racontait la solennelle mise en place d'une vespasienne dans une commune rurale, toutes les autorités défilant pour l'inaugurer. Aujourd'hui, pour la moindre inauguration dans une commune, se succèdent au micro le maire, le conseiller général, le président du conseil général, celui du conseil régional ou son délégué, le député, le sénateur, le préfet... Ah, « Vive la République une et indivisible ! »

*

Le Conseil constitutionnel avait l'occasion d'entrer en contact avec les

institutions comparables à l'étranger. Ainsi s'était constituée l'ACCPUF (Association des cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français) qui regroupait les cours et conseils de nombre de pays d'Afrique noire (de la France-Afrique), du Maroc et du Cambodge. Lorsque j'ai pris mes fonctions, notre Conseil en assurait la présidence. Nous avons eu l'occasion de tenir des colloques intéressants à Paris. Le temps de notre présidence étant accompli, j'ai transmis les pouvoirs – les services administratifs demeurant rue de Montpensier – à la présidente de la cour du Gabon. Nous avons été accueillis à bras ouverts dans ce pays mais en un moment – ce que j'ai regretté – où le président Bongo effectuait un voyage à l'étranger. Nous avons reçu d'autre part nos collègues espagnols qui s'exprimaient fort bien dans notre langue. Nous avons noué une relation étroite avec les Roumains, l'école juridique de ce pays étant très proche de notre université. L'on nous a fait visiter le pays dans la splendeur automnale de ses forêts, « nos forêts de cuivre rouge », disait un collègue roumain. Nous avons pu mesurer à cette occasion le caractère disparate de la Roumanie, avec les Gitans si nombreux et les zones habitées par des populations germaniques. Ce qui m'avait frappé lors de ma mission en Russie en 1991, sur la place de l'église orthodoxe dans cette partie de l'Europe, je l'ai retrouvé à Bucarest. Le siège du Parti communiste, édifié près de la cathédrale, avait été après la chute de Ceausescu attribué au métropolite. Entrant dans l'église où reposait saint Dimitri, j'ai remarqué qu'il ne se passait pas un moment sans qu'un fidèle en franchît le portail pour baiser le tombeau et se signer.

La rencontre la plus émouvante de nos contacts a été la visite à Paris du Conseil constitutionnel algérien, présidé par Mohammed Bedjaoui, qui avait auparavant présidé la cour de La Haye. Nous avons passé plusieurs jours ensemble dans une atmosphère d'amitié. Mon toast, au premier dîner, évoquait la longue histoire commune entre nos deux pays, en regrettant que nous nous soyons séparés dans une ambiance de tragédie. J'ai conclu, me rappelant un peu la langue arabe d'Afrique du Nord : « Mais oublions ce moment car comme disent les Arabes : *Elli fat mat* (ce qui est passé est mort). » Bedjaoui nous a invités en Algérie. Nous nous sommes déplacés dans l'Oranais, visitant Tlemcen et son université, Oran et son port avec sur les jetées des couples en jeans se promenant la main dans la main avant d'aller boire un verre à la terrasse d'un café. Les préfets, à Oran comme à Tlemcen, je les aurais aussi bien vus exerçant à Lyon ou à Marseille. J'espère que l'islamisme montant n'effacera pas la trace de notre civilisation en Algérie. Je pense que c'est aussi le sentiment de Mohammed Bedjaoui que, depuis lors, j'ai rencontré à diverses reprises.

En 2001, je fus invité à Moscou pour le dixième anniversaire de la cour constitutionnelle russe. La séance solennelle se tenait dans la grande salle du Kremlin (ce n'est pas la plus belle...) sous la présidence de Poutine. S'exprimèrent le président de la cour russe et les présidents des cours des pays naguère membres de l'Union soviétique. En dehors de ces orateurs, ne fut

appelée à la tribune que la présidente de la cour allemande, cela allait de soi en présence de Poutine, et moi-même. Je ne fis point un discours de juriste. Lors de son premier voyage officiel à Paris, Poutine avait accepté de participer à un dîner-débat organisé par l'Institut français des relations internationales. J'y étais présent, sur l'estrade, à proximité de Poutine. Je l'observais. Il répondait de façon très claire à chaque question sans avoir jamais à se pencher vers l'une ou l'autre des deux personnalités qui l'entouraient. On lui posa la question : « Quels sont les grands personnages de l'Histoire que vous admirez le plus ? » Et lui de répondre : « Pierre le Grand, Pouchkine et le général de Gaulle. » « Pourquoi le général de Gaulle ? », lui demande-t-on ; « Parce qu'il a pris la France dans la situation où je prends aujourd'hui la Russie, et qu'en quelques années il en a de nouveau fait une grande puissance. » Aussi, m'exprimant au Kremlin, je marquai combien j'avais été touché par ses déclarations durant son voyage à Paris et j'enchaînai ainsi :

« Je voudrais vous dire, monsieur le président, en ma qualité d'ancien combattant des Forces françaises libres, puis d'ancien ministre du général de Gaulle, combien alors vous m'avez ému. Et moi je n'oublie pas que le gouvernement russe fut le premier de tous les Alliés à reconnaître, dès août 1943, la légitimité du général de Gaulle. Je n'oublie pas non plus que des aviateurs des Forces françaises libres, mes camarades, ont combattu, seuls étrangers en tant que tels, sous leur uniforme, au sein de l'escadrille Normandie-Niemen, dans les rangs de l'Armée rouge, sur le sol de la patrie russe...

« ... Certes on peut – mais je ne le fais pas – s'interroger sur certains aspects des trois quarts de siècle écoulés entre 1917 et 1991. À mes yeux, quoi qu'on puisse en penser en Russie ou ailleurs, cette période demeure pour toujours éclairée par l'héroïsme de votre peuple pendant la terrible épreuve de la Grande Guerre patriotique... »

À ma descente de la tribune, un journaliste russe francophone se précipita vers moi pour me réclamer mon texte. Et à la fin de la cérémonie, Poutine me serra chaleureusement la main en me regardant dans les yeux.

Jacques Chirac me chargea durant le temps de ma présidence du Conseil de le représenter en juin 2003 à la cérémonie d'installation du nouveau président de l'Argentine, Nestor Kirchner. Je me rendis donc à Buenos Aires, découvrant la ville, sinon le pays, qui me parut plus proche de l'Europe que du Brésil où j'avais effectué un voyage à l'occasion d'un vol d'essai du Concorde lorsque j'étais ministre des Transports. À Buenos Aires j'aperçus le président Lula, ainsi que Fidel Castro qui avait l'allure d'un bon vieux grand-père. Je m'entretins avec Hugo Chavez, le président du Venezuela qui, quelques mois plus tôt, pour marquer son admiration pour notre Conseil constitutionnel, avait demandé à y être invité. Je l'avais reçu dans la salle des délibérés, mes collègues autour de moi, et je lui avais précisé nos missions. J'ignore ce qui avait pu en résulter pour l'amélioration de la démocratie au

Venezuela...

Lors du défilé des délégations étrangères devant le président Kirchner, je lui transmis les chaleureuses félicitations de Chirac. Le visage de Kirchner s'éclaira, et il me donna l'accolade. Le lendemain, les principales délégations se succédaient pour un bref entretien au Palais avec le nouveau président. La délégation française suivait la délégation américaine. Le palais est situé sur une éminence et l'on y accède par un escalier. Du fait d'un léger retard dans le déroulement de la cérémonie, nous attendions en bas près de la foule qui s'y était massée. Et soudain la délégation américaine sortit du palais, et tout au long de sa descente des marches, la foule ne cessa de la huer. Ainsi m'apparaissait-il que l'Amérique du Sud n'était plus tout entière aux ordres de Washington. Après notre audience, lorsque nous descendîmes vers la foule, je ne me gênai pas ; arrivant au pied de l'escalier, je me rapprochai des spectateurs en faisant de mes doigts le *V* de la victoire qui répondait aux acclamations des Argentins.

Pour en terminer avec mes activités en marge de mes fonctions, une anecdote, même s'il s'agit d'obsèques. Jacques Fauvet, le grand journaliste, pilier du journal *Le Monde*, décède dans les premiers jours de juin 2002. Il se trouve que même si je ne me sentais pas en accord avec la plupart de ses positions politiques, nos ménages se connaissaient et son épouse rencontrait parfois ma femme. Je fus néanmoins surpris lorsque Mme Fauvet m'appela au téléphone pour me demander de prononcer dans la cour des Invalides l'hommage funèbre. Sans doute ne partageant pas elle-même tout à fait les idées politiques de son époux, elle souhaitait qu'en ce moment solennel, on entendît une voix d'un autre registre. Intervenant après l'académicien Poirot-Delpech, je me suis acquitté de cette mission en témoignant de mon admiration, qui était réelle, pour ce grand journaliste, et en ne mettant pas l'accent sur ce qui avait pu me distinguer de ses engagements. Mais, évoquant *Le Monde* à plusieurs reprises, pour éviter de répéter le mot « journal » j'usai dans une phrase du mot « feuille ». Si le compte rendu du *Monde* fut tout à fait convenable s'agissant de ma présence aux obsèques et de mon propos, l'éditorialiste Pierre Georges dans le même numéro s'en donna à cœur joie, dénonçant sur deux colonnes, le vocable dont j'avais usé. Je lui répondis en citant la définition que le Littré donne de ce mot qui n'a rien de péjoratif. Il n'y eut nul écho de ma mise au point dans cette « feuille » que je continue à lire chaque soir avec intérêt.

*

Même si je dépasse la date limite, le début de 2007 que je me suis fixée *in petto* pour ces Mémoires, je ne puis clore ce chapitre sur le Conseil constitutionnel sans évoquer l'ouverture de ses archives. Nous en avons débattu au cours de la dernière année de ma présidence et nous pensions que la discrétion sur nos délibérés s'imposait. Nous avons donc fixé à soixante

ans, comme pour les délibérations du Conseil des ministres, le délai avant la publication. La loi sera quelques années plus tard modifiée, le délai étant ramené à vingt-cinq ans. Ainsi, à partir de 2008 a-t-on pu prendre connaissance des délibérés du Conseil de 1959 à 1984, ce qui couvre les présidences de Léon Noël (1959 à 1965), Gaston Palewski (1965-1974) et Roger Frey (1974-1983).

Au début de 2009, un colloque a été organisé au Conseil constitutionnel avec des exposés de professeurs de droit et des interventions de « grands témoins », dans l'ordre moi-même, Jean-Philippe Lecat, Valéry Giscard d'Estaing et Jean-Pierre Chevènement.

On sait maintenant quelles furent les difficultés de mise en place du Conseil avec la présence de René Coty en sa qualité d'ancien président de la République, porté aux longs discours politiques, de Vincent Auriol à ce même titre et opposé sur tout au gouvernement, d'anciens parlementaires s'exprimant moins en juges qu'en politiciens. On aura pu apprécier le savoir-faire de Léon Noël, notamment en 1962, lorsque le Conseil envisageait de censurer le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel. La tâche de Palewski fut moins rude même s'il encourut l'ire de Pompidou pour avoir fait annuler au nom des « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République » une loi limitant le droit d'association. Et à partir de 1974, le Conseil, avec à la réforme de Giscard d'Estaing, trouve son plein épanouissement.

Nous avons été frappés au cours de ce colloque par l'hommage rendu au Conseil par tous les professeurs de droit qui se sont exprimés. Certes son rôle et la place qu'il tient désormais dans nos institutions ne sont plus contestés. Mais, par l'ouverture des archives, l'institution s'est trouvée magnifiée.

Je ne suis pas pour autant, dans ces pages, sorti de la discrétion pour la période où j'y siégeai. On pourra tout dévoiler après 2022...

D'ici là, au chapitre suivant « Quand le Conseil constitutionnel s'amuse », je m'en tiendrai donc aux à-côtés.

Chapitre XII

« Quand le Conseil constitutionnel s’amuse »

L’intitulé de ce chapitre pourra sembler surprenant, peut-être même déplacé aux yeux du lecteur, surtout après le tableau que dans les pages précédentes j’ai brossé de cette institution. Je reprends cette formulation d’un recueil de mes *Écrits et Discours* rapportant mes principales interventions durant la période 1997-2007. Je m’en explique.

Lorsque je me suis installé en mars 1999 dans le fauteuil du président du Conseil constitutionnel, j’ai pensé que, pour effacer les traces de la crise que nous venions de traverser, il fallait donner une autre tournure aux relations humaines au sein du Palais-Royal. Ma femme m’a été d’un grand secours. Elle s’était habituée à ma nouvelle existence, hors de la vie politique, et elle était toute disposée à tenir, au Palais-Royal, son rôle de maîtresse de maison. Dès la première séance que j’ai présidée, non en tant que doyen d’âge, mais comme président par intérim – et sachant que l’évolution des choses conduirait le président de la République à m’y confirmer – j’avais suggéré que, une fois l’an au moins, nous organisions ce que l’on appelle dans l’armée un « dîner de corps ». Y participeraient tous les membres et leurs épouses, de même que nos principaux collaborateurs. J’ai senti passer un souffle nouveau. À chacune de ces rencontres, je m’adressais à l’auditoire. J’écris volontiers en vers, plutôt en alexandrins, même s’il ne s’agit que de vers de mirliton. Un toast en vers est moins ennuyeux qu’un banal discours. On peut se permettre des fantaisies et tenir en suspens l’auditoire qui se demande quelle rime on pourra trouver. Par exemple, ayant fait rimer « hommes » avec « nous sommes » ; j’ajoutai :

« Vous savez qu’il n’est point d’autre rime pour “hommes”
Que “nous sommes” à moins de les traiter de “pommes”.
Au contraire la rime est abondante à “femme”.
Le premier mot qui vient ne saurait être “infâme”
Car il en est beaucoup de moins disgracieux :
“Âme”, “flamme” ou bien “drame”...
Qu’ai-je dit, justes cieux ? »

Mes collègues et leurs conjoints s’en amusaient.

Ces alexandrins me permettaient de rappeler sur un ton détaché les principales décisions que nous avons prises au cours de l'année écoulée et les événements marquants. Ainsi allais-je saluer l'entrée au Conseil de Monique Pelletier en 2000 :

« Mais en introduction, saluons la nouvelle
Qui vient de nous rejoindre en cette citadelle.
Nous vécûmes à huit pendant toute une année
Et cet heureux renfort, après ce long moment
Où l'on se demandait qui donc serait nommée
Nous a remis à neuf, oh ! quel soulagement.
Nous a remis à neuf, c'était un calembour...
Suis-je dans un bon jour ? »

Ou je soulignais un point important de notre jurisprudence, comme la confirmation, à laquelle je tenais, de la suprématie du droit interne sur le droit européen, dans le respect de l'article 55 de notre Constitution :

« En somme nous aurons navigué sans encombre
Faisant la juste part entre le jour et l'ombre.
Sur l'article cinquante et cinq il n'y eut rien
Qui pût nous détourner de notre droit chemin.
Aux diktats de Strasbourg, aux appels de l'Europe
Nous avons prudemment fermé l'œil du Cyclope. »

Sur la parité hommes-femmes loin d'être atteinte dans nos rangs, j'osai :

« Trois femmes font encore plus de bruit que six hommes. »

Après l'étonnante présidentielle de 2002, j'ai imaginé un Persan venu en stage au Conseil pour prendre une leçon de démocratie ; n'y comprenant plus rien, avec le ralliement au second tour des électeurs jospinistes à Chirac, il demandait :

« Ô Sages, dites-moi qui tranche les débats
Entre démocratie et ce qui ne l'est pas »,

Et qui s'entendait répondre :

« Cher Uzbeck, dit Colliard, c'est fixé pour la vie
C'est nous qui décidons de la démocratie.
Ce que nous disons tel l'est vraiment à coup sûr
Car nous pouvons changer le vil plomb en or pur. »

Je m'en tiens là sur mes fantaisies versifiées, sauf à ajouter ce propos final :

« Nous avons bien délibéré
Nous allons encore travailler,
Nous avons, je crois, mérité
De dîner d'un cochon de lait. »

Mais que les citoyens de notre République se rassurent, ces amusements du Conseil se limitaient à un dîner par an.

Ma femme avait pensé que nous pourrions recevoir mes collègues et leurs conjoints en Dordogne, à Chantérac. Chaque année, au mois de septembre, nous les avions autour de nous pour un déjeuner auquel étaient conviés le préfet et mon successeur à la mairie de Périgueux.

Nos invités arrivaient dans le courant de la matinée. Avant de rejoindre la table familiale, nous organisions une promenade en minibus. Je leur ai fait ainsi découvrir le vieux Périgueux avec le carrefour de la rue Limogeanne et de la rue Eguillerie : à l'ouest Bordeaux, à l'est l'Auvergne, au nord Paris et au sud Saint-Jacques-de-Compostelle. Une autre année, nous avons parcouru le marché du Coderc, les commerçants flattés de saluer le Conseil constitutionnel, mes collègues étonnés de l'accueil chaleureux et des embrassades dont me gratifiaient les marchandes derrière leur étal... L'année suivante, pour rejoindre Chantérac, nous avons pris la route de Brantôme, perle du Périgord avec son église médiévale se mirant dans « la Dronne chevelue » selon l'expression d'André Maurois, avant de nous arrêter à Bourdeilles, château intact d'un des quatre barons du Périgord au Moyen Âge.

À Chantérac, on s'ouvrait l'appétit avec un sauternes et le foie gras préparé dans le village voisin de Saint-Vincent. Au déjeuner, nous nous inspirions de la cuisine traditionnelle, périgourdine ou proche, comme la lamproie à la bordelaise. Pour le dessert, Oriane, mon épouse, préparait elle-même sa merveilleuse « pavlova » dont les femmes présentes lui demandaient la recette (mais outre la recette, il faut avoir le tour de main...).

L'après-midi étant un peu avancée, car comme on dit en Périgord, on prenait tout son temps pour manger, nous nous délassions sur la terrasse, sous la tour Henri IV, avec devant nous ce paysage infini, parfait car sans une maison ni un poteau électrique en vue. Et dans ce calme, si apprécié, il me fallait sonner l'heure du départ pour qu'on ne manque pas le train du retour.

Ce sont pour nous de très beaux souvenirs, pour nos collègues aussi, je le crois. Ainsi à l'occasion du cinquantenaire du Conseil, ses anciens membres ont été invités à écrire un article dans les « Cahiers du Conseil », généralement réservés à d'ardus problèmes juridiques ; et Jean-Claude Colliard y consacra tout un passage à « Chantérac et à Oriane ».

En dépit de débuts quelque peu agités, je garde de mon passage au Conseil, et du temps de ma présidence, un souvenir ému.

Durant l'été 1998, n'étant pas trop occupé, je me suis lancé dans l'écriture d'une pièce de théâtre. Mon attirance pour l'alexandrin m'a porté à admirer nos classiques et d'abord Racine. Comme les vers ne valent que si l'on peut se les réciter, dans mes moments de détente, je me suis appliqué pour mon seul plaisir à apprendre des tirades célèbres ; ainsi dans

Britannicus :

« Approchez-vous Néron et prenez votre place
On veut sur vos soupçons que je vous satisfasse,
Je ne sais de quel crime on a pu me noircir.
De tous ceux que j'ai faits je vais vous éclaircir.
Vous réglez... »

Ou dans *Athalie* :

« Même elle avait encore cet éclat emprunté
Dont elle eut soin de peindre et d'orne son visage
Pour effacer des ans l'irréparable outrage... »

De toutes les pièces de Racine, celle qui me touche le plus profondément est *Phèdre* avec son héroïne ravagée d'une passion inavouable :

« N'allons point plus avant, demeurons chère Cénone,
Je ne me soutiens plus, ma force m'abandonne,
Mes yeux sont éblouis du jour que je revois
Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi.
Hélas ! »

Je pris la gageure d'écrire une *Phèdre* moderne, avec les mêmes personnages transposés de nos jours. J'ai imaginé un grand industriel remarié avec une jeune femme qui lui a donné un enfant. Il ne va pas partir en guerre, comme Thésée, mais pour un tour du monde à la voile à la gloire de son entreprise Il laisse pendant ces quelques semaines ses affaires entre les mains de son fils, né d'un précédent mariage. Et durant son absence, sa femme tombe amoureuse de ce jeune homme. Ce sont les personnages de la *Phèdre* de Racine dont je changeai les prénoms – sauf celui d'Hippolyte encore d'usage – mais en gardant l'initiale. Phèdre devenait Pauline ; Thésée Théodore ; Cénone Odile ; Aricie Audrey ; et Thérémène Thomas. J'y ai ajouté pour souligner les tournants de la tragédie un Coryphée, sous les traits d'un pilier de bistrot devant un verre de pastis. Et concession au modernisme, Phèdre, alias Pauline, au cours d'un face-à-face brûlant en arrivait à ses fins avec son beau-fils.

Je n'envisageai pas d'écrire la pièce en alexandrins. J'ai hésité un instant à me rabattre sur les vers blancs. Je m'en suis tenu à la prose, et de façon moderne, le tout en trois actes.

Écrire une pièce n'est rien. La faire jouer est une aventure. Des amis bien placés dans ce milieu me laissaient entendre qu'un non-professionnel n'avait aucune chance d'aboutir. Mes premiers contacts ont été décevants jusqu'à ce qu'on me rappelât que la Ville de Paris, dont Tiberi était alors le maire, disposait de théâtres et qu'un membre du cabinet du maire, Jean-José Gramont, pouvait faire la décision. Je lui ai adressé ma pièce, intitulée *Phèdre 2000*. Quelques semaines plus tard, je suis appelé par un certain Philippe Rondest qui se présente comme metteur en scène, me dit qu'il a ma pièce entre les mains et souhaiterait me voir. Et je découvre Philippe Rondest. C'est

un homme de théâtre, jeune encore, bien qu'ancien pensionnaire de la Comédie-Française, devenu metteur en scène. Il lui arrive aussi de monter parfois encore sur les planches ; j'aurai l'occasion de le voir et de l'applaudir sous les traits de Tartuffe dans une mise en scène éblouissante de la pièce de Molière par Aquaviva tenant le rôle d'Orgon.

Philippe Rondest m'apprit qu'au cabinet du maire de Paris on envisageait de représenter ma pièce au théâtre Mouffetard, et que lui-même l'ayant lue et appréciée la mettrait volontiers en scène. J'étais transporté de bonheur.

Philippe Rondest recruta les acteurs et les réunit pour une première lecture en ma présence. Les répétitions se déroulant dans le quartier de l'Opéra à proximité du Conseil, si j'en avais le temps je m'y rendais, ce qui me permettait de suivre les travaux préparatoires, voire de marquer mais fort discrètement à Philippe Rondest, mes observations. Courant janvier, tout était prêt pour la générale à laquelle je conviai évidemment mes collègues du Conseil. La représentation se déroula fort bien, grâce au métier de Philippe Rondest et au talent des acteurs. Se distinguaient Michel Creton, le plus connu, dans le rôle de Théodore, Pauline Macia, la séductrice, dans le rôle de Pauline, Katia Tchenko, qui avait été animatrice de revue, dans le personnage d'Odile ; s'imposait aussi Jean-Pierre Gerniez, le Coryphée. Quant à Laura Préjean, de la famille de l'acteur de cinéma, elle m'avait impressionné par son sérieux quand, dès la première lecture de la pièce, elle avait fait l'effort d'apprendre son rôle.

La salle était remplie et les spectateurs semblaient prendre plaisir au spectacle. Leurs réactions m'étonnaient parfois. Nous étions en principe dans une tragédie, or souvent la salle s'amusait. Cela tenait aux commentaires bien débités du Coryphée. Mais j'ai compris aussi qu'une situation qui, aux temps antiques, et encore au XVIII^e siècle, apparaissait comme une abomination, une épouse dans les bras de son beau-fils n'était plus, au siècle où nous vivons, qu'un fait divers, un accroc dont l'entourage parlerait en disant : « Que voulez-vous ! » Autres temps, autres mœurs. Je me rappelai en cette soirée inaugurale ce que m'avait dit Philippe Rondest lorsque nous avions commencé à réfléchir sur la mise en scène : « Vous serez surpris de voir qu'il y aura trois pièces : celle que vous avez écrite ; celle que vous aurez rectifiée à la demande du metteur en scène ; celle que joueront les acteurs et que vous ne reconnaîtrez pas. » De fait, Philippe Rondest m'avait suggéré quelques coupes dans des tirades et il avait souligné à juste titre que Thomas n'était pas un vrai personnage, ce que j'avais rectifié par quelques rajouts qui laissaient entendre qu'il était lui-même amoureux d'Audrey, la fiancée de son camarade Hippolyte. Et les acteurs avaient donné une autre tonalité à ce que j'avais considéré comme une tragédie.

Après la représentation, j'ai reçu les acteurs au Conseil constitutionnel dans une très bonne ambiance. Ma collègue Noëlle Lenoir, un peu féministe, m'a glissé à l'oreille que j'avais mis en scène les trois types de femme

auxquels se réfèrent les hommes : « la salope (Pauline) ; la nunuche (Odile) ; et la gourde (Audrey) »... Peut-être...

Phèdre 2000 a tenu honorablement durant les six semaines prévues. J'y assistais au moins une fois par semaine, rendant à la fin du spectacle une visite aux acteurs dans leur loge. À la dernière représentation, lorsque les acteurs se regroupent sur la scène pour saluer le public, la plus jeune actrice est venue me chercher dans la salle, et j'ai partagé les applaudissements du public.

Je n'ai jamais recommencé ce qui fut pour moi un grand moment et une épreuve.

Puisque je connaissais désormais un peu le milieu du théâtre et que la Comédie-Française est mitoyenne du Conseil au Palais-Royal, nous avons pu, dans notre grand salon, faire jouer devant des invités des pièces en un acte, notamment de Courteline. Le Conseil a donc continué de s'amuser, sans qu'en ait souffert le sérieux de ses austères délibérations.

*

Durant les années passées au Conseil, j'avais de plus publié trois ouvrages.

Moi duc de Lauzun, citoyen Biron, rédigé pour l'essentiel avant mon arrivée au Palais-Royal, sortit à la fin de 1997. J'avais découvert le personnage grâce à l'ouvrage en deux volumes de Maugras, publié au début du siècle. L'auteur s'étendait sur les activités et les amours de Lauzun sous l'Ancien Régime, rapportant de façon cursive et sur un ton désolé son rôle durant la Révolution. Le personnage est intéressant pour tout ce qu'il a accompli : grand séducteur dans sa jeunesse, amoureux (sans plus) de Marie-Antoinette ; beau combattant en tant que commandant la cavalerie du corps d'armée de Rochambeau en Amérique ; élu de la noblesse aux états généraux et rallié avec son ami Philippe d'Orléans à la Révolution ; général de la République contre les Vendéens ; guillotiné le 31 décembre 1793. J'ai présenté l'ouvrage sous la forme d'un roman autobiographique (*Moi duc de Lauzun...*) commençant par la convocation des états généraux, avec des retours en arrière. J'éprouvais sympathie et compassion pour mon héros, sinon je ne l'aurais pas choisi. Il m'a paru convenable d'adresser un exemplaire de l'ouvrage à l'actuel chef de nom et d'armes des Biron. J'ai reçu une réponse un peu distante de mon correspondant qui me disait que son ancêtre, malgré ses erreurs, méritait considération, du fait de son courage devant la mort.

Deux ans plus tard, j'ai publié *Le Baron Louis*. Pourquoi ? Ma femme en est l'arrière-petite-nièce par les Rigny et les Chantérac. J'avais, dans les documents familiaux des pièces assez intéressantes, la copie d'une lettre de Marie-Antoinette sur le personnage, des messages de Louis-Philippe dont il fut le ministre, des correspondances de sa nièce Rigny (qui portait curieusement le prénom d'Auguste). Mon fils Étienne avait regroupé ces

archives. Je lui ai demandé s'il comptait en faire une biographie ; comme il n'en avait pas l'intention, je me suis mis à l'œuvre. Rien n'avait jamais été écrit sur le baron Louis, sauf vers 1929 un ouvrage très superficiel où l'on parlait plus de Poincaré que du baron Louis.

Si le personnage n'est pas flamboyant, son parcours est loin d'être banal. Né en 1755 en Lorraine, à Toul, l'un des trois évêchés rattachés au royaume de France, d'une famille de bonne bourgeoisie, on l'a orienté vers la prêtrise, ce qui lui permettrait de siéger auprès de l'évêque dans l'organisme qui administrait alors la ville. Des réformes ayant, sous Louis XVI, aboli ce privilège de l'évêque alors que Louis n'était encore que diacre, l'ont incité à renoncer à aller jusqu'à la prêtrise. Il est parti pour la capitale, ses parents lui ayant acheté une charge de conseiller clerc au Parlement de Paris. Il avait assez d'entregent pour apporter, lors de la réunion des états généraux, son concours à Talleyrand puis pour se rapprocher de la famille royale de retour de Varennes. Ayant prêté serment à la constitution civile du clergé, jureur, donc excommunié, il a quitté les ordres. En février 1793, il a émigré en Angleterre. De retour en France sous le Consulat, il a fait carrière dans l'administration des finances et à la grande chancellerie de la Légion d'honneur. Nommé baron par Napoléon, il rejoindra en 1814 Talleyrand, rallié aux Bourbons, et il sera ministre de Louis XVIII. Jamais en peine d'une reconversion, il détiendra le portefeuille des Finances sous Louis-Philippe.

Parcours plein de rebondissements avec des positions intéressantes au cours de l'Ancien Régime, la Révolution, le Consulat et l'Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet, l'homme a été un spécialiste des finances publiques, un habile manœuvrier à travers tant de régimes, et s'est bâti une jolie fortune personnelle. Restait sa vie privée. Chateaubriand l'avait qualifié de « prêtre concubinaire ». On se demandait si sa nièce, Auguste de Rigny, n'avait pas été plus que sa nièce, supputation formulée à mi-voix dans la famille de ma femme. Je pensais que, dans une telle hypothèse, Chateaubriand n'aurait pas usé de l'adjectif « concubinaire », dont il le qualifia ; « incestueux » eût été plus adapté. L'analyse de très nombreuses lettres de la nièce, que nous avons pu lire dans les archives familiales, infirmerait cette supputation. En effet, Auguste ayant été demandée en mariage par un parti fort intéressant, son oncle l'avait vivement poussée à accepter. Elle avait refusé par affection pour celui dont elle tenait la maison depuis tant d'années.

L'Académie française m'a fait l'honneur de couronner mon *Baron Louis*.

En 2004, la famille Wendel devait célébrer le tricentenaire de la création en Lorraine, avec son premier haut-fourneau, de cette entreprise sidérurgique qui allait se développer et se maintenir au plus haut niveau jusqu'en 1978. À cette date, ayant dû renoncer à son activité principale en raison d'une évolution de la sidérurgie à travers le monde, elle regroupera ses activités annexes sous l'impulsion d'un petit-fils Wendel, Ernest-Antoine Seillière, qui

réussit à maintenir le flambeau, se faisant un nom dans le patronat français. Seillière m'a demandé si je pourrais dans la perspective des manifestations du bicentenaire consacrer un ouvrage à l'histoire de la famille. Pourquoi moi ? Sans doute parce que ma femme est une arrière-petite-fille Wendel et peut-être parce que j'avais déjà écrit quelques ouvrages de caractère historique.

J'avais deux ans devant moi. Je me suis mis tout de suite à la tâche. N'étant ni industriel ni économiste, j'ai traité le sujet comme une saga, la saga d'une famille sur presque trois siècles, avec des rebondissements, des difficultés et des redressements. Si en 1704, les Wendel ont commencé petitement, ils sont devenus à la veille de la Révolution française les plus importants maîtres de forges de Lorraine, et dans le courant du XX^e siècle ils atteindront au plus haut, sur le même pied que l'Allemand Krupp et l'Américain Carnegie. L'histoire en est passionnante, car elle n'a pas été un long fleuve tranquille. Avec la Révolution, Ignace de Wendel qui aurait dû reprendre l'affaire s'est trouvé contraint d'émigrer (il écrira à la Convention pour dire qu'il ne se tient pas pour tel, mais pour un réfugié). Les biens de la famille ont alors été saisis et vendus comme biens nationaux. Le fils d'Ignace, de retour en France sous le Consulat, les a rachetés avec le concours d'un banquier lorrain, Seillière. L'affaire, repartie de l'avant, avait atteint une dimension nationale lorsque le traité de Francfort en 1871 a fait que la sidérurgie Wendel s'est retrouvée en territoire allemand. La veuve du dernier maître des forges a pris alors les décisions fondamentales : on rejette l'offre de rachat d'industriels allemands ; l'entreprise est devenue une société familiale, « Les petits-fils de François de Wendel », les actionnaires ne pouvant être que les descendants de la douzaine de membres qui la constituaient alors. Troisièmement, afin de n'avoir pas tout son actif en Allemagne, la société allait s'étendre de l'autre côté de la frontière, en Meurthe-et-Moselle. Les « gérants », trois ou quatre, (par exception on atteindra un moment le nombre de six) ne peuvent qu'être des membres de la famille. À la veille de la guerre de 1914, les gérants ont regagné la France et répondu à leur ordre de mobilisation sous l'uniforme français. En 1940, nouvelle occupation, et même annexion de l'Alsace-Lorraine. Les dirigeants Wendel se sont repliés en France, abandonnant tous leurs biens qu'ils ne retrouveront qu'en 1945.

Autre aspect de l'histoire de la famille Wendel. Ils avaient tout réussi, et entre la fin de la guerre de 1914 et les années cinquante, ils seront la cible d'attaques incessantes. Ils sont riches, en certaines périodes très riches. En France, l'on n'aime pas les riches. Mais s'ils étaient riches c'est qu'ils avaient su édifier un empire industriel. C'étaient des patrons, et en France l'on n'aime pas les patrons. Mais, même si le qualificatif est décrié, ils ont été paternalistes au temps où les lois sociales n'existaient pas, logeant leurs ouvriers et leur assurant une retraite. Ils portaient une particule, et l'on n'aime pas les nobles en France ; ils n'allaient pas changer de nom ! On ira jusqu'à les accuser d'avoir poussé à la guerre, et même au profit des Allemands, afin de vendre leurs canons. Marchands de canons ? Ils n'ont pas fabriqué une

arme depuis Waterloo. Au profit des Allemands ? En 1943, Goering a proposé au principal gérant, François de Wendel, le rachat par le Reich de leurs mines et de leurs usines, en échange d'une coquette somme et de la libération de son fils Henri, prisonnier de guerre. François de Wendel refusa sans ambages et son fils est resté dans son *oflag* jusqu'à la capitulation de l'Allemagne.

J'ai mis tout ce chapitre sous le signe de « Le Conseil s'amuse ». Assurément. Nous avons, avec ma femme, essayé de donner un tour chaleureux aux relations humaines au sein du Conseil, en y associant mes collaborateurs directs. Mais comme les décisions prises le prouvent – et comme les débats bientôt publiés le confirmeront – nous avons toujours fait notre devoir dans le respect de la Constitution de la République, et dans le plus grand sérieux, faut-il le préciser ?

*

Mon mandat de président du Conseil constitutionnel se terminait le 1^{er} mars 2004. Je savais de longue date que Chirac nommerait pour me remplacer Pierre Mazeaud, juriste éminent, homme politique expérimenté et profondément gaulliste. C'est en toute confiance que je l'ai installé dans le bureau présidentiel.

Lors de la réunion qui marquait mon départ, je me suis adressé à chacun des membres. Je retiendrai ce que je dis à Simone Veil avec laquelle j'avais entretenu les relations les plus confiantes et pour qui j'avais évidemment une grande admiration du fait de ce qu'elle avait subi puis accompli tout au long de son existence. Je repris avec une nuance le poème de Prévert :

« La vie sépare ceux qui s'aiment
Tout doucement sans faire de bruit
Et la mer efface sur le sable
Les pas des... amis... désunis. »

Et à Pierre Mazeaud :

« Pierre, nous avons toi et moi la même idée de l'État, et la même idée de la Nation. »

Il n'est pas nécessaire que j'en dise plus.

Chapitre XIII

À la Fondation Charles de Gaulle

J'étais depuis quelques mois au Conseil constitutionnel lorsque j'ai été sollicité d'entrer au conseil d'administration de la Fondation Charles de Gaulle, dans la perspective de succéder à Jean Foyer qui la présidait et dont le mandat se terminait statutairement à la fin de 1998. Le mandat de quatre ans ne pouvant être renouvelé qu'une fois, j'étais engagé jusqu'à la fin de 2006. Naturellement j'ai accepté, me sentant prêt à consacrer une part de mon activité à la mémoire du général de Gaulle.

La Fondation qui à l'origine se dénommait Institut, avait été mise en place après le départ du Général des affaires et conformément à ses directives. Le siège est rue de Solférino dans l'hôtel particulier, nullement luxueux, où le Général s'était installé lors de la création du RPF, son bureau se situant au premier étage. C'est de là que de 1947 au 1^{er} juin 1958, il dirigera ce mouvement politique jusqu'à sa dissolution en 1953. Ensuite, il y recevra, un jour par semaine, les personnalités qui souhaitaient prendre contact avec lui. Au rez-de-chaussée, une salle plus vaste aura servi de lieu de réunion pour le comité directeur du RPF, avant de devenir la bibliothèque de l'Institut.

Devaient se succéder à la présidence André Malraux, Gaston Palewski, Geoffroy de Courcel, Pierre Messmer et Jean Foyer. Le président est installé dans le bureau du Général, dont aucun meuble n'a changé : table, fauteuil, et même classeur pour papier à lettres et enveloppes, sans oublier son horloge. Au mur, une pendule qui a été arrêtée, les aiguilles marquant sept heures, moment de la mort du Général. Quelques souvenirs y sont disposés : la maquette de l'avion dans lequel il a survolé l'Afrique durant la guerre, une faïence de Quimper, un globe terrestre qui lui avait été offert en 1959 par les barons du gaullisme pour marquer son entrée à l'Élysée. Je suis fier et je me sens ému de succéder en ce lieu au Général et à mes illustres prédécesseurs.

J'ai évoqué l'Institut Charles de Gaulle. Il se trouve que Rocard étant Premier ministre avait décidé, ce qui l'honore, d'apporter un appui financier à l'Institut, cet état de fait conduisant à le transformer juridiquement en fondation, organisme qui doit respecter des statuts types définis par la loi. Il aurait été normal que l'Institut se transforme en Fondation. C'était trop simple. Après d'âpres discussions, bien avant que je n'y arrive, il a été décidé que rue de Solférino seraient maintenus un institut et une fondation, sous le

vocable d'« Institut et Fondation Charles de Gaulle ». À la limite, pourquoi pas ? Mais on en avait tiré les conséquences avec deux conseils d'administration, deux secrétaires généraux et parfois deux présidents pour une mission commune ! Par chance, le poste de président de l'Institut se trouvant libre quand j'arrivai à la Fondation, j'ai présidé les deux organismes mais avec deux secrétaires généraux et deux conseils d'administration, lesquels se disputaient les prérogatives et les initiatives. J'étais décidé à y porter remède, voire à y porter le fer. Il me fallut quelque temps.

D'abord, j'ai posé et imposé un principe pour les élections internes. Moins l'enjeu d'élections est important, plus les combats sont âpres et sans portée. J'ai expliqué que je me sentais un peu stalinien et que je me réservais le droit de désigner moi-même les candidats aux divers postes électifs, et un seul candidat par poste à pourvoir. J'ajoutai, avec un sourire, que naturellement je respecterais la liberté de vote et que l'on garderait le droit de rayer des candidats (mais non de les remplacer). On s'y est habitué. L'absorption de l'Institut par la Fondation m'a obligé, après avoir temporisé, à mener presque une bataille. Pour que l'assemblée générale me suive, j'ai dû faire appel, et ils m'ont soutenu sans défaillance, au général de Boissieu, chancelier de la Libération (le chancelier était membre de droit des conseils) et à Pierre Messmer. J'y suis parvenu en autorisant les membres du conseil d'administration de l'Institut à siéger au conseil de la Fondation jusqu'à la fin de leur mandat en cours, mais sans droit de vote. Trente-cinq ans de vie politique sont une bonne école.

Bientôt, il n'y a eu qu'un président, un seul conseil d'administration et un seul secrétaire général, Jean Méo. Jean Méo a tenu ce poste avec intelligence et autorité. Je le connaissais de longue date, n'ignorant rien de ses talents et de son cursus : polytechnicien, ingénieur au corps des Mines, collaborateur du Général à Matignon puis à l'Élysée, président de l'Agence Havas, il était aussi membre de la Fondation Anne de Gaulle. Pour tenir la maison, nous recruterons le général Kessler qui venait de prendre sa retraite et qui nous apportera ses capacités d'organisateur, son sens de l'autorité, son esprit d'initiative, un vrai chef d'état-major, sans oublier ses contacts avec l'armée qui nous ont été précieux. Nous avons commencé à aller de l'avant, même au temps du système bicéphale. Nous pourrions redoubler d'ardeur et d'efficacité dès lors que cette question aura été réglée. J'ai gardé aussi pendant tout mon temps rue de Solferino un contact étroit avec le président de la République, Jacques Chirac, dont l'appui, souvent décisif, ne m'a jamais manqué.

*

Nous voici donc à l'œuvre. La Fondation n'était pas inerte. On publiait une revue trimestrielle, *ESPOIR*, non dépourvue d'intérêt. Pour lui donner plus de lustre, j'ai demandé à Paul-Marie de La Gorce de prendre la tête du

comité de rédaction, poste qu'il a tenu avec son talent habituel avant de nous quitter prématurément, hélas, en 2004. D'autre part, fonctionnait déjà un site internet très fréquenté. D'abord en français, il comportera bientôt une version en anglais. Des colloques de bon niveau se tenaient régulièrement avec le concours de notre comité scientifique.

Était-ce suffisant pour porter la mémoire du général de Gaulle ? Jean Méo m'a dit qu'il s'était rendu à la Fondation Georges Clemenceau dans le XVI^e arrondissement où il avait été atterré du désert qu'elle était devenue, un concierge, des locaux sombres et poussiéreux, pas un seul visiteur. Pourtant Clemenceau était le « père la Victoire ». Comment éviter cet effacement à terme de notre Fondation ? En inscrivant le Général dans le sol de la patrie. Sa maison natale, à Lille, avait été depuis plusieurs années acquise par la Fondation ; mais qui donc se rendait rue Princesse ? La croix de Lorraine, visible à des dizaines de kilomètres, se dressait sur la colline de Colombey, mais les visiteurs n'étaient pas nombreux sur le site ni dans la maison de La Boisserie. Près de la croix, un modeste local regroupait quelques vestiges du parcours du Général. C'était trop peu. Quant à Paris, hors la place Charles-de-Gaulle qu'on dénommait le plus souvent place de l'Étoile, rien. On venait d'implanter sa statue aux Champs-Élysées. Je n'en appréciais pas le style (alors que le même artiste avait réussi son Churchill à quelques centaines de mètres de là). Je pensais au poème de Baudelaire *La Beauté* : « Je hais le mouvement qui déplace les lignes. »

Nous nous sommes fixé avec Jean Méo et le général Kessler pour missions la rénovation de la maison natale et une implantation significative dans la capitale ainsi qu'à Colombey.

Première entreprise, puisque nous avons une base à notre action, la maison natale, rue Princesse à Lille. Il s'agit d'un petit hôtel particulier qui avait appartenu à la famille maternelle du Général, et où sa mère était venue le mettre au monde. On a édifié dans la cour ce que l'on appelle une « fabrique d'histoire », un lieu où, avant de visiter la maison, l'on peut prendre connaissance par des panneaux aux murs et par Internet des renseignements essentiels sur la biographie du Général. Une salle y est aménagée afin que des enseignants disposent des éléments nécessaires pour préparer leurs élèves à la visite. L'intérieur de la maison a été refait, par touches discrètes. On l'a remeublé avec du mobilier de la fin du XIX^e siècle, le tout effectué avec tact, sans exagération. On peut désormais se représenter le décor dans lequel Charles de Gaulle est né puis a passé des moments durant son enfance. Pour le financement, nous avons été aidés par les collectivités locales, la Ville de Lille avec Martine Aubry, la communauté de communes avec Pierre Mauroy, le département du Nord et la Région. Nous avons inauguré la maison, ainsi remise en vedette, en compagnie du ministre des Anciens Combattants Hamlaoui Mekachera et du secrétaire d'État au Tourisme Léon Bertrand qui ont fait inscrire ce lieu dans le circuit touristique du Nord qui englobe en priorité les champs de bataille de la Première Guerre mondiale.

Me préoccupait surtout Paris. Je m'en suis ouvert à Jacques Chirac qui m'a encouragé vivement et m'a assuré de tout son appui. S'ouvrait en ce début d'année 2002 la campagne présidentielle. Chirac, président sortant et candidat au renouvellement de son mandat, a annoncé au cours d'une réunion publique à Provins la création d'un Musée de Gaulle dans la capitale. Nous étions sur le bon chemin. Chirac réélu tiendra l'engagement de Chirac candidat. Une commission se réunit à l'Élysée pour définir le schéma du Musée de Gaulle. Il fut clair, on le savait, que l'on ne disposerait que de peu d'objets ayant appartenu à de Gaulle. On disait même que son épouse n'avait pas voulu conserver ses uniformes. M'étant rendu à Londres pour l'inauguration du nouveau musée Churchill, j'ai compris que nous ne pourrions rien faire de comparable à cette reconstitution du fabuleux parcours de sir Winston. Il nous apparut que de Gaulle était le premier homme d'État français dont tout ce qu'il avait dit et tout ce qu'il avait fait avait été enregistré par la radio et le cinéma puis, à partir de 1958, par la télévision. C'est vers une présentation audiovisuelle de son existence et de son œuvre que nous nous orienterons.

Se posait la question du lieu. On évoqua le Grand Palais et le Petit Palais, remarquablement situés, mais où la reconstitution de l'Histoire du Général aurait cohabité par périodes avec des expositions sans rapport avec la dignité du personnage, voire avec des salons de type commercial. On a avancé l'idée de l'hôtel Rothschild dans le VIII^e arrondissement. On ne pouvait y donner suite, malgré l'architecture et le volume, faute que l'immeuble ait une résonance historique. Deux suggestions furent retenues : le château de Vincennes et l'hôtel des Invalides. Chirac à qui j'ai soumis le choix, m'a répondu – ce qui correspondait à ce que je pensais moi-même : « Vincennes, c'est superbe, mais il n'y aura pas de visiteurs. Donc, ce sera aux Invalides. »

On se mit à l'ouvrage en sachant que pour l'essentiel le financement serait assuré par l'État. Les contacts avec le conseil d'administration des Invalides furent assez aisés, dès lors que nous agissions sur ordre du chef de l'État. La maîtrise de l'ouvrage a été confiée au général Bresse, directeur du musée de l'Armée, secondé par une petite équipe qui entourait Jean Méo. Quelques années plus tôt, la cour d'Austerlitz avait été creusée pour y aménager un amphithéâtre ; c'est sous la cour de la Valeur que l'on installerait le Musée de Gaulle. On décida de le dénommer « Historial de Gaulle ». À ma grande confusion, lorsque le projet a été rendu public, Régis Debray m'a fait remarquer que le vocable « Historial » ne figure ni dans le Littré ni dans le Robert ! Compte tenu de la splendeur du musée et du nom du Général, j'attends avec confiance la prochaine édition du Robert...

Le parcours du visiteur commence, avons-nous décidé, par la projection d'un film de vingt minutes sur cinq écrans. Nous avons veillé à ce que toute la vie de notre héros tienne dans ce temps limité. J'ai demandé à Maurice Druon de rédiger le texte qui accompagne la projection. J'en ai fait confier la lecture à Francis Huster, car je gardais le souvenir de sa voix bouleversante

psalmodiant, à l'hôtel de ville de Paris pour l'anniversaire de la Libération, une lettre d'un résistant fusillé. J'en avais été pris à la gorge. Le film nous faisant dépasser notre enveloppe budgétaire, la Fondation des gueules cassées nous a apporté le complément. Et nous préparions, à l'intention des visiteurs, un album photographique sur le Général ; la courte présentation de chaque chapitre a été confiée à Max Gallo qui s'en est acquitté à merveille, tandis que j'y ajoutai modestement, à titre de témoin, une citation ou une réflexion de quelques lignes.

Nous avons donc lancé les travaux en présence de Chirac le 9 novembre 2005, jour anniversaire de la mort du Général. Dans mon allocution, j'ai évoqué à l'avance la cérémonie d'inauguration en principe prévue pour dans un an : « Au jour qui aura été retenu, Jacques Chirac, président de la République, traversera la cour d'honneur de ce palais des Invalides édifié par le Roi-Soleil, entrera dans l'aile gauche par la porte aménagée à cet effet pour rejoindre la cour de la Valeur, puis parcourra les 2 500 m² de l'Historial, ce qui, par le corridor de Metz, le conduira en vue du tombeau de l'empereur. Ainsi, avec Jacques Chirac survolant trois siècles de gloire française, aura été rendu ce suprême et symbolique hommage à celui qui fut le Libérateur du Territoire, puis le Rénovateur de la République. » C'est ainsi que se passa l'inauguration, mais plus tard que je n'avais prévu. On avait découvert dans la cour de la Valeur un bunker allemand dont nul ne soupçonnait l'existence, et dont on ne comprend pas à quelle fin l'occupant l'avait construit. Or, on ne pouvait le faire sauter à la dynamite au risque d'ébranler l'hôtel des Invalides. L'inauguration n'a eu lieu qu'en fin 2007, avec le président Sarkozy et Pierre Mazeaud, mon successeur à la Fondation, et en présence de Chirac, avec l'éclat qui s'imposait. Mission accomplie.

La fréquentation est à la hauteur de ce que nous espérions et l'Historial – puisqu'il faut l'appeler par son nom – suscite l'enthousiasme des visiteurs.

À Paris, et dans ses environs, nous aurons fait en sorte que le souvenir du Général soit encore d'autre façon honoré.

Avec la Fondation maréchal Leclerc et l'archevêché de Paris, nous sommes convenus de commémorer chaque année, le dimanche d'août le plus proche du 26, au cours d'une messe solennelle, le magnificat entonné par le général de Gaulle, le 26 août 1944 à Notre-Dame. C'est une page de l'Histoire de France, de Gaulle le lendemain de la Libération de Paris, « Paris outragé ! Mais Paris libéré ! Libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France » descendant les Champs-Élysées, acclamé par un million et demi de Parisiens, et qui se rend à Notre-Dame. Lors de la signature du document officiel, à l'archevêché rue Barbet-de-Jouy, je me suis permis de m'adresser ainsi au cardinal Lustiger : « Si pendant quatre années, entre le 18 juin 1940 et le 26 août 1944, le Général a peut-être – qui le sait ? – parfois douté de la Providence à travers toutes les épreuves qu'il a rencontrées, les difficultés des débuts, les défaillances de ses alliés et les embûches de l'Afrique du Nord, toutes surmontées, il est certain que le

26 août 1944, il ne pouvait que remercier la Providence »... Et j'ai terminé : « Certes, il n'y a pas de Concordat, mais il y a la concorde entre l'État et l'Église. Nous savons que l'Église communique avec tous les grands événements de l'État et de la République, communique avec la France. » Cette messe est toujours très suivie, et l'officiant, le cardinal archevêque, ne manque pas d'y glorifier de Gaulle, Leclerc et leurs compagnons d'armes.

Nous avons eu la chance d'obtenir d'Aéroports de Paris, avec le concours d'Air France, l'installation d'une exposition permanente entre deux terminaux sur les cinquante mètres d'espace libre qui se parcourent à pied. L'inauguration a eu lieu en avril 2004 sous la présidence du Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et en présence des ambassadeurs de Grande-Bretagne et de Chine. J'ai fait sourire l'auditoire en rappelant que c'était sur ma requête que Pompidou avait donné à cet aéroport le nom de Charles de Gaulle et que je portais en moi ce discours rentré depuis trente ans.

Restait Colombey. Nous nous demandions quelle tournure nous pourrions y donner à un musée de Gaulle et nous étions préoccupés par le financement. Sur ce dernier point, nous avons été soutenus par le conseil général de la Haute-Marne et son président, le sénateur Bruno Sido, ainsi que par le conseil régional. Un an après le lancement des travaux de l'Historial, le 9 novembre 2006, nous posons de nouveau, Jacques Chirac et moi, côte à côte, la première pierre de ce nouveau Musée de Gaulle. J'assisterai à l'inauguration le 10 octobre 2008 par le président Sarkozy et Pierre Mazeaud, en présence de la chancelière allemande Angela Merkel et des membres de la famille Adenauer, en souvenir de l'accueil du chancelier à La Boisserie par de Gaulle en septembre 1958, symbole de la réconciliation entre deux nations et deux peuples qui ne s'étaient que trop longtemps affrontés.

*

Nous étions soucieux de faire rayonner le souvenir du général de Gaulle non seulement en France, mais à l'étranger, ce qui était possible, compte tenu de la stature du personnage et de ses voyages à travers le monde, au cours desquels il avait été acclamé : en Amérique latine, aux États-Unis lors des obsèques d'Eisenhower, puis celles de Kennedy, au Québec, en Allemagne et en Union soviétique, sans oublier Phnom Penh. Et c'est lui, le premier, qui a reconnu la Chine : elle s'en souvient.

En 2003, ayant marqué notre souhait de présenter une exposition à Moscou sur de Gaulle et l'escadrille Normandie-Niemen, notre proposition a été reçue avec chaleur. On nous a ouvert les portes du Musée historique sur la place Rouge. Nous ne pouvions rêver mieux. Les Russes ont même réussi le tour de force de hisser à l'étage de l'exposition un avion Yak de l'héroïque escadrille. Grâce à l'obligeance de Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Défense, un avion de transport du ministère a été mis à notre disposition. Nous étions nombreux venus de France pour cet événement : les dirigeants de

la Fondation, des invités que nous avons choisis, des généraux de nos forces aériennes, les glorieux survivants de Normandie-Niemen et le drapeau du régiment avec sa garde. J'ai eu l'honneur insigne, pour l'ouverture de l'exposition, de prendre la parole sur la place Rouge le 8 juillet 2003. Parmi les personnalités présentes, nos ministres de la Défense et des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie et Dominique de Villepin, alors en mission à Moscou, avec, auprès d'eux, leurs homologues russes et également Alain Juppé qui conduisait en Russie une délégation du conseil municipal de Bordeaux. On a lu les messages de Chirac et de Poutine. Le président du Conseil constitutionnel russe a pris la parole, en s'adressant à son collègue français. Il m'a été aisé de célébrer de Gaulle, le combat aux côtés des Russes contre l'ennemi commun, la fraternité d'armes grâce à Normandie-Niemen, la « belle et bonne alliance » conclue avec l'URSS en 1944, puis la politique de « détente, d'entente et de coopération » et j'ai conclu : « Dans le monde incertain où nous vivons, l'alliance, l'amitié entre la France et la Russie n'ont jamais été aussi nécessaires. Salut à la Russie éternelle, salut au grand peuple russe ! »

Le lendemain, a eu lieu une cérémonie émouvante devant la maison « Normandie-Niemen » avec, côte à côte, les deux drapeaux et leur garde. L'adjoint à l'attaché militaire de l'ambassade de France, un officier d'aviation, a lu la liste des pilotes français tombés en combat aérien durant la campagne de Russie. À chaque nom, répondait un « Mort pour la France ». Ils ont été quarante-trois, alors qu'à sa formation, l'escadrille ne comptait que quatorze pilotes. Nous étions bouleversés d'autant qu'auprès de nous se tenaient deux héros de l'escadrille : le général Risso et Roland de la Poype. Sur le visage des généraux d'aviation français en activité qui nous accompagnaient, j'ai vu couler des larmes. Parmi ceux dont le nom avait été cité figurait le capitaine de Seyne. En fin 1944, à mesure que l'Armée rouge progressait, les terrains d'aviation étaient transférés vers l'avant. Chaque pilote se déplaçait avec dans la carlingue son mécanicien ainsi à disposition sans délai. Le capitaine de Seyne en vol perçoit des ratés dans son moteur. Il appelle à la radio le commandement français de l'escadrille et reçoit l'ordre de sauter en parachute ; il refuse car le mécanicien russe n'a pas de parachute et ne pourrait s'extraire de la carlingue. Quelques minutes plus tard, c'est le poste de commandement soviétique qui lui réitère l'ordre. De nouveau, il refuse et annonce qu'il va tenter de se poser. À l'atterrissage, il se crashe, trouvant la mort en compagnie de son mécanicien qu'il n'avait pas voulu abandonner. Ainsi le comte de Seyne est-il devenu « Héros de l'Union soviétique. »

Je souhaite que la France garde de nos héros de Normandie-Niemen un souvenir aussi ému qu'en ont les Russes qui ont donné ce nom prestigieux à de nombreuses écoles.

Si la popularité du général de Gaulle est grande en Russie, elle l'est plus encore en Chine depuis qu'en 1964, la France, seule de tous les États occidentaux, a reconnu la Chine populaire et noué des liens avec ce pays et

son régime.

Quarante ans plus tard, en 2004, les deux pays allaient commémorer « l'année de la Chine en France » puis en 2005, « l'année de la France en Chine ». Au début de 2004, le président chinois Hu Jintao a effectué un voyage officiel en France. Je me suis demandé s'il ne pourrait pas passer, ne fût-ce qu'un instant, à la Fondation, ancien bureau du Général. Le protocole français semblait plus qu'hésitant. J'ai pris contact avec l'ambassadeur de Chine à Paris : c'était d'accord. Le 28 janvier 2004, la rue de Solférino s'est trouvée bloquée par un important service d'ordre. Le cortège officiel s'est arrêté devant le numéro 5. J'ai accueilli le président Hu Jintao et l'ai fait monter avec sa suite jusqu'à mon bureau, le bureau du Général, où l'attendait l'amiral Philippe de Gaulle. Nous lui avons présenté les reliques les plus marquantes, notamment la machine à écrire sur laquelle Élisabeth de Miribel avait tapé l'appel du 18 juin. On ne pouvait imaginer comportement plus attentionné de la part d'un chef d'État. Il ne semblait pas se soucier du temps qui s'écoulait. Il a accepté de descendre jusqu'à la bibliothèque où nous avions disposé un grand écran pour le site internet. J'ai demandé au président s'il voulait bien mettre en marche ce site en appuyant sur le bouton adéquat. Et ainsi apparut sur l'écran la version internet en chinois que nous avions commencé à mettre en œuvre quelques semaines plus tôt. Hu Jintao, enchanté, a calligraphié ses remerciements sur notre Livre d'or. M'adressant à notre hôte illustre, je lui ai donné les trois raisons, selon moi, de la reconnaissance de la Chine populaire par le général de Gaulle, geste historique : le bon sens, la politique d'indépendance nationale de la France, un hommage de la France à la Chine libérée après que, durant un siècle, son indépendance avait été contestée par l'étranger, et j'ai salué la grande puissance multimillénaire, porteuse de la plus ancienne civilisation du monde. La visite du président chinois à notre modeste siège de la rue de Solférino avait duré près d'une heure.

L'année suivante, année de la France en Chine, une délégation de la Fondation conduite par le général Kessler a accompagné le président Chirac au cours de son voyage officiel. Je n'avais pu faire partie de ce déplacement car je prenais alors la présidence de l'Institut du monde arabe. On m'a rapporté l'accueil enthousiaste réservé à Chirac par les Chinois et la célébration de la mémoire de De Gaulle à chaque étape, avec des foules denses, enthousiastes, qui brandissaient des drapeaux français.

En 2005, se célébrait le bicentenaire de la victoire d'Austerlitz. À la Fondation, nous l'avions préparé de longue date en liaison avec le ministère de la Défense. Quel n'a pas été notre étonnement lorsque nous avons appris qu'aucune autorité de la République ne se rendrait sur le champ de bataille : on s'en tiendrait à une commémoration place Vendôme. Je n'ai pas eu l'occasion, ni peut-être le désir, de savoir pourquoi Chirac et Villepin, pourtant des patriotes, s'étaient tenus à ce modèle réduit, d'autant que notre marine avait été représentée en Angleterre pour l'anniversaire de Trafalgar.

Rien n'a jamais été remis en cause dans ce que nous avons décidé. La Fondation a été présente sur place. Nous nous sommes rendus sur le champ de bataille d'Austerlitz. Nous avons pu comprendre la manœuvre de débordement ennemie sur notre aile droite, parfaitement maîtrisée par notre défense, et apercevoir le plateau de Pratzen. Nous étions sur la butte où s'est tenu l'empereur durant la bataille. Là, nous avons noté avec émotion que cette parcelle du territoire tchecoslovaque avait été donnée à la France. Ce jour-là y flottait notre drapeau. La reconstitution de la bataille en modèle réduit constitue un spectacle extraordinaire. Les figurants allemands, tchèques, russes, autrichiens et autres (on n'y compte pas de Français) passent toute l'année à préparer leurs uniformes et leurs armes, et répètent la bataille qu'ils vont rejouer. On tire, on manœuvre, on charge devant un public enthousiaste. Lorsque l'empereur apparut, sur son cheval gris, entouré de sa garde, des vivats ont éclaté. Ma femme ayant crié « Vive l'empereur ! », sa voisine (dont je ne sais pas la nationalité), s'est penchée vers elle et lui a dit : « Moi, je crierais plutôt "Vive Koutouzoff" ! » Après la bataille, nous avons trinqué avec l'empereur, un sympathique Américain de Virginie au profil qui rappelait celui de Napoléon jeune, et avec un Russe en uniforme de général d'Empire, professeur de français à l'université de Saint-Petersbourg qui nous a précisé : « Je porte toujours dans les reconstitutions l'uniforme de général de division de l'armée de Napoléon. Aujourd'hui, j'étais Davout. » Quelle émotion de mesurer à quel point la mémoire de Napoléon demeurerait vivante à travers l'Europe et au-delà !

Le soir, au château d'Austerlitz, nous avons organisé un grand dîner auquel Michèle Alliot-Marie m'a fait l'amitié de participer. Ayant appris que la veille, elle devait se trouver en Autriche, je l'avais invitée. Elle nous a rejoints en compagnie du ministre tchèque de la Défense. Avaient répondu à notre invitation le général commandant la région de Paris et une délégation du régiment français d'artillerie qui porte le nom d'Austerlitz pour avoir participé à la bataille, à la victoire. Durant le dîner, nous avons été gratifiés de quelques sonneries de la musique de la garde, des Russes qui portaient l'uniforme de nos grognards.

J'espère que les autorités françaises n'oublieront pas, le moment venu, de commémorer le... troisième centenaire d'Austerlitz.

*

Dans le courant de l'année 2004, mon fils aîné, Frédéric, m'avait dit qu'il voudrait bien raconter l'Histoire de France à ses enfants, mais qu'il ne trouvait pas d'ouvrage correspondant à leur âge. Ne pourrais-je écrire ce livre ? Il se proposait de l'éditer. En effet, après une carrière assez brillante dans les services de la Caisse centrale de coopération outre-mer et au Fonds monétaire international, il avait créé une entreprise de travaux publics, et il venait d'y ajouter une maison d'édition qu'il céderait bientôt à son principal

collaborateur. Je ne pouvais que lui répondre oui. J'ai écrit et il a publié en 2005 une *Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, le premier volume couvrant la période depuis « nos ancêtres les Gaulois » jusqu'à 1789, est sorti en février. Le second volume que j'ai limité au départ du général de Gaulle, a paru en décembre de la même année.

Rencontrant Alain Decaux pendant que je rédigeais cet ouvrage, j'ai fait mine de m'en excuser alors qu'il avait déjà écrit une *Histoire de France pour les enfants*. Je lui ai dit que, dans mon récit, jusqu'en 1789, tout m'avait paru aisé, mais pour la période postérieure, plus difficile. Il m'a répondu qu'en effet, jusqu'en 89, c'est simple : « Il y a eu tel roi et il a fait ceci, puis un autre roi et il a fait cela. » Ensuite tout devient embrouillé. Je me sentis rassuré. Je n'imaginai pas un livre d'histoire pour des jeunes qui n'ait pas été, comme mes manuels de l'école primaire, illustré. Mon fils m'a proposé un très bon dessinateur, Jean-Marie Cuzin, ingénieur dans la marine à Toulon et qui a déployé son talent pour souligner les passages flamboyants du livre et de notre Histoire. Jean-Marie Cuzin est incomparable pour dessiner armures, sabres, piques et combats de chevalerie.

Mon *Histoire de France* est une glorification de notre patrie. Je n'ai pas eu à me forcer pour tenir ce cap. J'ai souligné les grands moments de notre Histoire. Bouvines sur notre frontière du Nord-Est, où nous avons affronté trois ennemis, l'Allemand et l'Anglais, renforcés par un traître, Ferrant, comte de Flandres. Philippe-Auguste a remporté la victoire, le roi d'Allemagne s'est enfui, et de retour en Allemagne, a été détrôné. Le roi d'Angleterre a rembarqué, tandis que Ferrant était emmené prisonnier à Paris, chargé de chaînes, « Ah ! Ferrant, te voilà bien ferré ! » Et l'armée royale avec les milices communales, regagnant la capitale, a été acclamée de bout en bout par les notables, le peuple, le clergé. « Bouvines, naissance de la Patrie française. » J'ai rappelé aussi que Philippe le Bel, trop souvent critiqué, a su, face au pape, formuler le principe fondamental de notre souveraineté : « Le roi de France est empereur en son royaume. » J'ai rappelé que la Révolution avait diffusé le message de la Liberté à travers le monde, et que Napoléon a porté la gloire de notre drapeau à travers l'Europe. Évidemment, je me suis attaché à faire partager par la génération de mes petits-enfants, et au-delà, mon admiration pour de Gaulle.

Dès la sortie du premier tome, j'ai fait déposer un exemplaire à l'Élysée. Chirac m'a répondu très chaleureusement. Il a dépêché un motocycliste chez mon éditeur pour offrir un exemplaire à son petit-fils. Lors des vœux à l'Élysée pour les anciens combattants en janvier 2006, il a évoqué avec chaleur mon *Histoire de France*. L'association « Choisir un livre » de Claire Gros l'avait mis en tête des ouvrages pour la jeunesse.

*

Le temps me rattrapait. Mon mandat de président de la Fondation

Charles de Gaulle se terminait à la fin de l'année 2006.

Lors de la cérémonie des adieux rue de Solférino, j'ai affirmé du fond du cœur que les années que j'avais passées à la tête de la Fondation, je les ressentais comme un honneur et comme un bonheur. Un honneur de siéger dans le bureau qu'avait occupé pendant dix ans le Général, et d'avoir succédé dans cette fonction à des personnages prestigieux. Un bonheur car j'avais pu constater que lorsqu'on magnifie le Général, le message porte, en France et aussi, sinon plus encore, à l'étranger.

Président de la Fondation, j'avais exercé parallèlement d'autres charges, durant cinq années la présidence du Conseil constitutionnel, puis pendant les deux dernières années la présidence de l'Institut du monde arabe. Mais j'estimais y avoir fait mon devoir. Beaucoup avait été accompli. Naturellement tout est toujours à renforcer, à reprendre, voire à créer.

En passant le flambeau à Pierre Mazeaud qui m'avait déjà brillamment succédé au Conseil constitutionnel, je suis parti, l'âme en paix. Et je me suis rendu sur l'heure reprendre mes occupations à l'Institut du monde arabe.

Chapitre XIV

À l'Institut du monde arabe

Alors que je m'apprêtais à quitter le Conseil constitutionnel, Chirac m'a demandé ce que je souhaitais exercer comme fonction. Je ne me sentais pas une vocation de retraité, malgré mes quatre-vingt-deux ans qui approchaient. Après avoir fait le tour, limité, des ouvertures possibles, nous nous sommes arrêtés sur la présidence de l'Institut du monde arabe, éventualité qui m'a paru intéressante, et mission à laquelle je me sentais préparé. Tout a été réglé en juillet. Le directeur de cabinet de Chirac, le préfet Bertrand Landrieu, m'avait prévenu que j'aurais à faire face à de rudes problèmes financiers. Mais je croyais, d'expérience, qu'en matière de finances publiques « plaie d'argent n'est pas mortelle ». J'étais un peu trop optimiste.

Le président de l'Institut du monde arabe est désigné par le ministre français des Affaires étrangères, et sa nomination ratifiée par le conseil d'administration, composé de six membres français et de six ambassadeurs arabes. Lors de mon installation, les membres français se sont abstenus, en raison me dit-on, de mon âge. Les ambassadeurs arabes ont voté pour moi et, avec ma voix, nous avons atteint la majorité absolue. Dans mon allocution, après le vote, je n'eus ni un mot ni un regard pour les abstentionnistes, ces médiocres et leur cabale, et me suis adressé à la partie arabe. J'ai souligné combien j'étais flatté d'accéder à ce poste auquel ils venaient de me confirmer. J'ai rappelé mes années passées au Maroc et mes missions au Moyen-Orient lorsque j'avais mis en place et présidé le Cercle France-Pays arabes. J'ai évoqué mes deux visites au Koweït, ma présence à des *diwans*, tenus par des ministres koweïtiens. J'ai parlé d'une réception donnée en mon honneur, chez lui, par un prince koweïtien (qui avait épousé une Américaine s'exprimant fort bien en français). J'ai raconté que le prince, à mon arrivée dans son palais, m'avait entraîné dans un petit salon pour m'offrir un cadeau, dans un superbe étui de velours : c'était une Kalachnikov. Et je dis combien j'en avais été touché car, pour un Arabe, le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un homme est une arme. J'ai terminé en rappelant la fabuleuse expansion des Arabes à travers les continents, et jusqu'en Espagne, au cours des siècles qui ont suivi la prédication du Prophète et j'ai conclu avec cette citation que j'affectionne tant de Saint-John Perse : « Les cavaliers en armes, à bout de continent, font au bord des falaises, le tour des péninsules. »

Il me fallait, dès mon arrivée, bien qu'en plein été, en période de vacances, faire le tour des problèmes de mon nouveau domaine.

D'abord le siège. J'étais assez séduit par l'architecture extérieure, comme un navire sur la Seine appareillant vers de nouveaux horizons, dans un environnement de grande allure puisque, de la terrasse, on découvre Notre-Dame dans sa majesté. Jean Nouvel, dont la famille avait servi dans l'enseignement en Périgord et à qui j'avais confié la mise en place du musée gallo-romain Vesuna à Périgueux, était l'un des architectes de l'Institut du monde arabe. Tout n'y était pas parfait. Le matériau, du métal, avait un aspect un peu froid. Il n'y a pas de fenêtre. On avait installé dans les murs des moucharabiehs, mais clos. Le système qui fait qu'une petite ouverture dans chaque panneau s'ouvre ou se ferme selon l'intensité de la lumière extérieure n'a jamais fonctionné. On vit dans une climatisation permanente, ce qui tourne à la catastrophe en cas de panne. Les bureaux sont de modestes dimensions. Celui du président est fort bien situé, à la proue du bâtiment, mais un peu exigu. Quant à la hauteur des plafonds, elle est, à presque tous les étages, si faible que lorsqu'à l'occasion d'une cérémonie officielle, on avait fait appel à des gardes républicains en grand uniforme avec casque, ils n'avaient pu entrer dans les lieux.

Naturellement, de ces détails, on pouvait s'arranger.

Le personnel qui avait en charge cette grande et belle mission de la cohabitation entre la France et les pays arabes, du rapprochement de ces deux civilisations, posait plus de problèmes qu'il n'apportait de solutions.

À mon cabinet, le Quai d'Orsay mettait à ma disposition un diplomate du corps d'Orient comme directeur. Lorsqu'il a été renouvelé, on a confié le poste à notre ancienne ambassadrice en Bolivie, Anita Limido, qui avait dû rentrer en France pour des raisons de santé. Malgré ce handicap, elle travaillait avec ardeur. Peu de temps après mon départ, elle a été emportée par la maladie, morte à la tâche. Quelques semaines après ma prise de fonction, j'ai appelé auprès de moi mon ancien collaborateur à la commission des Finances du Sénat, Nicolas-Jean Brehon. J'avais vite compris que les rouages de la maison stagnaient dans la routine et qu'on n'y était pas tenté par la novation. La chance voulait que je dispose d'une excellente secrétaire, Annie Hull.

Auprès du président français siège un directeur général, statutairement arabe, ce qui va de soi. Lorsque j'arrivai, la fonction était tenue depuis six ans par un Égyptien. Il sera remplacé au début de 2005 par un Algérien, Taleb Bendiab, qui avait fait carrière dans la diplomatie puis comme directeur de l'Office culturel algérien à Paris. Il était, on l'imagine, de culture française, et j'ai pu m'appuyer sur lui en toute confiance. L'encadrement du personnel était assuré par quelques Français au service de la communication et au service financier, et par des Arabes, des Marocains, nombreux, des Syriens et des

Libanais, avec fort peu de ressortissants des États du Golfe. Rien ne me paraissait très remarquable mais il était difficile de recruter d'autres métropolitains car les traitements n'étaient pas très élevés. En ce qui concerne les Arabes non plus, au risque de remettre en cause les équilibres – ou les déséquilibres – entre les régions. Lorsque j'ai donné ma première conférence de presse, le service de la communication avait envoyé une convocation à FR3 au nom du directeur qui avait déjà quitté son poste depuis deux ans. J'ai appelé auprès de moi, à temps partiel, Véronique de Panafieu, excellente journaliste française.

Quant au personnel d'exécution, français et arabe, il m'est apparu assez sympathique et cordial, mais syndicalisé à tous crins. Dans les premières semaines de mon arrivée, on m'a annoncé la réunion, mensuelle, du comité d'entreprise. Je m'y suis rendu. En levant la séance, je leur ai dit que, n'ayant dans ma vie servi que comme fonctionnaire, parlementaire ou ministre, c'était la première fois que j'assistais à un comité d'entreprise. Eh bien ! Ce serait la dernière. Cette équipe passait tout le mois à discuter pour chercher sur quoi l'on pourrait bien au prochain comité interpellier la direction générale.

La plupart des activités, entretien, accueil, étaient sous-traitées à des entreprises extérieures qui fonctionnaient assez bien mais dont mes collaborateurs proches m'ont confié que le coût n'était pas maîtrisé.

J'ajouterai à ce tableau un peu sombre le restaurant, installé au dernier étage sur la terrasse, avec vue superbe sur Paris. On avait récemment changé le concessionnaire mais le nouveau, un Libanais, brillait par la médiocrité de la cuisine et du service.

Pour surmonter ces difficultés, j'imaginais qu'il me faudrait des moyens financiers. Et je me suis souvenu de la mise en garde amicale du préfet Landrieu.

Lors de la fondation de l'IMA, un accord avait été conclu entre l'État français et les États arabes, membres de l'Institut. La France assumait 60 % des dépenses, les Arabes 40 %. Ainsi en a-t-il été lors du premier exercice budgétaire. Puis les Arabes ont cessé de financer. Ils avaient compris que leur contribution, fixée très précisément pour chaque État, n'était pas renouvelable. La France devait donc couvrir seule le financement courant. Je ne sais comment le premier président de l'IMA, Edgard Pisani, s'en est tiré. Son successeur, Camille Cabana, dépourvu des moyens nécessaires, a parcouru tous les États arabes pour proposer un « deal » : que chaque État paie ses arriérés et il ne lui sera plus rien demandé. Certains pays ont soldé leur dû et il ne fut plus rien exigé d'eux. Pour les autres, les plus nombreux, les versements non effectués se gonflaient chaque année, et leur dette s'accumulait. Parfois, l'un des retardataires s'acquittait d'une partie de sa dette, non de la totalité. Pour certains autres, comme la Libye ou l'Irak, on en était arrivé en cette année 2003 à des déficits considérables qui dépassaient les dix millions d'euros.

Alors comment tenait-on ? En réduisant les dépenses, en empruntant aux

banques, et en essayant de faire augmenter la dotation que nous versait chaque année le ministère des Affaires étrangères. Ce département ne disposant que d'un budget étiqué ne pouvait se permettre des largesses. J'ai multiplié les interventions auprès de l'Élysée et du ministère des Finances pour nous maintenir cahin-caha.

Il fallait engager une vraie réforme. Mais comment ? Quoi précisément ? J'avais lu et relu les rapports annuels de la Cour des comptes sur notre gestion. Ils étaient sévères mais pointilleux, s'attardant sur des détails de gestion plus que sur le fond du problème.

Je réfléchissais à une réforme en profondeur.

*

Dans la perspective de ce redressement, nous ne restions pas inactifs. Nous existions, nous avions des activités. On les poursuivait. Je me suis attaché, dans la mesure de nos faibles moyens, à ouvrir de nouvelles voies pour que l'IMA s'affirme aux yeux de tous.

L'IMA est connue du grand public par ses expositions, qui sont d'une façon générale, très remarquables. Lorsque j'ai pris mes fonctions, on s'apprêtait à inaugurer l'exposition « Pharaon » sous la présidence de Jacques Chirac et du président égyptien Moubarak. Le protocole ne me donnait que quelques minutes pour m'exprimer. J'ai choisi de dire à nos illustres visiteurs que c'était à eux, en tant que chefs d'État que cette exposition rendait hommage. Elle n'était point intitulée « Les Pharaons », mais « Pharaon », symbole du pouvoir à travers l'Histoire.

« Pharaon est le titre du premier chef d'un État et d'une nation dans l'histoire de l'humanité. Et tous ceux qui ont détenu ou détiennent le pouvoir en procèdent.

« Pharaon tient son pouvoir des dieux. Aujourd'hui, il n'est point de pouvoir authentique s'il n'est la traduction magique de l'adhésion du peuple souverain, immanente à tout pouvoir...

« L'apparat qui entourait Pharaon n'est plus le même ; mais il ne peut exclure les signes de la dignité qui accompagne la charge suprême.

« Quand Pharaon quittait le monde, il rejoignait les dieux dans leur Panthéon. En nos temps modernes, les chefs d'État, s'ils furent dignes de leur charge, s'inscrivent dans la mémoire indélébile de leur peuple.

« Je vous salue, messieurs les présidents, à travers le mythe éternel de Pharaon... »

Bernadette Chirac, présente à cette inauguration, m'a demandé de lui faire parvenir le texte de mon allocution.

Au cours des deux années suivantes, deux expositions de haut niveau ont connu un réel succès auprès du public. L'exposition « L'âge d'or des sciences arabes au Moyen Âge » que j'ai inaugurée en compagnie de l'astronaute Claudie Haigneré, démontrait que l'expansion de l'Islam, en cette période,

s'était accompagnée chez les Arabes d'un essor de la médecine, de la philosophie, de la mécanique. Un moment notable dans l'Histoire. Je pensais que l'Histoire est constituée de ces grands mouvements culturels, souvent à base religieuse, et qui entraînent un appétit de conquête. Après l'essor de l'Islam, il y eut dans la chrétienté la Renaissance avec le début de la colonisation qui a touché l'Amérique, puis l'Extrême-Orient, avant, au XIX^e siècle, de submerger l'Afrique. Tout a une fin, la colonisation, triomphante à partir du début du XVI^e siècle, ne survivra pas à la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, l'exposition « Venise et l'Orient » rappelait le contact établi grâce au commerce et aux arts entre une rive et l'autre de la Méditerranée. Nous l'avions organisée en liaison avec le Metropolitan Museum de New York, ce qui traduisait la qualité de la direction de notre musée. Toute médaille a son revers. Après mon départ de l'IMA, j'appris que notre directeur du musée, un Marocain, n'aurait pas été d'une parfaite rigueur dans les négociations qu'il menait pour mettre sur pied ces expositions.

*

Si j'étais satisfait de notre action en ce domaine, je ne me sentais pas une vocation de conservateur de musée et je pensais que l'IMA avait d'autres champs à explorer pour remplir sa mission de pont entre le monde occidental et le monde arabe.

J'attachais la plus grande importance à mes contacts avec les ambassadeurs arabes en France, qui étaient dans l'ensemble de qualité. Les relations ont toujours été très amicales avec ceux des pays du Maghreb. L'ambassadeur du Maroc, vice-président du conseil d'administration, qui siégeait à ma droite, m'a toujours soutenu sans défaillance. Pour l'anniversaire de l'indépendance du Maroc, il avait organisé à l'ambassade une rencontre fort intéressante avec de grands témoins français. Et il avait convié une classe d'écoliers marocains d'Agadir qui ont participé à la discussion avec mesure, et en maniant superbement notre langue. Les deux ambassadeurs algériens qui se sont succédé se sont comportés, comme mon directeur général, avec une cordialité où n'a jamais percé la moindre rancune des affrontements passés. Quant au Tunisien, il était à l'image même du vrai problème qui, selon moi, domine la modernisation du monde arabe : peut-on passer à la démocratie sans avoir au préalable fait évoluer la société et les mœurs ? On conteste souvent le régime de Ben Ali, mais on ne peut que saluer la modernisation de la société qu'il a poursuivie dans la ligne de Bourguiba. Nous avons tenu un colloque à l'Institut sur ce sujet. Bourguiba avait supprimé la polygamie, ce qui a été reconnu et salué par les intervenants tunisiens. L'un d'entre eux y a mis un bémol en expliquant que les prescriptions du Coran n'avaient pas, de ce fait, été remises en cause. Quelque temps plus tard, l'ambassadeur a réuni à la Sorbonne six Tunisiennes ayant

des responsabilités de haut niveau (chef d'entreprise élue présidente mondiale des femmes chefs d'entreprise, présidente de cour d'appel...) qui ont défendu sans réserve le code de la famille. Peu de temps après, pensant à cette réunion dans une conférence que j'ai eu l'occasion de prononcer à l'Académie des sciences d'outre-mer, j'ai soutenu cette thèse, d'abord le changement dans les mœurs, ensuite la démocratie.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, l'Égypte fut représentée successivement par deux ambassadeurs d'un excellent niveau. L'ambassadeur du Qatar était un fidèle de l'Institut. Nous avions aussi dans le corps diplomatique arabe à Paris un lot de femmes à la hauteur de leur tâche : la Libanaise, la représentante de l'OLP (car la Palestine est membre de l'Institut), notre pétulante Leïla Shahid, nommée au temps de Yasser Arafat et qui cédera sa place à une chrétienne, l'ambassadrice de Jordanie, elle aussi chrétienne. Bahreïn a été également représenté par une femme, apparentée à l'émir et qui, au cours du dîner que j'ai offert lors de son départ, m'a dit avec une pointe de mélancolie : « À Bahreïn, nous avons adopté un code de commerce moderne mais malheureusement pas votre code civil. » Enfin, l'Arabie Saoudite a toujours eu un ambassadeur francophone, avec une épouse qui l'était également (peut-être le mariage était-il contracté à l'occasion de l'affectation à Paris ?). L'unité du monde arabe ne va pas sans diversité.

Je me suis efforcé, malgré la guerre en Irak, et compte tenu de la position prise par le président Chirac, de maintenir un contact avec l'ambassadeur de ce pays en France. Il m'apparaissait presque désespéré, et je lui donnais des paroles de réconfort. Sans doute y était-il sensible puisque, lors de son voyage à Paris en novembre 2006, le président Talabani m'a fait l'honneur d'une visite à l'IMA au cours de laquelle je l'ai salué devant la presse.

Lorsqu'en avril 2006, Jacques Chirac m'a remis les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur dans la cour d'honneur des Invalides, les ambassadeurs arabes m'ont fait l'amitié de leur présence et de leurs félicitations.

La situation en Irak nous a donné l'occasion de nous mobiliser pour la libération de Français pris en otages. D'abord Christian Chesnot et Georges Malbrunot, sans oublier leur accompagnateur, Mohammed Al-Joundi. Nous avons participé à la campagne de presse, tenu dans la grande salle de réunion de l'Institut un meeting, et rompu un soir le jeûne du ramadan en compagnie de personnalités françaises et arabes. Et nous avons reçu ces otages dès leur libération. Au cours de ces démarches, nous avons été appuyés avec force et efficacité par le secrétaire général de « Reporters sans frontières », Robert Ménard. J'ai regretté qu'il se soit ensuite fourvoyé en gâchant le parcours de la flamme olympique dans Paris pour dénoncer le régime politique chinois, ce qui n'a pas été sans dommage pour l'image de la France en Chine. On ne doit pas bafouer un grand peuple et une grande civilisation. De Gaulle n'avait pas

hésité à reconnaître Mao dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'était pas un modèle de démocratie.

Nous avons reçu aussi les parents de Florence Aubenas, puis organisé une grande réunion avec en vedettes Simone Veil et Isabelle Adjani. On ne pourra oublier l'allure magnifique de Florence Aubenas descendant de l'avion qui la ramenait de sa longue détention. Quelques jours plus tard, j'étais dans mon bureau lorsqu'on est venu me dire qu'elle déjeunait à notre restaurant en compagnie de Serge July. Je suis monté, j'ai été vers elle. Elle s'est levée. Je l'ai embrassée (l'Institut du monde arabe avait de bons côtés) en lui disant : « Ah ! Comme je suis heureux de te voir ! » et ajoutant :

« Et pardonne-moi si je te dis tu
Mais je dis tu à tous ceux que j'aime
Même si je les vois
Pour la première fois. »

En 2006, j'ai effectué deux voyages dans le Golfe, Arabie Saoudite et Qatar, puis Bahreïn et Émirats arabes unis.

En Arabie Saoudite, le roi lors d'un récent passage à Paris nous ayant fait don d'un million d'euros, j'allais prendre les contacts nécessaires pour préparer, avec ce pactole, une exposition consacrée à son royaume. Les rencontres que nous avons eues à Paris avec le ministre et le vice-ministre de la Culture ainsi qu'avec l'ambassadeur du royaume n'avaient pas été fructueuses. Elles ne le furent pas davantage sur place, malgré le concours de notre ambassadeur. Mystère de l'âme arabe.

J'ai été reçu par le roi en son palais à Ryad. Il s'est montré fort obligeant, d'autant que je lui faisais part de nos projets concernant son pays. Comme je lui disais, en le saluant, que je m'inclinais devant lui, à la traduction de son interprète, il a fait des gestes de dénégation. Que se passait-il ? Le collaborateur de l'IMA qui m'accompagnait, le Syrien Arodaki, a dû corriger la traduction inexacte – « se prosterner » au lieu de « s'incliner » – de mon propos. On ne se prosterne que devant Dieu. À la fin de l'entretien, le roi me dit sur le ton de la plaisanterie en désignant le vice-ministre de la Culture présent : « Je crois que vous connaissez Badaguer. Je ne sais pas ce qui lui arrive. Il m'a accompagné en Inde, il portait une barbe. Au retour, il l'a rasée. Et maintenant il la laisse repousser. Vraiment je ne comprends pas ! » Et je me suis permis de répondre, sur le même ton : « Sire, il doit y avoir une femme là-dessous. » Et le roi de s'esclaffer. Le lendemain, j'avais une réunion de travail avec Badaguer. Son portable sonne. Il répond puis me dit : « C'était une femme... Ma femme. » L'humour n'est pas étranger à l'esprit arabe.

Sur les femmes en Arabie, il y aurait beaucoup à dire. Sauf qu'on les voit rarement. J'ai traversé Ryad en voiture vers le milieu de la journée pendant une vingtaine de minutes. Or je n'avais aperçu que deux femmes, évidemment voilées. En revanche, elles fréquentent les universités. L'épouse de l'ambassadeur à Paris était docteur ès sciences. Durant ce passage en Arabie, le ministre de la Culture avait donné un déjeuner auquel il avait

convié une romancière saoudienne qui, après avoir publié ses romans à l'étranger, avait réussi à les faire éditer sur place, des romans où, me dit-on, l'on parlait d'amour. Elle était accompagnée d'une journaliste, saoudienne elle aussi, qui avait commenté ces romans dans la presse locale. Ces deux femmes, lors de ce déjeuner, ne portaient aucun voile, ni sur le visage ni sur la tête. Tout n'est donc pas perdu.

Au Qatar, après ma visite à l'émir, prenant connaissance de mon emploi du temps pour le lendemain, j'ai lu : « Vous serez reçu par la Cheikha Moza, épouse préférée de l'émir. » La formule m'a amusé. J'en ai usé une fois, par plaisanterie, en présentant ma femme en France. Je n'ai pas recommencé. J'ai donc rencontré l'épouse préférée qui dirigeait une Fondation et faisait diffuser sur la chaîne de télévision Al-Jazira des programmes pour la jeunesse. Pour notre entretien, elle n'était pas voilée et j'ai pu mesurer le bon goût de l'émir d'en avoir fait son « épouse préférée ».

Les dérives extrémistes de l'Islam seront-elles redressées par les femmes ? Pourquoi pas ? Il y faudra du temps. Au Koweït, on a donné le droit de vote aux femmes depuis 2006. Elles ont voté, mais aucune n'a fait acte de candidature. Mais je n'oublie pas que, la première fois que je fus élu à l'Assemblée nationale, on n'y comptait que quelques députés femmes.

*

À Paris, j'ai persisté dans mes efforts pour donner un nouvel élan à l'Institut.

Le conseil d'administration avait été renouvelé au début de 2006 et j'y avais vu entrer avec plaisir, après que le ministre des Affaires étrangères m'eut consulté, Jeannette Boughrab, fille de harki, qui avait fait un stage au Conseil constitutionnel et enseignait à la faculté de droit de Paris, ainsi que Thierry Bert, chef du service de l'inspection générale des finances. À celui-ci, j'ai dit que les observations de la Cour des comptes ne s'attachaient qu'aux détails, et lui ai demandé ce que l'on appelle une « mission d'assistance », c'est-à-dire une analyse objective des insuffisances structurelles, avec des suggestions pour les redresser.

Dans l'attente des résultats de cette mission, j'ai lancé l'Institut sur de nouvelles pistes. Nous disposons d'un service cinéma dont j'ai obtenu qu'il présente des films sur des sujets plus actuels, même brûlants. Ainsi d'un film syrien, décrivant et condamnant un crime d'honneur contre une femme soupçonnée à tort d'adultère. Ainsi de deux films palestiniens, l'un contre l'édification de murs pour parquer les Arabes dans les territoires occupés par Israël, l'autre décrivant et condamnant la mise en condition de kamikazes contre les populations israéliennes. À la sortie du superbe film *L'Esquive*, nous en avons donné une projection spéciale en présence des acteurs.

J'avais demandé à mon collaborateur Bréhon, de renouveler, d'approfondir, d'innover. Il a déployé tout son dynamisme pour secouer

l'apathie de nos services, le plus souvent sous l'œil critique des responsables, quand ceux-ci n'allaient pas jusqu'à entraver nos initiatives.

Fut ainsi organisée une rencontre sur le thème des trois monothéismes, puisque juifs, chrétiens, musulmans se réfèrent à Abraham, que les musulmans ne rejettent pas Jésus, « Sidna Aïssa », le plus grand des prophètes avant Mahomet, et que dans les pays multiconfessionnels comme le Liban, il arrive – ou il arrivait – qu'une musulmane passant devant une statue de la Vierge Marie murmurât une prière. Je me plaisais à souligner que si chez les musulmans et les israélites le cheveu est tenu pour une nudité, en France jusqu'aux lendemains de la dernière guerre, une femme ne serait pas entrée dans une église sans porter un chapeau. J'avais demandé à Régis Debray d'ouvrir cette rencontre qui a eu lieu dans une ambiance œcuménique, même si nous n'imaginions pas qu'elle pourrait avoir une suite.

Nous avons organisé une série de spectacles sous le titre : « Les Beurs font leur chanson » pour faire connaître aux Nord-Africains résidant en France l'existence de notre Institut. J'ai été ému d'entendre un Algérien devenu français chanter : « Quand j'étais en cours élémentaire à Tizi-Ouzou... »

Bréhon avait eu l'idée de faire dire une fois par semaine un conte des *Mille et Une Nuits*. Les écoles de théâtre de la région parisienne ont recruté des comédiennes d'origine arabe qui donneront pendant plusieurs mois des soirées devant un public intéressé et fidèle.

Plus austères avaient été nos contacts avec l'académie des Sciences pour faire connaître le développement scientifique de la société arabe. Nous avons eu, avec la participation de délégations de nombreux pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, un colloque de qualité sur l'industrie pharmaceutique dans le monde arabe.

La découverte du « Paris arabe » dans le V^e arrondissement, autour de l'IMA, a permis de rappeler aux visiteurs que l'on enseignait l'arabe dès le XIII^e siècle à la Sorbonne et que le collège de France, créé par François I^{er}, comportait une chaire consacrée à l'Islam. Dans la tournée, on présentait les lieux où, au XIX^e siècle, des librairies arabes s'étaient installées, la Grande Mosquée de Paris édifiée par la République entre les deux guerres, et l'église en face de Notre-Dame, sur l'autre rive de la Seine, où l'on célèbre la messe en araméen. Ce Paris arabe nous a valu d'entrer en contact avec l'ambassadeur des États-Unis, Craig Stapleton, que nous avons accompagné dans sa tournée. Il nous avait fait part de son souhait de déjeuner ensuite sur place. Je l'ai invité avec ses principaux collaborateurs et en compagnie du directeur général, Taleb Bendiab. Nous avons échangé des toasts – en français, langue que l'ambassadeur parlait assez bien – et j'ai levé aussi mon verre au général Patton, puisque la division Leclerc avait combattu sous ses ordres. Sans doute l'ambassadeur a-t-il été satisfait de cette rencontre puisque, quelques semaines plus tard, la secrétaire d'État adjointe américaine chargée de la communication étant de passage à Paris, il m'a demandé si la conférence

de presse qu'elle comptait donner à la presse arabe pourrait se tenir à l'IMA. J'en ai été évidemment d'accord, ce qui était une bonne publicité pour notre Institut. Inutile de dire que je fus présent au côté de la secrétaire d'État adjointe. J'ajoute que l'ambassadeur assistera enfin à la pose de la première pierre, puis à l'inauguration du musée de Colombey.

J'ai évoqué des blocages internes face à ces initiatives. Nous avons réussi à les surmonter, à une exception, la formation des cadres français destinés à servir dans les pays arabes. Le bureau en charge s'acharnait à prévoir des programmes historiques avec de longues explications sur les Abbassides et les Ommayyades, alors qu'il convenait d'ouvrir quelques fenêtres à nos expatriés sur la société contemporaine dans les pays arabes. L'agent en charge a été le premier licencié dans le plan de redressement que nous allions mettre en œuvre. Avant mon départ, l'on est parvenu à effectuer un stage *ad hoc* – j'ignore s'il y en a eu d'autres.

*

Dans le même temps que je donnais cette nouvelle impulsion, avec de bons résultats et de moins bons, je préparais la mise en œuvre du plan de redressement établi dans la ligne du rapport de la mission d'assistance dont j'étais redevable à l'Inspection générale des finances.

Encore fallait-il disposer d'un haut fonctionnaire venu de l'extérieur, et apte à traduire ce plan dans les faits. Je l'ai trouvé en la personne de François Baudet, ancien élève de l'Éna, chef de bureau à la direction du Budget. Je l'ai recruté avec le titre de directeur général adjoint, installé près de mon bureau et ne recevant d'ordres que de moi.

Il a su établir et imposer le plan de rénovation que je souhaitais. On prévoyait le changement du directeur en charge des finances et un allègement des services avec des licenciements, en nous bornant à n'annoncer que la première vague. C'en était trop pour un personnel figé dans la routine. François Baudet s'en est expliqué avec tact devant le conseil des directeurs puis au comité d'entreprise. Les syndicats ont annoncé une grève. Malgré les mises au point répétées de François Baudet et mes interventions, l'ordre de grève a été confirmé. Le premier jour, il fut suivi par un tiers environ des effectifs. Je devais, le lendemain, accueillir à l'IMA l'émir du Qatar qui nous faisait l'honneur d'une visite officielle. Je transmis un message au personnel notifiant qu'en conséquence, je ne pourrais tolérer que la grève se poursuive. Il m'est revenu que, si j'avais été entendu de la plupart des grévistes, les dirigeants syndicaux et quelques agents persisteraient.

Le matin de ce jour, j'arrivai assez tôt à l'Institut. Sur le parvis étaient regroupés une vingtaine de grévistes. La police se trouvait déjà sur place. Le chef du service d'ordre m'a demandé mes instructions. Je lui ai dit que je ne saurais accepter le moindre incident lors de la visite de l'émir. Qu'il utilise tous les moyens pour interdire l'agitation. Le délégué du comité d'entreprise

m'a dit qu'il voulait bien suspendre la grève sous certaines conditions. Je lui ai répliqué que je n'acceptais aucune condition : la grève devait cesser. Lorsque l'émir arriva, l'esplanade avait été dégagée. Quelques récalcitrants, derrière le barrage de police, ont poussé des cris que l'émir a entendus comme des acclamations. Et la visite s'est passée sans autre incident.

J'avais convoqué pour la fin de la journée le personnel dans la grande salle de ce hall extérieur que l'on dénomme la Médina. Devant les agents réunis, j'ai donné la parole à François Baudet pour rappeler le bien-fondé et la modération du plan. Le directeur général, Taleb Bendiab, l'a soutenu avec vigueur. Je me suis alors exprimé en précisant que j'avais suffisamment entendu les syndicats depuis quelques jours, et qu'ils n'auraient pas la parole après moi. J'ai repris brièvement les arguments de Baudet et du directeur général, souligné que l'on ne pouvait rien me reprocher. Je savais de longue main ce qu'un dirigeant doit à son personnel. J'ai rappelé que j'avais été pendant vingt-six ans maire de Périgueux, avec plus de cinq cents employés – qui travaillaient dur, eux : pavage des rues, taille des arbres, ramassage des ordures au petit matin, et que je n'avais jamais eu un jour de grève. J'ai appris au personnel qu'à un récent comité d'entreprise, on s'était préoccupé de savoir si, lorsque la secrétaire d'État adjointe américaine avait tenu une conférence de presse dans nos locaux, je lui en avais fait payer la location ! (comme si le comité d'entreprise avait compétence dans les relations de l'Institut avec les ambassades étrangères). À la fin de mon allocution j'ai été chaleureusement applaudi par l'ensemble du personnel, sous l'œil déconfit des agitateurs. Le lendemain, tout était rentré dans l'ordre.

L'on a pu donc mettre en œuvre le plan que nous avions défini. Et le Quai d'Orsay que j'avais tenu informé de mes initiatives – de même que l'Élysée et directement Jacques Chirac – m'a octroyé une dotation supplémentaire qui assurait l'équilibre de l'exercice 2006.

*

Au mois d'octobre 2006, j'avais annoncé à Chirac que je souhaitais mettre fin à ma mission. Il en parut étonné, me disant que j'avais parfaitement mené mon affaire et qu'il me trouvait « en excellente forme intellectuelle et physique ». Je lui ai rappelé que j'étais dans ma quatre-vingt-cinquième année et qu'il me paraissait raisonnable, si je ne voulais pas prendre le risque d'être terrassé par la vieillesse, de mettre un terme à ma vie active. Il a eu la délicatesse de ne pas hâter l'issue et de me consulter en janvier sur le choix de mon successeur. Il comptait nommer à mon départ Dominique Baudis qui terminait son mandat de président du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Je lui dis que pour toutes sortes de raisons son choix me paraissait excellent. Et j'ai pris contact avec Baudis.

*

Ma mission s'est terminée au 31 janvier 2007. Deux semaines plus tôt, le ministre des Affaires étrangères, Douste-Blazy, m'avait adressé une lettre très cordiale me confirmant la nomination de mon successeur, et me complimentant :

« Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous exprimer, au nom du gouvernement et en mon nom propre, toute mon appréciation pour le travail remarquable que vous avez accompli à la tête de l'Institut depuis plus de deux ans.

« Vous y avez conduit une action courageuse d'assainissement financier et de redressement en prenant les mesures indispensables pour rationaliser la gestion de cet organisme qui demeure un lieu d'échanges et de rayonnement incomparable. Nul ne doute que votre successeur devra poursuivre l'œuvre entamée et la mener à bonne fin. »

Au cours du dernier conseil d'administration que j'ai présidé le 16 janvier 2007 et où j'ai officialisé mon départ, le vice-président, l'ambassadeur du Maroc, prononça une allocution où il exprimait « au président Guéna au nom de tous les ambassadeurs arabes toute l'affection qu'ils lui portent, affection qui est à la hauteur du grand personnage qu'il représente. Il a été un grand président de l'Institut du monde arabe, le conseil aura l'occasion de le redire le 1^{er} février qui fera date puisque c'est là que leurs chemins se sépareront. C'est au nom de mes collègues que je lui rends hommage. Grâce au président, il y a une plus grande visibilité, un plus grand relief, une plus grande présence de l'Institut à laquelle le président a contribué personnellement par sa stature ».

Je n'ignore ni les bonnes manières en usage dans la diplomatie ni la courtoisie naturelle des Marocains, mais je n'en ai pas moins été fort touché des propos de l'ambassadeur Sijilmassi.

Comme on disait dans ma jeunesse guerrière au retour d'une patrouille : « Mission accomplie. »

Chapitre XV

Demain

Le 31 janvier 2007, avec mon départ de l'Institut du monde arabe, prenait fin ma dernière fonction officielle.

Deux semaines plus tôt, le 14 janvier 2007, Porte de Versailles à Paris, j'avais prononcé, à la demande des dirigeants de l'UMP, en soutien à la candidature de Nicolas Sarkozy à l'Élysée, ce qui sera mon dernier discours politique. Puisque j'intervenais au titre de « gaulliste historique », j'ai ouvert mon propos en rappelant les termes dont j'avais usé trente ans auparavant lors de mon élection de secrétaire général de l'UDR :

« Devant le comité central de notre mouvement, il y a des années de cela, c'était alors l'UDR, qui venait de m'élire secrétaire général, je me présentai comme "gaulliste de toujours, gaulliste pour toujours". Ai-je besoin de dire que je n'ai pas changé !

« Et c'est à ce titre qu'aujourd'hui je dis à Nicolas Sarkozy que je lui donne ma voix, que je lui donne ma foi, ma foi dans son succès. »

Et j'ai terminé ainsi :

« Enfin je crois à sa capacité de présider aux destinées de la France. À cet égard, nous avons une référence, c'est celui à qui notre pays doit d'avoir retrouvé son honneur et son rang, le général de Gaulle.

« Naturellement, il ne s'agit pas de se demander devant chaque problème qui se pose : "Qu'aurait fait de Gaulle ?" On ne peut l'imaginer. Mais on sait comment il procédait : en imprimant sa marque. »

Et j'ai crédité Nicolas Sarkozy d'une telle capacité. Je ne pensais pas alors que le futur président me chargerait d'une mission. En 2009, à la suite de la révision constitutionnelle qui a institué une commission consultative des redécoupages électoraux, je me suis vu confier la présidence pour six ans. Nous avons délibéré durant deux mois, mai et juin, sur le projet gouvernemental de redécoupage des circonscriptions législatives en vue des prochaines élections, prévues pour 2012.

*

Mon action en ce domaine ne sera qu'épisodique. Ces mémoires s'arrêtent donc bien en 2007. J'y ajouterai quelques commentaires.

Que penser de mon propre parcours ? Je ne reviens pas sur ce que j'ai décrit dans *Le Temps des certitudes*, cheminement qui me tient à cœur puisqu'il accompagnait le destin prestigieux du général de Gaulle. Dans ces *Mémoires d'Outre-Gaulle*, j'aurai peut-être trop évoqué ma personne, modeste à l'échelle de l'Histoire. J'espère ne pas m'être accordé une place trop importante dans le récit de cette période moins fascinante, mais qui s'inscrit dans l'histoire de notre pays. J'y ai été acteur, pas toujours sur le devant de la scène, mais observateur attentif et engagé.

À la place qui a été la mienne, aurais-je pu mieux faire ? Sans doute. Aurais-je pu atteindre à des postes plus éminents ? Peu importe. Je ne ressens nul regret, n'ayant jamais envisagé de franchir le niveau où j'ai été placé, ministre, président du Conseil constitutionnel et, durant quelques mois, chef du parti gaulliste. Sans doute aurais-je été satisfait de détenir l'un ou l'autre des portefeuilles qu'on a envisagé à certains moments de me confier. En aucun cas, je n'ai visé plus haut, évidemment pas la responsabilité suprême, ni l'intenable charge de Premier ministre, malgré l'hypothèse évoquée par Chirac au détour d'une phrase.

Des responsabilités qui ont été les miennes et que j'ai essayé d'assumer convenablement, voire avec une certaine compétence, je conserve les meilleurs souvenirs – sinon je ne les aurais pas rappelées. Être l' élu du peuple est une mission prenante et exaltante, à condition qu'on l'exerce en y apportant son dévouement, son cœur. Comme député, maire, sénateur, je me suis impliqué sans relâche pour accomplir ce que j'estimais nécessaire et, par devoir envers mes électeurs, écoutant leurs suggestions, recueillant leurs doléances, lors de permanences à la mairie de Périgueux, dans les chefs-lieux de cantons et chez moi où la porte était toujours ouverte. Lorsque, rarement, le courant national les a portés à l'infidélité, je ne leur en ai pas voulu, et les ai, à chaque fois, reconquis. Ajouterai-je qu'en ces trente-cinq années de mandats électifs, je n'ai pas pris de vacances ?

J'ai aimé, siégeant au Palais-Bourbon et au Sénat, convaincre ceux de mon bord, tendre la main quand il le fallait à l'opposition, même la plus éloignée de mes convictions. Le suffrage universel, un adoubement mythique qui doit être respecté, quelles que soient ses évolutions, voire ses fougades (si ce mot n'est pas inapproprié, s'agissant du peuple souverain puisque « Le roi ne peut falloir »).

Les militants en Dordogne, je les ai traités comme des camarades, des frères. Ils ne m'ont jamais reproché d'abuser du pouvoir qu'ils m'avaient confié, dès ma première élection, pour fixer les orientations au plan local et désigner les candidats aux diverses élections.

Je crois aux vertus de l'autorité. Partout où j'ai eu à l'exercer, si j'ai laissé s'ouvrir des débats (à peu d'exceptions près), c'est moi qui les ai conclus. Si le suffrage universel est sacré, le vote d'un petit groupe, conseil d'administration, comité politique, ne l'est pas. Là on ne peut être contesté qu'après coup, si l'on a échoué. Tout est question de doigté : on ne brutalise

pas la bouche d'un cheval, mais on la tient.

Je regarde avec mélancolie l'outre-Gaulle en Dordogne. Au moment où j'écris ces lignes les gaullistes n'y comptent qu'un député, et n'ont aucun siège au Sénat. Notre position au conseil général où nous avons un moment atteint la majorité s'est effondrée : 10 membres face à 40. Les maires qui furent de notre parti dans les quatre principales villes sont réduits au nombre de deux, les plus modestes sous-préfectures.

*

Il me revient, du fait de mon long parcours, de me tourner vers de lointains horizons. D'abord vers le passé, vers les temps du général de Gaulle, parce que je demeure comme on me le dit souvent « un grand témoin » de cette période. Et vers l'avenir, car je ne puis me retenir, ayant eu l'expérience du pouvoir, de me demander où nous allons, où va la France, même si je connais les limites de ma perspicacité et en n'oubliant jamais que je n'ai pas le don de prophétie.

D'abord mon devoir de « grand témoin ». Lorsque Pierre Messmer a disparu en 2007, j'étais son vice-président à la Fondation de la France libre. Je lui ai succédé. Il m'appartient de perpétuer le souvenir des combats, des gloires et des sacrifices de mes camarades des Forces françaises libres, de « ceux qui n'ont jamais posé leurs armes ». C'est d'autant plus nécessaire que, paraît-il, l'Histoire enseignée dans les lycées et collèges proscriit le récit des batailles ! On ne doit pas, m'a-t-on rapporté, initier la jeunesse à la « violence » de la guerre ! Et la patrie alors, que devient-elle si l'on rejette dans l'oubli Bouvines, Valmy, Austerlitz, Verdun, Bir Hakeim ? La guerre est faite de violences, mais aussi de grandeur. Aurait-on rayé de notre vocabulaire le terme d'« épopée » ? Je me suis récemment permis de rappeler à des enseignants l'hommage de Rommel aux combattants de Bir Hakeim. Et aussi ce témoignage que j'avais recueilli de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris sur les derniers moments de d'Estienne d'Orves. Arrivant sur le lieu de son exécution, il aperçoit le poteau auquel on va le lier. Il se tourne vers l'officier allemand qui commande le peloton et lui dit : « Je vous demande de ne pas m'attacher au poteau. » L'officier allemand répond qu'il en est d'accord, et d'Estienne d'Orves de lui dire : « Alors, donnons-nous l'accolade. » Le combat pour la patrie, c'est la grandeur ; il faut l'enseigner et le célébrer.

Au siège de la Fondation de la France libre, rue Vergniaud à Paris, je retrouve les vétérans de notre épopée, ceux de la division Kœnig et de la division Leclerc, ceux des Forces navales françaises libres, les survivants de nos glorieuses escadrilles de chasse et de bombardement, du BCRA, de nos parachutistes. Nous veillons à maintenir les grandes célébrations. Je dois prononcer des éloges funèbres, souvent dans la cour d'honneur des Invalides. Je pense à mon camarade, le colonel Paul Willing, Hollandais d'origine, ayant fait ses études en Angleterre et qui a rejoint dès 1940 les Forces françaises

libres par admiration pour la France, pour l'empereur Napoléon I^{er} et la gloire de nos armes. Trois fois blessé au combat, il aura eu la mission, le privilège, lors de la Libération de Paris, d'accompagner avec son peloton d'automitrailleuses le général de Gaulle, de la gare Montparnasse jusqu'au ministère de la Guerre. J'ai souligné à ses obsèques combien j'étais fier « d'avoir eu comme camarade un homme de la trempe, de l'élégance, de la distinction de Paul Willing ».

Je suis depuis quelques années président du Prix littéraire de la Résistance. C'est avec enthousiasme que j'ai remis ce prix en 2008 au commandant Schlumberger, compagnon de la Libération, pour son ouvrage *Les Combats et l'Honneur des Forces navales françaises libres*¹ où il raconte son passage en Angleterre en juin 1940, son engagement comme enseigne de vaisseau alors qu'il était ingénieur du Génie maritime, son combat contre les vichystes à Dakar puis au Gabon, ses missions en sous-marin dans les fjords de Norvège. Et sa condamnation – par contumace – en 1943 aux travaux forcés à perpétuité pour « désertion en temps de guerre ». Et par qui ? Par un conseil de guerre maritime qui siégeait à Toulon composé de ceux qui s'étaient déshonorés quelques mois plus tôt avec le sabordage de notre escadre de la Méditerranée.

En 2009, le Prix a couronné *Alias Caracalla* de Daniel Cordier : lui aussi compagnon de la Libération, Cordier, rallié dès juin 1940, et en compagnie duquel j'avais fait en Angleterre ma formation militaire, a été affecté en 1941 au BCRA. Parachuté en France en 1942, il opérera dans la clandestinité comme secrétaire de Jean Moulin. Il raconte, avec un rare talent, cette épopée jusqu'à la tragédie de Calluire. On ne pouvait imaginer une plus merveilleuse transcription de l'engagement sans réserve des volontaires des Forces françaises libres pour la France, derrière l'homme du 18 juin.

Oui, je porterai, aussi longtemps que j'en aurai la capacité, la mémoire de mes camarades des Forces françaises libres.

En 2007, j'ai été approché par les éditions Gründ, qui préparaient un livre d'art sur de Gaulle, rehaussé de remarquables photographies et d'émouvants fac-similés. J'ai accepté volontiers d'en écrire le texte. Les lecteurs n'ont pas manqué, quarante ans après la mort du Général.

L'année 2008 a marqué le cinquantenaire du retour du général de Gaulle au pouvoir en juin 1958 et de la nouvelle Constitution de la République en octobre. L'on a cru utile de rappeler aussi, cette année-là, le quarantième anniversaire des événements de Mai 1968. Sur ceux-ci j'ai eu l'occasion de témoigner, équilibrant par la vision d'un ministre en charge de l'ordre républicain une présentation d'une surprenante complaisance pour d'inacceptables et inutiles désordres que le suffrage universel allait sanctionner quelques semaines plus tard.

M'a intéressé davantage la commémoration de la Constitution à la rédaction de laquelle j'avais participé et qui a assuré à la République la stabilité de sa gouvernance. Puis, au début de 2009, le cinquantenaire du

Conseil constitutionnel, institution saluée sans réserve par les professeurs de droit qui s'exprimaient à l'occasion de l'ouverture des archives. En cette circonstance, j'ai tenu mon rôle de témoin.

De Gaulle, c'est un sceau imprimé à travers le monde et qui ne s'effacera pas, surtout si nous y veillons. Ainsi en 2008, à l'annexe de la Sorbonne dans l'émirat d'Abu Dhabi, a été organisé un colloque, dont j'ai formulé la conclusion, sur « La politique arabe du général de Gaulle ». Les échanges ont duré trois jours avec des intervenants français et arabes. L'action du Général, couvrant la décolonisation de l'Afrique du Nord et sa politique au Moyen-Orient, a été présentée avec la même considération respectueuse par les uns et les autres. La fille du colonel Nasser venue du Caire a apporté son témoignage sur l'admiration de son père envers de Gaulle. S'y est exprimé aussi Mohamed Bedjaoui, symbole à mes yeux du patriote algérien dont le cœur bat pour la France. J'ai été ému par le témoignage de Masmoudi, ancien ministre des Affaires étrangères tunisien qui a eu le courage, évoquant l'affaire de Bizerte, d'approuver de Gaulle et de contester la manœuvre de Bourguiba.

De lointains horizons s'ouvrent devant nous. Pour en juger, je me place sous la lumière du général de Gaulle, notre guide, avec sa constante volonté d'affirmer la grandeur de la France parmi les nations.

Ces horizons sont assombrés, ennuagés par la crise financière et économique qui secoue le monde, tous les pays du monde, depuis 2008. Nous nous garderons d'établir des pronostics. Aucun économiste ne l'avait prévue, pas un seul n'a formulé de prédiction crédible. Comment en imaginer la durée, les rebondissements, l'issue ? Si depuis la fin de la guerre froide, la carte du monde était difficile à lire, elle l'est encore plus aujourd'hui.

La crise qui nous secoue représente une situation comparable à une guerre. Comme dans une guerre, il faut, même si ceux qui détiennent le pouvoir dans un pays doivent garder l'initiative pour éviter des surenchères partisans et aberrantes, jouer la carte de l'union nationale, au moins de tous les partis républicains, fût-ce par des ralliements individuels.

Qu'on n'oublie pas de s'interroger sur les soubresauts du monde.

Le temps de la guerre froide est passé. C'était si simple, alors. Aujourd'hui tout peut implorer, partout et de mille façons.

La Chine n'est plus la Chine de Mao telle que de Gaulle l'avait reconnue. Il faut respecter ce pays avec son milliard quatre cents millions d'habitants, la plus ancienne civilisation du monde et un extraordinaire essor économique, malgré des zones de grande insuffisance. La Chine est présente en Afrique. Même Washington doit compter avec Pékin.

J'ai prononcé le mot d'Afrique. Ce que l'on appelait l'Afrique noire et qui a été sous de Gaulle, pour une grande partie, la France-Afrique, est ravagée par la misère et les affrontements ethniques, de la Somalie à la Guinée, du Tchad au Congo, sans oublier la piraterie maritime. Jusqu'où cela ira-t-il ? Ce n'est pas tolérable surtout pour les malheureuses populations de

ce continent. La France peut et doit exister en Afrique.

Le Moyen-Orient avec ses richesses pétrolières, Israël, l'agressivité potentielle de l'Iran, un Irak déstabilisé, constitue un foyer de troubles aujourd'hui, et connaîtra peut-être demain un embrasement. L'Islam, tourné vers l'extrémisme religieux, constitue un problème, nul ne l'ignore, en Afrique, en Asie mineure, au Pakistan, (face à l'Inde), en Afghanistan, et en Europe, du fait des flux d'immigration. Il existe une contradiction tragique entre l'essor économique de nombreux pays islamiques et le durcissement de la religion traditionnelle. Il m'est arrivé de penser et de soutenir que l'accès à la démocratie y impliquerait, au préalable, l'évolution des mœurs. Mais il n'est pas de révolution, même des mœurs, sans tragédies.

Et les États-Unis ? Ils avaient depuis la Seconde Guerre mondiale, face à la puissance de l'URSS et au danger communiste, pesé de tout leur poids sur le reste du monde et sur l'Europe, sauf sur la France de De Gaulle. Avec la fin de la guerre froide, leur puissance dans le monde ne pourra que s'atténuer. Ils ne seront plus demain, ils ne sont sans doute plus déjà, la seule super-puissance mondiale.

L'Europe va-t-elle enfin exister ? L'Europe, je pense qu'on commence à le comprendre, n'est pas la résurrection d'une sorte de Saint Empire romain germanique qui dominerait pacifiquement notre continent, ce que la France aux temps jadis n'avait jamais accepté ; mais un méli-mélo démolisseur de la personnalité des nations, semeur de désordre et de guerre dans les Balkans, toujours prêt à s'incliner devant Washington. Lorsque les États-Unis envisagent d'implanter des batteries de missiles nucléaires en Ukraine face à la Russie, on croit rêver, cauchemarder. L'avenir, c'est de Gaulle qui l'avait prévu et défini par l'une de ces formules dont il avait le secret : « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural ».

Ceci est une autre histoire. D'autres la feront, d'autres l'écritront. L'heure est venue pour moi de tourner la modeste page Guéna. Et si j'osais, je prendrais à mon compte la dernière phrase des mémoires de guerre du Général : « Vieil homme, recru d'épreuves, détaché des entreprises, sentant venir le froid éternel, mais jamais las de guetter dans l'ombre la lueur de l'espérance. »

Pour maintenir notre France dans la ligne de sa glorieuse histoire, ne tournons pas la page de Gaulle. Que son éclatante grandeur ne cesse de nous éclairer !

Mais parfois, je me demande avec angoisse si au milieu de ce siècle, on enseignera encore l'Histoire de France...

